This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932277 8

D113
Cuisine

MÉMOIRES POSTHUMES

du

GÉNÉRAL FRANÇOIS

COMTE DE CUSTINE;

Rédigés

PAR UN DE SES AIDES DE CAMP.

Première Partie.

HAMBOURG ET FRANCFORT.

1794.

Custine
DFB

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
681542
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1915 L

PRÉFACE.

Dans toutes les révolutions on voit reſſortir des hommes qui n'etoient pas deſtinés à la celébrité, ſoit parceque leurs talents n'etoient pas aſſés connùs par l'ancien Gouvernement; ſoit parceque leur médiocrité l'etoit trop. Dans la ſubverſion qui eſt arrivée en France, on trouve des exemples de ces deux acceptions.

Dumouriez nè dans la claſſe de ceux qui doivent meriter par eux mêmes s'ils veulent parvenir; parce qu'ils n'ont pas à faire valoir des ſervices rendùs par leurs ancêtres; ni des entours qui les pouſſent; avoit ſervi pendant quelques campagnes de

la guerre de ſept ans, avec beaucoup de bravoure, il y avoit reçû des bléſſures honorables; mais il etoit jeune et encore dans les grades ſubalternes, ou les occaſions de se mettre en dehors, ſont râres et dependent d'un hazârd heureux. Il fut enſuite employé en Corſe pendant deux années.

Quand les troubles de ce pais furent appaiſés, Dumouriez ſembla avoir renoncé a la carrière militaire, pour ſe donner a celle des négotiations. Entr'autres miſſions, il fut employé dans une de ces tracaſſeries politiques, qui malheureuſement pour le repos de l'Europe, ont été beaucoup trop uſitées par les cabinets des grandes puiſſances. Il fut chargé d'affaires auprès des diſſidents de la Pologne, il y develloppa tous les talents que la nature lui avoit donné pour l'intrigue et y ſervit militairement pendant deux campagnes. Malgré ce double rôle, Dumouriez ne fut pas très

connû, parce qu'il ne commandoit pas en chef, et que le caractère ministériel dont il etoit revétû etoit secrèt, même publiquement désavoué.

Il fut ensuite envoyé en Suède, toujours sans aveu, pour y appuyer, ou plûtot observer la révolution que le Roi Gustave méditoit et finit par y accomplir. Ce genre de commission, ou plûtot d'espionnage politique, avoit le grand inconvenient, que lorsque les Souverains s'en plaignoient, pour leur faire satisfaction, l'emissaire etoit désavoué et emprisonné. C'est ce qui arriva a Dumouriez en mille sept cent soixante et treize.

Toujours mis en oeuvre par les differents départements du ministère, a toute autre chose, que ce qui avoit rapport au metier des armes, il finit par ètre commandant, en quelque sorte directeur, des travaux de Cherbourg et marechal de camp.

Quoiqu'il fut resté longues années, presque sans voir des trouppes, on l'avoit favorisé, en lui laissant parcourir une carriere assés prompte, dans les grades militaires.

Quand la Révolution de France, eut fait des progrès decidés, Dumouriez oubliant la force et l'etendue de ses engagements vis-a-vis du Roi, insensible au sentiment de la reconnoissance, qu'il devoit pour un traitement considerable et un avancement, qui à son egard etoit faveur; son ambition et le desir de jouer un rôle saillant; le firent entrer dans la ligne dominante des factieux. Portè au ministère par ses frères les Jacobins, il fut témoin des vertus du meilleur des rois, il connut de près le plus honnête et le plus pur des hommes, et son cœur ne fut point touché de sa situation; il n'employa pas les dons qu'il avoit recús de la nature, a lui aider à ecarter les embarras qu'on lui suscitoit sans cêsse. Loin de là

comme chef du departement des affaires étrangères, il poussa irresistiblement le Roi, a déclarer la guerre a la maison d'Autriche, démarche qui aussi précoce, étoit extrêmement dangereuse pour la sureté de sa personne.

Bientot après, Dumouriez renonce au ministère, pour prendre une nouvelle direction, qui lui paroissoit plus favorable a son ambition. Il se fait employer dans l'armée, use de l'influence de son parti, pour culbutter les generaux qui lui etoient superieurs, en autorité et en grades, et commande en chef. C'est alors qu'on a vù le general Dumouriez, déployer les talents militaires les plus marqués, en arrêttant les progrès des armées allemandes, dans l'interieur du Royaume. Après avoir rendue necessaire, la retraite des alliés hors du territoire de la France, après s'être servi defensivement, avec une adresse infinie, d'une

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
681542
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1915 L

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

PRÉFACE.

Dans toutes les révolutions on voit ressortir des hommes qui n'etoient pas destinés a la celébrité, soit parceque leurs talents n'etoient pas assés connus par l'ancien Gouvernement ; soit parceque leur médiocrité l'etoit trop. Dans la subversion qui est arrivée en France, on trouve des exemples de ces deux acceptions.

Dumouriez né dans la classe de ceux qui doivent meriter par eux mêmes s'ils veulent parvenir ; parce qu'ils n'ont pas à faire valoir des services rendus par leurs ancêtres ; ni des entours qui les poussent ; avoit servi pendant quelques campagnes de

n'en falloit, pour ſauver la victime ſacrée. Il eut peutêtre même dépendû de lui en cet instant, d'écraſer le parti jacobin, dont il dit qu'il avoit déja à ſe plaindre. Si échouant dans ſon entrepriſe, mais ſentant comme il le pretend, l'horreur que devoit lui inſpirer, l'attentat ſacrilège dont il fut alors temoin, il eut fui a jamais cette terre maudite, qu'il eut rompû tous rapports avec un peuple totalement cangrené, et eut cherché une retraite ignorée, pour y pleurer le reſte de sa vie, les crimes auxquels il avoit pris part; il auroit eu au moins pour adoucir ſes peines, la conſolation d'avoir eſſayé de réparer, vis-a-vis du ciel et des hommes le merite du repentir. Mais ce même général Dumouriez, qu'on ſçait braver les plus grands dangers, quand il eſt mû par l'ambition, ou l'amour de la vaine gloire, se contente quand il eſt queſtion de remplir le plus ſacré des devoirs, de faire

des démarches ſourdes, de former de petites intrigues ignorées.

Si le deſir de faire le bien, etoit tiède dans l'âme du général Dumouriez, il eſt au moins ſûr, que l'aiguillon de l'amour de la celébrité le preſſoit vivement. Il employa le tems de ſon ſéjour à Paris, à faire adopter ſes plans, ſur de nouvelles entrepriſes qu'il meditoit, et vouloit executer ſans délais, malgré la ſaiſon rigoureuſe ou on etoit. Il mit tout en œuvre, pour s'aſſurer des moyens qu'il jugeoit neceſſaires, pour la reuſſite de ſes projèts. Il retourne dans les païs-bas, ſimule des deſſeins ſur tout autre point, que celui ou il vouloit attaquer, et fait une irruption rapide en Hollande.

Cette expédition etoit d'un ſuccès d'autant plus vraiſemblable, que la guerre n'ayant été déclarée que-peu de tems auparavant a la nation Hollandoiſe, on pouvoit croire, que les garniſons etoient peu nom-

breufes et les places mal approvifionnées. Mais le général Dumouriez n'avoit pas dû prevoir que de fimples fommations, feroient rendre a fes armes des fortereffes telles que Breda et Gertruydenberg. Il etoit impoffible de se faire l'idèe d'une timidité, ou plutot lacheté femblable, de la part des commandants. Willemftadt refifta vivement et avec fuccés a fes attaques, la fermeté de l'officier qui en avoit la defence, mit fur cette direction un terme a fes conquètes. Son projet a-t-il dit depuis, etoit de pénétrer dans la province de Hollande, en se portant par le Mordik fur Dort; mais il auroit pù prevóir les obftacles et les lenteurs; s'il se fut donné des connoiffances du païs, ou qu'il en eut fait jafer les habitants, il auroit mieux jugé des difficultés et fans perdre du tems, pour des préparatifs compliqués et inutiles, il eut marché fur Gorcum qui etoit en ce premier mo-

ment, hors de moyens de réſiſtance. Il se ſeroit bientot vû renforcé de tout le parti anti-Stathouderien, qui malheureuſement pour la tranquilité de la Hollande, quoique vaincû, eſt encore très nombreux, et n'attend que les occaſions pour se montrer.

Pendant que le général Dumouriez, cherchoit a ſurmonter des obſtacles qui etoient devenus réels, par les diſpoſitions de deſenſe, que les Etats Generaux avoient eu le tems de faire; un des generaux qui ſervoient ſous ſes ordres, avoit entrepris une attaque régulière ſur la ville de Maſtricht et les autres commandoient dans les cantonnements etendùs, qu'il avoit etablis jusques ſur les bords de la Roer. Ces quartiers furent attaqués chaudement par Monſieur le prince de Cobourg et ſans former une réſiſtance bien vive, les trouppes Françoiſes se retirèrent avec un déſordre et une diligence, qu'on peut bien appeller fuite.

Elles repasserent la Meuse et sans oser defendre les positions avantageuses de la rive gauche de ce fleuve, elles ne s'arrêtèrent que dans le Brabant; le corps qui attaquoit Mastricht, en abandonna le siège, et se repliant, vint se réunir au gros de l'armée.

L'effroi qui fut la suite de cet événement, gagna bientot Paris, et la convention ordonna à Dumouriez, de renoncer a son expédition cherie de la Hollande, pour revenir en diligence, s'occuper personnellement de la direction de la grande armée. Ce général en chef crut vraisemblablement que ce moment, ou il sentoit que ses talents, etoient necessaires, et ne pouvoient être supplées, etoit propice pour prendre un grand effort d'indépendance. Il ecrivit a la convention, une lettre très hardie. Il se persuada que dans les circonstances, l'embarras ou elle se trouveroit, la décideroit a

prendre un parti violent contre les jacobins. Les membres de cette clique, de ses associés qu'ils avoient été précedemment, vouloient devenir ses maitres.

Le général Dumouriez ranime le courage abbattû de ses soldats, par ses propos et son exemple, rassemble son armée entre Louvain et Tirlemont, marche sur cette dernière ville dont il deloge les Autrichiens, se porte près des deux Nethes et sur des dispositions très habilement faites, il livre près Neervinden un combat très meurtrier, dont la victoire lui feroit vraisemblablement restée, si tous ses lieutenants, avoient exécutés fidelement ses ordres et imité son courage. Le général Dumouriez fut contraint de se retirer sur Louvain, mouvement qu'il exécuta avec beaucoup d'ordre, mais il reçut ensuite plusieurs attaques sérieuses, dont les résultats ne lui furent pas favorables.

Le général Dumouriez, sentit vraisemblablement en ce moment, que le ton imperieux qui pouvoit reussir au commandant d'une armée, couronné par la victoire; ne seroit pas supporté de la part d'un chef, qui venoit d'éprouver des echecs. Il ne pouvoit pas douter que le parti puissant qu'il venoit de braver, ne lui pardonneroit pas, d'avoir osé faire une levée de bouclier aussi formelle; que cessant par les circonstances, d'avoir pour lui l'enthousiasme public, il n'etoit pas en mesure, pour balancer ses ennemis, dont il pouvoit prévoir que le crédit seroit assés puissant, pour faire prononcer sa proscription et obtenir sa tête.

Le genie hardi et audacieux du général Dumouriez, lui dicta le seul parti qu'il lui restoit a prendre, autre que celui d'une fuite prompte. Il se croyoit assés sûr de l'attachement des trouppes qu'il commandoit, pour les déterminer a tout oser en sa faveur

et à lui confier aveuglement leurs destinées. Il ne douta pas avec leurs secours, de pouvoir porter un coup décisif, a des ennemis que par des négotiations, il eut cherché en vain a ramener a un rapprochement. Il se persuada avec raison, que s'il proposoit aux generaux de l'Empereur, de faire cause commune, son offre ne seroit point rejettée; car il paroissoit évident, qu'il etoit alors de l'interêt du général Dumouriez, de renverser l'edifice abominable de la révolution, et c'etoit pour parvenir a ce bût, que les grandes puissances avoient pris les armes.

Le général prince de Cobourg ne pouvoit avoir de l'estime pour celui qui commettoit une trahison, mais il etoit de la bonne politique, de tirer tout le parti possible de sa perfidie. Il accueillit donc les demarches que le général Dumouriez avoit faites vis-a-vis de lui. L'evênement prouva que celui ci avoit sainement jugé sa po-

fition et fagement fait de hater sa negociation; car bientot arrivèrent a fon armée quatre membres de la convention nationale et le miniftre de la guerre, chargés de l'ordre de lui en ôter le commandement et de l'arrêter. Il n'hefita pas de se rendre maitre; de ceux qui croyoient l'avoir pour prifonnier et les fit tranfporter a titre d'otages; au quartier général des Autrichiens.

Jusqu'a ce moment, tout alloit bien fuivant les vues du général Dumouriez et si la totalité de fes trouppes, lui eut confervé le devouement, fur lequel il croyoit pouvoir compter, il eut pû se promettre la reuffite de fon projet. Mais foit que l'attachement de l'armée pour lui, fut moins grand qu'il ne s'en etoit flatté; foit que fes adverfaires euffent trouvé les moyens de corrompre la fidélité fur laquelle il avoit compté, il se vit reduit a fuir vers l'armée imperiale, fous l'escorte d'un petit nombre

de ſes compagnons d'armes, qui lui etoient plus réellement attachés, ou bien peut être, craignoient les dangers auxquels les expoſoient leurs liaiſons connues, avec un chef qui venoit d'être proſcrit.

Le général Dumouriez avec un talent non conteſté, etant à la tête d'une armée nombreuſe et employant ses forces avec les reſſources de ſon genie, à attaquer l'edifice dont il avoit été un des principaux architèctes, devenoit dans les circonſtances, un être très interéſſant. Mais l'officier iſolé, qui venoit de se ſignaler par une perfidie nouvelle, ne devoit plus ètre vû que comme dangereux et ne pouvoit plus être utile. Il etoit donc neceſſairement de la ſageſſe; de l'éloigner du theatre des evênements.

C'eſt a préſent que commence la punition de l'ambitieux Dumouriez. Il doit chercher un azile et il peut prévoir, que tous

les Souverains lui réfuseront une protection, qu'ils accordent difficilement, même a ceux des françois qui ont pour titre a l'interêt, leur attachement pour leur devoir et a la bonne cause. Il à a craindre pour sa vie, qui mise a un prix tres haut, peut lui être ravie par le premier homme qui aimera autant l'argent, que Dumouriez la celébrité. S'il n'est pas rongé par les remords, il éprouve necessairement au moins le chagrin, de voir son ambition décüe et d'être condamné a l'avenir a l'obscurité. Il vient de rendre publics des mémoires, dans lesquels il cherche en vain a se donner une teinte de moralité, qui ne doit séduire personne. Rien ne pourra jamais effacer, le souvenir indestructible de sa conduite; quelques protestations qu'il fasse sur ses intentions, personne n'ignore qu'il a sacrifié son devoir et son maitre a son ambition. Qu'il

à même trahi ſes complices, quand il les à trouvés contraires á ſes vuës.

Le jugement que le monde entier et la poſterité porteront ſur le compte de Dumouriez, c'eſt que ſes talents et ſon genie, ſont plus que balancés, par les vices de ſon cœur et les ecarts de ſon imagination ardente. Que si la nature l'a doué richement des qualités qui auroient pù faire de lui un grand homme, il à cruellement abuſé de ces dons, qu'il n'a des droits a l'intèret, ni a l'eſtime d'aucuns des partis françois, ni des honnètes gens du reſte du monde et que lorsqu'il aura ceſſé d'exiſter, c'eut été un grand bonheur, pour ſon honneur, s'il n'eut pas vecû.

Il paroitra peut être extraordinaire, que je me ſois étendù auſſi longuement, ſur le compte du général Dumouriez, qui n'eſt pas le ſujet de cet ecrit. Mais vu que j'ai le projet de faire le recit des evènements

qui se ſont paſſés ſous la conduite d'un autre ambitieux, qui quoique inferieur à lui dans ſes reſſources et par ſon eſprit, n'avoit pas un deſir moins vif, d'acquerir de la celébrité; j'ai crù en peignant les caractères et la conduite de l'un et de l'autre, favoriſer l'apperçù des rapports et du contraſte et plaire au public, en lui donnant plus de facilité pour les juger tous les deux.

Le Comte de Cuſtine, que la renommée à honoré auſſi de quelques ſons bruyans, etoit entré dans le monde avec les avantages, qui rendent toutes les carrieres poſſibles, si aux dons heureux du hazard, on reunit ceux de la nature. Il avoit de la naiſſance et de la fortune, par conſequent il se trouva placé de bonne heure, sur la route des honneurs et même avant qu'il fut poſſible de prévoir, s'il les meriteroit. Après s'être arreté peu de moments, dans les grades ſubalternes de l'etat militaire, il ob-

tint la nomination au commandement d'un Regiment de Dragons de ſon nom.

Le Comte de Cuſtine devenù chef d'un corps, ne montra pas que la cour avoit bien placé ſes faveurs, et ceux qui ſervoient ſous ſes ordres, ne s'applaudirent pas du choix de leur nouveau commandant. Cuſtine avoit un genie très borné, mais des prétentions a tout, il etoit glorieux, d'ur, tracaſſier, impérieux, colère et rancuneux. Cet enſemble de deffauts, ne promet l'attachement ni de ſes egaux, ni de ſes inferieurs. Auſſi bientot fut il deteſté et cité dans l'armée françoiſe, comme un modêle de mauvais colonel.

Dans un tems ou la mode, avoit outré la diſcipline et auquel il paroiſſoit, que c'etoit ſe faire un merite vis a vis du miniſtère, d'exagérer le travail d'inſtruction et la tenuë, Cuſtine voulut se donner la réputation d'un bon faiſeur; mais manquant de

talent et de tact, il ne s'arrèta jamais dans des bornes raisonnables. Outrepassant sans cêsse, l'étenduë du pouvoir que les ordonnances militaires lui accordoient, il se donna en prise a ses inferieurs, et sur les plaintes d'abus d'autorité, portées fréquemment au ministre de la guerre, comme il avoit toujours tort, il eprouvoit le désagrément d'être toujours condamné. Il est connû que dans la même année, il a reçù six réprimandes, pour le même nombre d'actes de despotisme. Rendant la vie dèsagreable, a ceux qui àvoient le malheur d'être sous ses ordres, ils lui suscitoient toutes les tracasseries, qui n'etoient pas contraires a la subordination.

A la longue Custine se lassa, de ne pouvoir plus tourmenter impunement. Il se décida a demander de quitter son regiment de Dragons, pour en commander un de ceux de l'Infanterie, qui etoient nommés

pour servir dans l'Amerique septentrionale, sous Monsieur de Rochambeau. Cette destination auroit pù être favorable a l'ambition ardente de Custine et si la nature lui eut accordé le germe du talent, c'etoit une occasion de le développer. Par malheur pour lui, il n'etoit pas né pour le metier des armes, car il manquoit même de la première qualité, qui est necessaire pour être un bon soldat, et surtout a un Chef, qui doit payér d'exemple. Son âme n'etoit pas assés indifférente a l'aspect des dangers, pour au milieu dès combats, pouvoir s'occupper d'autre chose, que de lui même. Il etoit donc condamné a la plus grande médiocrité et incapable de devenir un général renommé.

Loin de renoncer a des manières, qui lui avoient si mal reussies dans son premier Regiment, Custine se conduisit vis a vis du nouveau, avec autant de despotisme et aussi

peu de jugement. Un Capitaine de ce corps, excellent officier, homme d'ailleurs très estimable, fut traité par lui, avec une dureté si révoltante, que retiré dans sa tente il s'y brula la cervelle. Cette malheureuse victime, oublia qu'avant que de terminer son existance, elle auroit pù rendre un grand service a ses camarades, en les débarassant de celui qui etoit l'auteur de son desespoir. Après s'ètre livrés a l'effort du premier moment de l'indignation, les officiers qu'il commandoit cesserent de le voir et se restreiguirent a son egard, aux limites de la plus stricte subordination. Après la prise de York-town et la cessation des hostilités en Amerique, Custine repassa en France et fut promù au grade de Marechal de Camp. C'est a ce titre militaire que ce seroit bornée nécessairement sa carriere, si des evènements aussi imprèvus que funestes, n'avo-

ient dans la suite, totalement bouleversé le gouvernement françois.

Quand le Roi assembla les etats generaux de son Roïaume, le comte de Custine se trouva être un des députés nommés par la noblesse. Il fut un de ceux qui abandonna des premiers les intérêts de son ordre. Il se persuada sans doute que son ambition trouveroit mieux son compte, en se donnant au parti opposé a la Cour, il lui sacrifia son orgueuil. Il fit tout ce qui etoit en son pouvoir, pour se mettre en dehors dans la revolution. En se montrant des plus ingrats envers le Roi, il crut parvenir a ce but. Il voyoit que quelques membres de cette assemblée, obtenoient des succès, en se livrant a une eloquence audacieuse; comme il ne doutoit en aucun tems de ses moyens, il voulut aussi beaucoup parler, mais son esprit secondoit mal la volonté qu'il avoit de briller, il ne sortoit de sa

bouche, que de sottises insolentes. Parce qu'il ne cessoit de dire du mal du Roi et du gouvernement, il s'acquit la réputation de patriote zèlé, et dans un tems, ou le fanatisme exagèré pour la révolution, etoit le plus grand merite qu'on peut se donner, aux yeux des conjurés qui la dirigeoient: Custine se trouva, tout naturellement, destiné a être un des principaux officiers de l'armée. Mais il ne commanda pas en Chef, avant la disgrace du Marechal Luckner. C'est a partir de ce moment, jusqu'à celui de sa mort forcée, que j'ai l'intention de faire le récit. Cet intervalle a été rempli par une multitude d'evénements trop intéréssants, pour que le tableau n'en soit pas accueuilli par le public. Si Custine eut continué a vivre, il eut volontiers rempli cette tâche, car il aimoit singulièrement a parler de lui. Peut être ainsi que le général Dumouriez auroit il donné des Memoires. Je

vais tacher de ſuppléer a cette impoſſibilité et vraisemblablement j'y mettrai plus de véracité, qu'on n'en auroit obtenu de ſa part. Peu de perſonnes peuvent être inſtruites auſſi bien que moi, des faits que je veux parcourir. J'avois été placé auprés du général Cuſtine, au titre d'aide de Camp. Dans cette poſition, il avoit été de mon interêt, de chercher a bien connoitre ſon caractère, pour me mettre en faveur auprès de lui, en flattant ſes paſſions et louant ce qu'il faiſoit, je fus bientot parvenù, a obtenir une confiance entiere, je l'accoutumai même a écouter des queſtions et des objections, quand il me prenoit la fantaiſie d'en faire. Je n'avois pas aſſûrement, le projet d'être ſon hiſtorien, mais je m'étois fait l'habitude de prendre note, de tout ce qui ſe paſſoit d'intereſſant et j'ai formé collection de tous les plans qui lui ont été propoſés ſoit par moi, ſoit par d'autres offi-

ciers. J'ai connù les objections qui lui ont été présentées, sur les différents partis auxquels il s'est decidé. J'ai été plus etonné que personne, des hazards qui lui ont donné de la célebrité. Quand il a cessé d'être heureux, j'ai prévù les dangers qui le menaçoient et l'en ai averti. Mais je ne lui avois pas promis un dévouëment assés entier, pour partager la destinée que je n'ai pù lui faire eviter et j'ai cherché a me mettre hors des atteintes de la Guillotine. Une fuite adroite et une retraite ignorée, m'ont j'espère preservé de cette machine homicide.

Sans avoir été un partisan bien zelé de la Révolution, je m'etois laissé entrainer par le grand torrent, mais je n'en étois pas moins révolté par les atrocités qu'on a commises. A prèsent que je me suis échappé, a la Communication pestiferée, mes réflexions m'ont fait naitre de l'horreur, pour un ordre de choses, qui produit sans rela-

che, des fcênes cruelles et dégoutantes. Je fais avec humilité et publiquement amende honorable, d'être refté auffi longtems dans le fejour du crime. Puiffe mon repentir être prouvé, par la verité de mes récits et la déclaration formèlle que je fais, que ceux dont j'ai été le complice tacite, font devenus les objets de mon mepris et de ma haine.

MEMOIRES POSTHUMES

DU GÉNÉRAL FRANÇOIS

COMTE DE CUSTINE.

D'après les dispositions qui avoient été déterminées par le pouvoir exécutif, les forces militaires qui étoient destinées a faire la guerre soit offensivement, soit deffensivement, avoient été réparties en trois corps principaux; l'un sous les ordres de Monsieur le Marechal de Rochambeau, s'appelloit l'Armée du Nord; le second sous ceux du Lieutenant général Lafayette étoit l'Armée du Centre; le troisième avoit pour Chef Monsieur le Marechal Luckner et la dénomination d'Armée du Rhin. C'est sous les ordres de ce dernier, que Monsieur de Custine étoit employé au titre de Lieutenant Général.

Peu après le commencement de la guerre, dont la déclaration avoit été prononcée le vingt

et un d'avril, le général Custine fut chargé de marcher avec un détachement de six mille hommes, pour déloger les Autrichiens qui occupoient les gorges du païs de Porentrui. Cette expédition ne fut ni pènible, ni dangereuse, car les trouppes Autrichiennes étant en trop petit nombre, pour tenter de faire résistance et ne pouvant être appuyées par aucun corps à portée, se retirerent sans attendre les François. Cette entreprise quelque petite qu'elle eut été, se trouva, par evénement, être la seule qui fut tentée sur le Rhin, jusqu'a la fin de Septembre. L'armée etoit séparée par ce fleuve des trouppes Autrichiennes qui en couvroient le cours sur cette partie.

Dans cet intervalle de tems, le Marechal de Luckner fut appellé pour remplacer le Marechal de Rochambeau, qui lassé par des dégouts qu'on lui avoit fait éprouver, avoit cessé de vouloir commander l'Armée du Nord. Monsieur le Lieutenant Général de la Morliere qui étoit le plus ancien dans son grade, se trouva de droit succèder au Marechal. Ce nouveau chef qui fort anciennement avoit servi avec gloire et s'étoit fait une réputation justement meritée, n'étoit plus qu'un viellard affoibli au

moral et au phiſique, il laiſſoit a peu près tout aller d'après les idées des Généraux Biron et Cuſtine. Ceux ci se donnèrent beaucoup de peines, pour introduire dans les troüppes, l'inſtruction et la discipline dont eſt ſusceptible une armée, qui à été corrompue par la tolérance, que depuis longtems on accordoit à la licence du soldat. Ils viſitèrent les places qui étoient ſous leur ſurveillance, en fîrent réparer les fortifications, et donnèrent de l'activité aux fonderies et autres atteliers de l'Artilerie.

Ce n'etoit pas aſſéz pour le civisme de ces Généraux, de faire ce que leur prescrivoit le devoir, voulant augmenter leur armée, qui n'étoit alors que de quarante huit mille hommes, ils mirent en réquiſition, un ſixième des citoyens actifs de ces départements des frontières, ce qui leur produiſoit une augmentation d'environ quarante mille hommes, et reuniſſant leur voeu, collectivement avec les Généraux la Morliere et Broglio, ils demandèrent à l'Aſſemblée Nationale la permiſſion d'entrer ſur le territoire des princes allemands, neutres. L'expreſſion de leur zèle, fût récompenſée par un decret approbatif de tout ce qu'ils avoient faits, et la faveur de lever quelques compagnies de Chaſſeurs.

Cet appel des paiſans de ces contrées, ne pouvoit être dans le principe, qu'une maſſe de gens tant bien que mal armés, les uns fort bien equipés, les autres à peu prés Sans-Culottes, l'expreſſion priſe a la lettre; mais ils pouvoient être employés pour la garde des places, et une fois vétus, armés uniformement et agguerris, devenir de bons soldats.

Ce fut dans le courant de Septembre, que par les ordres du Général Biron qui étoit devenù commandant en Chef, le général Cuſtine se vit deſtiné aux grandes avantures. Il en reçut la commiſſion de s'emparer d'un magazin appartenant à l'Empereur, qui avoit été raſſemblé à Spire, qui n'étoit éloigné de Landau que de la diſtance de six lieues et n'étoit pas une ville fortifiée. Depuis le onze de Septembre que le Comte d'Erbach en étoit parti avec le corps qu'il commandoit, pour aller ſe joindre à l'armée des alliés, qui avoit penetré dans le territoire françois, ce magazin conſiderable et important, n'étoir plus couvert que par un détachement d'environ trois mille hommes, qui n'étoit pas ſeulement retranché et ne pouvoit eſperer en ce moment aucun renfort, ni ſecours. Ainſi le général Cuſtine pouvant diſpo-

ser de telles parties qu'il lui plairoit, des forces nombreuses qui étoient en sa disposition, étoit bien sur de ne pas rencontrer une resistance bien longue, ni même meurtrière. Cependant il se livra à des réfléxions et des préparatifs aussi étendus, qu'en à pù faire Alexandre meditant la conquête de toute l'Asie. Au lieu de se mettre en marche aussitot que l'ordre lui étoit parvenù, il ne partit que le vingt neuf Septembre au soir. Pendant le repit qu'il s'étoit donné, le Général ne resta pas oisif, ne trouvant pas vraisemblablement que pour une expédition aussi majeure, il lui suffit d'employer vingt mille hommes de trouppes de lignes, ou de gardes nationales bien exercées, qui étoient déja sous ses ordres; il employa tous les moyens qui pouvoient lui procurer un renfort de paisans Alsaciens, n'importe quel fut leur âge, leur taille et la nature de leur armement. Il en rassembla jusqu'au nombre d'environ huit mille.

Ce retard et ces grands apprèts avertirent que le Général Custine projettoit une entreprise importante; on en parloit hautement et chacun suivant ses idées, présageoit le bût du rassemblement qu'il formoit entre Landau et Weissembourg. Les uns croyoient que pour assurer la

neutralité promise par l'Electeur Palatin, il alloit s'emparer de la ville de Mannheim ; d'autres que pendant que le général Biron tenteroit, ou bien seulement, auroit l'air de vouloir effectuer le passage du Rhin, pour occuper le général Esterhazi ; Custine iroit attaquer le corps d'Emigrés aux ordres de Monsieur le Prince de Condé, qui étoit dans le Margraviat de Baade ; enfin les plus clairvoyants étoient persuadés qu'il devoit seulement s'emparer des Magazins de l'Empereur.

Custine paroissoit en ce moment bien loin de ressembler à ces généraux qui méprisent leurs ennemis quand ils leur sont inférieurs en forces. Il employa toute son éloquence à animer le courage de ses trouppes et pour se faire promettre l'obeissance. Les ayant rassemblées sur le motif de prèter le sérment de fidélité, il prononca un Discours si emphatique, que je crois qu'il merite d'ètre rapporté :

„ Freres d'armes, mes amis!

Depuis le deux d'Aout j'etois nommé Général en Chef d'une armée, le vœu des citoyens de Landau et les dangers qui menaçoient cette place importante m'ont arretté dans ce département. Le pouvoir exécutif provisoire à con-

firmé depuis mes pouvoirs et m'a chargé du commandement des trouppes françoiſes qui occupent le bas Rhin.

Auparavant que d'uſer de l'autorité qui m'eſt confiée, je crois devoir à la Nation de prononcer le ſerment de ma fidélité : je declare donc que je veux defendre la liberté et que j'adopte les principes de l'égalité. Je ne reconnaitrai de loi, que celles que nous tiendrons des lumieres ſublimes de nos repreſentants. Je conſens à devenir une victime de la guerre, si je ne reuiſſis pas à détruire les deſpotes, qui ont la folle témerité de vouloir preſcrire des loix à une nation puiſſante. Mais auſſi rien ne poura altèrer mon bonheur, si je reuſſis à briſer les fers dont ils ont voulù nous enchainer.

Freres d'Armes ! prétés l'oreille à la voix d'un Chef, que l'expérience à rendù ſage ! ecoutés avec attention les paroles d'un guerrier blanchi ſous le Harnois !

Le soldat qui se livre à la molleſſe et qui se contente de faire des libations en l'honneur de la liberté, ne peut pas se flatter de voir couronner ſes drapeaux par la victoire, il s'expoſe à tomber ſous les coups des deſpotes qu'il auroit pù detruire.

Convaincu de cette verité, dès le premier instant de mon commandement je donnerai des ordres sevères et je les ferai observer à la rigueur, car il n'est que l'obeissance à la discipline qui puisse donner de l'ensemble et de la force à nos mouvements.

Il est encore un principe que je dois vous rappeller, mes amis! touts les peuples sont frères. Ils sont passés ces tems où nous combations des Nations! le poids de nos armes ne doit à l'avenir atteindre que ceux qui abusent d'un pouvoir confié, les despotes et leurs satellites! quand nous porterons les flambeaux de la guerre dans une contrée, respectons la liberté de l'habitant paisible! qu'aucunes de nos armes ne soient deshonorées en se rougissant du sang du citoyen innocent! que le respect que nous montrerons pour leurs personnes et leurs proprietées, leur soit une preuve que si le françois combattant pour la liberté est contraint d'employer la force pour s'emparer de leurs villes, il leur offre d'une main le simbole de la paix, pendant que de l'autre il plonge ses armes dans le sein de leurs oppresseurs! que les soldats qui defendent l'esclavage et leurs chefs soient les seuls qui tombent sous nos coups!

Sçachés enfin, mes compagnons! que celui la ſeul eſt digne de la liberté, qui pendant qu'il combat pour l'obtenir, apprendra vivre de privations, s'accoutume à la rigueur des ſaiſons, conſent à ſacrifier pour un tems ſes aiſances. Il faut ſçavoir tout ſupporter, si on veut s'aſſurer la victoire.

Eſt il un ſeul d'entre nous, qui ne rougiroit pas, de devoir la conſervation de sa vie à la clémence orgueilleuſe du ſatellite d'un despote? l'homme libre, digne de ce nom, le plus beau dont on puiſſe se glorifier, conſidérera-t'il d'un oeuil tranquile l'esclave qui veut partager ſes fers avec lui?

Camarades! ce n'eſt plus le moment de compter le nombre de nos ennemis, il nous faut les combattre et vaincre. Il n'appartient qu'au lâche de faire le calcul du danger. Mettés toute votre confiance en vos chefs, elle leur eſt néceſſaire, pour qu'ils vous préparent des ſuccés! aimés l'ordre et ſoyés genereux dans les combats; alors la victoire nous ſera fidèle! "

Un discours si pathétique, prononcé du ton de la plus grande ſolemnité étoit un peu ridicule dans une circonſtance si peu hazardeuſe. Les gens de bon ſens trouvérent que c'étoit em-

ployer des moyens exagerés, dans une conjoncture bien ordinaire. . Mais il fit infiniment d'impression sur l'esprit des soldats, qui exprimèrent beaucoup d'ardeur et une bienveillance entière pour l'orateur leur chef. Quelques officiers qui vivoient plus habituellement avec le général, lui firent compliment, de l'air le plus persuadé, sur le talent qu'il possedoit de donner du ressort aux âmes les plus froides. Celui ci convint que sans blesser la modestie, il pouvoit dire, que la nature lui avoit accordé un tact sûr, pour conduire les hommes à ses vuës et donner du mouvement à l'être le plus passif.

Enfin dans la journée du vingt neuf Septembre, les dispositions d'attaque et les ordres de marche furent distribués. Les trouppes destinées à opérer, formoient un corps d'environ dix huit mille hommes, y compris quatre mille cinq cent chevaux; il étoit pourvù d'un artillerie plus que suffisante, pour une opération doublement difficile. l'Armée fut portée sur une seule colonne jusque vers l'abbaye de Heimbach, ou elle se divisa en trois fractions. Celle de la droite se dirigea vers le Rhin, laissant le chemin de Spire sur la gauche; celle du cen re, suivit la route directe qui conduit à

cette ville ; et la troisième, à la tète de laquelle s'etoit placé le Général Custine en personne, se porta vers les bois de Neustadt, pour intercepter la communication entre Worms et Spire.

Ces differentes colonnes avoient des distances inégales à parcourir, aussi n'arrivèrent elles pas, à beaucoup près, au même instant sur le point qu'il étoit question d'attaquer ; sur tout celle de la gauche, chemina avec une lenteur extraordinaire. Elle fut prodigieusement retardée par des patrouilles et des reconnoissances, chargées de parcourir le terrain qui étoit sur la gauche de sa marche. Il sembloit que le Général avoit quelques inquietudes sur ce point ; il avoit cependant toutes sortes de motifs de securité, car il étoit constant d'après tous les rapports des émissaires, qu'excepté dans Mannheim qui étoit formellement declaré neutre, il n'existoit pas quatre hommes armés reunis, jusqu'a la distance de vingt lieues de sa marche. c'est donc inutilement qu'il observoit les regles d'une prévoyance minutieuse ; ou bien il étoit peut être dans sa volonté, de laisser décider l'affaire, sans commettre ni son talent, ni sa personne.

Si les François avoient eu affaire avec un ennemi plus nombreux, il auroit très bien pù

en méſariver à la colonne du centre, qui parvint la prémière à sa deſtination ; mais eut elle été ſeule, elle reſtoit encore double en nombre, des adverſaires qu'elle avoit à combattre et menoit une artillerie si nombreuſe, qu'elle n'avoit aucuns risques à courir. C'eſt peut être cette circonſtance qui à engagé le commandant des trouppes Allemandes, à tenter de faire réſiſtance ; car si les trois colonnes euſſent débouchées et se fuſſent formées au même inſtant, engager le combat eut été une témerité inutile, d'autant que prenant rapidement ſon parti, il pouvoit lui reſter l'eſpoir de paſſer ſur l'autre rive du Rhin, ou peut être même de faire sa retraite ſur Worms.

Il nous parut poſitif, que le commandant de Spire, étoit prévenù de la marche qu'on faiſoit pour l'attaquer ; car au moment que la tète des François parut, ſes trouppes étoient dèja ſous les armes, dans le meilleur ordre et montroient une contenance très ferme. Il les avoit réparties, en quatre diviſions à peu près égales, dont chacune masquoit ùne des portes de la ville. Cette diſpoſition faiſoit, que nulle partie de sa defence ne pouvoit avoir de la

force, d'ailleurs ſon artillerie se reduiſoit, à huit pieces d'un très petit calibre.

Le général Neuvinger, qui commandoit la colonne d'attaque, fit déployer ſur le champ ſes forces et ordonna à ſon artillerie d'entrer en activité. Il étoit impoſſible que les Allemands reſiſtaſſent longtems à une si grande ſuperiorité de feu; ils l'eſſuyèrent cependant, de la meilleure grace du monde et avec beaucoup de courage. Mais tenter une réſiſtance longue, eut été vouloir perdre du monde inutilement et ſans eſpérance de pouvoir se maintenir dans une poſition, qui n'étoit favoriſée par aucune circonſtance locale, fortifiée par aucun retranchement. Aprés avoir répondù à notre attaque, par un feu aſſés vif, l'ennemi rentra en bon ordre dans Spire. Il etoit queſtion, pour pouvoir le pourſuivre, de déboucher les portes de la ville, qu'il avoit fermé ſur lui. On se ſervit pour cette opération, d'abord du canon, puis pour hàter la beſogne, on fit avancer les charpentiers, qui les rompirent à coups de hache. Les Allemands ne cherchoient autre choſe, qu'a gagner du tems, pour éffectuer avec moins de danger leur retraite ſur le Rhin. Ils croyoient trouver au bord de ce fleuve, des bateaux qui

les transporteroient vers Rheinhausen sur la rive opposée. Le Commandant avoit détaché une arrière garde, qui tint très ferme dans les rues de Spire, ralentit la poursuite des François, et toujours combattant, vint rejoindre le gros de la trouppe qui se trouvoit acculée au Rhin, sans espoir d'échapper. Les conducteurs des bateaux, qui vraisemblablement avoient eu peur du feu qu'ils avoient entendus, n'étant contenus par aucun détachement armé, s'etoient sauvés sur le coté opposé. La position des trouppes Allemandes, se trouva d'autant plus facheuse, que les François avoient été encore renforcés, par l'arrivée des autres colonnes. Ils ne mirent cependant pas bas les armes, il y eut un pour parler entre les chefs des deux Nations, dont le résultat fut, que le corps Allemand se rendroit prisonnier de guerre, conservant tout, excepté l'armement.

Avant que je suive dans Spire, les vainqueurs et les vaineus, je crois devoir me livrer à quelques réflexions sur le passé. Le magazin qui avoit été rassemblé dans cette ville, étoit vraisemblablement destiné, à alimenter un corps de trouppes, qui devoit entreprendre une opération contre l'Alsace. On doit nécessairement

croire à ce projèt, pour trouver un motif au placement d'un approvisionnement aussi considérable, sur la rive gauche du Rhin. Mais jusqu'a ce moment, rien n'avoit encore annoncé un rassemblement de trouppes Autrichiennes sur cette partie, et on ne peut croire, que le corps commandé par Monsieur le Comte d'Erbach fut destiné à opèrer offensivement, s'il n'étoit considèrablement renforcé. Il est donc naturel de tirer la conséquence, que ce général occuppoit cette position pour couvrir le magazin, qui n'avoit pas été formé, pour fournir uniquement à sa subsistance; car restant de pied ferme, rien n'empéchoit qu'il ne reçut ses vivres de l'autre coté du Rhin; qu'une reserve aussi peu nombreuse devoit forcément se borner, à observer les mouvements de l'ennemi et lui donner de l'inquiètude, pour son flanc et ses derrieres, s'il vouloit entreprendre une incursion en Allemagne. Il est à croire que dès combinaisons nouvelles, avoient remplacées ce premier plan; qu'on avoit renoncé pour le moment à une aggression; mais alors il est extraordinaire, qu'on n'eut pas déplacé ce magazin, dont la garde paralisoit totalement le corps

du Comte d'Erbach, en le forçant de rester sur un point determiné.

Des évenements posterieurs, ont encore rendù plus extraordinaire le parti auquel on s'est obstiné, de laisser exister des magazins dans Spire. Ces circonstances nouvelles déterminèrent le déplacement du Général Comte d'Erbach, il eut ordre d'aller se joindre à l'armée alliée, qui étoit sur le territoire de la France et il partit le onze de Septembre, laissant seulement environ trois mille hommes, les deux tièrs Mayencois et le reste Autrichiens, sous le commandement du Colonel Winckelmann.

La position de celui qui se trouva alors chargé de couvrir les approvisionements, devenoit très épineuse. Ses forces étoient peu imposantes et difficilement pouvoit il être secourù, ou recevoir du renfort. Excepté le corps commandé par Monsieur le Prince Esthethazi qui etoit dans le Brisgau, il n'y avoit aucunes trouppes Allemandes sur le Rhin. Ce Général avoit tout au plus ce qui lui etoit nécessaire, pour contenir les trouppes Françoises, qui bordoient le haut de ce fleuve, les empècher de le passer et de former une entreprise sur cette partie. Il avoit à surveiller une étenduë de ter-

rein trop grande, pour pouvoir se détacher de la moindre partie de ſes forces.

Il eſt à croire, que Monſieur le Colonel Winckelmann, fit alors toutes les réflexions, que pouvoit faire naitre sa ſituation; qu'il fit des repréſentations, pour obtenir que le magazin fut transporté de l'autre coté du Rhin; qu'il établit l'impoſſibilité de reſiſter avec fruit, s'il etoit attaqué en force. Il à dù en reſulter la réponce: que des raiſons ſolides, exigeoient que le magazin ne fut pas déplacé; qu'il recut l'ordre de faire mine de se vouloir defendre jusqu'a l'extrémité. Quel pouvoit être le motif qui avoit décidé à ce parti? c'eſt une enigme bien difficile à pénétrer. La ſeule ſolution qui se préſente, eſt: que l'Empereur laiſſoit cet appas, pour engager les François, à se porter ſur le territoire Allemand et par ce moyen, faire renoncer à la neutralité, des Princes qui jusqu'a prêſent s'y étoient obſtinés, malgré les injures et les dommages qu'ils avoient éprouvés de la part de la nation Françoiſe. On demandera peut être, s'il étoit néceſſaire que les magazins reſtaſſent dans leur entier, pour ſtimuler la convoitiſe de l'ennemi? il eſt poſſible qu'on trouve, qu'employer un tel vehicule, pour donner du

mouvement aux Princes trop pacifiques, ou qui s'étoient laissés aller à la séduction, étoit faire un bien fort sacrifice. Je crois que sur ce point, il est sage de se borner à la réflexion : que dans la politique, il est des mistères d'un genre d'autant plus impénétrable, que par fois les plans ont été conçùs par des hommes, qui s'étant trompés dans leurs vuës, ont intérêt à épaissir le voile qui les couvre.

Monsieur de Winckelmann livré à lui même, réduit à des moyens bornés, n'avoit plus que la ressource, de tirer le moins mauvais parti possible, d'une situation embarassante. Qu'il fut ou non, dans la confidence des motifs politiques ou militaires qui avoient prévalus, il avoit à calculer sur toutes les acceptions raisonnables, les différentes positions ou il pouvoit se trouver; de manière que dans tous les cas, il fut à même de recevoir le moins de dommage possible. Admettant la vraisemblance, qu'il seroit attaqué, il devoit d'abord se déterminer pour le genre de défense qu'il pourroit adopter, si on ne portoit contre lui que des forces médiocres et sur le parti qu'il prendroit, si le nombre des ennemis étoit trop considérable, pour qu'il dut resister; prèvoir quel seroit l'in-

ſant à ſaiſir, pour dégrader le magazin qui étoit ſous sa garde; fixer ſur quel point et par quel moyen il effectueroit une retraite. Pour remplir l'objet du premier des deux cas, il auroit peut être dù faire élever des retranchements, qui en couvrant sa trouppe, euſſent rapprochées les disproportions du nombre. Pour le ſecond, il n'eut peut être pas mal fait, de faire diſpoſer d'avance, tout ce qui en peu de moments, auroit pù detruire une partie des approviſionnements, ſans trop nuire à la ville; de raſſembler tous les bateaux néceſſaires pour tranſporter ſon monde de l'autre coté du Rhin, et de les faire garder pour qu'ils reſtaſſent à sa diſpoſition; il auroit pù même, se ménager une retraite ſur Worms, en établiſſant un poſte pour protéger les premiers moments de sa marche. Monſieur le Colonel de Winckelmann, qui à merité les plus juſtes éloges, pour ſon courage perſonnel et la manière dont il à mené la trouppe qu'il commandoit, dans le moment dangereux de l'attaque, regrètte vraiſemblablement, d'avoir négligé de faire ces diſpoſitions, qui euſſent été pour lui, une ſource abondante de gloire.

On à vù précédemment dans mes récits, le commandant d'une armée, accablé de sollicitudes et de soins, faisant les plus grands préparatifs pour exécuter une petite expédition. Eh bien! s'il plait au lecteur, de m'accompagner à Spire, je puis lui présenter un tableau, d'un coloris absolument différent. Je lui montrerai un Général ivre de joye, étonné de ses succès, glorieux dans sa prospérité, comparant en son âme, un événement très ordinaire, aux plus grands exploits des guerriers les plus célebres, il sera étonné de voir que l'original de ce nouveau portrait, est le même qui à servi de modèle au premier; enfin, le général Custine Commendant en Chef une des Armées de la République Françoise.

Après la capitulation, les trouppes allemandes furent conduites dans Spire, ou elles déposèrent leurs armes; on commanda les détachements nécessaires pour occupper les postes avancés; une partie de l'armée fut logée dans la ville même, le reste fut cantonné dans les environs. Laissons donc reposer tranquilement, ceux qui sont fatigués et pour le moment, fermons les yeux sur la conduite de quelques particuliers, qui prèfèrent au repos personnel, le

plaisir de troubler la tranquilité de leur prochain. Il doit se passer au quartier général, des choses trop intéressantes, pour que je me permette de perdre mon tems, à faire le recit de quelques faits minutieux.

Donner une destination à un corps nombreux de prisonniers; décider du sort des habitants d'un pais conquis par ses armes victorieuses; disposer des richesses que contenoient un magazin considérable; tracer un historique de ses succés, encore plus pompeux que vrai, mais conçû de maniere, à forcer les éloges de la Convention Nationale, et les applaudissements du peuple Souverain de Paris; faire le rapport d'une brillante expédition, à celui qui en avoit ordonné l'entreprise. C'etoit dèja assés d'occupations pour un homme doué d'un grand genie et lui prendre bien des moments. Mais le Général Custine avoit encore de plus, à jouir de lui même ét de sa gloire; à donner audience à son amour propre; à juger d'avance, l'impression détonnement, qui frapperoit ses amis et ceux de son parti; à s'applaudir de l'effroi que l'audace de ses armes devoit avoir porté dans l'âme de l'ennemi et à prévoir malicieusement l'impression douloureuse qui devoit en résulter. On

jugera vraisemblablement, qu'une tâche semblable surpasse les forces humaines; mais j'espere fournir la preuve, que notre heros avoit une tète assés forte, pour se tirer avec honneur, d'une situation si accablante, pour qui ne seroit pas un grand homme.

Le sort des prisonniers allemands, qui formoient en totalité le nombre de deux mille sept cent hommes, fut bientot décidé. Le général crùt dans sa sagesse, qu'il devoit donner une destination diffèrente, aux soldats qu'à leurs officiers. Il pensa qu'il résulteroit un grand avantage, pour la religion civique qu'il prêchoit au nom de sa nation, d'envoyér ces premiers dans l'intérieur de la France, pour y recevoir le beaume d'une instruction, qu'ils pourroient dans la suite, emporter avec eux et le faire gouter à la classe de leurs compatriotes, qu'on croyoit avoit interêt de seduire, pour créer dans l'Allemagne, une subversion dans les idées et les choses, semblable à celle qui venoit de s'opèrer chès les François. Ces guerriers subalternes, furent traités avec beaucoup d'humanité et même d'égards, de plus, on ne negligea rien de ce qui pouvoit leur persuader, qu'ils étoient redevables à leurs vainqueurs, de

les avoir ſauvés des atteintes de la verge du despotisme et que le vœu le plus cher, à une nation eclairée par le flambeau lumineux de la philoſophie régenerée, étoit de faire des heureux. Les priſonniers partirent en conſéquence, ſous une escorte, le premier du mois d'Octobre, pour se rendre à Landau et de la à Beſançon, cette derniere ville étoit le lieu de leur deſtination.

Quant aux officiers, on jugea que peut être, ils ſeroient récalcitrants à la lumiere; aſſés méchants, pour ne pas applaudir à tout ce qui se montreroit à leurs yeux; capables de vouloir raiſonner ſur une matière, qu'il ſeroit trop dangereux de laiſſer discuter, pour qu'on n'exige pas la foi paſſive; enfin des êtres dont on ne pouvoit se flatter de faire de bons prédicateurs, pas même des écoliers dociles. Pour garantir le séjour de la pureté, d'une contagion corruptrice, il fut déterminé qu'on exigeroit de chaque officier, la promeſſe par écrit de ne pas ſervir contre la nation françoiſe, tout le tems que dureroit la guerre, à moins qu'il ne fut échangé. A cette condition il leur fut permis de se retirer dans les régions ténébreuſes, ou le flambeau de la raiſon étoit encore

voilé par des nuages épais; ils eurent moins à se louer des vainqueurs que leurs inférieurs. Il avoit été convenù dans la capitulation, qu'ils resteroient en possession, de la totalité de ce qui leur appartenoit; mais on leur proposa de vendre leurs chevaux, pour l usage de l'armée françoise; s'étant malheureusement pour eux, refusés à cette demande, on fit reunir sur la place de Spire, leurs domestiques et leurs equipages qui furent pris et pillés. Il est à croire que jusqu'alors le sénat de Paris, n'ayant point encore décreté de loi pour déterminer ce qùi étoit juste ou injuste, on à agi d'après le principe adopté ches les peuples libres: „ que ce qui n'est pas défendù est permis ". Le général Custine, tolera aux compagnons de ses travaux cet usage de la libertè.

La ville de Spire avoit de fait fourni territoire, pour le rassemblement des magazins appartenants à l'Empereur; mais un petit état, quelque soit sa volonté pour la neutralité, n'ose se refuser aux demandes impératives, d'un puissant voisin. De même aussi, si un autre voisin, à besoin de violer son territoire, pour y venir attaquer son ennemi, il ne se croit tenû à aucune requisition de passage. Voila précisement

ce qui s'étoit passé en cette circonstance. Aucune des parties ne pouvoit donc se plaindre, que les habitants de Spire eussent favorisé leur adversaire et quoique theatre d'un combat, leur ville pouvoit être regardée comme neutre. La nation françoise n'avoit cessé de déclarer, qu'elle étoit amie de tous les peuples; qu'elle respecteroit la tranquilité et les propriétés, de tous ceux qui ne lui seroient pas contraires; que même en cas qu'elle se trouvat en guerre avec un état, les particulièrs ne partageroient pas les évements, qui résulteroient des fautes ou des erreurs des gouvernements.

Le général Custine qui par état, devoit être un des apotres de la nouvelle religion, sentoit combien il étoit important de séduire les cœurs, dans les pais ou il portoit ses armes; il vouloit de plus être conséquent et ne pas paroitre dévier des principes affichés, en se procurant de l'argent. Il étoit donc question de trouver un prétexte plausible pour exiger une rançon. Après avoir donnè l'essort à son imagination, il déclara que les habitants de Spire, étoient ses frêres et ses amis, que pour leur prouver la sincerité de ses sentiments, il vouloit bien leur montrer le simbole du bonheur. Il fit planter

un arbre de liberté coëffé de ſon bonnet. Il décida enſuite, que le Prince evêque, les chapitres et corps religieux, étant néceſſairement aristocrates, ils n'étoient point compris dans les liens qu'il venoit de ſerrer; qu'il ne pouvoit porter une accuſation formelle contre les magiſtrats, mais que ſon cœur le portoit à ſoupsconner, qu'ils ne méritoient pas la plénitude de ſes affections. Il demanda en conſéquence, la ſomme de cinq cent mille livres, dont il fit la répartition et qui devoit être ſupportée par ceux qu'il avoit déclarés ennemis; le magiſtrat devoit auſſi avoir une petite part de cette charge. Le général crut avoir, par ce moyen, concilié tous les interêts et demeura très perſuadé, que le peuple se voyant favoriſé, lui conſerveroit un dévouëment inaltérable.

Quoique nous euſſions d'avance, regardé les magazins de Spire, comme une proye intéreſſante, nous n'avions pas préjugé qu'ils fuſſent auſſi conſidérables; ils étoient pourvus richement, de tout ce qui peut ſatisfaire les beſoins d'une armée. Beaucoup de perſonnes les ont appréciés les unes deux, les autres trois millions de florins. Je ne me permettrai pas d'en fixer la valeur, mais il eſt certain qu'elle étoit

très grande. Le général se décida à faire transporter à Landau tout ce qu'ils contenoient; les voitures du païs furent commandées à cet effet; la célérité qui fut employée pour opérer ce déplacement, nous fit croire, non sans fondement, que le projèt de notre chef, n'étoit pas de conserver Spire et qu'il avoit l'intention de rentrer sur le territoire françois.

Un des devoirs de général, que Custine remplit avec le plus de plaisir et d'empressement, fut de faire passer à la convention nationale, par la voye du ministre de la guerre, le rapport de son entreprise et des succès qui l'avoient couronnée. On jugera en comparant la lettre qu'il adressa au ministre Servan, avec le récit que j'ai fait, à quel point il à embélli, ou dégradé la verité.

Copie de la lettre du général Custine au ministre de la guerre. Au quartier général à Spire, ce 30 Septembre 1792. l'an premier de la république.

Monsieur!

„ Vous sçavés que, conformément au plan que vous aviés adopté, je devois attaquer Spire, ou il se trouvoit plus de quatre mille autrichiens ou Mayençois, et des magazins qui passoient

pour être de quelque conséquence; j'aurois voulu pouvoir exécuter le plan dès l'instant même que l'armée que je commande à été organisée: contrarié par le tems, j'avois profité du premier instant ou il devenoit possible de marcher, pour rassembler mon armée sous Landau; mais les chemins, dégradés par les pluies, ont rendus ma marche des plus pénibles, sur tout celle du corps que je conduisois, et qui étoit destiné à couper la retraite de leur armée sur Worms.

M'étant mis en marche le vingt neuf à huit heures du soir, il étoit deux heures après midi, lorsque je suis arrivé au débouché des chemins qui conduisent à Worms et à Mannheim; j'ai trouvé les Autrichiens en bataille, la droite appuyée à un escarpement, qui se trouve au dessus de la porte qui mène à Worms, un ravin devant eux à la gauche, prolongée vers des jardins entourés de fortes hayes. Je n'ai point hésité un instant de les attaquer dans cette position, en dirigeant sur leur ligne un grand feu d'artillerie, qui protégeoit la formation de ma ligne: je dirigeois en même tems sur leur droite quatre bataillons destinés à s'emparer d'une hauteur qui la dominoit et la débordoit, ils se sont bien vite décidés à la retraite, dans l'interieur

des murs de la ville ; ayant essayé un instant d'en forcer les portes à coups de canons, j'ai préféré, en voyant l'ardeur qui animoit nos trouppes, à les forcer à coups de haches : ayant proposé ce moyen, il à été accueilli avec transport ; une première porte à été détruite, puis celle de la seconde enceinte, les Autrichiens repoussés de toutes parts mais s'étant emparés des maisons qu'ils avoient crenellées ; quand les trouppes que je commande, ont été engagées dans les rues de Spire, les ennemis ont commencé sur elles un feu effroyable ; mais la précaution que j'avois prise, de mettre à la tête des colonnes des obusiers et des pieces de huit, m'a laissé la possibilité de rallier mes trouppes, un peu etonnées dans le premier moment ; mais bientot les Autrichiens ne pensèrent plus qu'a se retirer. Le colonel Houchard, qu'une inondation très forte avoit empèché d'approcher du Rhin, à cependant pù exécuter une charge avec le regiment de chasseurs qu'il commande, dans laquelle il à fait quatre cent prisonniers. Je me suis décidé à poursuivre les ennemis dans leur retraite, les ayant acculé au Rhin : ils ont mis bas les armes : ils étoient dans Spire au nombre de plus de quatre mille, des drapeaux ;

des étendarts, des canons, des obusiers, et plus de trois mille prisonniers ont été faits dans cette journée. Les Autrichiens ont perdù un grand nombre d'hommes. Les magazins qui se trouvent ici sont immenses, je n'en puis encore donner le détail; et je finis parceque je meurs de faim et de lassitude, ayant été vingt deux heures à cheval sans en descendre, et les trouppes vingt deux heures sous les armes.

Je ne puis finir cette dépêche sans rendre hommage à la constance du soldat, à la patience avec lequel il à souffert les fatigues d'une aussi terrible marche, à la discipline qu'il à observée, à la valeur qu'il à montrée.

Mon bonheur est extrême, d'avoir vû triompher en ce jour la cause de la liberté; mais ce qui l'a infiniment acerù, c'est d'avoir pù dans ces moments d'horreurs diriger et calmer la fureur du soldat. Quel bonheur pour moi de pouvoir dire, que dans une ville emportée de vive force, et ou l'on à ensuite fusillé dans toutes les rues, il ne s'est pas commis une seule action dont un soldat françois ait à rougir. "

P. S. „ Jè ne puis assés me louer de la manière dont Monsieur Neuwinger Maréchal de Camp, s'est conduit et à éxécuté les dispositions

de l'infanterie dans cette journèe, avec ce sang froid et cette tranquillité d'àme, qui doit toujours assurér les grand succés. "

Je me persuade, qu'il est inutile de diriger le lecteur dans ses remarques sur ce rapport du général Custine. Je crois devoir lui laisser la liberté, de porter son jugement sur le stile de cet ecrit et sur sa véracité; mais je puis lui faire observer, qu'il en peut tirer le parti de fixer ses idées, sur le caractère d'un général qui raconte ainsi ses hauts faits, et juger le tal t de Monsieur de Custine, quand il vouloit bi prendre la peine d'écrire des romans; le Cc rier porteur de ce message glorieux, étoit encore chargé de deux autres dépèches pour les bureaux de la guerre. Dans la premiere il faisoit part de son projet de faire repasser le Rhin aux officiers prisonniers. Les raisons qu'il donnoit pour motiver ce parti, etoient qu'on rempliroit le double objet, de ne pas laisser introduire en France des corrupteurs et de placer en Allemagne des missionaires, qui y publieroient le courage sublime du françois républicain. Il croyoit disoit il qu'il n'y avoit aucun inconvénient, à garder les soldats, dont la conversion seroit plus facile et dont on pourroit parvenir

à faire des frères et des amis. Ainsi on voit que notre Général, quoique de son-propre aveu, accablé de fatigue; à eu le courage bien méritoire de rester très longtems à son bureau.

Le général Custine fit aussi part le trente Septembre au général Biron, qui jusqu'a ce moment avoit été son Chef, des evénements de cette journée. Mais son epitre ne lui couta pas des frais d'imagination nouveaux, cette lettre fut la copie exacte, de celle adressée au ministre de la guerre, il y ajouta seulement la promesse de lui faire passer des détails sur le contenù des magazins et ces mots que je crois devoir rapporter, pour prouver, qu'en ce moment, il n'avoit aucun projêt de poursuivre ses conquêtes; „ quel bonheur pour moi, cher Général, après avoir trouvé l'occasion d'inspirer aux trouppes que je commande de la confiance, après avoir transporté les magasins des ennemis, détruit leurs forces, de pouvoir me reunir à vous, pour sauver les départements du Rhin! "

Quand notre commandant, crut avoir rempli les devoirs pénibles, qu'en ce jour de gloire, lui imposoit le rigide devoir; il osa se permettre de renvoyer, à d'autres moments des soins moins importants, qui n'exigeoient pas

impérativement, de leur sacrifier le repos que les grandes fatigues de corps et d'esprit, lui avoient rendù nécessaire; il vouloit aussi avec justice, consacrer quelques instants à la jouissance de son bonheur. Tout ce qui l'entouroit s'empressa de l'augmenter. Il n'étoit personne qui n'eut interêt de lui plaire, pour s'assurer sa voix et une influence qui pouvoient favoriser les projèts d'ambition qu'il avoit formé; d'ailleurs il n'est jamais indifférent, pour l'agrément du moment, de capter les bonnes graces de son Chef. Il n'étoit pas besoin de posséder une sagacité merveilleuse, pour juger que l'amour propre étoit une des influences morales, qui agissoit le plus activement sur le général Custine. Le flatter étant un des moyens les plus surs pour se mettre en faveur, chacun suivant son génie lui présenta son encens; tous, même les louangeurs les plus fades et les plus exagérés, reussirent à faire gouter leurs hommages, car celui qui en étoit l'objet, ne trouvoit rien d'outré et croyoit en meriter encore d'avantage; vraisemblablement il les plaignoit tous de n'avoir reçû de la nature, que très mediocrement, le don d'exprimer l'admiration.

Loin de trouver que ces adulateurs étoient des trompeurs ou des sots, le général Custine rangeoit, tous ceux qui le complimentaient dans la classe des vrais connoisseurs en merite; il affectoit l'apparence, de ne pas être étonné de ses succés, disoit que: „ lorsque des expéditions étoient entreprises d'après des plans et des dispositions bien faits, étoient exécutées par un militaire qui possèdoit un peu de talents, la reussite étoit immanquable; que par l'habileté on maitrisoit et même en quelque sorte, on paralisoit toujours les moyens de résistance que pouvoit employer l'ennemi; qu'avant de se mettre en marche, il avoit prèvù tout ce qui pouvoit raisonnablement arriver et que; quelque fut le parti, qu'eut pris le commandant allemand il auroit toujours déjoué ses manœuvres. "

L'impression que devoit produire sur la convention nationale et sur les habitants de la capitale, la nouvelle de la prise de Spire, et l'espérance que la reussite de cette entreprise, pouvoit promettre encore des succès nouveaux pour l'avenir; étoit pour le général Custine, le motif de réflexions trop agréables, pour qu'il ne s'y arrètat pas avec la plus grande complaisance. Il est vrai que sans s'abuser, il pouvoit

prévoir, que le ſenat François feroit beaucoup valoir une action, qui dans d'autres moments, auroit pù paroitre d'une importance médiocre; mais qu'en bonne politique, on devoit exalter à outrance, parce que c'ètoit le premier événement militaire, qui s'étoit paſſé ſur le territoire ennemi; car ce qui étoit arrivé en Savoye, s'étant opéré ſans la moindre réſiſtance, ne méritoit pas d'être honoré du nom de conquête, et pouvoit ſeulement être regardé comme une invaſion. Il n'étoit donc pas déraiſonnable de croire que l'enthouſiasme qui eſt si naturel au caractère de la nation Françoiſe, exageré encore par les inſinuations des factieux qui avoient intérêt de l'échaufer, feroit porté au periode de la folie; que Cuſtine et ses compagnons d'armes feroient déclarés dans l'opinion, comme les bienfaiteurs de leur patrie et des heros incomparables. Tous ceux qui ont connû la vanité et l'amour propre du citoyen Cuſtine, se feront aiſément une idée de sa ſatisfaction et des tableaux riants, que lui peignoit ſon imagination; elle lui faiſoit entendre malgré la diſtance qui le séparoit de Paris, les louanges et les applaudiſſements qui y feroient accordés à un merite, dont il avoit la fatuité de ne douter

nullement. L'ambition, cette passion qui chès lui étoit brulante, créoit aussi dans son esprit, des espérances ou des chimères bien douces; enfin il étoit trop plein de son bonheur, pour-que même malgré lui, il ne devint pas expensif, il nous admit donc à prendre part à ses jouissances, quoiqu'il eut préferé de se les reserver, et surtout de recueillir sans partage le fruit de sa victoire.

L'amour propre, cette influence morale qui jamais n'est satisfaite, tant qu'elle peut trouver des aliments, donna à l'esprit de notre Chef une nouvelle occupation. Il se plaisoit à calculer l'effet que produiroit sur l'Europe en général et sur l'Allemagne en particulier, ses illustres travaux. On se persuade aisément ce qu'on desire, aussi ne craignoit il pas de se livrer à l'erreur, en embéllissant le jugement qui devoit être porté sur son compte. Il croyoit se faire justice en se persuadant qu'il avoit forcé l'admiration et l'étonnement, non seulement de ceux qui n'étoient pas en scêne, mais encore de ses adversaires armés; il ne doutoit nullement d'avoir frappé d'effroi les puissances belligérantes, d'avoir rempli le double objet, d'affoiblir leurs armées d'une maniere inquiétante pour

elles et détruit, en s'emparant du magasin de Spire, les moyens de continuer la guerre, faute de subsistances pour les trouppes. Il nous disoit avec complaisance, que peu de généraux auroient assés de confiance dans leurs talents, pour oser attaquer, ou resister à une armée victorieuse, conduite par un chef qui s'étoit fait quelque réputation. Par complaisance on avoit l'air d'applaudir à ses réflexions, mais il auroit fallû être excéssivement disposé à la crédulité, pour se persuader qu'une diminution de deux mille huit cent hommes, pouvoit porter un grand prejudice, à un état dont la population est aussi considerable, que l'est celle de l'empire d'Allemagne et que le magasin que venoit de perdre l'Empereur, étoit sa seule ressource pour alimenter ses trouppes.

Les soldats qui étoient logés dans Spire, n'avoient songé dans le premier instant de leur séjour qu'a se reposer, seulement quelques individus en petit nombre, avoient commis des abus et faits des vols de peu de consequence; mais le premier Octobre dès le matin, nos heros étant rétablis de leurs fatigues se livrèrent à des pillages plus sérieux, le desordre et l'indiscipline devinrent d'autant plus inquiétants,

que nombre d'officiers y prenoient part ; on parvint, avec beaucoup de peine, à ſuſpendre momentanément les malheurs qui menaçoient tous les habitants de la ville, car le landemain, les François se portèrent en nombre dans les maiſons et les egliſes, en forcèrent les portes, briſérent les armoires chés beaucoup de particuliers, et se pretendoient autoriſés à s'approprier tout ce qui leur convenoit. Il n'étoit aucun moyen de mettre fin à ces excés, qu'en se decidant à faire un exemple ſevêre des plus coupables, c'eſt le parti que prit le général Cuſtine, il fit tout de ſuite part, au miniſtre de la guerre, de cet evénement et des moyens de rigueur qu'il avoit crù devoir employer ; comme dans cet ecrit il rapporte les faits avec aſſés de verité je crois devoir le transmettre.

„ Citoyen miniſtre ! qu'il m'eſt douleureux de vous rendre compte que j'ai été forcé aujourd'hui au plus cruel exemple de ſévérité, pour arrêter la dévaſtation de la ville infortunée, dont j'avois été aſſés heureux d'arrêter le pillage, à l'inſtant et le jour même de sa priſe, quoique enlevée de vive force, et ayant été forcé d'en chaſſer l'ennemi de rue en rue ; ſans doute aſſés heureux pour poſſeder la confiance

du soldat, pour l'avoir convaincu, par l'ordre que j'avois donné, avant mon entrée dans l'empire, et le discours que je leur prononcai à l'instant de ma revuë et de mon serment, et dont je vous ai envoyé copie, citoyen! je me felicitois du succès de mes soins.

Hier premier du courant, tout fut dans le calme jusqu'a huit heures du matin; à cette époque, quelques mauvais sujets commencèrent à piller des maisons de chanoines; aussitot je fis battre la générale et camper l'armée entiere, que j'avois laissé occupper la ville aprés l'action. Dans la soirée de hier, trois bataillons, que j'y avois établis pour garnison, recommencèrent le pillage; à force de soins et de persuasion, je l'arrêtai: mais aujourd'hui deux, à six heures du matin le désordre étoit au comble; un bataillon de grenadiers, et de volontaires nationaux, sur tout, se portoit aux derniers excés; une compagnie de ce bataillon, conduite par son capitaine et deux sous officiers, brisoient les armoires, emportoient meubles, argenterie, en annonçant que ce pillage étoit légitime. Il alloit être général; il falloit un terrible exemple. Ces scélérats, chargés d'un riche butin, arrêttés, ont été accusés d'avoir été les

moteurs du desordre, et dénoncés par leurs propres compagnons d'armes, par le bataillon entier. A l'instant même, ils ont été fusillés. L'ordre s'est rétabli, le pillage arretté, et les effets pillés rapportés. Il n'etoit point d'autre moyen d'arrêter ce désordre, de sauver l'honneur du nom françois. Ce terrible exemple à eu l'approbation de l'armée entière; car les dèsordres n'étoient causés que par quelques scélérats, qui conduisoient des hommes faciles.

Je m'empresse, citoyen, de vous rendre compte de cet événement; il falloit qu'ils fussent bien coupables, car au premier geste d'indignation de ma part, les grenadiers se sont empressés à exécuter ce terrible exemple. Mon àme en est déchirée; mais je l'ai dû à la gloire du nom françois, et je sçaurai mourir, plutot que de la voir flétrir.

Je vous prie, citoyen de faire part de cet événement à la convention nationale. Je ne crains pas de mettre mes actions au grand jour, qu'on lise dans mon cœur, qu'on juge mes motifs. "

Notre chef n'étoit pas sans inquiétude, sur la maniere dont la nation, représentée par les journalistes de Paris, prendroit la nouvelle d'une

éxécution arbitraire, ordonnée par un de ses membres général, contre un de ses membres voleur. Il étoit à craindre que dans les mœurs des françois régénérés, le pillage fut regardé comme une action simple et naturelle, tout au plus une peccadille, qui méritoit à la rigueur une remontrance; il pouvoit se faire qu'il fut trouvé mauvais, qu'on s'avisat de géner la liberté sur un procedé si usité, depuis le commencement de la révolution; ceux qui ne connoissoient pas la nécessité de la punition de l'instant, pouvoient accuser de despotisme militaire dangereux, la volonté d'un général, quand elle n'est pas étayée de l'avis et du jugement d'un conseil de guerre. Heureusement pour le général Custine, qu'il avoit en son pouvoir, de quoi faire diversion aux impressions qui pouvoient lui être contraires. Il n'avoit pas encore fait partir les drapeaux qui étoient tombés en ses mains, ensuite de sa victoire. Il pouvoit prévoir que la vuë de ces trophées produiroit une impression de joye, qui l'emporteroit sur toute autre circonstance; il étoit aisé de remarquer que des joux joux de cette nature, amusoient beaucoup un peuple, qui retombé dans l'enfance, n'étoit jamais plus heureux, que quand on lui fournis-

soit un hochet, ou un ſpectacle quelconque. En conſéquence il dépêcha un officier porteur des cinq drapeaux Autrichiens et Mayençois pris à l'attaque de Spire.

Notre général avoit promis, au général Biron, de lui envoyer des détails ſur sa victoire et le contenu des magaſins; comme il se laiſſa aller à ſon imagination, au dépens de la verité, dans la lettre qu'il lui adreſſa le deux d'Octobre, je vais la transcrire et je ferai enſuite de mon mieux, pour en rectifier ce qui pourra s'y trouver d'erronné.

„ Citoyen mon camarade, je vous ai promis des détails, et je me ſerois acquitté plûtot de cette promeſſe, si les désordres qui ont eu lieu hier, et ce matin dans Spire, n'y avoient mis obſtacle; le pillage de cette malheureuſe ville alloit s'en ſuivre, et il à fallu pour l'éviter, et ſur tout la récidive de ſemblables évênements, me porter à des exemples, et faire uſage de toute la rigueur des loix. Vous verrés inceſſamment arriver deux mille neuf cent priſonniers, je vais de ſuite envoyer à l'aſſemblée nationale cinq drapeaux. Près de quatre cent ennemis se ſont noyés dans le Rhin en voulant le paſſer; trois pieces de canons y ont été per-

dues, ainsi que deux étendarts de la division des Dragons de Toscane. Huit cent hommes sont tombés sous nos coups ; toutes leurs blessures sont terribles, puis qu'elles étoient de canon tiré à boulets, de très près. Un pli de terrain avoit permis de placer nos batteries, de maniere à découvrir parfaitement la ligne de nos ennemis, sans laisser d'action à leurs canons. C'est à l'abri de ce parapet naturel, qu'étoient placées nos batteries; la colonne destinée à les déborder, étoit couverte, heureusement, par un pli de terrain; aussi n'avons nous perdu que très peu de monde, vingt hommes tués, trente de blessés, sont surement la perte unique de cette journée; deux officiers sont de ce nombre. Quant aux magasins, je n'ai pu en obtenir l'état; quatre cent voitures sont parties aujourd'hui pour Landau, il ne paroit pas encore que les fonds des magasins diminuent. "

On voit que notre commandant n'avoit pas encore renoncé au plaisir d'éxagérer ses succés. Il est de fait que les allemands n'ont perdu guère que cent hommes par l'éffet des armes, quelques uns se sont échappés, entr'autres une cinquantaine qui ont trouvé moyen d'arriver à Mayence, quelques uns ont pris une direction

particulière; en outre un détachement étoit parti avant l'attaque, pour l'escorte de la caisse et des équipages, qu'on avoit fait passer le Rhin; le tout reuni avec le nombre véritable des prisonniers, que j'ai deja rapporté; forme la totalité des trois mille hommes on environ, dont étoit composé le corps commandé par le colonel Winckelmann. Ce qui à rendu la perte des Allemands, moins considérable qu'elle auroit pù être, c'est qu'ils étoient en bataille seulement sur deux rangs et n'ont pu être battus en flanc. Quant à ce que la victoire nous à coutée, le général Custine n'est pas non plus de bien bonne foi, notre colonne d'attaque à souffert assés considérablement pendant son dévellopement et nous avons eu au moins deux cent hommes de tués ou de blessés.

L'entrée des trouppes françoises sur le territoire de l'Empire et la prise de Spire, avoient porté la crainte et l'effroi, fort avant dans l'interieur de l'Allemagne; on se persuadoit qu'après cette première démarche hostile, qui prouvoit qu'ils avoient cessés de respecter les païs neutres; ils n'hésiteroient pas d'y pénétrer plus avant, vû qu'ils pouvoient le faire impunément: car cette partie de l'Allemagne, étoit

absolument denuée de trouppes ; celles de l'Empereur se trouvant, ou trop éloignées pour préserver d'une invasion, ou trop occuppées pour venir la disputer ; ceux des Princes assés riches et assés puissants pour avoir un état militaire, tels que l'Electeur-Palatin ou le Duc de Würtemberg, laissoient soupsçonner du penchant à favoriser la révolution de France, ou au moins ils montroient une volonté trop decidée, de conserver une neutralité absolue. Beaucoup de personnes abandonnoient leurs foyers pour s'éloigner du théatre des évenements redoutés ; il étoit assés simple qu'on craignit les excès des trouppes indisciplinées d'une nation, qui dans sa subversion, ne s'étoit signalée que par des crimes, quoiqu'elle n'eut cessé d'abuser du nom des vertus. L'émigration gagna même jusqu'a des distances, qui raisonnablement, quelque chose qui dût arriver, étoient hors de toutes atteintes ; mais en certaines circonstances et sur quelques personnes, la frayeur établit son empire aux dépens de la raison.

Si les hommes bien pensants et la classe des gens timides redoutoient les scênes et les malheurs, que leur préparoit un avenir inquiétant ; les amis de la démocratie, les esprits inquiets,

toujours les ennemis des gouvernements ſous lesquels ils vivent, ſans avoir à s'en plaindre, et ſur tout les intriguants, qui eſpéroient tirer des avantages de l'anarchie et d'un nouvel ordre de choſes : ne cachoient déja plus le deſir, et l'eſpérance qu'ils avoient, que les généraux françois se décideroient à faire des nouvelles conquêtes. Quelques uns de ces zèlateurs prétendùs de la liberté et du bonheur de leurs ſemblables, se rendirent à Spire, pour être admis des premièrs aux bonnes graces et à la faveur du général Cuſtine. Ils débuterent auprès de lui, d'une manière faite pour le capter; car ils exprimérent une haute admiration pour sa perſonne, et se livrèrent à des louanges démeſurées ſur ſes ſuccès; ils éxagérerent la reconnoiſſance dont ils se diſoient penétrés, pour le heros qui devoit faire participer leur chère patrie, au bonheur innapreciable dont jouiſſoit la nation Françoiſe. Ils lui apportoient l'aſſurance que l'opinion générale en Allemagne, étoit favorable à la cauſe de la liberté, et que dans le cas vraiſemblable, on pour le bien général de l'humanité, et la gloire de la nation Françoiſe; le digne général, voudroit pénétrer dans le pais, il combleroit les vœux du plus grand nombre des ha-

bitants et recevroit l'accueuil le plus amical. Ils ajoutoient, que si ses plans étoient contrariés, par l'idée des obstacles imposants, que sembloient devoir opposer certains points capables de résistance; que s'il étoit inquiet sur les moyens de surmonter les difficultés apparentes; ils pouvoient l'assurer qu'eux et leurs amis avoient assés de pouvoir, pour qu'ils pussent promettre de les lever; qu'ils étoient les organes de l'opinion d'une société nombreuse, au nom de laquelle, ils lui promettoient un dévouëment entier, et la plénitude de leur zêle, pour contribuer à ses succès.

En vantant l'influence et la bonne volonté des membres de leur association; ils ne trompoient point. Les chefs de cette secte étenduë, étoient presque tous des ambitieux, qui ne pouvant régir autre chose, que l'opinion de ceux sur lesquels ils reussissent à établir leur empire, ont trouvé moyen de soumettre à une obeissance passive, un grand nombre de personnes crédules, dont ils peuvent disposer sans reserve; ils régnent sur eux, par l'abus des serments qu'ils en ont arrachés, sous le prétexte d'être admis à participer à des prétenduës connoissances, précieuses et intéressantes. Cette secte dite des

Illuminés, eſt un compoſé illimité de fripons et de dupes ; dont l'enſemble à de la reſſemblance, quant au régime, avec la ſocieté des cidevant jéſuites ; en ce que tous les membres ſont dévoués par devoir, et agiſſent dans la direction qu'on veut leur donner, ſans être admis aux grands ſecrêts de l'ordre, qui reſtent excluſivement reſervés à leurs chefs.

Le général Cuſtine, vis a vis duquel des hommages et l'expreſſion de l'admiration, n'étoient jamais un encens perdu ; reçut ces députés volontaires, avec l'accueuil le plus diſtingué, il les careſſa beaucoup ; mais il parut qu'il ſeroit très difficille, de le décider à mettre à profit leur zèle civique et la volonté qu'ils montroient de travailler à la propagation de la liberté. Nous avons déja dit, qu'il avoit fait connoitre, que ſon projet étoit de retourner en Alſace, auſſitot que les effêts que contenoit le magaſin de Spire, ſeroient entièrement transportés à Landau ; auſſi se montra-t'il peu diſpoſé, à gouter les inſtances, qu'on lui feſoit ſans ceſſe, pour l'engager de donner une ſuite à ſes conquêtes. Je crois que ce ſeroit faire trop d'honneur à ſon caractère connû, que d'attribuer ſa réſiſtance, à la crainte de faire un acte d'injus-

Propriété de Victor J. [illegible]
[illegible]

fice, en violant des neutralités, que la France avoit promis de respecter; si son imagination ne lui eut presenté, que des motifs de ce genre, il est parfaitement sur, qu'il les eut sacrifiés sans hésitér à l'amour qu'il avoit de faire parler de lui et d'acquerrir de la célébrité. Peut être craignoit il un peu d'être blamé par la convention, s'il se permettoit de prendre sur lui, d'outrepasser la commission, qu'il avoit été chargé d'exécuter. Mais ce n'est pas je crois le vrai motif qui le rendoit timide, et que dés lors, il étoit tourmenté par la crainte, de ne pouvoir acquerir de nouveaux lauriers, sans qu'ils lui fussent contestés. Quoiqu'il dut être bien instruit de ce qui se passoit et que tous les rapports fussent d'accords, que l'armée alliée n'avoit détachée aucuns corps, qui pussent lui donner de l'inquiétude; que malgré qu'il parût, qu'on avoit l'intention d'abandonner les conquêtes qu'on avoit faites dans l'interieur de la France, ses ennemis étoient à une trop grande distance, pour arrivér à tems, et mettre obstacle aux entreprises, qu'il se décideroit de tenter, cépendant rien ne pouvoit encore détruire dans son esprit, l'idée qu'il avoit laissé s'y fortifier, qu'il seroit très dangereux de se porter plus en avant.

Parmi les révolutionnaires allemands qui s'étoient rendus à Spire, étoit un nommé Böhmer Professeur à Worms, mais natif de Göttingen; homme peu estimable à tous égards, mais qui ne manquoit pas d'adresse, et étoit rongé par l'ambition; il voyoit échapper à regrêt, l'espérance, dont il s'étoit flatté, de pouvoir jouer un role; il ne se tint pas pour battu. Il chercha et reussit à se lier d'amitié et d'intérêt, avec ceux des officiers de l'armée françoise, qui avoient le plus d'influence sur l'esprit du général Custine; il se reunit donc à ceux ci, pour tenter de nouveaux efforts, qu'ils se promirent de rendre plus efficaces. Voyant qu'il étoit impossible d'engager le général, à adopter un plan étendù de conquêtes; ils jugerent, qu'en lui proposant successivement des expéditions isolées, ils pourroient avec le tems parvenir à leur bût; ils adoptèrent et suivirent, avec un assés heureux succès, cette nouvelle méthode de donner du mouvement à notre chef. On lui persuada d'abord, que la ville de Worms s'étoit renduë très coupable vis à vis de la république françoise, par l'asile qu'elle avoit accordé, à Monsieur le Prince de Condé, et aux emigrés qui s'étoient attachés à lui; qu'elle méritoit d'être pu-

nie ; que quoiqu'il fut digne d'un grand état comme la France, de mépriser les injures et de les pardonner, il étoit de toute justice, que cette ville fut contrainte à payer une rançon, qui ne seroit qu'une restitution d'une partie de l'argent que les emigrés françois y avoient laissé, après en avoir dépouillé leur patrie. Ces motifs quelque spécieux qu'ils fussent, opérèrent sur le Général ; il se décida à envoyer le général Neuwinger, à la tête de quatre mille, cinq cent hommes, occupper la ville de Worms et demander une contribution de douze cent mille livres, qui devoient être supportés sçavoir, par la ville six cent mille, par l'Evêque quatre cent mille, et le reste par le chapitre de la cathédrale, rien ne devoit porter sur le peuple, dont on continuoit à vouloir capter la bienveillance, ainsi qu'il est prouvé, par la déclaration que fit afficher le général Neuwinger et qui est datée du cinq Octobre lendemain de son arrivée. Il y disoit, qu'ayant reçu les ordres de son chef le général Custine, pour demander une contribution à la ville de Worms, il étoit obligé, pour prouver la pureté des intentions de ce dernier, de déclarer qu'il ne s'étoit porté à cet acte de rigueur, que pour rendre publique, la sensibilité

de la nation françoise, à l'outrage qu'elle avoit reçue, par la protection que l'Evêque et les magistrats, avoient accordée à ses plus cruels ennemis. Qu'une suite de ces motifs, étoit l'ordre qu'il donnoit: que la contribution demandée à la ville, fut supportée seulement par les magistrats, et que tout ce que les habitants pourroient avoir fourni, seroit regardé comme une avance faite à la régence, qui seroit tenue de leur imputer ces sommes, sur les impots auxquels ils étoient soumis et que successivement les membres du gouvernement, remplaceroient de leurs propres deniers, le viude que les circonstances du moment, avoient occasionné dans la caisse publique. Que la nation françoise, n'useroit jamais des droits de la guerre, que pour affermir ceux de l'humanité; qu'elle respectoit les proprietés particulières et étoit l'appui de l'indigent; mais qu'elle feroit toujours sentir, tout le poids de ses armes, à ses vrais ennemis.

Le Professeur Böhmer qui avoit reussi à capter les bonnes graces du général Custine, au point d'obtenir auprès de sa personne, le titre de secretaire et dans son cœur ceux d'ami et de confident; avoit été forcé, pour l'engager à de nouvelles entreprises, de parler de rançons,

parce qu'il s'étoit apperçù, que celui ci desirant avoir de l'argent; lui fournir un pretèxte pour s'en procurer, feroit un mobile décisif; mais il connoissoit trop l'esprit des Allemands, pour ne pas craindre qu'ils s'irritassent à la demande de payer des contributions; qu'ainsi ce feroit manquer le but essentiel auquel on devoit constamment se diriger, celui de se faire des alliés et des frères; étant bien persuadé que la demande de six cent mille livres, faite à la ville de Worms, étoit un poids au dessus de ses forces, que malgré que, suivant les termes de la déclaration du général Neuwinger, le peuple ne dut rien en supporter, les habitants se croiroient mulctés en la personne de leurs magistrats: il chercha un moyen de diminuer cet inconvenient, en proposant au général Custine, d'alléger cette charge; mais pour s'assurer de la reussite, il voulut faire retrouver d'un autre coté, ce qui seroit imposé de moins sur celui ci; il ne lui fut pas difficile de faire adopter son plan, qui au lieu de diminuer le résultat de la contribution, augmentoit les sommes qui devoient entrer dans la caisse françoise. La contribution de la ville fut donc réduite à la moitié, mais on demanda aux quatre chapitres trente mille livres, à l'Ab-

baye de Marie-Münster quatre cent mille, et aux quatre autres couvents cent cinquante mille; ce qui joint à ce que devoient payer l'Eveque et le chapitre de la cathédrale, qui n'avoit pas été diminué, formoit ensemble quatorze cent quatre vingt mille livres, au lieu que de la première disposition, il ne devoit résulter qu'un million deux cent mille livres; comme ces sommes ne pûrent pas être acquittées sur le champ, le général pour s'assurer du payement du reste, pris des otages, qu'il fit transporter à Landau.

Les intriguants qui entouroient le général Custine, ne pouvant plus douter, qu'il étoit facile de disposer de lui, en flattant ses passions, avoient tellement établi leur crédit et leur influence, qu'il n'étoit plus dans la direction politique des affaires, qu'un instrument docile dont ils se servoient à volonté, pour parvenir à leurs fins, qui d'après leur interêt devoient avoir pour but, la propagation du régime démocratique. Ils virent que le premier point à remplir, étoit d'employer tous les moyens possibles, pour séduire la partie la plus credule et la plus nombreuse du peuple, de lui inspirer de la haine pour les classes superieures de sa nation, et bonne opinion des françois. Les nom-

breux agents et coopérateurs, qu'ils avoient répandus presque par tout, pouvoient bien opérer, en partie, cet effêt; mais ils crurent qu'une proclamation du général, produiroit une impression décisive; en consequence le huit d'Octobre, on fit afficher dans Worms, une adresse au peuple, qui avoit pour auteur un de leurs associés nommé Stamm, dont il sera beaucoup question dans la suite de ces mémoires; c'étoit un jeune homme de Strasbourg, dont notre chef s'étoit promis des services de plus d'un genre, mais jusqu'à ce moment, il n'avoit aucun emplois determiné dans l'armée, ni dans la maison du général. Je vais donner la traduction de l'écrit dont on se promettoit tant de fruits.

» Proclamation, d'Adam Philippe Custine, Général des armées Françoises.

Au Quartier Général de Spire le 7 Octobre 1792. année premiere de la République Françoise.

Je me suis vu forcé d'exiger de votre ville une contribution, pour faire tomber une partie des frais que nous coute la guerre, sur les ennemis de notre liberté, sur ceux qui se sont déclarés publiquement favorables aux emigrés, à

ces hommes qui pour ſatisfaire à la ſoif de la vengeance, lui ont ſacrifié le beau nom de citoyen libre, dont un françois doit être si glorieux, qui ont appellés les tirans de l'empire d'Allemagne, pour détruire notre conſtitution. les repréſentants élus du peuple françois, n'ont point été étonnés, que ceux qui étoient accoutumés à gouverner les nations, d'après leur bon plaiſir, ayent été ſaiſis de frayeur, par la penſée du rétabliſſement du droit des peuples; mais ils ont été ſurpris quand ils ont vû, que les repréſentants du peuple infidèles à leur devoir, employoient l'autorité qui leur étoit confiée, pour protéger les projêts de ceux qui avoient pris les armes pour l'opprimer, et qui par la ont attiré ſur eux l'animadverſion de tout le peuple françois.

La guerre que nous faiſons aujourd'hui, si différente de celles qui l'ont précedée, eſt dirigée contre tous ceux qui ont prévariqués dans l'uſage des pouvoirs confiés, et non contre les peuples. Vos magiſtrats ſeuls doivent ſupporter la rançon qui eſt impoſée ſur votre ville: telle eſt la volonté de la nation françoiſe. S'il etoit poſſible qu'on en agit autrement, se ſeroit de la part de vos Magiſtrats une déſobeiſſance,

qui àjouteroit aux torts dont ils se ſont dèja rendus aſſés coupables, par la protection qu'ils ont accordée aux émigrés.

Guerre aux palais de ceux qui ont abuſé de l'autorité confiée, paix aux paiſibles chaumières et aux amis de la juſtice ! eſt la déclaration de la nation françoiſe.

Etoit ſigné, Cuſtine. Plus bas, Stamm.

Le mouvement qu'avoient faits les François en se portant ſur Worms, annonçoit qu'ils ne vouloient pas s'en tenir, à la priſe des magaſins qui avoient été placés dans Spire, et qu'ils n'avoient pas le projet de rentrer ſur leur propre territoire; auſſi quand la nouvelle de leur arrivée dans la ville de Worms se fut répandue, l'éffroi et l'inquiétude gagnerent jusqu'à des diſtances conſidérables; il s'établit une émigration prodigieuſe, de la part de ceux dont les diſpoſitions connuës, étoient contraires à la révolution, ou bien qui redoutant leurs progrets et leurs procédés, vouloient se placer hors de leurs atteintes; beaucoup d'habitants des villes, et ſur tout les perſonnes conſidérables, montrèrent la plus grande crainte de les voir pénétrer dans l'interieur du païs; au contraire le petit peuple des villes et du plat païs, ſéduit par

les prédicateurs de la nouvelle religion civique ; ayant connoissance des proclamations des généraux Custine et Neuwinger ; sçachant que les trouppes Françoises, vivoient paisiblement et sous une bonne discipline, que tout ce qu'on leur fournissoit, étoit payé argent comptant, ne craignoient point leur arrivée dans les contrées qu'ils habitoient, peut être même la desiroient ils, car les paisans voyant que la guerre n'étoit dirigée que contre les grands, la noblesse et le clergé ; devenoient insolents, comptants sur l'impunité, même quelques uns d'eux, s'avisoient d'avoir un ton haut, vis à vis des gens en charge, qui par prudence, en ces circonstances embarassantes, prenoient le parti de supporter les injures et de se taire.

Une lettre que le général Custine adressa de Spire, le quatre Octobre, au ministre principal de l'Electeur de Bavière, pour le gouvernement du Palatinat, confirma toutes les craintes et les idées d'invasions nouvelles ; malgré la neutralité qui étoit promise réciproquement, par la France et l'Electeur ; le ton sur lequel le général républicain avoit écrit, faisoit croire aux habitants de Mannheim, que d'un moment à l'autre, ou pouvoit voir arriver les François de-

mandant l'entrée de la ville. En donnant la lettre elle-même, je ferai connoitre quel en étoit le motif apparrent ; mais j'ajouterai que l'objet principal de cette démarche, ètoit de se procurer, indirectement, une explication nouvelle sur les dispositions de la cour Palatine à notre égard.

„ Au quartier général de Spire 4 Octobre 1792.

Monsieur ! je suis très faché de me voir obligé de m'adresser à votre excellence, pour vous exprimer l'étonnement que j'ai éprouvé, quand j'ai appris la nouvelle, qu'on avoit donné protection dans Mannheim aux magasins de l'ennemi. Les anciens alliés de la cour de Bavière, n'avoient pas dù s'attendre que son Altesse Serénissime l'Electeur, se feroit décidé à porter une telle atteinte à la neutralité. En consequence je ne puis m'empècher de vous demander, Monsieur, que pour vérifier la vérité de cet avis, je fasse faire une recherche par des commissaires, à moins que, suivant les principes de la loyauté qui doit regner entre d'anciens alliés, vous ne préferiés de nous indiquer vous même ces magasins et alors d'accorder que les denrées, l'avoine et la farine soient jettés dans le Rhin,

en presence de six commissaires nommés par moi, ou ce qui seroit la même chose, choisis par vous; que la paille et le foin soient brulés ou jettés dans le Rhin. Dans le cas ou vous n'accederiés pas à ma demande, je serois bien faché d'être obligé, pour obeir à mon devoir, d'employer tous les moyens possibles pour bruler les magasins. Soiés assuré qu'il m'en couteroit beaucoup, d'en venir à ces moyens extrêmes, vis a vis d'un Prince dont, depuis longtems, je respecte les vertus; malgré cela je crois de mon devoir, dont je suivrai les loix, d'éxécuter le plus promptement possible, ce à quoi votre refus me contraindroit. J'ai l'honneur d'être &c. "

Le Général de l'armée Françoise,
Custine. "

Les instances qu'on ne cessoit de faire au général Custine, pour l'engager à poursuivre ses entreprises commencoient à produire de l'effêt sur son esprit; l'ambition et le desir qu'il avoit de faire parler de lui, n'étoient pas muets non plus, et on sçait avec quel empire, ces deux passions avoient toujours agi sur son âme; aucunes des foiblesses de son caractère n'avoient échappées aux observations, et à l'oeuil perçant de ceux

qui avoient intérêt de le bien connoitre, et s'étoient promis de le diriger; ils employoient toute leur adresse, pour tirer parti des connoissances qu'ils avoient acquises, mais ils ne pouvoient obtenir de lui le consentement désiré; après bien des réflexions, ils jugèrent qu'il existoit une cause secrête, qui rendoit nuls tous leurs soins; qui combattroit leurs sollicitations; il étoit donc important de découvrir les motifs de cette resistance, pour travailler à les vaincre, au moins à les atténuer. Malgré le soin que le général prenoit, pour ne pas laisser pénetrer un mistère, qui pouvoit donner une médiocre opinion de son courage, on finit par avoir la certitude, qu'il étoit arretê par la crainte d'être forcé d'acheter ses conquêtes. Une fois ce point connû, il ne fut pas aussi difficille de sçavoir de lui, quels ennemis si dangereux son imagination lui avoit crées, ses amis obtinrent l'aveu, qu'il ne se fioit qu'a demi, à la neutralité promise par l'Electeur Palatin, mais que dans le cas ou elle ne fut pas enfreinte; il croyoit qu'il étoit encore possible de lui oppoler des forces redoutables; que si les Princes Allemands, dont les possessions avoisinoient le Rhin, reunissoient tout ce qui pouvoit être armè, aux trouppes

du Landgrave de Hesse-Darmstadt, il en résulteroit un corps assés nombreux, pour rendre ses mouvements dangereux, et l'arrèter jusqu'à l'arrivée des Autrichiens et des Prussiens, qui viendroient sûrement le plutot possible, au secours des pays qu'il sembloit menacer. De crainte qu'on ne fit des reflexions désavantageuses pour sa gloire, il ajoutoit que c'étoit de sa part, un excés de raison bien pénible, que d'être contraint de contenir l'ardeur de son tempérament; que tout le monde devoit sçavoir, qu'il le portoit plutot à la témérité, qu'à l'inquiétude; que c'étoit un sacrifice bien grand, qu'obtenoit de lui son devoir et l'attachement qu'il avoit voué à la république Françoise, que de rester dans l'inaction, quand il pouvoit avoir l'occasion de braver les hazards de la guerre et de combattre. Ou crût ce qu'on voulut de cette dernière partie de sa confidence, mais on ne lui fit pas moins les compliments les plus fades, que son amour propre ne lui présenta que comme des vérités flatteuses.

C'étoit ensuite de cet éclaircissement, qu'on avoit persuadé au général Custine, qu'il seroit avantageux, de faire expliquer le ministre Palatin, qui dirigeoit les affaires en l'absence de

l'Electeur et qu'on l'avoit porté à lui ecrire une lettre fière et imposante; on avoit jugé que ce ton ne pouvoit avoir aucun effêt dangereux, parceque la Garnison de Mannheim étant peu nombreuse, et ne pouvant être renforcée de longtems, vu la distance ou étoient les autres trouppes de sa nation, quelqu'irrité que put être le ministêre, il n'oseroit pas prendre sur lui, sans l'aveu du Souverain, de rompre une neutralité à laquelle il tenoit si obstinêment, sur tout dans des circonstances, ou dénué de forces militaires, il étoit si dangereux de changer de sistême politique; aussi la réponce que reçût le général, fut l'assurance de l'amitié et de la neutralité constante, de la part de l'Electeur Palatin et la déclaration qu'il n'existoit dans Mannheim aucuns magasins, ni approvisionnements appartenants à l'Empereur; ce que nous sçavions dèja parfaitement.

Ce ne fut pas le seul effêt, que produisit la lettre que le général Custine avoit adressée au ministre Palatin; le contenu fièr de cette épitre fut bientot connu et se rèpandant au loin, augmenta chés les uns l'esperance de voir arriver les François, chès d'autres la crainte d'une invasion de leur part. Pendant le tems que les

esprits étoient agitées par ces différentes impressions, les intriguants ne perdoient pas une occasion aussi favorable, ils cherchoient à confirmer des idées, qui étoient avantageuses à leurs vues et fesoient courir le bruit, qui fut reçû comme une verité incontestable, que vingt mille François filoient sur Francfort par la Bergstrasse, pendant que quatre vingt mille se portoient directement sur Mayenee. On voit à quel point l'imagination, chés les hommes, est susceptible de recevoir les impressions de l'erreur, et comment les nouvelles les plus fausses et les plus ridicules, s'accréditent sans qu'ils se donnent la peine de réfléchir sur leur possibilité. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avoit cinq ou six mille hommes de bonnes troupes, mais qui prévoyoit que sa petite armée, ne seroit renforcée par aucun des Princes ses voisins, devoit nécessairement éprouver beaucoup d'inquiètudes; ses moyens militaires ètant isolés, se trouvoient insuffisants pour protéger ses possessions, contre l'aggression d'un ennemi puissant; il devoit donc craindre qu'étant trop foible pour espérer de deffendre efficacement son païs, y laisser des trouppes, ne fut fournir un prétexte, dont on abuseroit pour maltraiter ses

ſujets. Cette ſollicitude étoit bien naturelle, dans un Souverain renommé pour l'amour qu'il porte à ſon peuple et la douceur de ſon gouvernement. L'incertitude du Landgrave, ſur le parti qu'il devoit prendre dans de telles circonſtances, ceſſa bientot par l'humble demande que lui firent ſes vaſſaux, d'éloigner ſes troupes, pour éviter les inconvenients, qui pouvoient réſulter de leur préſence; il les fit donc partir pour Gieſſen et dès le cinq Octobre, les membres de la regence firent ſçavoir aux habitants: « qu'une colonne Françoiſe menaçoit le païs de Darmſtadt, qu'on avoit envoyé des députés au général Cuſtine, pour obtenir de lui le reſpect pour les proprietés; à la même epoque il fut ordonné, que quand les François se préſenteroient, on proteſtat contre leur paſſage, mais qu'on se conduiſit amicalement à leur égard.

On se hata de faire parvenir au général Cuſtine ces bonnes nouvelles, on l'inſtruiſit que de touts les obſtacles qu'il avoit regardés comme difficilles à vaincre, il n'en éxiſtoit plus un ſeul; que les partiſans de la révolution Françoiſe se montroient en grand nombre; que la plupart de ceux qui ne lui étoient pas favorables s'é-

loignoient; qu'il recevroit inceſſamment, des députations de pluſieurs villes conſidérables; que ſon arrivée étoit attendue avec impatience, par une nation laſſe du joug peſant du deſpotisme, qui ſoupiroit après la liberté et la fin de l'oppreſſion; on l'aſſuroit que s'il se portoit ſur Mayence, cette ville ſeroit bientot en ſon pouvoir; que les eſprits y étoient préparés en sa faveur, que la garniſon en étoit très peu nombreuſe et que dans le cas ou le commendant prit la fantaiſie de vouloir se deffendre, on avoit eu la précaution de s'emparer de ſes entours; qu'on dirigeroit sa conduite à volonté, pourvù qu'aux intrigues qu'on avoit ſçù monter, on ajoutat l'effroi qui précède l'approche d'une armée conſidérable, ou crue telle. Le Général se trouva donc alors obligé de convenir, que les objections qu'il avoit formées et les raiſons qui l'avoient retenu, étoient détruites par ces nouveaux évenements, et il promit, de tenter de se rendre maitre de Mayence; cependant ſon caractère et ſon tempérament le portant à l'inquiétude, il laiſſa voir clairement, qu'il n'étoit pas entièrement raſſuré, il se perſuadoit, qu'il pouvoit venir des Autrichiens du pais de Treve, qui arrivant avant qu'il fut maitre de Mayence

mettroient en danger le flanc gauche de sa position, et le forceroient de se retirer.

La promesse que le général Custine avoit faite de se porter sur Mayence, étant formelle, et n'osant ni la révoquer, ni en suspendre plus longtems l'effêt, il s'occuppa des dispositions à faire, et des ordres nécessaires, pour se renforcer de tout le reste du corps sous ses ordres, qui étoit demeuré en Alsace; il auroit bien voulu qu'il eut èté plus nombreux, car il étoit en lui de ne jamais se croire assés en forces, d'ailleurs il se promettoit de détacher des trouppes, pour assurer sa gauche, veiller à la sureté de sa marche, et en cas que les Autrichiens, ou les Prussiens, envoyassent du monde pour contrarièr son entreprise, être averti à tems, de manière à pouvoir sans danger prendre sa retraite, sans se commettre aux hazards périlleux de la guerre. Le général Neuwinger n'étoit plus dans Worms, après qu'une partie de la rançon avoit été payée et le reste assuré, par la détention des otages qu'on avoit transportés à Landau, il avoit évacué cette ville, et depuis le sept Octobre, il s'ètoit retiré sur Mutterstadt, avec les trouppes qu'il commandoit. C'ètoit lui que le général en Chef destinoit à protèger sa marche, il projettoit de le

renforcer, de le porter par Alzei, sur Creutznach et de lui faire prendre une position d'observation, derriere la riviere de Nohe.

Tout étoit prêt pour se mettre en mouvement, et se diriger sur Mayence, quand une circonstance imprévue et invraisemblable, changea totalement la face des choses, on reçut avis que les Autrichiens arrivoient en force à notre rencontre, que leurs fourriers étoient dèja parvenùs jusqu'a Alzei et y marquoient des quartiers pour vingt cinq mille hommes, qui n'étoient que l'avant garde d'un corps plus considérable. Le général Custine ne fut point étonné de cette nouvelle, car elle étoit conforme aux idées qui l'avoient tourmenté jusqu'a ce moment; mais il fut frappé de la plus grande terreur, son imagination donnoit des ailes à ses ennemis et il croyoit, malgré la grande distance qui sépare Alzei de Spire, qu'ils pouvoient lui tomber sur les bras à chaque instant; ne doutant pas du tout de la verité de ce rapport inquietant, il ne crut pas nécessaire de s'assurer militairement de la marche de l'ennemi, la frayeur qui s'etoit emparée de son àme, ne lui avoit laissé de ses facultés, que juste ce qu'il lui en falloit, pour s'occupper de rendre sa retraite, la

plus prompte possible, il envoya ordre au général Neuwinger, de venir en diligence se joindre à lui, et après avoir laissé dans Spire un petit détachement, pour détruire le peu de fourage qui y restoit et briser les bateaux qu'on avoit ramassés le long du cours du Rhin, il se sauva vers Landau, mais il n'entra pas dans cette ville et il campa son armée à la hauteur d'Edesheim et d'Essingen.

Quand le général Custine se crut en sureté sous la protection de la forteresse de Landau, et que ses esprits furent un peu rassis, ne pouvant faire parade de son courage, il s'en dèdomagea en vantant sa prévoyance; il nous rappella, qu'il avoit jugé d'avance ce qui arrivoit, nous dit qu'il s'applaudissoit, de ce que la nature n'avoit pas borné ses dons à son égard, au méchanisme du métier de la guerre; que celui qui ne s'occuppoit que de l'interêt du moment, n'étoit qu'un homme médiocre; que quant à lui, il s'étoit accoutumé à voir les choses en grand; que rarement il pouvoit survenir des circonstances, auxquelles sa sagacité ne l'eut préparé. Malheureusement pour l'interêt de son jugement, on ne tarda pas à être instruit, que les prétendùs Autrichiens, dont la marcha avoit pro-

duit une impression si pénible, étoient encore dans la Lorraine, et bien loin d'être en mesure de contrarier nos opérations ; nous sçumes que la nouvelle qui nous avoit si extraordinairement inquietée, devoit son origine, à une facérie imaginée par un bas officier recruteur prussien, qui étant allé à Alzei, suivi de deux compagnons qu'il s'étoit donné, s'étoit annoncé comme chargé de préparer les logements pour un corps d'Autrichiens, que rien ne l'empêchoit de rendre aussi nombreux qu'il lui plaisoit. Ces détails une fois connùs, on ne pouvoit que rire de l'effêt ridieule qu'avoit produit une aussi petite cause; notre général en fut quitte pour les reproches interieurs, qu'il se fit vraisemblablement à lui même, car qui que ce soit n'osà blesser son amour propre, en se livrant aux plaisanteries, auxquelles pouvoit prêter un tel evénement.

Depuis la prise de Spire, il s'étoit écoulé assés de tems, pour que les couriers qui avoient été dépechés à Paris, eussent rempli leur mission et rapportassent la sensation, que la convention nationale et le habitants de la capitale, avoient éprouvés à la nouvelle des evénements heureux, dont on s'étoit pressé de lui faire part. A la gran-

de ſatisfaction de notre chef, il apprit, que le ſénat qui repréſentoit la jeune République Françoiſe, avoit applaudi à sa conduite, et exalté ſes succés, que tout ce qui s'étoit paſſé, avoit eu le bonheur d'être loué avec enthouſiasme, même l'exemple rigoureux de ſévérité, auquel il avoit crû devoir se décider; jusqu'au moment ou il eut connoiſſance de l'aprobation, qu'on venoit de lui accorder ſur ce fait, il n'avoit ceſſé de craindre qu'on l'en blamat. La joye folle et outrée, que les Pariſiens avoient exprimée, ſur la nouvelle des avantages remportés par le général Cuſtine, le combla de ſatisfaction, porté naturellement à penſer avantageuſement de lui même, il n'eut pas de peine à se perſuader, qu'il étoit un grand homme, puisque des juges auſſi connoiſſeurs en mérite, le regardoient comme tel; il jouiſſoit hautement de toute l'étendue de sa gloire, ſans penſer qu'elle venoit d'éprouver un petit échec; il vouloit faire remarquer, que dans les monarchies, les actions n'étoient présque jamais appréciées à leur juſte valeur; que ſeulement les Républiques, avoient ſcuës récompenſer dignement; il citoit les exemples, qu'il avoit puiſés dans l'hiſtoire des Romains et des Grecs, des triomphes et des honneurs décernés

aux citoyens qui s'étoient illustrés par de grands services; personne n'eut la cruauté de diminuer l'étendue d'un bonheur, auquel il se livroit avec tant de complaisance, en puisant dans la même source, les traits d'ingratitude, dont ces mêmes peuples s'étoient rendus coupables, envers ceux de leur nation qui les avoient le mieux servi. On parla des surnoms flatteurs, que quelques heros de l'antiquité avoient obtenus, et on observa que celui de Germanique, étoit à la disposition de l'opinion publique et qu'on pouvoit présager, que si certains evénements arrivoient, il seroit bientot la récompense d'un conquérant François. Cette cajolerie fut vivement sentie et on en sçût grand gré, à celui qui en étoit l'auteur, quoiqu'on y répondit avec une apparence de modestie.

Les nouvelles agréables, qu'avoit reçù de Paris le général Custine, produisirent sur lui, un effêt au dela de ce qu'on avoit crû devoir en attendre; sans qu'il fut besoin de le solliciter de nouveau; pour l'engager à retourner en Allemagne; il annonça, que puisque sa retraite avoit eue pour motif, des avis qui s'étoient trouvés dénués de fondement, il étoit très décidé à mettre à exécution le projet, qu'il disoit

avoir formé, de tenter de se rendre maitre de la ville de Mayence ; que s'il rencontroit des ennemis, il sçauroit les culbuter ; qu'il n'attendoit plus que le retour de quelques émissaires affidés, pour se mettre en mouvement.

La retraite précipitée de l'armée Françoise, avoit donnée de l'inquietude aux démocrates allemands, mais bientot ils en apprirent le motif et combien peu etoient fondés les bruits qui l'avoient occasionnée ; ils se promirent de prendre leurs précautions, pour qu'a l'avenir on ne fut plus exposé, à l'effêt de nouvelles aussi fausses. Ce mouvement rétrograde avoit rendu la securité aux ennemis de la révolution, plusieurs de ceux qui s'étoient éloignés, revinrent dans leurs foyers, avec d'autant plus de confiance, qu'il se répandoit, que le général Dumouriez étoit renfermé par les armées alliées et ne pouvant leur échapper, feroit contraint de mettre bas les armes. Pendant que les trouppes Françoises avoient séjournées à Spire et à Worms, on avoit craint de voir attaquer la ville de Mayence, on avoit fait en conséquence des dispositions de défence ; quoique les partisans du général Custine, eussent cherché à accréditer l'opinion, que ce feroit démence, de tenter une

résistance, sans avoir une garnison d'au moins dix mille hommes, la régence et le commandant avoient annoncé, qu'on étoit décidé à se deffendre. L'éloignement accidentel des trouppes Françoises, se trouva produire, par evénement, un effet qui devint dangereux pour la conservation de Mayence; on s'étoit rallenti sur les précautions jugées nécessaires et on avoit suspendu l'entrée de beaucoup d'habitants du plat pais, qui avoient été mis en réquisition; les intriguants et les illuminés du nombre desquels étoit l'ingénieur Eikenmayer, n'avoient pas suspendù un seul instant leurs manœuvres, un nommé Dorsch, Professeur de Strasbourg, étoit l'intermédiaire de la correspondance, qui par les mains de Böhmer, parvenoit jusqu'au général Custine, l'audace de ses amis se porta encore plus loin, car Böhmer et Stamm, osérent se rendre en secrêt à Mayence et après une conference avec Eikenmayer, rapportèrent à notre chef, l'état circonstancié des moyens de la place et de nouvelles instructions, qui pouvoient favoriser l'entreprise qu'on méditoit.

Rien ne pouvant plus retarder les opérations ulterieures, dès la nuit du quatorze au quinze Octobre, on fit sortir de fortes patrouil-

les, qui furent pouſſées fort en avant ſur Ogersheim, Franckenthal, même jusqu'auprès de Worms; leurs ordres portoient de ne point rentrer au camp, mais de se retirer ſur Mutterſtadt, après avoir été au point le plus eloigné de leur reconnoiſſance. Le quinze un corps conſidérable fut détaché; sa deſtination étoit de se porter vers Kaiſerslautern, de la à travers le Comté de Falckenſtein, se diriger ſur Winnweiler et s'établir en ſtation dans les environs d'Alzei, de manière à couvrir l'intervalle entre Worms et Creutznach, par la mettre à l'abri de toute ſurpriſe et d'attaque, le flanc gauche du corps principal, qui devoit se porter directement ſur Mayence et agir ſous les ordres immediats du général Cuſtine, lequel reſtoit toujours perſuadé de la poſſibilité, qu'il vint des ennemis de l'Electorat de Treves, qui pouvoient lui ſusciter des embarras ſur cette partie.

Ce fut dans le court intervalle, qui précéda le départ perſonnel de notre chef, qu'on lui fit les inſtances les plus vives, pour l'engager à occupper Mannheim, de gré ou de force, il s'étoit déja preſenté à lui pluſieurs habitants du pays, qui lui promettoient, par le moyen des intelligences qu'ils avoient dans cette ville, de

rendre une furprife extrêmement facile ; il avoit bien l'air de fentir les avantages qui en réfulteroient, mais il se refufoit à toute entreprife, fous le prétexte de la neutralité réciproquement promife et renouvellée ; tous les raifonnements employés pour le perfuader, ayant échoués, un Officier de fon état major lui préfenta un memoire,, qu'il efperoit devoir produire l'effêt, de le determiner à cette expédition, mais ce dernier effort fut auffi infructueux, que tout ce qui l'avoit précedé. Je rapporterai cependant cette pièce, qui aura au moins pour le public, le mérite de la nouveauté.

Memoire prefenté au Général Cuftine.

„ J'ai conçù l'efpérance, que donnant de l'ordre à mes idées et reuniffant fous un même point de vue, les motifs que je crois propres à appuyer mon opinion, relativement à la ville de Mannheim, j'aurai la fatisfaction, d'avoir convaincu le citoyen notre général, et de lui voir adopter un projet, dont je regarde l'exécution, comme très importante pour la république Françoife. Il eft militairement inconteftable, que Mannheim eft une des clefs principales de l'empire, d'Allemagne ; que si la nation Françoife

vouloit jamais former une entreprise sur ce païs, cette ville lui assureroit le passage du Rhin, fourniroit un point d'appuis et une localité favorable, pour établir les magazins de son armée; que si la ville de Mayence, tombe au pouvoir de la république, il est utile, même nécessaire d'occupper une place, au moyen de laquelle, on seroit maitre du cours du Rhin, dans tout l'espace qu'il parcourt depuis la Suisse; que si l'Electeur Palatin devient l'ennemi de la France, il livrera ce passage aux armées alliées; que par la, on verroit couper la communication libre entre l'Alsace et Mayence. Il est vraisemblable, admettant même la volonté constante, de la part de l'Eléćteur, de conserver amitié ou neutralité avec la France, il sera dans la suite contraint d'accéder à la coalition générale, maitrisé par la crainte, ou l'influence de la maison d'Autriche et de la Prusse. La situation topographique du Palatinat, décidera dans tous les cas possibles, ces grandes puissances de s'emparer de Mannheim, si on leur en refuse l'entrée, ou bien si les François ne les préviennent. Toutes les probabilités annoncent, que d'après la demande de l'Empereur et sur le motif du tort, qu'éprouvent les Princes Allemands possessionés en France, par

les décrets de l'Assemblée Nationale, l'Empire se décidera à la guerre et rassemblera son armée; que l'Electeur Palatin, comme membre de l'union, sera forcé de fournir son contingent et qu'alors, il pourra être regardé comme ennemi, quand bien même il ne donnerait que strictement, le nombre de trouppes qui est fixé par les conventions germaniques. Il est difficille de croire à un attachement bien réel, de la part de l'Electeur en faveur de la France; les Princes s'affectionnent rarement, pour autre chose, que ce qu'ils croyent l'intérêt de leur souveraineté. La crainte de la puissance des François et le voisinage de leurs armées, est selon toute apparence le motif de l'amitié prétenduë, ou de la neutralité de l'Electeur de Baviere; à plus forte raison, s'il se trouve dans la même situation, vis à vis des grandes puissances Allemandes, il se déclarera en leur faveur. D'après les causes que je viens de déduire, je regarde que la possession de Mannheim est avantageuse, je dis de plus, qu'elle est nécessaire. J'admets que les moyens de force ou de ruse, ne doivent être employés, que supposant qu'une négociation ne puisse amener au même but; mais il est essentiel de ne souffrir nuls délais ni lenteurs. Se-

lon mes idées, c'est vis à vis de la régence Palatine qu'on doit traiter, sans lui accorder le tems suffisant pour en référer au Souverain. Dans le terme de vingt quatre heures, on lui aura donné plus de tems qu'il n'en faut, pour répondre à trois questions laconiques: la France vous demande, si elle doit voir en vous, une puissance amie, neutre, ou contraire? si vous êtes amie, elle vous appùyera de tous ses moyens, contre vos ennemis personnels, ou ceux que votre alliance avec elle, pourroit vous susciter; pour l'interêt commun, livrés nous la garde de votre ville de Mannheim; si vous voulés rester neutre, comme vous n'êtes pas assés puissant, pour refùser ce qu'on pourroit exiger de vous, en employant la force, confiés nous encore Mannheim, nous ferons toutes les démonstrations et déclarations, que vous jugerés nécessaires, pour constater la conservation de la neutralité; mais nous ne pouvons pas nous exposer, au désavantage de voir passer cette place, dans les mains de nos ennemis; n'aurions nous pas raison, si vous refusiés de nous satisfaire sur ce point, de croire que c'est pour les favoriser à notre détriment, que vous leur avés donné territoire, pour établir leurs magasins à Heidelberg

et que vous n'attendés pour vous déclarer contre nous, qu'un moment favorable, pour le faire impunément. Dans le cas ou contre notre attente et les assurances reitérées de votre souverain, vous vous déclareriés notre ennemi, une heure après la réponce, nous mettrons à exécution, les dispositions que nous dictent l'interêt de notre nation et sa gloire. Je pense qu'un raisonnement aussi bref que précis, appuyé par la vue d'un corps de trouppes et le deffaut d'espérance, de faire admettre des réponces dilatoires, détermineront la régence à nous remettre cette place; que dans le cas contraire, il n'y auroit pas à hésiter et qu'on devroit user sur le champ, des intelligences dont on nous offre le service, et de l'effroi de quelques boulets rouges.

Quant à la manière de mettre le Général, à l'abri d'être réprimandé par la convention nationale, voici mon idée; il assembleroit un conseil de guerre, dans lequel il proposeroit, de discuter les motifs que contient ce mémoire et admettant le cas vraisemblable, que l'objet en fut admis, le faire signer par les membres de cette assemblée et l'envoyer à Paris. Le sénat national ne pourroit qu'applaudir à une entreprise, si visiblement favorable à ses intérêts et

dont la réussite seroit d'un effèt incertain, s'il falloit la différer tout le tems nécessaire pour recevoir une réponce. Le conseil exécutif n'a pù donner des ordres, sur une opération dont la possibilité ne lui étoit pas encore connuë. Dans tous les cas imprevus, le général commandant une armée, est autorisé à prendre le parti qu'il juge le meilleur, et sa résponsabilité est à l'abri de tout blàme, si sòn opinion est fortifiée par l'acquiescement d'un conseil de guerre. Je crois avoir fait le tableau des avantages qui resulteroient de la possession de Mannheim et avoir combattu avec succés, les objections qui peuvent être formées, sur les inconvenients qui peuvent arriver, en faisant rompre une neutralité; qui n'est peutêtre qu'apparente. Je soumets le tout à la sagacité du citoyen notre Général, qui plus que personne, est en état de porter un jugement sain, sur les objets militaires et politiques; formant le vœux, que quelque parti qu'il prenne, il en resulte les plus grands avantages possibles, pour le bien de la république Françoise et sa gloire personnelle. "

Le detachement qui se portoit sur Alzei, ayant eu le tems de gagner païs, les avant gardes de l'Armée s'étant portées en avant, et poussè fort loin leurs reconnoissances, toutes les nouvelles qu'on recevoit étant satisfaisantes, le général Custine fit donner à l'ordre, le sèize, qu'il se mettroit en mouvement ce même jour à huit heures du soir; il écrivit avant que de partir au général Biron, pour lui faire part qu'il se dirigeoit sur Mayence, mais sans entrer en détail sur ses projèts. Nous nous portames en deux marches à Worms, ou nous fumes rendus le dix huit; les postes avancés étoient parvenus ce même jour, jusqu'a Oppenheim et s'y étoient emparés du pont volant, qui sert pour le passage dans le pais de Darmstadt. A son arrivée, le général fut instruit de la marche, de huit cent cinquante hommes de trouppes Autrichiennes, qui devoient entrer dans Mayence; comme il se persuadoit toujours, que c'étoit par sa gauche, que pouvoient arriver des secours, il se flatta que ces postes enleveroient cette petite trouppe, mais il se trompoit parfaitement, excepté pour le nombre; c'étoit un transport de convalescents et de remplacements pour les regiments, qui venant de l'Autriche par Francfort, et devant

passer par Mayence, y fut arrêté pour renforcer la garnison. Ce fut aussi pendant son séjour à Worms, que par une nouvelle lettre au général Biron, il l'instruisit plus particuliérement des opérations qu'il méditoit; il écrivit aussi au président de la convention nationale: je vais transcrire ces deux dépèches.

„ Lettre du général Custine au général Biron. Au quartier général à Worms 18 Octobre 1792.

„ Citoyen, mon cher collègue, j'ai encore l'espoir de pouvoir me rendre maître de Mayence; je suis sûr du nombre de troupes qui l'occupent. Je suis instruit des moyens d'attaque, par les intelligences que je me suis ménagées dans ce poste. Les troupes que je commande ont exécuté une marche d'une rapidité incompréhensible; j'en ai dirigé une colonne le long des montagnes, par la route de Türckheim, Neulinange et Alzai. Je me suis assuré par tous les rapports qui m'ont été faits, que les Autrichiens ne dirigeoient pas encore leur marche de ce côté. J'espere y intercepter huit cent hommes de ces troupes, qui doivent y arriver après demain au plus tot. Je vous recommande de me tenir instruit de ce que vous

apprendrez du retour des Autrichiens ; je ferai toujours en mesure de me retirer : et quand je ne produirois d'autre effet, que celui de précipiter la retraite de nos ennemis, en abandonnant beaucoup d'objets et d'hommes, j'aurai toujours rempli un grand objet. Cette marche en a imposé, non seulement à Worms, mais à toute cette partie de l'Allemagne ; elle me met en mesure d'y semer nos décrets et des écrits, qui y prépareront la révolution, derrière les armées de nos ennemis.

Je ne compromets en rien par cette marche la gloire de nos armées ; les Autrichiens ne peuvent traverser, en grand corps d'armée, le pais des deux Ponts, qu'ils ont déjà épuisé de subsistances.

Kellermann, que vous devés tenir instruit de ma marche, doit leur serrer la mesure ; et la mésintelligence qui existe entre les Prussiens et les Autrichiens, doit encore augmenter votre tranquillité et la mienne ; si je ne parviens pas à prendre Mayence, j'aurai toujours fait une tentative d'une grande audace, consommé le païs de nos ennemis, facilité la rentrée des approvisionnements de Landau, que je force toujours

derrière moi; j'aurai causé de grandes inquiétudes à nos ennemis. Ma retraite sera tranquille, je la ferai sans aucun danger . . . . &c. !

„ Lettre du général Custine à la Convention Nationale au quartier géuéral à Worms 19 Octobre 1792.

Citoyens représentants du peuple, je vous envoie copie d'une lettre que j'écris au citoyen général Biron. Ma marche sur Mayence, ne me permet pas d'accompagner cet envoi d'aucune réflexion. Mais que je prenne Mayence, ou que je ne le prenne pas, croyés que ma conduite aura été ce qu'elle a duë être, cellé d'un général citoyen, dont toutes les pensées, et tous les sentiments sont consacrés, à la défense de la république et à la gloire de ses armes . . . &c. !

On voit que les opérations les plus simples, celles qui ne laissoient pas prévoir le moindre danger, prenoient dans l'esprit, ou sous la plume du général Custine, un caractère d'importance, qui avoisine le ridicule; car enfin le résultat de cette entreprise étoit d'avoir Mayence, si les intrigues de ses affidés avoient le succés qu'ils s'en promettoient; ou de se retirer sans contrariété, si le gouverneur n'avoit pas assés

de crédulité, ou de foiblesse, pour ouvrir les portes de la place qui étoit confiée à ses soins; cette épreuve devoit se faire, dans un païs qui n'étoit protégé par aucunes troupes, qui ne pouvoit même se flatter d'en voir arriver de long-tems, vû la distance et le chemin qu'elles auroient eu à parcourir; aussi trouvera-t'on que l'épithète d'audacieuse, qu'il donne à la démarche qu'il faisoit, est risible mais non exacte, il est de fait que de tous ceux qui marchoient pour cette entreprise, notre chef étoit celui qui doutait le plus de la réussite. Malgré toutes les raisons qu'il avoit de croire à l'influence de ses affidés les illuminés; il se persuadoit qu'il naîtroit quelque contrarieté, qui dérangeroit toutes leurs machinations et surtout il craignoit, que quelque émigré François, s'introduisant dans la confiance du commandant de Mayence, le mit en garde contre les insinuations perfides et lui proposat de défendre cette place, avec des moyens qu'on devoit lui présenter comme insuffisants. Cet inconvenient, n'avoit pas échappé non plus aux intriguants de Mayence; mais ils avoient sçû s'en mettre à l'abri, en répandant dans le public, qu'il y auroit les dangers de trahison à courir, si on recevoit les Aristo-

crates François; que ſous cette dénomination, il pourroit se trouver des faux frères ; en conſéquence il fut déterminé qu'on n'en admettroit aucuns, on refuſa même les ſervices de trois ingénieurs, qui par l'ordre de Monſieur le Prince de Condé, s'étoient rendus à la hâte dans cette ville.

Le général Cuſtine reſta de sa perſonne à Worms jusqu'au dix-neuf au matin ; mais le corps principal, marchant ſur pluſieurs colonnes, se portoit ſur Mayence ; pendant la nuit du dix huit au dix-neuf, une troupe de cavalerie étoit entrée dans le village de Weiſſenau, qui eſt à une petite diſtance de la ville ; à la même époque, on fit occuper par de l'infanterie les villages de Zornheim, Lörtzweil, Harchsheim et autres ; d'aſſés bonne heure dans la matinée, les troupes se trouvant arrivées, presque en totalité, auprès de la place, on fit avancer les têtes des colonnes à la vue des portes de Gau et Neuve, et à la diſtance de dix-huit cent toiſes de la ville ; on exécuta enſuite les mouvements néceſſaires, pour opérer l'inveſtiſſement ; on fit filer en conſéquence, un corps aſſés conſidérable d'infanterie, à travers le village de Zalbach, vers une abbaye de filles appellée Marienthal et la

chapelle ſainte Aure ; pour venir occuper cette poſition, les troupes devoient paſſer ſous le feu de l'artillerie de deux ouvrages avancés, mais on se ſervit de la ruſe de crier, vive Monſieur le Prince de Condé ; qui eut le bon effet de faire taire les canons, qui nous avoient déjà envoyé quelques boulets et nous auroient pû faire beaucoup de mal ; il eſt vraiſemblable auſſi, que nos partiſans de la ville, nous avoient valu ce ménagement ; dont on dût bientot se repentir, car dès que les troupes eurent ceſſé d'être ſoumiſes au feu de l'ennemi, on plaça quelques piéces d'artillerie en direction du retranchement dit Haupſtein, dont on envoya quelques boulets dans cet ouvrage et même dans la ville, qui répondit bientot de la même maniére, mais ſans grand effet de part ni d'autre. Quand les diſpoſitions d'inveſtiſſement furent faites, on fit tendre le camp, donnant peu de profondeur aux rues, pour tromper l'œil des examinateurs qui se trouvoient dans la ville ; de plus on fit faire aux troupes pluſieurs marches et contre marches pour en impoſer ſur le nombre ; et la Cavalerie qui reſta à cheval, étoit en Bataille ſur deux et même un rang, au moyen de quoi elle préſentoit un front immenſe. Le général

Custine, rejoignit son armée sur les midi de ce même jour; après avoir parcouru pendant quelques moments, la position qu'on lui avoit donnée; il songea à faire sommer le Commandant de la place, de se rendre; il choisit pour cette mission le colonel Houchard, auquel quelques balafres donnoient un air assés militaire, il imagina qu'un tel ambassadeur, en imposeroit plus qu'un autre; à juger de l'impression qu'il attendoit du choix qu'il faisoit, il est à croire qu'une figure rébarbative, étoit pour ses yeux un objet d'effroi; son parlementaire étoit porteur d'une lettre de sa part, qui selon lui devoit décider la reddition, à moins que le commandant ne fut un cervean brulé; il ne sçavoit pas apparemment, qu'une sommation, quelque remplie de rodomontades qu'elle puisse être, ne produit jamais le moindre effet, sur un commandant qui a envie de se défendre, que celui-ci ne l'envisage que comme une formule usitée, qui prend dans son expression la teinte du caractère de celui qui l'envoye, et que la réponse est toujours négative. Precédé d'un trompette et annoncé ainsi qu'il est d'usage, le colonel François fut introduit dans Mayence et remit l'écrit qui suit:

„ Lettre du général Custine, au Gouverneur de Mayence. Au quartier Général devant Mayence 19 Octobre 1792.

Monsieur le Gouverneur, les forces auxquelles vous commandés ne peuvent suffire, pour garantir votre cité de sa destruction; quels reproches n'auriés-vous pas à vous faire, Monsieur le Gouverneur, si partageant la fureur de l'Electeur, vous livriés la ville qui vous est confiée, aux horreurs d'une attaque de vive force; vous en répondriés et votre tête seroit sacrifiée. Les François auxquels je commande, ont prouvé à Spire, ce dont ils sont capables. A ma voix, à mon ordre, rien n'étonnera leur courage. Ne balancés pas, je vous y exhorte; peu d'instants vous sont laissés; et si vous hésités, demain vous ne serés plus, cette cité riche et heureuse sera détruite. Vous avés à choisir entre la destruction et la fraternité que nous vous offrons. De nombreux, de braves défenseurs sçauront bien soustraire votre ville, à l'impuissante rage des despotes conjurés, qui ne traînent plus après eux que des moribonds. Leurs armées sont détruites. Ils ne sçavoient pas ce que c'étoit que de combattre un peuple libre. Partagés avec nous cette liberté, vos

frères d'armes ont déjà éprouvé les procédés, auxquels doivent s'attendre les nations qui s'associent à notre destinée.

J'attends votre réponse et n'en reçois aucune de dilatoire.

Etoit signé. Le citoyen François Général d'Armée. Custine.

Le colonel Houchard, revint à Marienborn où le quartier général avoit été établi ; il avoit rempli de son mieux l'objet de sa mission ; mais son rapport ne parut nullement satisfaisant, au commandant de l'Armée Françoise ; sa lettre et l'éloquence soldatesque de celui qui en avoit été le porteur, n'avoient pas produit l'effet qu'on s'en étoit promis ; le Gouverneur de Mayence avoit répondu verbalement, qu'il étoit dans l'intention de défendre cette ville, qu'il réfléchiroit sur la sommation qui lui étoit faite, mais qu'il demandoit quelques noments pour se décider au parti qu'il croiroit convenable. Le général Custine parut extrêmement embarrassé sur ce qu'il devoit faire et laissa appercevoir clairement, que son opinion le portoit à renoncer à une entreprise, qu'on lui avoit annoncée comme immanquable et qui en ce moment, lui paroissoit impossible. On lui représenta qu'il n'étoit

pas extraordinaire qu'une ſeule ſommation, n'eût pas ſuffie pour décider la reddition; que quelques démonſtrations hoſtiles produiroient peut être l'effet, d'intimider le Commandant; qu'en outre il falloit donner le tems à ſes amis qui étoient dans la place, d'employer toutes leurs reſſources d'adreſſe et d'influence; que puisqu'il n'y avoit à craindre aucun ennemi extérieur, rien ne preſſoit de s'éloigner; qu'aſſurèment la Garniſon ne feroit pas l'imprudence de tenter une ſortie, qui ne pouroit que lui être nuiſible; que tout se borneroit de sa part à l'envoi de quelques boulets, qui ſeroient ſans effet, en ne laiſſant aucune troupe à la portée du canon; qu'ainſi rien n'empêchoit, qu'on ne se donnât quelques jours, pour attendre quelle tournure les choſes prendroient. Quoique ces raiſonnements fuſſent ſolides, ils paroiſſoient ſans valeur à notre chef et on pouvoit prévoir, qu'il ne tarderoit pas à s'éloigner; mais vers minuit de ce même jour, un billet qui fut apporté de la ville, par un transfuge ou un eſpion, changea ſes inquiétudes en eſpérances nouvelles; cet écrit étoit adreſſé au profeſſeur Böhmer, qui reconnut l'écriture d'un de ſes amis; on lui mandoit que le général Gim-

nich, avoit annoncé à la régence et aux habitants de la ville, qu'il vouloit se défendre jusqu'à ce-que son mouchoir brulât dans sa poche; qu'il avoit ordonné aux habitants, de prendre les précautions nécessaires pour éteindre l'incendie, supposé que l'ennemi envoyât des boulets rouges ou des bombes; mais que cette disposition du général commandant et les préparatifs qu'on faisoit, pouvoient être rendus nuls; que l'ami qui possédoit la confiance du Commandant, étoit decidé à tout employer, pour lui persuader l'impossibilité de défendre la place; que rien ne pouvoit opérer plus efficacèment, que la menace d'une escalade; qu'on engageoit le général Custine, à envoyer une nouvelle sommation, encore plus pressante que la première, dont l'effet seroit sûrement l'Assemblée d'un conseil de guerre; qu'alors on croyoit pouvoir promettre, que les Manœuvres qu'on projettoit d'employer, seroient décisives. On ajoutoit que l'opinion de la Bourgeoisie avoit déjà été très-efficacèment travaillée, qu'en conséquence, il pourroit être avantageux, que le Général François écrivit aussi aux magistrats de Mayence, sur un ton imposant; qu'il ne seroit pas difficile de les éffrayer par des menaces.

La soirée du dix-neuf et la nuit suivante, il y eut quelques coups de canon de tirés, même un peu de feu de mousqueterie, de la part de la garnison, sur des patrouilles de reconnoissance, qui s'étoient approchées du retranchement de Saint Alban; mais le tout sans beaucoup d'effet. En conséquence des avis qui étoient parvenus au général Custine, il se décida à renouveller sa sommation et il écrivit, comme on le desiroit au Commandant de Mayence et aux magistrats de cette ville et le colonel Houchard fut envoyé une seconde fois le vingt d'Octobre dans la matinée.

„ Le général Custine, au Gouverneur de Mayence.
Au quartier général à Marienborn, le 20 Octobre 1792.

Monsieur le Gouverneur, mon desir de ménager le sang, est tel que je céderois avec transport au voeu que vous témoignés, d'obtenir délai jusqu'à demain, pour me donner votre réponse; mais, Monsieur le Gouverneur, l'ardeur de nos grenadiers est telle que je ne puis plus la retenir; ils ne voyent que la gloire de combattre les ennemis de la liberté, et la riche proie qui doit être le prix de leur valeur; car

je vous en préviens, ce n'eſt point une attaque régulière, c'eſt une attaque de vive force à laquelle il faut vous attendre. Non ſeulement elle eſt poſſible, mais même elle eſt ſans danger; auſſi bien que vous je connois votre place et l'eſpèce de troupes qui la défendent. Epargnés le ſang de tant de victimes innocentes, de tant de milliers d'hommes. Notre vie ſans doute n'eſt rien; accoutumés à la prodiguer dans les combats, nous ſçavons la perdre tranquillement. Je dois à la gloire de ma république, qui jouit de l'impuiſſance des deſpotes qui vouloient l'opprimer, et qui les voit fuir devant les enſeignes de la liberté; de ne pas enchaîner l'ardeur de mes braves ſoldats, et je le voudrois en vain. Réponſe, Monſieur le Gouverneur!

Etoit ſigné, le citoyen François Général d'Armée, Cuſtine. "

„ Lettre du Général Cuſtine aux Magiſtrats de Mayence. Du quartier Général de Marienborn, 20 Octobre 1792.

Magiſtrats citoyens, vous avés été élus par le peuple, ou choiſis pour vous occuper de ſon bonheur, et vous regardés ſans doute qu'un de vos premiers devoirs eſt de détourner de lui

les horreurs de la guerre, et celles inévitables d'une conquête faite à force ouverte. J'ai tous les moyens de faire réduire votre ville en cendres; grilles pour tirer à boulets rouges, obus d'artifice pour incendier; vous connoissés la perfection de l'artillerie Françoise: elle a retenu, étonné, réduit à de vains efforts nos superbes ennemis, enorgueillis de leur nombre et du dénuement, dans lequel nous avoient laissés les coupables intrigues de nos anciens ministres.

Votre Electeur a partagé leur fureur, mais la république Françoise dans sa justice, distinguera le vœu de vos concitoyens, de ses projets insensés. Ce vœu ne peut se manifester que par une marque prompte, de l'alliance que vous voudrés contracter avec nous. Comptés sur la fraternité que je vous offre. Cette nombreuse Garnison de défenseurs, et une armée pour les appuyer, sçauront vous garantir des menaces des despotes conjurés; vous sçavés déjà sans doute aujourd'hui l'état de détresse où leur rage les a conduits. Leurs armées détruites fuyent devant les enseignes de la liberté; sans dangers, vous devés partager la gloire que notre heureuse révolution nous assure; mais songés, magistrats du peuple, que si vous me forcés à em-

ployer les moyens terribles de la guerre, si vos citoyens se déclarent nos ennemis, en faiſant réſiſtance, ils auront eux-mêmes à se reprocher les horreurs du pillage et de la deſtruction de cette cité et ſon embrâſement deviendra votre ouvrage. Vous connoiſſés les ſoldats François; ceux auquels je commande tenteront tout à ma voix; un vieux ſoldat les conduit, rien de ce qu'il leur commandera ne ſera impoſſible. Demain l'appareil de votre deſtruction eſt prêt; le jour de demain ſera le dernier de vos jours. Je n'accuſerai jamais rien en vain. Je ne vous trompe pas; peu d'heures vous ſont laiſſées, prononcés

Le citoyen François Général, Cuſtine. "

Nous avons déjà dit, que les encouragements et les promeſſes, que le général Cuſtine avoit reçues de ſes amis de l'intérieur de la ville, avoient produit l'effet de le raſſurer; il ne fut point trompé dans les eſpérances qu'on lui avoit données et nous vîmes bientôt, que les intrigues qu'on avoit fait jouer, pendant le tems qui s'écoula entre les deux ſommations, avoient réuſſies à ſouhait. On avoit travaillé ſur l'eſprit du général Gimmich, on lui avoit peint les dangers d'une Escaladeco mme très-probables, les

moyens de résistance comme insuffisants et les ennemis si nombreux et si entreprenants, qu'à l'arrivée du colonel Houchard, il étoit déjà dans les dispositions, qu'on avoit pù desirer. Aussitôt que la lettre du général François lui fut parvenuë, il demanda l'assemblée d'un conseil civil et militaire, pour y délibérer sur les circonstances où on se trouvoit. Le Commandant y peignit sa position, telle qu'on la lui avoit fait voir et se montra en conséquence, disposé à rendre la place; le Baron de Stein envoyé de la cour de Prusse qui avoit été admis à cette conférence, appuya l'opinion du général Gimnich; en disant, que d'après les nouvelles qui lui étoient parvenues, il n'y avoit pas la moindre espérance de recevoir des secours extérieurs; qu'ainsi rendre la ville, étoit une nécessité, dont le retard pourroit avoir des suites funestes; entre les membres qui formoient cette assemblée, se trouvoient, le Baron de Fechenbach un des dignitaires du chapitre cathédral, le Baron d'Albini chancelier de la cour et le conseiller intime de Kalkhof, qui étoient fermement de l'avis qu'il falloit se défendre; mais le commandant s'obstina et soutint qu'étant militaire, il devoit mieux sçavoir qu'eux, si la résistance étoit pos-

ſible ; il ajouta, que d'ailleurs la place lui étant confiée, de lui ſeul dépendoit de la défendre, ou de la rendre à l'ennemi ; qu'il alloit aſſembler ſur le champ un conſeil de guerre, où la matiére ſeroit discutée de nouveau et dans lequel on décideroit, ce qu'il étoit convenable de faire. Les officiers généraux au ſervice de l'Electeur de Mayence, qui se trouvoient alors dans la ville et le lieutenant-Colonel ingénieur Eikenmayer, furent raſſemblés pour former le conſeil de guerre ; le réſultat de leurs délibérations fut, qu'il étoit néceſſaire de rendre la ville par capitulation, vû le danger où on étoit, que l'ennemi envoyant des boulets rouges et des bombes, parvint à la mettre en feu ; qu'enfin étant poſſible que la place fût emportée d'aſſaut ; ce ſeroit expoſer les habitants au dernier des malheurs, si le pillage étoit la ſuite de l'escalade. Cette détermination étant priſe, on en fit part à la régence, qui ne put faire autre choſe, que d'y donner ſon acquiescement, bien ſûre que toute remontrance nouvelle, ſeroit en pure perte. En conſéquence le lieutenant-Colonel Eikenmayer, fut porteur d'une lettre du Gouverneur, pour le général François et précedé d'un trompette, arriva au quartier Général de Ma-

rienborn entre six et sept heures du soir ; il y remplit l'objet de sa mission et il est facile de croire au plaisir qu'éprouva notre Commandant à la lecture de ce qui suit.

„ Lettre du Gouverneur de Mayence, au général Custine, 20 Octobre 1792.

Monsieur le Général, si j'avois l'honneur d'être connu de vous d'avantage, je suis bien convaincu, mon Général, que vous n'eussiés point pris le moyen des menaces, pour m'engager à rendre la place que je commande ; je suis militaire, mon Général, vous connoissés ce mot là aussi, et je ne crains point de mourir, en remplissant mon devoir. L'intérêt que je prends à mes concitoyens, le desir que j'ai de leur épargner les horreurs d'un bombardement, peut seul m'engager, vû le plein pouvoir de mon Souverain, de vous céder la ville et Forteresse de Mayence, sous les conditions suivantes : 1°. la Garnison de Mayence, avec toutes les troupes auxiliaires sans exception, la sortie libre avec les honneurs de la guerre, pourra se retirer où bon lui semblera, et en même tems on laissera à son choix, les moyens nécessaires pour transporter sa caisse de guerre,

fon artillerie, effets et bagages. 2°. Le ministre, les décastères, et toutes les personnes attachées au service de son Altesse Electorale, tout le haut et bas clergé, auront la faculté de s'expatrier avec leurs effets; tout habitant de Mayence, absent on présent, jouira du même privilège, et on conservera à chaque citoyen ses propriétés. 3°. Quoique mon maître n'ait pas été en guerre avec la France, il est prêt à n'y prendre aucune part, espérant que ses propriétés et possessions seront ménagées. 4°. A la signature de ceci, toute hostilité cessera, et l'on nommera de part et d'autre les commissaires pour régler la marche, le transport et tout ce qui peut y être relatif. J'ai l'honneur d'être. &c.

Etoit signé, Baron de Gimnich, Gouverneur de Mayence. "

L'ingénieur Eickenmayer, se trouvant être l'agent du Gouverneur de Mayence, pour traiter de la Capitulation, on pouvoit prévoir, qu'il feroit très-disposé en faveur des François et feroit, tout ce qui dépendroit de lui, pour s'assurer la bienveillance de leur général; celui cy auroit accepté à belles baise-mains, le littéral des propositions qui lui étoient faites; mais on l'assura qu'il n'y avoit aucun danger de rup-

ture dans le négociation, s'il exigeoit un peu d'avantage, on l'engagea à coucher par écrit, les demandes qu'il lui plairoit former pour la confection d'une Capitulation, qui lui étoit demandée; l'assurant qu'on feroit le possible, pour lever les difficultés qui pourroient en résulter; en conséquence, le général Custine écrivit les conditions, sous lesquelles le traité proposé lui convenoit et remit au lieutenant-colonel Eickenmayer, sa réponse aux propositions du Gouverneur, auquel elle dut parvenir sur les onze heures du soir; elle étoit concuë en ces termes.

„ Le citoyen François général d'armée réserve: que les troupes qui occupent Mayence, ne serviront pas d'une année contre la république Françoise, ni ses alliés; le général François réserve en outre à sa république de prononcer d'après les traités sur les droits de Souveraineté. Quant aux proprietés individuelles, sans doute elles seront respectées, ce qui est si conforme aux principes de la république Françoise, que c'est pour le maintien de ce respect; qu'ont été jettées les bases de sa constitution. Demain à neuf-heures du matin, seront livrées à deux compagnies de Grenadiers François, la porte du pont du Rhin et celle de Gau: à ces

conditions et ſous ces reſerves expreſſes, toutes hoſtilités ceſſent. Des commiſſaires nommés régleront qu'elle ſera l'artillerie qu'emmeneront les troupes; mais qui ne pourra être que l'artillerie de Campagne des troupes qui compoſent la garniſon: ces commiſſaires régleront auſſi ce qui ſera relatif au tranſport des équipages. Fait en notre Quartier Général à Marienborn, le 20 Octobre 1792, l'an premier de la république Françoiſe.

Etoit ſigné, Cuſtine. "

Les choſes ayant pris une tournure auſſi extraordinairement favorable, le Général se livra à toute la joye qu'il en reſſentoit, et celui qui la veille se laiſſoit aller entiérement au découragement; avoit déjà oublié, qu'il avoit été au moment de renoncer à ſon entrepriſe, et qu'il se fut retiré, si on ne l'avoit ſollicité avec inſtance, d'attendre ce que produiroient le tems et les rodomontades; il s'attribuoit avec complaiſance la réuſſite d'un plan, qui n'auroit été ni formé, ni exécuté, si ſes entours ne l'y avoient quaſi forcé; on le laiſſa, ſans contradiction, s'applaudir de ſon génie entreprenant et des ſes talents merveilleux; il ſuffiſoit qu'on eut rempli l'objet, qu'on s'étoit promis; et on vouloit mé-

nager un instrument, dont on avoit encore besoin pour la suite. Bientôt l'armée fut instruite, que les pour-parlers pour une capitulation étoient entamés, la joye ne fut pas médiocre, quand on apprit qu'on étoit quitte à si bon marché, d'une entreprise qui pouvoit couter beaucoup de sang en pure perte; on ne croyoit pas au camp François, qu'il fut possible d'enlever la place par un coup de main; on y sçavoit que pour faire un siège en régle, il est nécessaire d'avoir du gros Canon; que pour réduire une place de la force de Mayence, quand bien même on eut été pourvû de l'artillerie nécessaire, il falloit plus de tems qu'il n'en étoit besoin, pour que les armées alliées arrivassent pour la dégager; qu'outre les dangers d'un siége, on avoit à craindre si on ne se retiroit à tems, d'avoir sur les bras des forces disproportionnées; les manœuvres et les démonstrations, qui avoient si prodigieusement multiplié les forces des François, aux yeux des assiégés, n'avoient pas augmenté leur armée d'un seul combattant; elle étoit restée d'environ dix-huit mille hommes, y compris la Cavalerie; le surplus des troupes qui étoient sous les ordres du général Custine, occupoit à poste fixe d'autres positions et ne de-

voit pas s'y rejoindre. Il résultoit de toutes ces circonstances, que si le Gouverneur de Mayence, étoit saisi d'une grande frayeur, relativement aux évenements futurs, ses ennemis étoient loin de croire leur situation avantageuse, mais jusqu'à ce moment, le premier ayant tout seul laissé appercevoir son foible, les derniers en avoient profité pour conserver le ton haut.

L'ingénieur Eickenmayer de retour à Mayence, représenta si vivement au Gouverneur de Gimnich, la nécessité de hâter la reddition et les dangers auxquels on s'exposeroit, par le moindre retard, en irritant le général François, qui ne se rendoit aux propositions, que par principe d'humanité; qu'il fut renvoyé, sans retard, au camp de Marienborn, accompagné du conseiller intime de Kalkhof, munis de pleins pouvoirs pour dresser et signer la Capitulation; le général Custine nomma de son côté, le général Munier et un commissaire des guerres nommé Petigni, pour le représenter et faire valoir les intérêts de la république Françoise; un travail de quelques heures produisit l'accord des quatre commissaires et fut terminé, par leur signature apposée à la Capitulation en huit articles, dont suit Copie.

„ Capitulation pour la Reddition de la ville de Mayence.

Nous soussignés, Dominique Munier, Maréchal des Camps et armées de la République Françoise, et Anne-René-Joseph Petigny, commissaire des guerres des dites armées, chargés des pleins pouvoirs du général Custine, pour régler les articles de la Capitulation de la ville de Mayence d'une part; et Maurice Kalkhof, conseiller intime du Prince evêque de Mayence, et Rodolph Eickenmayer, Major du Génie, chargés des pleins-pouvoirs de Mr. le Général de Gimnich, pour procéder à la dite Capitulation, réunis à cet effet, avons arrêté les articles suivants:

Art. I. Les troupes Mayençoises et autres troupes du cercle qui y sont jointes, sans aucune exception, sortiront librement et avec les honneurs de la guerre; elles pourront se retirer partout où bon leur semblera; elles emméneront avec elles leur caisse militaire, leur artillerie, leurs effets et bagages; il leur sera donné tous les passeports dont elles pourroient avoir besoin.

II. La Garnison étant formée de quatre bataillons, ne pourra emmener plus de quatre

piéces de campagne avec les chevaux et caiſſons néceſſaires au ſervice de ces piéces. Il lui ſera fourni le nombre de voitures ou bâteaux néceſſaires, pour tranſporter ſes équipages.

III. Les dites troupes Mayençoiſes et du cercle, s'engagent à ne ſervir ni contre la république Françoiſe, ni contre ſes alliés pendant l'eſpace d'une année, à compter de ce jour.

IV. Toute l'artillerie de la place, les plans, les mémoires relatifs aux fortifications; les munitions de guerre et de bouche et autres magaſins ou établiſſements militaires, qui peuvent exiſter dans la ville de Mayence, y ſeront lâchés, et la remiſe en ſera faite aux commiſſaires que le général de l'armée Françoiſe propoſera à cet effet.

V. Tous les malades qui ſont dans les hôpitaux militaires continueront à y être traités aux frais de leurs corps, et leur ſeront enſuite renvoyés après leur rétabliſſement, avec paſſeports et ſauve-conduit.

VI. Le général François, immédiatement après la ratification réciproque de la Capitulation, fera occuper par deux Compagnies de Grenadiers François la porte du pont du Rhin et celle de Gau.

VII. Le ministre, les décastères, le haut et bas clergé et toutes les personnes attachées au service de l'Electeur, auront la faculté de se retirer avec leurs effets; tout habitant de Mayence absent ou présent jouira du même droit, et il sera accordé à chacun d'eux, les passeports et sauf-conduits qu'ils demanderont.

VIII. Le général François met sous la sauvegarde de la loi, les propriétés particuliéres des individus et en garantit la sûreté, conformément aux principes fondamentaux de la Constitution Françoise.

Fait et arrêté par nous commissaires sus dits au camp de Marienborn, sous Mayence le 21 Octobre 1792, l'an premier de la République Françoise.

Signés Kalkhof, conseiller-intime de son Altesse Electorale de Mayence;

Eickenmayer, Ingénieur-Major; le citoyen Maréchal de Camp Munier, et Petigny Commissaire des guerres.

Ratifié par moi, Gouverneur de Mayence, le 21 Octobre 1792. signé de Gimnich; et depuis signé, Custine. "

Il a paru vraisemblablement extraordinaire, de ne pas voir comprendre dans la Capitulation

les troupes Autrichiennes, dont ci-devant, j'ai rapporté l'entrée dans la Place. Plus anciennement, il y avoit déjà dans Mayence un Détachement de Huſſards, quelques hommes qui avoient sçu échapper à la priſe de Spire et les bas officiers et ſoldats employés pour la recrue Autrichienne; le tout étoit ſous les ordres d'un capitaine nommé Andujar, homme plein de courage, qui étoit diſpoſé ainſi que toute la troupe qu'il commandoit, à faire la plus vigoureuſe défense; il n'avoit point été appellé au conſeil de guerre, qui avoit déterminé la reddition et ce ne fut qu'après le départ de l'ingénieur Eickenmayer pour le camp François, que le Gouverneur lui fit part, par écrit, de la réſolution qui avoit été priſe; lui ordonnant d'attendre dans Mayence, que la Capitulation fut terminée et de se conformer à ce qui y ſeroit réglé. Cette nouvelle le mit en fureur et il répondit à l'Adjudant du Général, qu'il n'obéiroit pas à un ordre auſſi humiliant pour l'honneur des aigles impériaux; qu'il préféreroit d'être taillé en piéces, que de se rendre ainſi ſans combattre.

Ce brave Officier avoit raſſemblé tout de ſuite ſes Camarades, leur avoit lu l'écrit adreſſé par le commandant; tous penſants comme lui,

il avoit écrit à Monſieur de Gimnich; qu'il étoit prêt à ſacrifier jusqu'au dernier homme, pour la défense de la place, mais que s'il étoit queſtion de se rendre, étant ſous les ordres immédiats de ſon Alteſſe le général Prince de Naſſau, il ne pouvoit ni ne vouloit rien faire, ſans l'en avoir informé et obtenu ſon aveu. Comme il ne lui étoit rien parvenu de nouveau, qui l'inſtruiſit de ce qui se paſſoit, remarquant que les hoſtilités étoient ſuſpendues, et que quelques mouvements de l'armée ennemie, annonçoient qu'elle feroit un événement heureux; après avoir envoyé deux fois un Lieutenant, ſans pouvoir obtenir de réponse poſitive du Gouverneur; à dix heures du matin le vingt-un Octobre, il se décida à emmener les onze cent hommes qu'il commandoit, prenant sa retraite par le pont du Rhin, déterminé à se défendre vigoureuſement, si on vouloit contrarier sa marche; ce fut en vain qu'on le fit prier de ſuſpendre sa retraite; il regardoit comme honteux d'attendre de la complaiſance de l'ennemi, une liberté qu'il pouvoit se procurer lui-même; continuant sa marche, il conſerva, par sa bonne conduite, au ſervice de ſon Souverain, des guerriers courageux,

qui devoient en des circonſtances nouvelles, contribuer à la gloire de ſes armes.

Ce fut ſeulement par la retraite des troupes Autrichiennes, que les habitants de la ville furent informés de ce qui ſe paſſoit; ils eurent d'abord de la peine à y croire, mais bientôt ils ne purent plus en douter; les honnêtes gens témoignérent hautement leur mécontentement et gémirent d'être victimes de la ſéduction et de la trahiſon; malheureuſement il n'étoit pas en leur pouvoir, de détourner un evénement, qu'ils préſagoient, avec raiſon, devoir être funeſte pour la ville de Mayence et la ſource de beaucoup de tourments, pour tous ceux qui voudroient reſter fidéles à leur devoir et à leur Souverain.

Le général Cuſtine fit commander deux compagnies de grenadiers qui devoient, d'après les termes de la Capitulation, occuper le porte du Rhin et la porte de Gau, dont elles prirent poſſeſſion ce même jour vingt et un, vers les six heures du ſoir; le Général entra de ſa perſonne, peu de moments après dans la ville et vint établir ſon quartier dans le Palais électoral; il étoit si enflé de ſes ſuccés et de ſa gloire prétenduë, qu'à peine cette habitation d'un Souve-

teaux de vigne, qui se trouvent au dessus des hauteurs du moulin de Gautzenheim, en y campant mes Grenadiers. J'ai en même tems poussé des troupes légères en avant pour me faciliter la reconnoissance de la place; quelques Hussards Autrichiens que j'avois chassés de Worms devant moi, étoient à cette époque hors de Mayence, et la Cavalerie ne pouvant les atteindre, on leur a envoyé quelques coups de canon de mon artillerie volante, feu que j'ai incessamment ordonné de cesser. Ces Hussards disparus, je me suis approché à cent cinquante toises, des saillants des redoutes avancées, c'étoit le seul moyen que j'eusse de reconnoitre parfaitement cette place, dont les ouvrages bien pallissadés, dérobent la vue du corps de le place à l'assiégeant.

Je ne tardai pas à reconnoitre que je n'avois qu'un seul moyen de m'en emparer, celui d'en imposer à ses défenseurs. Ils consistoient en treize-cent hommes de troupes des cercles, dont faisoient partie quelques restes de l'armée Mayençoise, échappés de Spire, consistants à peu près à cinquante hommes. Le reste, troupes de Fulde, et les Contingents de la maison de Nassau et autres. Mille Autrichiens, un corps

de Chasseurs et valets des nobles, dont le ministre de Prusse devoit prendre le commandement: enfin la bourgeoisie et l'Université à laquelle le magistrat avoit fait prendre les armes. Le tout composant six mille hommes. J'étois non seulement instruit avec précision des forces qui étoient dans la ville, de la nombreuse artillerie qui bordoit les remparts, mais encore de la situation positive de cette importante forteresse. J'avois sçu me procurer avec de grandes certitudes et par l'intelligence et la grande audace du jeune Stamm, guide de cette armée, la connoissance précise des points qui avoient été négligés dans la place.

Je me suis donc résolu sans balancer à faire aux grenadiers que je commande, le tableau de mes dispositions pour l'attaque de Mayence. J'avois pris avec moi, et fait descendre sur le Rhin, tous les bacqs et bateaux, depuis Worms jusqu'ici; je m'étois muni d'échelles. Le tableau du danger que je me gardai bien de diminuer, au lieu d'étonner les Grenadiers, a enflammé leur courage, alors sûr de mes moyens, mes dispositions faites, j'ai envoyé le vingt au matin, ma sommation au Commandant, par le colonel Houchard; je joignis à cette sommà-

tion une lettre au Bourgmeſtre. Je joins ici copie de cette ſommation et de cette lettre. J'ajoutai au colonel Houchard, d'aſſurer le Commandant, que rien n'étoit impoſſible aux hommes que je commandois; que les ayant conſultés, ils brûloient d'une ardeur extrême, d'aſſurer la gloire du nom François, par la conquête d'une place auſſi importante. La réponse du Gouverneur a été, qu'il se vouloit défendre; qu'au moins il demandoit jusqu'au vingt et un pour y réfléchir. Ils n'avoient ceſſé de canonner ſur nos poſtes depuis quarante huit heures, quoiqu'envain, des boulets de trente-ſix venoient mourir jusqu'à deux-cent pas du camp. La canonnade ne ceſſoit ni jour, ni nuit. La précaution que j'avois priſe de les inquiéter pendant la nuit, avoit établi une mousquéterie qui duroit depuis pluſieurs heures, et qui avoit tué un ſoldat et en avoit bleſſé deux autres. Il falloit faire ceſſer les incertitudes du Gouverneur. Je me ſuis décidé à lui écrire la ſeconde lettre, dont je joins ici copie, et à ſept heures du ſoir j'ai reçu de lui la réponse et la propoſition de Capitulation, dont vous trouverés ici la rédaction finale. Je n'ai pas voulu conſentir à laiſſer les troupes entiérement en liberté; et j'ai exigé que

ces troupes, même celles de l'Empereur, ne serviſſent point d'un an contre la République Françoiſe ni ſes alliés. Je ne pouvois rien exiger de plus, lorsque la Forteresse étoit encore intacte. J'ai cru même devoir, pour la gloire de la république, ne pas faire des conditions plus dures. Elles auroient pu nous montrer comme des guerriers féroces, altérés de ſang et de pillage.

Cette utile conquête eſt dûe à la haute idée qu'a inſpirée la priſe de Spire, la valeur des ſoldats François qui y ont combattus, l'ordre qui règne dans l'armée et qui inſpire dans l'Allemagne le reſpect le plus profond, pour les armes de la république. Je m'eſtimerois heureux, si l'opinion qu'a inſpiré la longue expérience d'un vieux ſoldat qui les commande, pouvoit y être entrée pour quelque choſe; car épargner même le ſang de nos ennemis, ſera pour moi, au milieu des horreurs de la guerre, la jouiſſance la plus douce. Sur la crainte témoignée par les Autrichiens et leur deſir extrême de ſortir de la place, dans la crainte d'être égorgés, ainſi que le leur ont perſuadé leurs officiers; j'ai conſenti à leur ſortie avant l'arrivée des troupes Françoiſes, pour éviter les horreurs dont

les Autrichiens menaçoient Mayence. Je ne puis pas encore vous donner des détails sur les munitions, approvisionnements de guerre et de bouche et sur l'artillerie que renferme la place. Mais la quantité en est considérable.

Je m'estime heureux, citoyen Président, d'avoir pu contribuer encore, par la prise de Mayence, au maintien et à la gloire de la République Françoise.

Signé, le Citoyen François Général,
Custine. "

Par le même Courier, le Général adressoit encore deux autres lettres au Président de la Convention ; l'une avoit pour objet de faire obtenir à Stamm le grade de Capitaine et la place d'Adjudant dans son armée ; dans l'autre après avoir exalté les services, que les Maréchaux de Camp, Münier et Neuwinger avoient rendus dans l'expédition de Mayence, il demandoit pour eux le grade de Lieutenants-généraux.

Le lecteur à qui j'ai donné connoissance de tout ce qui a précédé la reddition de Mayence, doit sans doute trouver, que le rapport adressé à la Convention Nationale, est un chef d'œuvre d'impudence et un mensonge continuel. Le général Custine y vante des dispositions qui n'ont

jamais été éxécutées, pas même imaginées, il parle d'une Canonnade de quarante-huit heures sans relâche, d'un feu de Mousquéterie terrible, et de beaucoup d'autres circonstances, qui ne doivent leur existence qu'à sa plume fabuleuse. Il est bien certain, qu'une place de trompette à la suite de la déesse de la renommée, lui eût convenu bien davantage, que le bâton de commandement; car il avoit plus de talents pour réciter les événements passés, qu'il n'en possédoit pour créer des plans et les mettre à éxécution. Cette maniére emphatique de rapporter les objets, étoit fort bien accueillie à Paris, on y préféroit ce qui pouvoit exalter les têtes; à un tableau modeste, qui n'auroit été que l'expression de la vérité.

Autant le général Custine, avoit de peine à se décider à quelque entreprise, qui pouvoit laisser présager de la résistance, annoncer quelques dangers; autant étoit-il enclin à faire des excursions, qui pouvoient produire l'effet de lui procurer de l'argent; bien persuadé qu'en allégeant à ses mandataires, le poids onéreux qui est une suite néceffaire de la guerre, il ajouteroit à ses mérites vis-à-vis d'eux. Ce fut par une suite de ce principe, que dès que la Capitu-

lation de Mayence et l'occupation des portes de cette ville, l'eurent mis en parfaite sécurité sur ce point, il ordonna au général Neuwinger, de se porter avec quinze-cent hommes sur Oppenheim et d'y passer le Rhin; le soir du vingt et un Octobre, il fit aussi partir le colonel Houchard avec sept ou huit-cent hommes; celui-ci devoit passer le fleuve sur le pont de Mayence; ces deux détachements avoient pour objet, une opération combinée, bien plus fiscale, que militaire; mais je crois devoir en retarder le récit, jusqu'à ce que j'aye éclairci aux yeux du lecteur, ce qui se passa à Mayence, au moment de l'entrée des troupes Françoises, que j'aye cherché à découvrir les motifs de la reddition et que je lui aye prouvé, que si le général Custine ne se décida pas à prendre les partis qui pouvoient promettre le plus d'avantages, aux armes républicaines; ce n'a pas été faute d'être instruit sur les localités, ainsi que des impressions morales, qui dans ce moment lui étoient très-favorables dans une grande partie de l'Allemagne.

Comme il avoit été convenu verbalement, que l'ancienne Garnison ne sortiroit de Mayence qu'au bout de vingt-quatre heures, ce fut dans l'après-midi du vingt-deux Octobre, qu'on com-

manda environ cinq-mille hommes qui étoient destinés à entrer dans la place. Le général Custine alla se mettre à leur tête, pour faire sa seconde entrée triomphale, aux sons des instruments guerriers, qui faisoient entendre les airs chéris des prétendus zélateurs de la liberté. Les François vinrent prendre possession des postes de la Citadelle, des ouvrages extérieurs et de la ville, qui étoient restés gardés par les troupes Allemandes, qui tout de suite après qu'elles furent relevées se réunirent pour passer le Rhin; celles qui appartenoient à l'Electeur se rendant à Aschaffenburg, et celles des cercles, dans les états de leurs Souverains respectifs; mais dès ce premier moment, il y eut une infraction formelle à la Capitulation. Suivant les termes de ce traité, la caisse militaire avoit été reservée et devoit sortir dans son entier, mais elle fut retenue pour le moment; il vint se présenter des ouvriers, qui déclarérent qu'il leur étoit dû des salaires sur les fonds de cette caisse; d'autres habitants prétendirent, qu'on y avoit versé des fonds, qui provenoient des recettes Souveraines et n'avoient point dû avoir cette destination; on saisit le prétexte et malgré les réclamations faites par le général de Gimnich, on la

réduisit à vingt-cinq mille florins qui suivirent enfin la troupe. C'est à dâter seulement de ce moment, que la Forteresse importante de Mayence, fût totalement occupée par les François et conséquemment au pouvoir de cette Nation.

La reddition de Mayence, n'avoit été pour nous, qu'un objet d'étonnement et de satisfaction. Mais elle produisit sur toute l'Allemagne une sensation extraordinairement douloureuse; elle arrivoit dans un tems, où on croyoit cette ville à l'abri de l'effet des entreprises les plus vives et en état de resister à une attaque réguliére. La nouvelle en arriva si inopinément, qu'on en chercha, avec raison, la cause dans la corruption et la trahison, ou au moins on l'attribua à une foiblesse impardonnable. On connoissoit l'importance de cette Forteresse et ses moyens de défense. Il étoit incontestable qu'étant une des principales clefs de l'Empire, elle devoit pour l'intèrêt particulier et général, être défenduë jusqu'à la derniére extrémité, quelques médiocres qu'eussent été ses moyens de résistance. Il étoit assés difficile dans le principe, de démèler les motifs qui avoient pu servir de prétexte à la Capitulation, parce que les

différents partis, ſuivant leur intérêt, s'expliquoient contradictoirement. Les ennemis de l'Electeur et du Gouvernement, gens ſans pudeur, qui vouloient mettre en discrédit, la conduite de ceux qui étoient à la tête des affaires civiles et à qui le pouvoir militaire étoit confié, confirmoient les idées de trahiſon; car ſans chercher à cacher leur propre turpitude, ils se vantoient d'y avoir coopéré. Ceux qui étoient affectionnés pour le Général-Commandant, déclaroient calomnieuſe toute idée de corruption; mais en ſauvant l'honnêteté de Monſieur le Général de Gimnich, ils étoient obligés de compromettre sa capacité et ſon caractère. Ils diſoient que vû la diſtance ou s'étoit tenu jusqu'alors l'ennemi, Manheim étant ſitué au deſſus de Mayence, relativement au cours du Rhin, on n'avoit pas dû croire, qu'aucun Général François eut la témérité de se porter ſur cette derniére place, dans la crainte d'être pris par le flanc, ou en queue par la Garniſon de Manheim, ou bien coupé dans sa communication avec l'Alſace. Ils ne vouloient pas apparemment se ſouvenir, que Manheim étoit gardé par une si foible Garniſon, qu'on ne pouvoit en craindre de ſortie: que même eut-elle été plus

ſans que ni foſſés ni remparts lui fuſſent des obſtacles, ſans en être ralenti; qu'enſuite on lui eut laiſſé paiſiblement établir ſes échelles, contre l'enceinte principale. Eh bien! si on y ajoute encore, qu'il eut été ordonné à tout ce qui étoit armé, d'aller se coucher et ſur tout de ne se réveiller en aucun cas; les garçons d'écurie de la ville, munis de leurs fourches à fumier, auroient ſuffis pour culbuter des échelles d'une auſſi longue portée et rendre nulle cette entrepriſe si redoutable, aux yeux de Mr. le Général de Gimnich.

Il n'eſt pas un militaire qui ne ſache, que dans la conſtruction d'une ville de guerre, à partir du corps de la place, jusqu'à l'ouvrage qui en eſt le plus éloigné, chaque partie de défense eſt protégée par les feux de celle qui la précède. Que ſur la direction quelconque, que l'ennemi a choiſie pour ſon attaque, il ne peut parvenir à un ſecond point, ſans s'être emparé de celui qui le couvre. Il réſulte de ce principe, que ce qui ne peut pas être attaqué, n'a beſoin que de quelques ſentinelles et n'exige pas de Garniſon permanente. Si toutes les parties d'une ville menacée ou aſſiégée, devoient être garnies d'autant de troupes qu'il en faut oppo-

ſer à une brêche faite, qu'on s'attend à voir escalader; il eſt telle place qui par ſon étenduë, exigeroit cent mille hommes; on n'a cependant pas vu jusqu'à préſent, qu'aucun Commandant ait demandé un auſſi grand nombre de défenſeurs.

Monſieur de Gimnich dit, que les forces préſumées de l'ennemi, d'après les rapports de différentes patrouilles et des émiſſaires dont il s'étoit ſervi, devoient être trop conſidérables, pour qu'il dut oſer tenter réſiſtance, avec les moyens qui étoient en sa puiſſance. Admèttant même le nombre de trente mille hommes, qui eſt le tarif le plus haut qu'il ait rapporté; il pouvoit aſſurément encore eſſayer de se défendre, car ne pouvant craindre raiſonnablement l'escalade ſans brèche, au bout de huit ou douze jours de ſiège, il auroit bien obtenu, la mêmē Capitulation qui lui a été accordée. Pendant ce laps de tems, il auroit pu apprendre au juſte, quel étoit le nombre poſitif de ſes ennemis, celui des pièces d'artillerie qu'il avoit amenées et leur calibre. Il avoue auſſi, que pour les obſervations locales, il s'en étoit fié au rapport de l'ingénieur principal, qui du haut de la tour de l'egliſe de St. Etienne, avoit exa-

d'après les circonstances déduites, la place étoit hors d'état d'être défenduë.

Les objections faites sur la foiblesse de la Garnison et sur sa valeur réelle, méritent d'être discutées. Le général Gimnich d'après le calcul qu'il produit, reconnoit qu'il avoit à sa disposition, deux-mille huit cent hommes de troupes réglées. Sur la description qu'il fait du reste de ce qu'il pouvoit employer à la défense et sur ce qui m'a été rapporté, par des personnes qui étoient à Mayence à cette époque, il résulte, qu'il avoit encore à peu près un pareil nombre, soit de bourgeois de la ville, soit d'autres sujets de l'Electorat. Ces deux sommes réunies, forment environ le nombre de six-mille hommes. Admettons à présent, qu'il eut voulu défendre la place à quelque prix que ce fut; à sa voix beaucoup de gens, qui étoient restés tranquilles jusqu'à ce moment, se feroient levés et dans la suite, n'auroit-il pas vu augmenter le nombre des combattans, de tous les habitants qui avoient des bras, car le siége engagé, chacun d'eux avoit à sauver, sa vie et ses propriétés; d'ailleurs il étoit encore tems, de se fortifier des sujets de l'Electorat, qui habitoient la rive droite du Rhin. Quant au défaut

d'inſtruction dont il se plaint, on peut lui obſerver, que dans un ſiège, auſſi long-tems qu'il n'eſt pas queſtion de faire des ſorties, le métier du ſoldat se réduit à être exact à sa conſigne et à ſçavoir charger ſon arme ; il n'eſt pas destiné à tirer ſur un homme ſeul, ainſi celui qui eſt une fois accoutumé, à ne pas craindre le feu de sa propre amorce et qui met à peu près ſon fuſil en joue, eſt un défenſeur dont on peut se ſervir utilement. Quant au courage, Monſieur de Gimnich doit ſçavoir, que dans un ſiège, tel homme qui, aux premiers boulets qu'il voit arriver, fait le plongeon, quatre jours après, quand il eſt accoutumé au bruit de l'artillerie, devient indifférent au danger et a la fermeté du ſoldat éprouvé.

S'il n'avoit qu'un petit nombre de Canonniers inſtruits, c'étoit aſſûrément un inconvénient, mais il n'étoit pas ſans remède. Le méchanisme du chargement des piéces, n'eſt ni difficile ni compliqué ; il faut bien peu de tems pour former des ſervants, qui enſuite par l'uſage acquiérent la célérité deſirable. Toute la difficulté se réduiſoit donc, à avoir un nombre ſuffiſant de pointeurs. Il s'en forme, par l'habitude de voir la portée, relativement à la di-

rection et comme d'ailleurs, on ne tire pas toujours ſur des objets en mouvement, en mettant des heurtoirs devant les piéces, une fois qu'elles ont été placées ſur la direction, par un. Canonnier inſtruit, il n'eſt plus queſtion, jusqu'à ce qu'une circonſtance nouvelle, exige un changement, que de reporter les roues du Canon, contre la piéce de bois qui doit les fixer.

Le général Gimnich se plaint, de ce que la place n'étoit pas pourvuë d'une artillerie ſuffiſante. Il dit qu'il n'avoit que cent quatre-vingt treize piéces. Ce nombre n'eſt pas parfaitement conforme, à celui de ce qui eſt reſté dans la ville, après l'évacuation des Allemands. Il eſt poſſible qu'il ne les aye pas comptées lui même, ou qu'il se ſoit trompé, quoiqu'un peu fortement, dans l'addition. Mais admettant l'exactitude, c'étoit une quantité de bouches à feu aſſés conſidérable, pour faire beaucoup de mal à ſon ennemi. Ce n'eſt pas une loi militaire bien reconnuë, que celle qui exigeroit, que ſur le pourtour entier d'une place et de ſes ouvrages extérieurs, il doive reſter à demeure, une piéce vis-à-vis de chaque embrâſure. Quelques forces qu'aye l'ennemi il ne forme pas, au même moment, des attaques par tout; on peut

donc transporter les piéces devenuës inutiles par les circonstances, sur les points où leur usage, peut être le plus avantageux.

De touts les motifs rapportés ci-dessus, le Commandant de Mayence tire la consequence, qu'il n'étoit pas de la prudence, de s'exposer à attendre l'effet d'un assaut. Si dans un moment d'angoisse, il a cru à cette possibilité, se seroit il persuadé, que cette crainte pourroit être partagée, par ceux qui jugeront sa conduite? on ne peut pas supposer, qu'un assaut de surprise pùt être tenté. Si on trouve dans l'histoire des exemples d'attaque de ce genre, tels que celui de Prague par Monsieur le Comte de Saxe et celui de Schweidnitz par le général Laudon, les circonstances étoient différentes. Mais un coup de main de cette nature, n'étoit sûrement pas possible en ce moment, car Monsieur de Gimnich, par la sommation même qu'il avoit reçuë du général Custine, étoit averti d'être sur ses gardes.

Pour faire naître la possibilité d'une escalade, il faudroit admettre, qu'on eut retiré toutes espèces de gardes des postes extérieurs et commandé à l'artillerie d'être muëtte. Que l'ennemi eut traversé tous les ouvrages avancés,

ſans que ni foſſés ni remparts lui fuſſent des obſtacles, ſans en être ralenti; qu'enſuite on lui eut laiſſé paiſiblement établir ſes échelles, contre l'enceinte principale. Eh bien! si on y ajoute encore, qu'il eut été ordonné à tout ce qui étoit armé, d'aller se coucher et ſur tout de ne se réveiller en aucun cas; les garçons d'écurie de la ville, munis de leurs fourches à fumier, auroient ſuffis pour culbuter des échelles d'une auſſi longue portée et rendre nulle cette entrepriſe si redoutable, aux yeux de Mr. le Général de Gimnich.

Il n'eſt pas un militaire qui ne ſache, que dans la conſtruction d'une ville de guerre, à partir du corps de la place, jusqu'à l'ouvrage qui en eſt le plus éloigné, chaque partie de défense eſt protégée par les feux de celle qui la précède. Que ſur la direction quelconque, que l'ennemi a choiſie pour ſon attaque, il ne peut parvenir à un ſecond point, ſans s'être emparé de celui qui le couvre. Il réſulte de ce principe, que ce qui ne peut pas être attaqué, n'a beſoin que de quelques ſentinelles et n'exige pas de Garniſon permanente. Si toutes les parties d'une ville menacée ou aſſiégée, devoient être garnies d'autant de troupes qu'il en faut oppo-

ſer à une brêche faite, qu'on s'attend à voir escalader; il eſt telle place qui par ſon étendue, exigeroit cent mille hommes; on n'a cependant pas vu jusqu'à préſent, qu'aucun Commandant ait demandé un auſſi grand nombre de défenſeurs.

Monſieur de Gimnich dit, que les forces préſumées de l'ennemi, d'après les rapports de différentes patrouilles et des émiſſaires dont il s'étoit ſervi, devoient être trop conſidérables, pour qu'il dut oſer tenter réſiſtance, avec les moyens qui étoient en sa puiſſance. Admèttant même le nombre de trente mille hommes, qui eſt le tarif le plus haut qu'il ait rapporté; il pouvoit aſſurément encore eſſayer de se défendre, car ne pouvant craindre raiſonnablement l'escalade ſans brèche, au bout de huit ou douze jours de ſiège, il auroit bien obtenu, la même Capitulation qui lui a été accordée. Pendant ce laps de tems, il auroit pu apprendre au juſte, quel étoit le nombre poſitif de ſes ennemis, celui des pièces d'artillerie qu'il avoit amenées et leur calibre. Il avoue auſſi, que pour les obſervations locales, il s'en étoit fié au rapport de l'ingénieur principal, qui du haut de la tour de l'egliſe de St. Etienne, avoit exa-

miné l'armée Françoise. Il est peu de Commandants, qui dans une circonstance aussi importante, n'eut pris lui-même ce soin et qui ne se fut appliqué à démèler, si l'ennemi ne cherchoit pas à fasciner ses yeux, par des mouvements qui semblent multiplier les troupes, à la vue de celui qui les observe, en montrant plusieurs fois les mêmes corps. Monsieur de Gimnich eut été moins condamnable, s'il eut fait de sa personne, tout ce qui pouvoit le préserver d'être abusé. Cet Ingénieur dont il vante l'habileté et auquel il accordoit une confiance si entiere, a montré depuis, que ce n'étoit pas à celui qui commandoit alors dans Mayence, qu'il avoit voué son zèle et ses talents. Il est bien dur et bien humiliant, d'avoir à avouer en même tems, un défaut de jugement et beaucoup de crédulité.

Le moyen qu'on employe, pour établir que les François destinés à attaquer Mayence, devoient être fort nombreux, n'est pas à beaucoup près, péremptoire. Il est dit que leurs forces devoient être bien considérables, puisqu'ils occuppoient un grand nombre de lieux épars. Assurément celles de leurs troupes, qui étoient postées pour conserver la communication par les

derrieres et celles qui devoient couvrir le Hundsrück, étoient autant de moins, sur ce qui étoit disponible, pour une attaque sur cette ville et les renforts, qui dans la suite, sont venus se joindre à l'armée du général Custine, n'étoient alors, même pas encore rassemblés en Alsace.

Le général Gimnich en revient toujours, à parler de la possibilité d'une escalade de la part des François. Il est cependant ridicule, de le voir s'obstiner à cette chimère, qui seroit pardonnable seulement à une femme, qui auroit oui dire, que le moment le plus dangereux pendant un siége, est celui d'un assant, parceque s'il réussit, l'ennemi peut se livrer à toutes sortes d'excès et qui partant de cette seule connoissance, rêveroit continuellement d'escalade et de ses suites.

Il n'est pas extraordinaire, que les membres du gouvernement et le Chargé d'Affaires de Prusse, fussent d'accord pour convenir, qu'il n'étoit pas possible que Mayence fut secouru sur le champ. Mais ni eux, ni le Commandant de la ville, n'ignoroient la distance ou étoit l'armée alliée, qui faisoit sa retraite du territoire de France. Ainsi ou pouvoit calculer, que sous moins de quinze-jours, sans faire de marches

forcées, les Prussiens auroient gagné les rives du Rhin et été en mesure pour dégager Mayence. Cette réflexion auroit dû suffire, pour se décider à défendre la place à quelque prix que ce fut. Quant au consentement, que dans le conseil de guerre, les personnes du civil, ont donné pour la reddition, il en résulte seulement, que d'après le tableau déplorable, que leur avoit fait le gouverneur ; elles ont dû croire la position désespérée et qu'elles se sont ralliés à l'opinion de celui qui, par la place qu'il occupoit, devoit faire présumer, qu'il avoit les connoissances nécessaires, pour juger sainement des ressources et du danger.

Monsieur le général de Gimnich, avoue qu'on lui a reproché, de n'avoir appellé aucun Autrichien au conseil de guerre. Il s'en excuse en disant, qu'il ne se trouvoit alors personne de cette Nation, qui eut nominativement le commandement; c'est vouloir oublier que dans la hiérarchie militaire, il existe toujours un chef. Il est bien certain, que s'il eut admis au conseil de guerre, les officiers au service de l'Empereur, ils n'auroient pas voté pour la Capitulation; leur conduite postérieure a prouvé sans replique, qu'ils vouloient combattre en braves et

ne pas prendre part, à un traité qu'ils ont regardé comme humiliant. Aussi sont-ils sortis de la place sans vouloir s'y soumettre.

D'après tout ce que je viens de rapporter, on peut tirer la conséquence, que Monsieur le Général de Gimnich, n'a pas eu, un seul instant, la volonté de voir accoller son nom, à ceux de Monsieur le Prince de Stharemberg, qui a defendu si glorieusement la ville de Vienne contre les Turcs; de Monsieur le Général anglois Elliot, qui s'est immortalisé à Gibraltar et de tants d'autres braves guerriers, dont l'histoire conservera à jamais la mémoire. L'ancien Gouverneur de Mayence, ne peut pas même prétendre au talent, de faire valoir une mauvaise cause. Je trouve, que sa défense eut bien autant value, si avec ingénuité, il étoit convenu qu'il avoit foi aux enchantements. S'il eut dit, qu'il étoit persuadé que les gens mal vêtus, qui fesoient une partie de l'armée, qui s'étoit montrée devant la place qu'il commandoit, étoient des Paladins, au moins égaux à ceux que nous a peint l'Arioste, mais qui par modestie, s'étoient enveloppés de haillons; que le guerrier balafré, qui étoit venu sommer la ville, malgré son air rebarbatif, étoit un de ses moins

dangereux adverſaires. Qu'il avoit à craindre, que les armes qui devoient le combattre, fuſſent enchantées. Que les foſſés pleins d'eau, pouvoient être mis à sec d'un ſeul coup de baguette. Que leur comblement, n'étoit pas plus difficile à une main toute puiſſante, à laquelle il ne reſtoit enſuite plus rien à faire, que de pratiquer une brèche, pour rendre l'aſſaut poſſible. Que ne connoiſſant aucuns ſecrets, pour détruire les charmes, ou s'en mettre à l'abri, il s'étoit preſſé de se rendre, pour ne pas expoſer ſes troupes, les habitants d'une grande ville et encore moins sa perſonne, au courroux d'un redoutable magicien: avec ce moyen il se ſeroit lavé de touts ses autres torts et tout le monde l'auroit plaint, d'avoir la foibleſſe de croire aux choſes ſurnaturelles.

Ce qui eſt bien plus réel, que l'impoſſibilité de défendre la ville de Mayence, c'eſt que le général qui en avoit le commandement, doué vraiſemblablement d'autres qualités eſtimables, repréſentant à merveille en tems de paix, avoit borné, jusqu'à ce moment, ſes calculs à l'emploi le mieux entendu, du gros traitement que lui rendoit sa place. Que naturellement négligeant, il avoit à se reprocher, de n'avoir pas

fait entretenir, les ouvrages qui étóient ſous sa ſurveillance; que n'ayant pas exercé ſes talents militaires, il avoit cru devoir s'en méfier; que l'inſtant des embarras ſurvenant, il avoit jugé ne pouvoir mieux faire, que de s'en rapporter entierement à un Ingénieur principal, qui avoit la réputation d'être très-inſtruit; il eſt vrai qu'auparavant de se livrer entierement à cet homme, il eut été ſage, de s'aſſurer de ſon honnêteté et de ſon caractère; que l'Ingénieur Eikenmayer, revêtu de la confiance du gouverneur, eut l'air de se donner beaucoup de ſoins, pour les préparatifs de défense, fit planter quelques palliſades, tranſporter les pieces ſur les batteries et montra en tout beaucoup de zèle, jusqu'au moment de l'arrivée des François; qu'alors voulant effectuer les promeſſes de trahiſon, dont il étoit convenu avec ſes complices; il objecta tous les motifs abſurdes, dont Monſieur le général de Gimnich a été l'écho ridicule. Que même il avoit encore apporté d'autres obſtacles, dont il n'eſt pas parlé dans le mémoire juſtificatif; tels que de n'avoir pas ſuffiſamment de lances d'artifice pour tirer les Canons, de manquer de gargouſſes de faites pour les charger et de ce que

les boulets des différents calibres, se trouvoient confondus...

Un des attributs caractéristiques du Génie, est d'appercevoir d'un coup d'œil perçant l'ensemble des choses, de calculer les avantages qu'il est possible de tirer, raisonnablement, d'une circonstance, de balancer les inconvéniens, et d'apprécier à leur juste valeur, les obstacles à vaincre et les fruits qu'on peut se promettre. Au contraire c'est le propre de la médiocrité de tirer rarement parti des chances favorables et s'il est possible d'obtenir, pendant quelques moment, de l'homme borné, de la confiance et de la docilité, pour ceux qni veulent bien lui servir de guides; c'est un sacrifice d'amour propre, auquel il ne se laisse aller que passagérement, ne se méfiant pas de ses moyens, il veut se conduire seul et à coup sûr, il fait des sottises qu'il ne juge telles, que trop tard et quand il n'est plus tems de les réparer. Celui qui a de l'esprit n'est jamais étonné quand on lui fait des observations, il ne répugne pas à l'idée, que quelque chose a pu lui échapper et comme il est en lui de juger sainement, il adopte facilement, ce qui peut ajouter des avantages à ses premieres données; mais le sot voit bien diffé-

remment; ſes prétentions ſont presque ſon unique appanage et il eſt toujours prèt à se révolter, s'il imagine qu'on veuille le mener; il eſt cependant des exemples de perſonnes ſans talents, qui ont acquis de la réputation et de la célébrité; mais au moins ceux-ci avoient-ils le bon ſens de croire, qu'il exiſtoit des êtres que la nature avoit plus favoriſés qu'eux, et la bonhommie de leur ſçavoir gré, de s'être voués à les faire valoir. Je me perſuade que cette réflexion morale, n'eſt pas entierement hors de ſaiſon et qu'elle eſt très-applicable au général Cuſtine; ou a vu que malgré lui, toujours favoriſé par les circonſtances et les hommes, il eſt parvenu à effectuer ſans danger, une opération de la plus grande importance, pour la cauſe qu'il ſervoit et qu'il ne lui eſt presque reſté pour charge, que le plaiſir de se vanter et de se faire valoir outre meſure. Quoiqu'il eut aſſurément à s'applaudir des evénements et de ceux qui les avoient dirigés; il se refuſa dans la ſuite, à faire uſage de conſeils qui ne laiſſoient préſager aucuns dangers et qui lui auroient acquis une célébrité, duë au hazard, mais qui n'auroit cependant pu lui être conteſtée.

Auparavant que je rapporte ce qui se passa à Mayence, politiquement, dans les premiers moments du séjour des Républicains François ; que je découvre les manœuvres qu'on crut les plus décisives, pour capter les esprits et diriger l'opinion du plus grand nombre des habitants, vers le but que se proposoient les intrigants ; je crois devoir donner une idée de ce qu'il auroit été le plus avantageux d'entreprendre dans les circonstances, pour assurer les conquêtes que le général Custine avoit faites en Allemagne. Devenu maître de Mayence, il n'avoit pas le projet de laisser les troupes qu'il commandoit dans l'inaction ; l'avidité que nous lui connoissions déjà pour les contributions, l'avoit porté à faire partir tout de suite, des détachements pour remplir un objet de ce genre ; mais quelques instances et quelques représentations qu'on lui fit, on ne put l'engager à travailler au profit de sa gloire, en faisant ce qui étoit nécessaire pour donner de la solidité à son nouvel établissement.

Le général Custine maître de la Forteresse de Mayence, occupoit une des principales clefs de l'Empire d'Allemagne ; mais le poste de Coblentz étoit encore bien plus important, car outre que par lui il se seroit assuré la conserva-

tion de la premiere de ces villes, il prolongeoit son établissement sur le Rhin, vingt-quatre lieues plus loin et il maîtrisoit le cours de ce fleuve, par la position inexpugnable d'Ehrenbreitstein. Rien n'étoit moins hazardeux et plus facile, que de se mettre en possession de la ville de Coblentz et du Fort qui la domine, car la régence cédant à la crainte de tomber entre les mains des François, à titre de conquête; redoutant des excés qu'on auroit pu motiver, sur la protection qui avoit été accordée par l'Electeur de Treves aux Princes et émigrés, avoit envoyé une députation pour proposer de livrer Coblentz et de payer une contribution considérable; quant à la Forteresse elle n'avoit ni une Garnison, ni des approvisionnements assés considérables, pour tenter de se défendre, d'ailleurs on eut obtenu, à coup sûr, sa reddition en ménaçant de traiter la ville avec rigueur.

Il n'y avoit aucun obstacle à surmonter pour arriver à Coblentz, l'une et l'autre rive du Rhin, offroient une communication facile, et sur la route il ne pouvoit y avoir un seul homme à combattre; Rheinfeld petite forteresse située à la gauche du fleuve, et appartenante au Landgrave de Hesse étoit gardée véritablement par

une garnison; mais trop foible pour oser rien entreprendre extérieurement; le poste étoit médiocrement approvisionné, à raison de ce qu'on n'avoit pu imaginer, qu'il fut de si tôt en danger d'être attaqué, en le masquant avec un petit corps de troupes, on ne pouvoit rien avoir à en craindre et il n'y avoit aucun inconvénient à laisser derriere soi, une petite place qui eut été indubitablement, ou rendue ou évacuée, si Coblentz fut tombé dans les mains des François. Le général Custine ne pouvoit avoir l'inquiétude d'être prévenu par les Prussiens; ils étoient trop éloignés pour arriver à tems; ils faisoient alors leur retraite du territoire François, ils cheminoient lentement parce qu'ils étoient poursuivis par l'ennemi, en outre il sçavoit très-bien, que la marche de cette Armée, affoiblie par les fatigues d'une campagne pénible, étoit encore appesantie, par les transports difficiles de ses malades et de ses bagages, à travers un païs montueux, par des chemins entierement détruits et dans une saison rigoureuse; ce qui la mettoit dans l'impossibilité, de faire des mouvements rapides et par conséquent de porter obstacle à son entreprise, sur tout s'il se hâtoit de l'exécuter.

Si le général Custine se fut emparé de Coblentz, il s'y seroit trouvé maître des approvisionnements Prussiens, qui y étoient déposés, les seuls qu'ils eussent derriere leur Armée et par là il eut augmenté le malheur de leur position actuelle, en rendant leurs subsistances infiniment difficiles, même impossibles ; de plus trouvant ce poste aux mains des François, ne pouvant passer le Rhin en cette partie, pressés par le général Kellerman qui les poursuivoit, n'étant à portée d'aucune position à pouvoir occuper avec sûreté, étant dans un païs si dénué qu'il étoit impossible d'y rassembler des magasins ; il ne pouvoit leur rester d'autre ressource, que de se retirer le plutôt possible sur la Westphalie, pour y donner le tems à leur Armée de se rétablir de ses fatigues et de ses pertes et s'occuper de pourvoir aux besoins du moment et aux dispositions nécessaires, pour pouvoir entreprendre une nouvelle campagne ; alors l'armée du général Custine, se seroit trouvée, tout naturellement, renforcée de celle aux ordres du général Kellerman ; celle des Ardennes, n'ayant pas non plus, d'ennemi en tête, auroit de même pu se porter en avant vers le Rhin, ou prendre en flanc les Autrichiens, ce qui auroit encore

favorisé l'opération, qu'on sçavoit que le général Dumouriez, devoit former contre les Païs bas.

Le résultat d'un mouvement qui devoit s'exécuter sans le moindre obstacle, sans une seule contrariété, auroit été de produire l'effet le plus extraordinaire, l'événement le plus marquant d'une guerre, qui cependant abonde en variétés neuves à tous égards. Les succès que le général Dumouriez a obtenus dans le mois de Novembre et dont la suite a été de pénétrer jusqu'à la distance de six lieues des rives du Rhin, seroient devenus décisifs; le général Clairfait ayant à craindre pour la gauche de sa position, se trouvant avoir affaire avec un plus grand nombre d'ennemis, n'auroit pas osé tenter de rester sur la gauche du Rhin et il l'auroit nécessairement passé; alors les François maîtres du cours de ce fleuve depuis la Suisse, l'auroient tenu bordé, par l'Armée de Biron jusqu'à Worms, par les Armées de Custine et de Kellerman jusqu'à Bonn, par l'armée des Ardennes jusqu'a Düsseldorf et Dumouriez eut été maître de disposer de la sienne, pour opérer à son gré contre la Hollande, laquelle à cette époque, n'eut pas été difficile à envahir. Toute la partie de l'Allemagne qui est située sur la rive

gauche du Rhin, eut été sans contredit au pouvoir des François. Luxembourg la Forteresse de l'Europe, dont la conquête est regardée comme la plus difficile, se seroit nécessairement rendue, sans être attaquée, c'étoit le seul parti que put prendre la Garnison de cette place, quand elle auroit eu consommé entiérement ses subsistances.

Entre les avantages que nous venons de rapporter, il en étoit un grand nombre, dont on pouvoit appercevoir l'importance, sans qu'il fut nécessaire de lire dans l'avenir; aussi les amis du général Custine, ceux-mêmes qui n'avoient aucunes connoissances du métier de la guerre et des opérations militaires, appuyerent les sollicitations qu'ils lui firent, sur les raisonnemens les plus solides, sans pour cela pouvoir parvenir à le déterminer; il répondoit constamment aux questions qu'on lui faisoit sur ses refus, que s'il se prolongeoit jusqu'à Coblentz, il s'affoibliroit d'une maniere dangereuse, que son flanc gauche courroit le plus grand risque; que d'ailleurs le général Kellerman, étoit plus à portée de cette ville que lui, qu'il poursuivoit les Prussiens avec des forces trop considérables, pour qu'ils osâssent tenter de faire résistance sur la rive gauche du Rhin et que dés que l'ennemi se-

roit de l'autre côté du fleuve, le général François seroit à même de s'emparer de Coblentz; ce raisonnement étoit pitoyable, car comment admettre que les Prussiens dussent négliger, dans le cas de retraite de leur part, d'occuper la Forteresse d'Ehrenbreitstein, et admettant même que ce poste eut été moins fort qu'il n'est véritablement, pourquoi vouloir laisser à conquérir, ce qui pouvoit tomber dans les mains des François, sans être obligé de brûler une seule amorce; de plus aprés avoir mis une Garnison dans le Fort, qui par son étendue n'exige pas beaucoup de monde pour être defendu et qui par conséquent, ne l'auroit pas beaucoup affoibli, rien n'empêchoit le général Custine, de retirer à lui les troupes qui auroient marché pour occuper Coblentz, ou pour garder, pendant cette opération, la communication entre cette ville et Mayence. Sans que notre chef ait avoué, rien de ce qui se passoit dans son intérieur, il paroit positif, d'après quelques propos dont j'ai pu tirer des conséquences, qu'il se persuadoit que les Prussiens informés de ce qui se passoit et voulant sauver Coblentz, pouvoient envoyer un détachement léger, qui arrivant eu même-tems que ses troupes, les mettroit dans la nécessité

de combattre; qu'il redoutoit, d'une maniere enfantine, ce que pouvoit entreprendre la Garnison de Rheinfeld; quoiqu'il n'existe personne, qui puisse contester aux troupes Hessoises, un courage dont elles ont donné des preuves en tous les tems, elles n'étoient pas assés nombreuses, ayant d'ailleurs à s'occuper de la conservation d'une place, pour devoir produire cet effroi pusillanime; qu'enfin ayant fait des progrès considérables en Allemagne, y occupant une Forteresse importante, sans avoir à en remercier, que l'abandon où étoit ce païs et la trahison de quelques-uns de ses habitants, tranquille sur l'avenir, et ne s'occupant que du présent, il vouloit jouir de ses succès, se livrer à sa jactance, sans s'exposer au moindre danger. On verra dans la suite, qu'il y eut un tems, où le général Custine crut aux avantages qui pourroient résulter de la possession de Coblentz, mais qu'il ne se destinoit, même pas alors, cette entreprise. Tout l'empire d'Allemagne doit se ressouvenir qu'il a dû son salut à la timidité, à l'impéritie et à l'obstination du général Custine, qui a obstinément resisté, à ce que lui dictoient le bon sens et les conseils pressants de ses amis; je ne sçais pas même si ce ne seroit pas un acte

de justice, pour conserver précieusement la mémoire de cet événement heureux, d'ériger une statue représentant le général François, avec les attributs de l'ineptie.

Les intrigants qui avoient fondé toutes leurs espérances de fortune, sur l'introduction d'un nouvel ordre de choses et qui pour parvenir à ce but, avoient favorisé la prise de Mayence, où ils projettoient de former leur établissement principal, regarderent comme une précaution essentielle et très-urgente, de s'occuper de ce qui pouvoit assurer aux François, la conservation de cette ville; en conséquence ils déterminérent le général Custine, d'ajouter aux ouvrages existants, tout ce qui pouvoit augmenter les moyens de défense; ensuite de ces motifs il fut décidé que la partie de la ville située sur la rive droite du Rhin, appellée Cassel, seroit considérablement renforcée et après l'examen des localités, on ordonna de construire sans délai, toutes les additions qui furent jugées avantageuses. On s'occupa de même des approvisionnements nécessaires, pour le moment, pour la subsistance des troupes; on fit entrer dans la place, tous les vivres et fourrages, qu'on put obtenir des environs; les habitants des villages, quoi-

que foulés par des fournitures forcées et des tranſports, qui les privoient de l'uſage d'une partie de leurs beſtiaux, ne montrerent cependant pas beaucoup de mauvaiſe volonté, on avoit d'abord travaillé à les mettre dans des diſpoſitions favorables aux François, de plus on paya, en partie, argent comptant ce qu'on exigeoit d'eux et on promettoit d'acquitter inceſſament le ſurplus; au moyen de ces précautions, dès les premiers moments, la ville se trouva paſſablement pourvuë de denrées; quand aux approviſionements des objets militaires, il y avoit peu de choſe à y ajouter, on avoit trouvé dans la place cent-trente pieces de Canon de Brõnze et cent-ſept de fer, cette artillerie déja paſſablement nombreuſe, fut cependant encore augmentée dans la ſuite, par un transport de nouvelles pieces tirées de Landau, la poudre et les boulets abandonnés par les Allemands, étoient en quantité ſuffiſante, pour défendre Mayence pendant un tems conſidérable.

Les chefs de la ſocieté des illuminés affichoient depuis long-tems des principes très-analogues à la révolution Françoiſe, car ils annonçoient, que le but de leur réunion et de leurs travaux, étoit de parvenir à étendre les bornes

de la liberté, qui étoit la premiere propriété de l'espece humaine; de rendre leurs semblables sensibles à ce qui étoit fait pour être prisé; d'opposer une digue, à l'abus que les Princes pourroient faire de leur pouvoir et au prétendu despotisme des classes privilégiées; de purger la religion des abus qui pouvoient s'être introduits dans son sein. Mais ils ne se permettoient pas encore, de parler de la destruction totale du régime ancien, ils présentoient seulement des projets de restauration qui paroissoient favorables au bonheur général; enveloppant ainsi d'un type séduisant, toute la difformité de leurs ames et de leurs intentions, ils ne s'exposoient pas a révolter les gens sensés, qui seroient devenus leurs ennemis, si leurs motifs en avoient été connus et ils se mettoient à couvert de la vindicte des loix établies, pour garantir la société, des perturbateurs du repos public. Le plus grand nombre, entre les prosélites qu'ils s'étoient attachés, étoient des jeunes gens, dont l'imagination plus facile à exalter, que celle des hommes faits, étoit aussi plus aisée à diriger vers un idéal methaphisique dont les apparences sont séductrices.

Dans les états les plus sagement gouvernés, il se trouve nécessairement quelques sujets mécontents, lesquels, sans qu'on puisse en imputer la faute au régent, ont des raisons fondées de se plaindre; il en est d'autres dont le génie inquiet, les porte toujours à croire qu'ils sont opprimés et ils sont prêts à saisir les occasions, qui peuvent favoriser des desirs de vengeance, qu'ils ont laissé se développer et dont ils sont, malheureusement, trop dominés, à l'arrivée des François; ces deux classes se rallierent aux illuminés qui furent encore renforçés, par des partisans que des circonstances particulieres attachoient à l'espoir d'une révolution; comme par exemple de jeunes ecclésiastiques, qui desiroient un prétexte, pour se dégager d'un serment, qu'ils trouvoient cruel à observer, car il imposoit un frein sévère à des passions qui les tourmentoient impérieusement. Les possessions du clergé et de la noblesse, étoient aussi un appas pour nombre de personnes, ou cupides ou endettées, qui se promettoient de tirer part de la confiscation qui en seroit faite, vraisemblablement, si on adoptoit les formes de la révolution Françoise; de plus les ambitieux qui du néant, se flattoient de parvenir à une élévation qu'ils

n'auroient jamais pu atteindre ſans un bouleverſement total, se trouvoient rangés dans la claſſe de ceux, qui dés les premiers moments, se déclarerent publiquement pour la deſtruction du régime d'Adminiſtration ancien. Tels étoient les partiſans que le général Cuſtine trouva à Mayence et ils lui firent l'accueil le plus grand et les démonſtrations d'attachement les plus prononcées. Un nombre aſſés conſidérable des habitants de la campagne, étoient auſſi très-bien diſpoſés en sa faveur, ils étoient séduits par l'eſpoir d'être affranchis du payement de tous les impots, de la dixme et des corvées.

On imagina avec raiſon que le moyen de donner de la conſiſtance aux partiſans du régime François et de décider l'influence qu'on avoit le projet de leur faire acquerir, étoit de les réunir en formant une ſocieté, à l'inſtar de celle des Jacobins en France; le profeſſeur Böhmer qui étoit un de ceux qui croyoit le plus aux avantages, qui devoient réſulter de cet établiſſement, annonça que le général citoyen Cuſtine, non ſeulement, approuvoit l'ouverture des travaux de cette ſocieté, mais que de plus il étoit chargé ſpécialement par lui, de promettre aux memres qui la compoſeroient, la protection parti-

culiere et constante de la république Françoise; en conséquence les principaux zélateurs s'étant reunis dans une des salles du chateau, donnerent à leur association, la dénomination, des amis de la liberté et de l'égalité et commencerent leur séance, en prononçant solemnellement le serment de vivre libres ou de mourir. A la honte de l'humanité, on est forcé de dire, que ceux qui montrérent la plus de dévouement, à la cause de la révolution Françoise, que ceux qui se déclarerent le plus scandaleusement contre le gouvernement ancien, étoient des sujets qui ajoutoient au crime d'infidélité envers leur Souverain légitime. celui de l'ingratitude la plus noire, envers un Prince généreux, qui les avoit comblés de bienfaits, auquel ils devoient leur existence civile et leur aisance; imitant à cet égard la turpitude et l'immoralité d'un trop grand nombre de François, qui attachés directement à la personne du plus vertueux & du meilleur des rois, ont été des premiers à trahir un maître qui les avoit comblés de ses graces. Je veux donner le tems au club Mayençois de s'organiser et auparavant que de rapporter ses productions et les autres résolutions politiques qui furent prises; je vais suivre, pen-

dant quelques momens, les opérations militaires, si l'on peut donner cette dénomination, à la marche non contrariée d'une troupe armée, qui n'a à rencontrer aucun ennemi.

Le Détachement commandé par le colonel Houchard, ayant suivi la grande route de Mayence à Francfort par Höchst et n'ayant par conséquent, qu'une petite distance à parcourir, parvint le premier à sa destination; le vingt deux à sept heures du matin, il étoit déja arrivé avec les troupes qui étoient sous ses ordres, devant une des portes de cette derniere ville; y ayant fait faire halte et aucune démarche, n'annoncant le motif de son arrivée et de son repos actuel, les magistrats lui firent demander quelles étoient ses vues; il répondit: qu'il s'étoit mis en station, pour attendre un renfort de troupes, qui devoit se réunir à lui; qu'il prioit qu'on lui fit fournir, en payant, quelques vivres, pour rafraichir ses gens; que de plus il desiroit qu'on laissât entrer dans la ville quelques officiers, qui feroient des perquisitions pour s'assurer, s'il n'y avoit aucun émigré ou Aristocrate François. On accéda à ses prières; on porta ce qui étoit demandé en provisions et les recherches furent permises; elles

eurent lieu dans toutes les auberges, mais sans beaucoup de fruit; on trouva seulement un vieux militaire, qui avoit servi en France et qui trop malade pour se déplacer, n'avoit pû se conformer assés-tot, aux ordres d'évacuation qui avoient été donnés par la régence, il fut traité avec une dureté anti-fraternelle et moins accablé par l'état de maladie qui le tenoit dans son lit, que par les traitements barbares de ses conducteurs, il fut transféré aux postes qui étoient hors de la ville. Les habitants de Francfort, dont l'opinion connue étoit, en général, très-favorable aux Révolutionaires François, se disposoient à les recevoir avec accueil, dans l'enceinte de leurs murs, si l'entrée en étoit demandée; étant régis eux-mêmes par un gouvernement Républicain, ils étoient très-enclins à fraterniser avec les nouveaux venus, desquels ils n'attendoient que des sentiments de concorde réciproques, n'ayant jamais rien fait qui dût les désobliger, et ceux la s'étant formellement déclarés les amis et les alliés, de tous les peuples, qui ne nuiroient pas aux intèrêts de la nouvelle religion civique, qu'ils disoient professer; comme on ne pouvoit pas attribuer à la marche des François, le motif unique de venir faire une visite de politesse,

tout le monde croyoit qu'ils avoient en vue, une expédition, ou incursion sur les possessions du Landgrave de Hesse, ou de l'Electeur de Mayence, avec lesquels ils étoient deja en guerre, on étoit donc à Francfort dans la plus grande sécurité et on n'y éprouvoit d'autre sentiment actif, que celui de la curiosité de voir les nouveaux apôtres de l'égalité et de la liberté; si la bonne opinion qu'on avoit des Républicains François, étoit une erreur agréable, elle ne fut pas de bien longue durée; bientôt on vit mettre en action, la fable du loup et de l'agneau, et les acteurs de ce spectacle nouveau, furent les très-aimables Sansculottes.

Le général Neuwinger que nous avons annoncé, s'être porté sur la rive droite du Rhin par le pont volant d'Oppenheim, avoit aussi pour objet de son mouvement, de se rendre à Francfort et avoit en conséquence traversé le territoire de Darmstadt; ce même jour vingt-deux Octobre, à trois heures après-midi, il se montra devant la porte de Saxenhausen et fit demander qu'on accordat l'entrée de la ville à lui et à la troupe qu'il commandoit; une députation du Magistrat se rendit auprès de lui et employa tous raisonnements possibles pour le détourner de

ce projet, mais il leur objecta qu'il étoit chargé d'une lettre du général en Chef des François, qu'il vouloit remettre à la régence; les députés le prierent de faire la remise de sa missive en dehors des portes; Il déclara alors qu'il avoit l'ordre formel de ne s'en désaisir que dans la maison de ville et de la rendre personnellement à sa destination et voyant qu'on tardoit de satisfaire à l'expression de sa volonté, il mit sa troupe en mouvement se dirigeant vers la ville; la députation rentra et s'étant arrêtée en arriere du pont, ordonna qu'il fut levé, ce dont s'étant apperçu le général Neuwinger, il ordonna de faire avancer ses canons; cette démonstration produisit un effet plus décisif que les réquisitions et les raisonnements, le pont fut promptement abbattu de nouveau et les François entrerent dans la ville de Francfort au bruit de leurs instruments guerriers, ils furent formés en Bataille et leur commandant après avoir ordonné, qu'on introduisit aussi le détachement du colonel Houchard, qui étoit devant la porte de Bockenheim, se rendit sans délai au Römer, ou il remit un écrit très-bref du général Custine, dans lequel il annonçoit aux Magistrats que l'assistance que la ville avoit donné aux Aristocrates, justi-

fioit la Nation Françoise, si elle la traitoit en ennemie; que l'Empereur et le Roi de Prusse y avoient beaucoup d'argent; que la Nation avoit juré de tirer vengeance de ses ennemis; qu'en conséquence il exigeoit en son nom, une contribution de deux millions de florins, en réparation des dommages qu'elle avoit éprouvés.

Lorsque le général Custine avoit exigé des contributions de Spire et de Worms, il pouvoit au moins motiver la rigueur de ses demandes, sur des prétextes, qui, s'ils n'étoient pas entierement avoués par la justice, paroissoient au moins spécieux; les circonstances précédentes y avoient prêté; dans la premiere de ces villes l'emplacement des magasins appartenants à l'Empereur; dans l'autre le séjour prolongé de Monsieur le Prince de Condé, les rassemblements nombreux et armés des émigrés, pouvoient, à la rigueur, être regardés comme une tolérance désobligeante, pour le parti Révolutionaire François, ou pour une prédilection favorable à ses ennemis; mais la régence de Francfort, loin d'avoir fourni par sa conduite, des sujets de plainte à la nouvelle république, avoit au contraire traité avec défaveur les émigrés,

raccourci autant que possible, leur séjour dans une ville dont on ne pouvoit leur refuser l'entrée et mis des obstacles, aux marchés de fournitures qu'on avoit voulu faire pour les Princes; si quelques habitants avoient individuellement faits des spéculations de commerce, ils étoient absolument étrangers au gouvernement; ce sistême de ménagement pour les Sans-culottes, au détriment de ceux de la Nation Françoise, qui méritoient d'inspirer de l'interêt par leur position et la nature respectable de la cause qu'ils servoient, auroit bien dû exciter la reconnoissance des premiers, si des brigands étoient susceptibles d'un sentiment honnète. Les amis du général Custine, lui avoient fait des représentations, sur l'immoralité qu'il y auroit, de traiter en ennemi, un gouvernement dont on avoit à se louer, de l'aveu même de la convention nationale; ils voulurent lui faire sentir, combien étoient pitoyables les prétextes, sur lesquels ils fondoit la demande d'une contribution considérable; on lui objectoit, en outre, que ce procédé, étoit contraire, aux principes affichés par les nouveaux François, qui promettoient amitié et fraternité à tous les peuples, même ceux régis par des Princes, s'ils ne faiso-

ient point de démarches, qui fussent nuisibles à leur cause ; à plus forte raison une république démocratique, devoit-elle être regardée par eux comme une alliée, dont la similitude de principes, rendoit les intérêts communs ; il est sûr, que c'étoit agir d'une maniere inconséquente, d'après le projet qu'on avoit de séduire, autant que faire se pourroit, l'opinion des peuples qui habitoient l'Allemagne et de multiplier les prosélites du républicanisme. Ces considérations auroient dû produire leur effet, mais le général Custine desiroit de se procurer de l'argent, à quelque prix que ce fut ; en outre c'étoit le propre de son caractère opiniâtre, de rester obstinément attaché à ses opinions, quelques opposées qu'elles fussent à la raison ; son oreille demeuroit constamment sourde aux conseils du bon sens, quand on ne pouvoit mettre en jeu ses passions et dans cette circonstance, on chercha en vain, à employer, avec fruit, ce moyen, il ne suivit que les mouvements de sa mauvaise tête.

Le vingt-trois Octobre, le général Neuwinger qui avoit le commandement des troupes Françoises qui occupoient Francfort, rendit publique une proclamation, qu'il adressoit à ses

amis les bourgeois et habitants de la ville libre et république de Francfort sur le Main, dans laquelle, il les informait que la Contribution de deux Millions de Florins, qu'il avoit demandée à leurs Magistrats, ensuite des ordres du général Custine, commandant en chef de l'armée Françoise du Rhin, étoit une compensation et une satisfaction pour les dommages, qu'ils avoient causés à la nation, en accordant territoire et protection à ses Aristocrates émigrés, écume d'un peuple libre; et pour d'autres griefs, que le général Custine avoit déduits aux Magistrats de la ville, dans la lettre qu'il leur avoit adressée; il déclaroit que cette punition ne regardoit nullement les bourgeois et habitants, mais devoit être supportée exclusivement, par les familles nobles patriciennes, par les maisons, biens et possessions des ecclésiastiques, des Electeurs, des Comtes et Nobles, qui étoient situés dans la ville, ou sur le territoire de la république de Francfort. Il annulloit par l'expression de sa volonté, les ordres qui auroient pu être donnés par le Magistrat, s'ils se trouvoient en contradiction, avec les motifs de sa proclamation; il ajoutoit qu'en cas de contravention, il se verroit obligé, d'user des pou-

voirs qu'il tenoit de la nation et du général en chef des François, et qu'en ce cas il feroit connoître publiquement et nommeroit les individus et les familles, qui avoient mérités l'animadversion de la Nation Françoise, par leurs procédés désobligeants et des outrages impardonnables et qu'il les puniroit encore plus rigoureusement sur leurs possessions.

Les Magistrats de la ville de Francfort ne furent que médiocrement effraïés par la demande de cette contribution exorbitante; ils ne doutoient pas, qu'il leur seroit très-facile de prouver, que les griefs qu'on mettoit sur leur compte, étoient imaginaires; ils se persuadoient qu'en démontrant le peu de fondement, qu'avoit l'accusation, ils seroient sur le champ libérés de la punition qui en étoit la suite; en conséquence, ils se déterminerent, à envoyer une députation auprès du général Custine, de plus ils promulguerent une délibération, par laquelle ils invitoient la bourgeoisie, de ne se laisser aller à aucune inquiétude, ni chagrin, quand ils apprendroient la nouvelle, que le général des François avoit imposé une contribution de deux millions de Florins; ils leur défendoient expressément, de se livrer à quelques violences que ce fût à

l'égard de ſes troupes ; leur donnant l'aſſurance, qu'il n'avoit encore été rien payé ſur les ſommes requiſes ; mais que même on eſpéroit, que les moyens de négociation, auxquels on s'étoit arrêté, auroient les ſuites déſirées et qu'on éclairciroit heureuſement, un méſentendu dont les cauſes ſeroient bientôt détruites.

Les négociateurs députés emporterent avec eux, tout ce qui pouvoit anéantir les reproches qui avoient été faits aux Magiſtrats ; le journal des délibérations prouvoit inconteſtablement, que les emigrés au lieu d'avoir été favoriſés, avoient ſans ceſſe été contrariés, même véxés ; que par leurs paroles et leur conduite, les habitants s'étoient montrés publiquement les avoués de la Révolution Françoiſe ; ainſi se fondant fur la prétendue bonté de leur cauſe, ils se perſuadoient que le général Cuſtine, loin de perſiſter dans ſes rigueurs, leur feroit réparation de les avoir ſoupçonnés ; c'eſt dans cette confiance qu'ils arrivoient auprès de lui ; ils ne ſçavoient pas que le commandant Général, préféroit leur argent, à une juſtification quelque ſolide qu'elle fût ; qu'il ſeroit inſenſible à l'éloquence, auſſi bien qu'à la juſtice ; que même il puiſeroit dans leurs protocoles, des mo-

tifs tant bons que mauvais et qu'il les leur opposeroit; ils revinrent sans avoir rempli l'objet de leurs espérances, rapportant seulement une réponse par écrit, aux observations qu'ils avoient présentées au général Custine, elle étoit dâtée du vingt-quatre Octobre et dans les termes suivants.

„ Après m'être fait rendre compte, du contenu des pieces que vos députés m'ont remises de votre part; je n'ai pu y voir des preuves de votre attachement à la République Françaife et à sa révolution, les défenses multipliées de recruter pour les émigrés et pour le Prince de Wittgenstein, dans la ville de Francfort, sont au contraire une preuve, qu'on y recrutoit. Si ces defenses eussent été sincères, si vous aviés pris les bons moyens, pour les rendre efficaces, vous n'auriés pas eu besoin de les multiplier. Ces défenses n'ont été faites, qu'après la sommation adressée par la Nation Françoise, aux puissances Allemandes de renvoyer les émigrés. “

„ Quant aux défenses promulguées pour empêcher les François fugitifs d'insulter vos femmes et vos filles, ces défenses ne sont-elles pas une preuve certaine, de leur existence dans

votre ville? et cette Gazette, rédigée ſous vos yeux, qui ne pouvoit paroitre qu'avec votre approbation, qui auroit pu influer à former l'eſprit des Germains, ſur les principes de la Révolution Françoiſe? je vous le demande, eſt ce là une preuve d'attachement à la Nation? ſans doute vous reconnoiſſés aujourd'hui votre erreur. J'aime à penſer, que rendus aux principes de juſtice, dont l'évidence auroit toujours dû frapper vos yeux, vous adopterés une révolution, qui rend aux nations leurs droits, ne détruit que les pouvoirs uſurpés, ne tire de vengeance que des trahiſons, ne fait participer aux frais d'une guerre onéreuſe, que ceux qui l'ont provoquée, ou qui le pouvant, ne l'ont pas empêchée; que ceux enfin, qui ont ſouffert que l'on fauſſât l'eſprit public, qui ont voulu éteindre la lueur des vérités éternelles. Cependant malgré l'évidence des torts du Magiſtrat de la ville de Francfort; il n'aura pas intercédé en vain et la Nation Françoiſe, par mon organe, conſentira à la remiſe de cinq-cent mille Florins. Je donne des ordres en conſéquence au général Neuwinger, et vous engage à ne pas différer le payement. "

Etoit ſigné, Cuſtine. "

Les habitants de Francfort, ne se persuaderent pas encore, qu'ils fussent coupables envers la Nation Françoise, quoique leur général en chef, les en assurât ; ils croyoient que les accusations dont il les chargeoit, pouvoient bien être détruites et ayant conservé une opinion, favorable au cœur et à la tête du général Custine, ils ne doutérent pas, de pouvoir parvenir à lui faire sentir et goûter la justice de leur cause, en conséquence, il fut donc déterminé, qu'il seroit envoyé une seconde députation, qui se flattoit de rapporter une réponse plus favorable, que n'avoit obtenu celle qui l'avoit précédée.

Le général Custine et ses intrigants conseillers de Mayence, avoient calculé, que ce seroit opérer un effet politique, très-avantageux à leurs vues, s'ils parvenoient à brouiller et à diviser d'intèrêts, la plus nombreuse partie des habitants de Francfort, d'avec la classe la plus opulente; ils crurent qu'il étoit un moyen, d'établir entre eux une scission, qui pourroit faciliter un bouleversement révolutionnaire local, mais dont ils espéroient épancher la contagion de proche en proche, dans tout le reste de l'Allemagne; ces réflexions corruptrices, les enga-

gerent à faire paroitre une proclamation, adressée aux Bourgeois de Francfort, qu'ils firent répandre avec profusion et qui fut affichée partout; en voici la traduction littérale.

Au quartier général de Mayence, le 24 Octobre 1792, premiere année de la République Françoise.

Citoyens!

Lorsque au nom de la République Françoise, je me suis décidé, à imposer une contribution sur la ville de Francfort, pour faire supporter une partie des frais monstrueux de la guerre, par ceux qui, ou choisis par le peuple, ou établis pour défendre ses intérêts, ont par un amour de prédilection, offert l'hospitalité, à ceux dont les projets avoient pour but, de détruire les droits imprescriptibles des peuples; je ne croyois pas que des représentants du peuple, accumuleroient leurs injustices, au point d'arracher cette taxe à sa partie la plus nécessiteuse.

Mais d'après les principes de la justice, sur laquelle se dirige notre république, j'ordonne au Général, que j'ai détaché dans l'enceinte de vos murs, de ne pas laisser asseoir cette contribution, d'après le nombre de vos tribus,

ient point de démarches, qui fussent nuisibles à leur cause; à plus forte raison une république démocratique, devoit-elle être regardée par eux comme une alliée, dont la similitude de principes, rendoit les intérêts communs; il est sûr, que c'étoit agir d'une maniere inconséquente, d'après le projet qu'on avoit de séduire, autant que faire se pourroit, l'opinion des peuples qui habitoient l'Allemagne et de multiplier les proselites du républicanisme. Ces considérations auroient dû produire leur effet, mais le général Custine desiroit de se procurer de l'argent, à quelque prix que ce fut; en outre c'étoit le propre de son caractère opiniâtre, de rester obstinément attaché à ses opinions, quelques opposées qu'elles fussent à la raison; son oreille demeuroit constamment sourde aux conseils du bon sens, quand on ne pouvoit mettre en jeu ses passions et dans cette circonstance, on chercha en vain, à employer, avec fruit, ce moyen, il ne suivit que les mouvements de sa mauvaise tête.

Le vingt-trois Octobre, le général Neuwinger qui avoit le commandement des troupes Françoises qui occupoient Francfort, rendit publique une proclamation, qu'il adressoit à ses

amis les bourgeois et habitants de la ville libre et république de Francfort sur le Main, dans laquelle, il les informait que la Contribution de deux Millions de Florins, qu'il avoit demandée à leurs Magistrats, ensuite des ordres du général Custine, commandant en chef de l'armée Françoise du Rhin, étoit une compensation et une satisfaction pour les dommages, qu'ils avoient causés à la nation, en accordant territoire et protection à ses Aristocrates émigrés, écume d'un peuple libre; et pour d'autres griefs, que le général Custine avoit déduits aux Magistrats de la ville, dans la lettre qu'il leur avoit adressée; il déclaroit que cette punition ne regardoit nullement les bourgeois et habitants, mais devoit être supportée exclusivement, par les familles nobles patriciennes, par les maisons, biens et possessions des ecclésiastiques, des Electeurs, des Comtes et Nobles, qui étoient situés dans la ville, ou sur le territoire de la république de Francfort. Il annulloit par l'expression de sa volonté, les ordres qui auroient pu être donnés par le Magistrat, s'ils se trouvoient en contradiction, avec les motifs de sa proclamation; il ajoutoit qu'en cas de contravention, il se verroit obligé, d'user des pou-

Tout ce qui l'entouroit, lui plaisoit infiniment, car il n'étoit personne qui connoissant le penchant, bien peu républicain, qu'il avoit pour les hommages, n'eut l'air d'être à ses pieds. Tous ses projets avoient selon eux, un caractère d'héroisme, qui caractèrisoit un Grec, ou un Romain; toutes ses paroles étoient relevées et louées, comme s'il ne fut sorti de sa bouche que des phénomènes de génie; quoique, parfois, elle produisit des trivialités, même des sottises à faire rougir; l'encens le plus fade ne lui portoit jamais à la gorge, aussi le lui prodiguoit-on, sans crainte qu'il en fut étouffé; de tems à autre, quand il étoit dans sa plus belle humeur et vouloit montrer de la gratitude, de ce qu'on faisoit pour lui plaire; il nous disoit: nous sommes tous frères, tous égaux, tous des hommes libres, entre vous et moi, il n'est de différence, qu'en ce que je suis votre chef; à ce titre il est vrai que vous me devés du respect et de la déférence; il finissoit toujours par nous demander, si nous ne lui trouvions pas tout le caractère, d'un vrai républicain, il nous portoit la santé de la Nation, souvent il s'enrmoit sur cet effort de modestie et d'humilité,

l'égard de ses troupes; leur donnant l'assurance, qu'il n'avoit encore été rien payé sur les sommes requises; mais que même on espéroit, que les moyens de négociation, auxquels on s'étoit arrêté, auroient les suites désirées et qu'on éclairciroit heureusement, un mésentendu dont les causes seroient bientôt détruites.

Les négociateurs députés emporterent avec eux, tout ce qui pouvoit anéantir les reproches qui avoient été faits aux Magistrats; le journal des délibérations prouvoit incontestablement, que les emigrés au lieu d'avoir été favorisés, avoient sans cesse été contrariés, même véxés; que par leurs paroles et leur conduite, les habitants s'étoient montrés publiquement les avoués de la Révolution Françoise; ainsi se fondant sur la prétendue bonté de leur cause, ils se persuadoient que le général Custine, loin de persister dans ses rigueurs, leur feroit réparation de les avoir soupçonnés; c'est dans cette confiance qu'ils arrivoient auprès de lui; ils ne sçavoient pas que le commandant Général, préféroit leur argent, à une justification quelque solide qu'elle fût; qu'il seroit insensible à l'éloquence, aussi bien qu'à la justice; que même il puiseroit dans leurs protocoles, des mo-

„ Au quartier-général à Mayence, le 23 Octobre 1792, l'an premier de la République Françoise.

Citoyen Président, les troupes de la république sont entrées dans Francfort sur le Mein. J'ai exigé de cette ville, qui a montré une protection si ouverte aux émigrés et aux ennemis de la révolution, une contribution de deux millions de Florins; et j'ai l'honneur de vous envoyer copie, de la réponse que j'ai faite aux observations des Magistrats de cette ville, et par laquelle j'ai consenti à réduire cette contribution de deux millions de Florins à quinze cent mille.

Je suis occupé aujourd'hui à achever l'approvisionnement de l'intéressante conquête, que vient de faire la république. La force de Mayence égale, j'ose l'avancer, celle de Landau, lorsque les fronts de l'Allemagne seront découverts, et que l'on aura mis à l'abri de toute insulte le bord du Rhin, ce qui est très-facile, et je m'en occupe déjà; rien n'enlèvera à nos armées, la clef de cette forteresse, qui domine le Rhin, et tient l'embouchure du Mein. L'on y a déjà compté cent soixante cinq pieces d'artillerie, et il y en a beaucoup davantage; une

énorme quantité de poudre, de fer coulé, de boulets et d'armes.

J'avois été assés bien instruit, par les observateurs que j'y avois envoyé, et je n'hésite pas de dire, d'après le courage et la décision des hommes auxquels je commande, que si elle n'avoit capitulé, elle eut été enlevée la nuit même, d'après les dispositions faites pour la défense, dont je m'étois procuré une parfaite connoissance.

Qu'il m'a été doux d'épargner le sang de mes concitoyens, j'éprouverai toujours un très-grand bonheur à m'en montrer avare; je ne dois disposer que du mien, et le donnerai avec bonheur, si en le voyant couler, il pouvoit assurer la liberté des peuples. J'ai l'honneur de vous adresser, citoyen Président, une copie de ma proclamation dans cette cité. J'en attends l'effet; je vais envoyer la même proclamation à Worms et à Spire. L'instant est arrivé, de frapper les plus grands coups, aux ennemis de la liberté des peuples; et le républicain ne doit pas ralentir son activité après quelques succés; il ne doit cesser de frapper, que lorsqu'il ne lui reste plus d'ennemis à combattre. J'aurai l'honneur d'adresser incessamment à la Conven-

tion le plan de la ville de Mayence; le sistême des mines des ouvrages avancés, est un des plus beaux qui existent. Les galeries sont toutes voûtées.

Etoit signé, Custine. "

„ Proclamation au nom de la République Françoise, faite par Adam Philippe Custine, Citoyen François, Général des armées de la Republique.

Lorsque les François se sont décidés à faire la guerre, ils ont été provoqués par l'injuste aggression des despotes, de ces hommes élevés dans les préjugés, qui leur persuadoient que les nations semées sur le globe, n'y existoient que pour satisfaire leur vaine gloire et que leur or devoit servir à saturer leurs passions. Les représentants du peuple François, la Nation toute entiere distingueront toujours dans leur justice, les peuples assés malheureux, pour s'être vus forcés de courber la tête sous le joug du despotisme de ces hommes injustes. Une nation qui, la premiere, a donné l'exemple à tous les peuples de rentrer dans leurs droits, vous offre la fraternité, la liberté. Un vœu spontané doit décider de votre sort; et si vous préférés l'esclavage, aux bienfaits qui vous sont

offerts, je laisserai aux traités à prononcer, lequel des despotes doit vous rendre des fers.

Je maintiendrai les anciennes impositions, je n'exigerai de contribution que de ces hommes, qui faisant porter tout le poids des charges sur vous seuls, avoient bien sçu s'en affranchir. Je ferai respecter les autorités constituées; je les soutiendrai jusqu'à l'époque où un vœu libre, aura fait connoître la volonté du peuple. Je vais mettre cette ville dans l'état le plus redoutable, et quoique l'on se soit plû à répandre parmi vous, que j'avois le projet de l'abandonner, je jure de la défendre, même contre les efforts de nos ennemis réunis. Puisse-t'elle devenir le boulevard de la liberté de tous les peuples de l'Empire germanique. Puisse de son sein partir ces principes d'éternelles vérités; puisse leur évidence frapper tous les hommes courbés sous le joug de la servitude! pour moi, fier du beau titre de citoyen François, j'ai abjuré toutes les distinctions qu'avoient inventées l'orgueil; la seule ambition d'un homme sage, doit être de vivre dans la mémoire de ses concitoyens.

Signé, Custine.

On vient de voir, que le général notre chef, n'ayant à rendre compte que de l'extorsion d'une contribution considérable, imposée sur une ville qui, selon lui, avoit eu le malheur de mériter le ressentiment de la Nation Françoise, profite de l'occasion, pour rappeller avec emphase á la convention nationale, la conquête de la ville de Mayence et pour vanter l'importance des succès qu'il a obtenus; il parle avec complaisance, des moyens téméraires que lui dictoit son prétendu courage, si on avoit eu l'imprudence de lui résister; il s'exprime sur ce sujet, d'une maniere à faire la plus grande impression, sur les personnes qui ont du penchant à la crédulité; si cependant quelqu'un de ceux qui étoient auprès de lui, au moment où le Gouverneur de Mayence, lui fit la réponse, qu'il avoit la volonté de se défendre, eut été chargé alors de faire son portrait, il auroit eu de la peine, en voulant conserver la ressemblance, de donner à ses traits, un air audacieux.

Dans la proclamation, qui étoit jointe à la lettre du président, on avoit employé beaucoup de grands mots, mais pas un motif assés solide, pour faire desirer à ceux auxquels l'impression étoit destinée, de suivre l'exemple des Fran-

çois; cependant cette production étoit en entier de l'estoc et de la composition du général en chef, qui se flattoit d'y avoir introduit, toutes les ressources de la réthorique révolutionnaire; quoique dans le vrai, on n'y trouvat autre chose, que les expressions boursoufflées, adoptées par les déclamateurs anti-Royalistes. Je fais cette remarque, parce que parmi les écrits que je serai dans le cas de reproduire, il en est peu, pour lesquels il ne se soit pas donné des collaborateurs.

Toutes les fois qu'une armée, ou même seulement un corps de troupes destinées à faire la guerre, sont mis en mouvement; il est différents besoins, des précautions multipliées de plus d'un genre, qui ont pour objet, de faciliter les marches, de donner le plus d'activité possible au service et de préparer les opérations, de maniere qu'elles soient soumises à peu de contrariétés; les devoirs d'un Commandant deviendroient par trop pénibles, peut être impossibles à remplir, s'il étoit obligé de s'occuper lui même et seul, de tous ces différents détails; s'il devoit, personnellement, faire jouer tous les petits ressorts de la machine, il ne lui resteroit pas assés de tems à donner aux grandes parties

militaires, qui lui sont exclusivement dévolues & dans lesquelles il ne doit pas être suppléé; c'est à cette nécessité de donner aux généraux, des coopérateurs, qu'est duë la création des Etats-Majors des armées, chaque individu qui les compose, n'étant chargé que d'un seul objet, peut suffire à ses fonctions et l'ensemble acquiert toute sa force, de la réunion des parties.

Indépendamment de tous les emplois, dont les noms et sur tout les attributions, sont connus chés toutes les puissances de l'Europe, qui ont un militaire; le général Custine avoit ajouté à son Etat-Major, un département dont le travail étoit d'un genre absolument inusité et même ignoré jusqu'à ce moment; comme il avoit bien plus en vuë de nuire aux Souverains, en travaillant les opinions de leurs peuples, qu'en combattant leurs armées, il avoit fait choix, parmi ses principaux affidés, de ceux qu'il avoit jugés être les plus enthousiastes et les plus vénimeux; il leur avoit confié, sous sa surveillance personnelle, la direction des œuvres de corruption, l'adjudant Stamm étoit le principal adepte de ce laboratoire fangeux, qui devoit sans cesse, donner le jour à des productions infâmes, dont le but étoit de discréditer aux

yeux des peuples, les Souverains desquels on vouloit les détacher, de bouleverſer entiérement les têtes, de ſapper tous les principes de moralité; la déſorganiſation des armées allemandes, fut le motif du premier écrit de leur compoſition, qui fut rendu public.

„ Adreſſe des Soldats François, aux Soldats Allemands.

Braves ſoldats, Frères et Camarades! auparavant que nous combattions les uns contre les autres, n'eſt-il pas raiſonnable, que nous ſachions, d'abord, pourquoi nous nous faiſons la guerre et en quoi nous avons à nous plaindre réciproquement.

Nous autres François, n'avons pas du tout à nous plaindre de vous, ni de la Nation Allemande et nous croyons que le peuple et le Soldat Allemand, n'auront pas ſujet de nous en vouloir. Nous allons vous expoſer les motifs pour lesquels on veut nous faire la guerre; jugés vous même s'ils ſont fondés ſur la juſtice.

Autre fois tous nos officiers étoient de l'ordre de la nobleſſe; eux ſeuls parvenoient aux places ſupérieures dans l'armée et y arrivoient avec rapidité, quoique ſouvent ils ne fuſſent

visites domiciliaires et aux persécutions, des gardes pour le tabac, de ceux pour le sel, des commis qu'on appelloit rats de cave et d'autres semblables gens. Nous devions donner une partie de notre moisson, à nos seigneurs et à nos prêtres; nous étions obligés de travailler à la confection des chemins, de porter des lettres, de fournir nos chariots et nos chevaux en corvée, ainsi de suite; et quoique les nobles fussent si favorisés et le citoyen si opprimé, ce dernier portoit tout le poids des impots; ni la noblesse, ni le clergé, ne payoient rien. Le mépris et le dédain étoient la récompense que nous obtenions d'eux, pour tous ces sacrifices. Notre nouvelle constitution, à mis un terme à tous ces abus, elle rend tous les hommes égaux entre eux; nos ci-devant Ducs, Marquis et cétéra, n'osent plus avoir aucun écusson d'armoiries et abaisser d'autres hommes, qui sont leurs égaux, en leur faisant porter leurs livrées. Ils n'ont plus, exclusivement, droit aux charges et ils sont obligés de payer leur part des impots. A présent ils ne veulent pas y consentir, c'est pourquoi ils ont prié l'Empereur, votre chef supérieur, de venir à leur secours avec toutes s forces et de les rétablir dans leurs prétendus

droits. Mais, braves Allemands, en quoi consiſte la force de l'Empereur? ſont ce ſes troupes et quelles ſont ces troupes? ce ſont comme nous, de bons et braves Citoyens, qui se ſont dévoués à être le ſoutien du bonheur public. Mais vous n'êtes pas faits pour ſupporter les fatigues, verſer votre ſang et pour que vos parents qui ſont auſſi des citoyens, se privent de ce qui leur appartient, afin de remplir le vœu de l'Empereur, quand il veut ſoutenir les intérêts de ces nobles, qui ont opprimé la France.

Ces nobles s'approprient le fruit des victoires, que cependant les ſoldats ont remportées; eux ſeuls en recueillent l'honneur et les récompenſes; ils peuvent donc ſeuls auſſi, combattre pour une cauſe qui les intéreſſe autant. Car voyés, braves Soldats! si vous combattés pour eux, vous vous nuiſés à vous-mêmes et défendés la féodalité, qui eſt si désavantageuſe à vos propres parents; vous aſſurés les droits que les nobles de votre païs, déſirent de conſerver, en même tems que vous éterniſés le mépris dont ils vous honorent.

Ainſi donc, braves ſoldats Allemands, avant que vous entriés en campagne, faites-vous expliquer, pourquoi on veut, que vous nous ſi

fiés la guerre n'agiſſés pas comme des machines deſtinées à égorger, placées dans les mains des deſpotes, mais comme des hommes qui ſont doués du bon ſens et ſçavent juger ce qui eſt raiſonnable.

Le prétexte qu'on employe contre la France, eſt la plainte que quelques Princes Allemands, out perdu certains droits ſeigneuriaux eu Loraine et en Alſace; mais que la Nation Françoiſe offre de payer, parcequ'elle ne veut pas, que le peuple ſoit plus long-tems tourmenté, par de telles extorſions, et comme elle les a détruites par tout, ces provinces ne doivent pas en cela, être moins bien traitées que les autres.

Ce n'eſt donc uniquement qu'un prétexte, qui ne vaut aſſurément pas la peine, qu'on lui ſacrifie la vie d'un ſeul homme et qui eſt étranger à la Nation et à l'armée Allemande. Mais le vrai motif dc la guerre, eſt de rendre à la nobleſſe Françoiſe, ſes anciens droits tiranniques, afin que la nobleſſe Allemande conſerve auſſi les ſiens.

Ainſi, braves Allemands! voyés vous-mêmes avec les yeux de la raiſon, si vous voulés généreuſement, ſacrifier votre repos, épuiſer vos forces, verſer votre ſang, et celui de vos

Frères et amis les François, qui sont aussi des citoyens, pour une cause qui ne peut pas vous intéresser, qui ne peut faire le bonheur de votre Nation et qui même est contraire à votre avantage, à celui de vos parents, parcequ'il est vraisemblable, que si vous ne prenés pas les armes contre nous, notre nouveau régime poussera aussi des racines dans votre païs.

Sachés aussi, braves Allemands, que la Nation Françoise a promis de ne plus conquérir de païs et qu'ainsi, la guerre ayant lieu, si elle vient dans vos contrées elle ne s'appropriera pas un seul pouce de terre, qu'on aura les plus grand égards, pour les possessions des citoyens et qu'on causera aussi, peu de dommages, qu'il sera possible, parce que seulement vos princes et la noblesse Françoise, se sont déclarés nos ennemis. Ainsi traités de la même maniere notre Nation et n'appuyés pas le projet injuste, qu'on pourroit avoir, de s'approprier une de nos provinces. "

Il étoit connu depuis long-tems, qu'il entroit dans les principes des nouveaux Républicains François, d'écraser entierement le pouvoir dont jouissoit le clergé; en conséquence vicariat Général de Mayence, étant fort e

baraſſé de la conduite qu'il devoit tenir, dans les circonſtances préſentes, se détermina à nommer une députation, qui devoit se rendre auprès du général Cuſtine, à l'effet de lui demander, s'il devoit renoncer à ſes fonctions, ou continuer à les exercer ſous sa protection. Ces députés reçurent un accueil très-gracieux et la réponse du Général fut conſéquente à la déclaration qu'il avoit faite à la maiſon de ville, lors de ſon arrivée; il dit: qu'il n'avoit pas l'intention de faire le moindre changement dans le régime eccléſiaſtique, que par une ſuite de ce principe, il accordoit, bien volontiers, au vicariat Général, la liberté de continuer l'exercice de sa jurisdiction et qu'il pouvoit être aſſuré de ſon appui. Voulant mettre à profit, des diſpoſitions qui se montroient ſous un jour si favorable, on pria le Commandant des Frauçois, d'exempter de logement de troupes, les perſonnes attachées au vicariat Général, cette demande qui fut accordée au détriment du reſte des citoyens de la ville, procura au général Cuſtine des partiſans dans l'ordre eccléſiaſtique, qui ne préoyoient pas, que bientôt, ils ne ſeroient plus vés pour en dire du bien.

Les principaux, ſoi-diſants, amis de la liberté et de l'égalité, n'avoient eu garde de perdre de vuë le projet qu'ils avoient formé, de créer une ſociété à l'inſtar des Clubs Jacobins François; ils se promettoient d'y dominer et par le moyen de l'influence ſur les opinions, maîtriſer les hommes et les affaires; afin d'aſſurer aux délibérations, qui y ſeroient priſes un plus grand poids, ils cherchoient à multiplier, autant que poſſible, le nombre des membres de l'aſſociation; et après avoir donné tous leurs ſoins, aux diſpoſitions préparatoires et à l'arrangement du local où devoient se tenir leurs ſéances, ils annoncerent, qu'ils commenceroient leurs travaux le vingt-quatre Octobre, que le général en chef des armées Françoiſes, le patriote par excellence, les honoreroit de sa préſence et que la ſéance ſeroit publique. Le nombre de ces premiers fondateurs, ne se trouva pas être fort conſidérable, mais la curioſité et la nouveauté du ſpectacle, amenèrent une quantité immenſe de ſpectateurs, qui occupèrent les pretenduës tribunes, pendant que les affiliés s'étant donné, préſident et ſécretaires ſiegoient en ordre et ſingeoient les aſſembl[ées] de ce genre.

Non seulement le général Custine avoit promis de se rendre au club, mais on l'avoit engagé à y parler, aussi se munit-il d'un discours, qu'il se promettoit devoir être d'un grand effet. Il fut reçû dans le sein de la société avec les plus bruiants applaudissements, et après avoir exprimé sa reconnoissance fraternelle, il prit la parole et s'énonca en ces termes.

„ Discours prononcé par le général Custine, à la premiere seance publique, des amis de la liberté et de l'égalité de la ville de Mayence.

Messieurs! il m'est bien agréable, comme Général des armées Françoises, de voir réunis en ce lieu, les amis de la constitution, des amis du peuple et de l'humanité. Tous les peuples ne font qu'une seule famille, qui est unie par les principes éternels de la raison et de la vertu. Véritablement la Nation Françoise, s'est vue exposée à la nécessité de la guerre; mais nous la faisons pour que ce soit la derniere; pour punir les injustices qu'on a exercées contre nous, pour faire connoître aux peuples, qui sont nés pour la liberté, les droits qui leur appartiennent comme hommes. Trompés par les émi-

grés, les Princes Allemands ont cru, que la conquête de la France étoit un jeu d'enfants; une pluralité de vingt-cinq millions de voix, n'a pas eu le pouvoir de détromper ces malheureux, obstinés dans leurs erreurs. Les armées Françoises, ont à présent rempli le vocu de leur Nation; tremblants devant nos armes victorieuses, nos ennemis out abandonné le païs de la liberté, sont retournés sur leurs pas et ils n'auront pas l'audace de nous attaquer dans cette forteresse. S'ils le faisoient jamais, alors nous vous donnerions un exemple, de l'avantage que dès hommes libres, ont sur des esclaves. Je vous promets avec vérité, Messieurs! de vous donner toute la protection possible et de favoriser le projet mémorable, que vous avés formé, d'instruire vos concitoyens, par de semblables assemblées, des principes sacrés de la liberté et de l'égalité. Mais que la honte soit le tourment éternel, de tous ceux qui préferent le bruit sinistre de leurs fers, aux tons doux de la voix de la liberté. "

La personne et le discours du général Custine, furent applaudis avec enthousiasme par la nouvelle société, mais ceux dès auditeurs qı n'étoient éblouis par aucun intérêt personn

ni par la prévention, remarquerent, que les dernieres paroles de l'orateur guerrier, étoient en opposition directe, avec une réponse qu'il avoit faite ce même jour. En cet instant il prononçoit anathême, contre ceux qui préféreroient: „ le bruit finistre de leurs fers, aux tons doux de la voix de la liberté. " Peu auparavant il avoit déclaré, d'après des questions qui lui avoient été faites de la part de la régence; qu'il n'avoit la volonté de rien changer, aux formes de la justice et de l'administration; qu'elle pouvoit et devoit, usant de son autorité précédente, continuer toutes ses fonctions, quant à la police, régie des finances et toutes autres parties, sans qu'elle dût craindre d'être contrariée. Cette contradiction dans les mots et les choses, étoit véritablement d'un ridicule bien prononcé, mais il est cependant possible d'en donner l'explication. Le Général n'avoit rien prévû, rien calculé d'avance sur les circonstances à venir; n'ayant aucun plan, ne se sentant pas en état d'en créer, il craignoit d'éprouver les plus grands embarras, si détruisant l'ancienne machine, il n'avoit rien à lui substituer. [D']un autre côté, les intrigants avoient pris un [asce]ndant assés fort sur son esprit, pour le mai-

trifer à un certain point; mais ils fentoient qu'ils étoient encore trop peu nombreux, pour obtenir l'influence, qui pouvoit les faire parvenir au but, qui pouvoit fatisfaire leur ambition et leurs autres intèrêts; ils s'occuperent donc, dans ces premiers moments, de se réunir des aſſociés, d'acquérir de nouveaux proſélites, ils n'avoient jusqu'à préſent, oſé culbuter l'édifice du gouvernement, parcequ'ils n'étoient pas encore d'accord, ſur le genre de conſtitution qui leur feroit le plus favorable. Il leur importoit peu, que le général François compromit ſon caractère, perdit de sa conſidération, en se montrant inconſéquent, rien ne pouvoit lui ôter les moyens de force, dont ils comptoient toujours diſpoſer à leur gré, quand ils croiroient devoir les employer; ils vouloient ſeulement faire connoître, que leur aſſociation étoit ſous la protection immédiate du gouvernement François et qu'ils pourroient, dans l'occaſion, diſpoſer des troupes, si on vouloit leur oppoſer de la réſiſtance; c'eſt en conſéquence de ces vuës, qu'ils avoient deſiré la préſence du général Cuſtine, à leur première aſſemblée et qu'ils lui avoien fait prononcer un diſcours, dont ils étoie les auteurs.

Les Clubiftes croyant que leur travail le plus preffant, étoit d'augmenter le nombre de leurs affociés et de leurs partifans, afin d'accroître, par là leurs forces, ne perdirent pas un inftant pour en remplir l'objet; ils précherent, avec chaleur, la nouvelle doctrine dans la ville de Mayence, même ils répandirent des émiffaires dans le plat païs, s'ils ne réuffirent pas à féduire des perfonnes marquantes, ils parvinrent au moins à s'en dédommager par le nombre de leurs recrues. Dans la feconde feance, le profeffeur Böhmer se chargea du foin de préparer les efprits, à l'idée d'innovations prochaines; aprés avoir rappellé les dernieres paroles du difcours du général Cuftine et tiré les confequences, auxquelles elles prêtoient, il employa toute fon éloquence, à tracer un tableau féduifant du regne de la liberté, enfuite cherchant à préfenter fous un jour dégoutant et fombre, les vices des gouvernements monarchiques, il prononça les calomnies les plus atroces contre tous les Souverains de l'Europe; il prétendit qu'ils avoient été bercés dans le préjugé, que les peuples n'existoient, que pour fatisfaire à leur avarice et fournir un aliment à leurs paffions déréglées, enfin ...t en oppofition, les malheurs qui acca-

...oient une Nation régie par un despote et les
...ntages qu'assuroit l'indépendance et la liberté.
...jour fut mémorable pour les amis de la nou-
...e constitution Françoise, car il s'y présenta
...grand nombre de candidats ; qui deman-
...ent et obtinrent l'admission.

Comme on desiroit de hâter l'approvisionne-
...s de la ville de Mayence, les habitants des
...x voisins furent contraints, de faire les four-
...res qu'on exigeoit d'eux, les convois étoient
...tés par des détachements de Cavalerie, qui
...oient la cruauté de prendre comme paille,
...s Gerbes non encore battues et chargées de
...rs grains, on imagine facilement avec quel
...écontentement, ces malheureux cultivateurs,
...e voyoient enlever les fruits de l'industrie et du
travail d'une année entière. Il arriva aussi une
très-grande quantité de fourrages qui avoient été
embarqués sur le Mein; il étoient tirés d'un Ma-
...sin considérable, appartenant aux Princes
...çois, mais dont on s'étoit emparé; de cette
...le maniere de rassembler des fourrages, il
...ra une ... de quantité, que faute de
...our le ... nir, on fut obligé de
... les laisser en plein
...cule ... es dissipateurs,

ils ſont dans l'abondance, en feſoient une déprédation abominable et comme si les magaſins euſſent été inépuiſables, on livroit pour la ration d'un cheval vingt-cinq livres de foin.

La ſeconde députation de la ville de Francfort, n'obtint pas des ſuccès plus heureux que la premiere, Cuſtine perſiſta à vouloir qu'ils fuſſent coupables, jusqu'à ce que la contribution lui eut été délivrée, ſauf la diminution du quart, qu'il avoit eu la générosité, diſoit-il, de rabattre; il écrivit aux magiſtrats, pour leur preſcrire dans quelle forme, la répartition devoit être faite et forma une demande, qu'il devoit prévoir ne pas réuſſir, après la rigueur dont il uſoit.

„ Au quartier-général à Mayence, 25 Octobre 1792, premiere année de la République Françoiſe.

Conſeillers du peuple! avec quel étonnement, j'apprends la maniere dont vous faites la répartition de la contribution qui vous eſt demandée. Ce n'eſt pas le peuple de votre ville, qui a choqué la Nation Françoiſe, en recevant les émigrants. . . Ce n'eſt pas le peuple de votre ville qui a attiré l'argent de la république, pour le jetter dans les coffres des Princes. . .

Ce n'eſt pas le peuple de votre ville qui a mis en circulation des aſſignats faux, fabriqués par eux, pour avilir cette monnoye Nationale. . . Ce n'eſt pas le peuple de votre ville qui a approuvé l'impreſſion d'une Gazette calomniatrice, qui a le plus contribué à tourner l'eſprit des Allemands, contre la Conſtitution Françoiſe et cependant vous voulés faire ſupporter la taxe par ce peuple !

Le Général auquel j'ai donné cette commiſſion, a très-mal interprêté ma façon de penſer, puisqu'il a vu tranquilement exercer une telle iniquité envers le peuple.

Le gout de domination des riches eſt certainement le plus effrayant de tous ; l'homme qui regorge du ſuperflu, jette les charges publiques ſur le pauvre. . . C'eſt ce qui a opéré la Révolution Françoiſe et c'eſt ce qui la préparera dans l'empire d'Allemagne.

Magiſtrats du peuple ! prêtés-moi vos Canons et leurs attirails, afin que je renforce les moyens de défense de la plus puiſſante conquête, qu'avait fait la République Françoiſe.

Donnés-moi vos pieces de vingt-. avec leurs attirails. . . Sous cette con. je vous abandonne cinq-cent mille Florin

votre contribution; mais je desire que cette diminution, tourne seulement en faveur des plus pauvres tribus.

Si le général Custine, ou bien ceux qui commandoient sous ses ordres, eussent eu la prévoyance qui est d'usage, quand on occupe une ville avec des troupes, il ne se fut pas trouvé dans le cas, de demander en prêt ou en don, les Canons appartenants à la ville de Francfort; quand ce n'eut été que par le seul motif d'éviter des accidents, l'artillerie et les munitions devoient être à la garde de la Garnison et si les François s'en fussent emparés dans le premier moment de leur arrivée, la chose eut parue toute simple aux habitants et ces premiers n'auroient pas essuyé le désagrément, de se les voir refuser quand ils les ont demandés amicalement, ni de les exiger, en vain, par la force, dans un tems où leur volonté, avoit cessé d'être une de nécessité; il n'est rien dans le monde qui édite autant l'autorité, dans l'opinion pu-, que lorsque ceux vis-à-vis desquels on ve, osent la braver et dès cet instant on ager, qu'on rencontrera de la résis- les choses les plus simples.

On a déjà vu précédemment, que les moyens pressants qu'avoient employés les commissaires François, relativement à la rentrée des fourrages et des denrées, qu'on destinoit à l'approvisionnement de la ville de Mayence, avoient déplûs aux habitants de la campagne; non seulement ils avoient été dépouillés du superflu, dont ils auroient pu disposer sans se gêner, mais ils se trouvoient réduits, pour leur consommation nécessaire, à une pénurie de ressources, qui les inquietoit sur l'avenir; d'ailleurs la multiplicité des transports, dans une saison où les bestiaux sont encore employés utilement pour l'agriculture, les avoient contrariés d'une maniere trop sensible, pour que le mécontentement, ne prit pas l'ascendant, sur les espérances trompeuses, dont on avoit cherché à les bercer; dans le même tems qu'on vouloit leur persuader, qu'ils obtiendroient de grands avantages, qu'ils alloient voir alléger les charges, qu'ils avoient précédemment supportées; le premier résultat de ces belles promesses, avoit été de les dépouiller et de les accabler par des travaux pénibles et inusités.

La position où se trouvoient les cultivateurs eut une influence qui produisit, peu après, u

impreſſion déſagréable ſur les bourgeois de la ville ; les marchés qui ordinairement étoient pourvus trés-abondamment, de toutes eſpeces de denrées, se trouverent dénués d'une maniere inquiétante, les païſans du voiſinage, qui étoient dans l'uſage d'apporter des proviſions, avoient fait des fournitures si conſidérables, qu'à peine leur reſtoit-il de quoi se nourrir et alimenter leurs beſtiaux et si ces derniers avoient à se plaindrer avec raiſon, qu'on eut vuidé leurs granges et leurs greniers, les premiers étoient effrayés, avec autant de fondement ; car ils étoient menacés de mourir bientôt de faim s'ils ceſſoient de pouvoir tirer du dehors, leurs moyens de ſubſiſtance ; les gens riches, qui pouvoient faire des ſacrifices d'argent, se hâtoient de faire des proviſions, ce qui augmentoit encore la diſette et hauſſoit les prix, de maniere qu'ils devenoient inabordables pour la partie la plus nombreuſe des bourgeois ; auſſi malgré les efforts que les clubiſtes faiſoient, pour monter les têtes et prévenir le découragement, le mécontentement prenoit le deſſus et on entendoit beaucoup de plaintes.

Ce fut à peu prés à l'époque ou nous ſommes parvenus, que le Lieutenant-colonel Eicken-

mayer, que nous avons vu influer d'une maniere si décisive, sur la reddition de la ville de Mayence, mit le dernier sceau à la bassesse de sa conduite précédente; dans ce siecle de corruption il n'est, malheureusement, pas rare de voir des exemples de trahison, et l'immoralité s'y est montrée sous les aspects les plus dégoûtants; mais les hommes les plus vicieux, ne peuvent, en général, refuser de rendre hommage à la vertu, quelqu'éloignés qu'ils puissent être de ses voyes et s'ils se livrent à leurs mauvais penchants, ils cherchent au moins, à voiler les crimes dont ils se rendent coupables. Plus impudent qu'aucun, l'ingénieur Eickenmayer, voulant recueillir le plus d'avantages possibles de sa perfidie, osa entrer au service de la république Françoise, ou il fut admis au grade de Colonel. Il écrivit une lettre, à son ancien maître l'Electeur de Mayence, en lisant cet écrit, il est difficile de démêler, s'il a cru excuser sa conduite à l'égard de ce prince, ou bien s'il s'est permis l'insolence de le braver de nouveau.

„ Lettre du colonel Eickenmayer à l'Electeur de Mayence.

Mes représentations répétées, sur la nécessité de mieux entretenir la forteresse de May

ce, doivent convaincre votre Altèſſe Électorale, combien j'avois à cœur la défenſe de cette place; l'exécution des projets que j'avois préſentés, en auroit fait éviter la perte. Les membres de la régence et du Gouvernement militaire électoral, peuvent atteſter, que lorsque ce poſte important, qui étoit presque dénué de tous moyens de réſiſtance, a été attaqué hoſtilement, j'ai fait les efforts les plus grands, pour sa conſervation et que je n'ai accédé à la reddition, qu'après que la généralité raſſemblée, a reconnu unanimément l'impoſſibilité de la défense.

Après avoir rempli ce devoir, ſentant que dans les circonſtances préſentes, je ne pouvois rendre aucuns ſervices militaires à votre Alteſſe Electorale, il n'étoit aucune maniere de me rendre plus utille, qu'en continuant mes lectures auprès de l'univerſité; je me ſuis adreſſé au Commandant des François, pour en obtenir la permiſſion de réſidence; ce Général qui vraiſemblablement découvrit en moi, quelque talent pour le métier de la guerre, m'offrit, ſur ces entrefaites, la place de Colonel au ſervice de la France.

Comme dans ce changement, il n'exiſte aucun choc d'intèrêts, qui puiſſe empécher un

homme d'honneur, de passer du service d'un Prince neutre, dans celui d'une puissance qui fait la guerre, j'ai cru pouvoir opter pour mon avantage, en acceptant une place qui améliore mon sort présent et pour l'avenir, me présente une perspective séduisante; la pensée d'épargner à votre Altesse Electorale, un traitement militaire, pour lequel je ne puis lui rendre aucuns services et l'espérance de pouvoir, dans ma nouvelle place, être utile à mes concitoyens, m'ont entierement décidé.

A présent que j'ai rempli quelques commissions, dont Monsieur le Gouverneur m'avoit chargé, avant sa retraite, il ne me reste plus qu'à renvoyer à votre Altesse Electorale, les patentes de Major et de lieutenant-Colonel, dont elle m'avoit successivement gratifié et la remercier de la bienveillance et de la bonté dont elle m'a honoré; je demeure avec le respect que je dois; de votre Altesse Electorale, le très humble et très-obéissant Serviteur.

Signé, Eikenmayer. "

Je sçais que j'aurois pu m'abstenir, de faire le récit d'une semblable turpitude; mais je crois que c'est rendre un service à l'humanité, que

dénoncer les scélérats, afin que la masse du mépris qu'ils ont mérité, devenant plus considérable, les accable sous son poids. Beaucoup d'hommes font par respect humain, ce que l'honneur n'obtiendroit pas d'eux et quelques uns, ont pour frein à leurs penchants vicieux, la crainte de devenir l'objet du mépris général; ainsi ne pouvant en obtenir des vertus, il est avantageux pour la société de leur éviter des crimes.

Les intrigants, les principaux meneurs de la société des amis de la liberté, avoient un grand intérêt, de recueillir, le plutôt possible, les fruits de leurs intrigues; ils vouloient opérer, sans délai, le bouleversement du Gouvernement ancien et lui substituer un régime, qu'ils croyoient leur promettre des richesses et des places importantes; ils ne desiroient donc pas de différer de faire expliquer le peuple, mais avant tout, il leur importoit fort, de préparer les esprits et de diriger la volonté du plus grand nombre, vers le but qui leur étoit le plus favorable; pour y parvenir il falloit écarter les alternatives, dont le général Custine avoit laissé le choix, en disant en propres termes à son armée: „ votre volonté libre doit décider de vo-

tre fort, quand bien même vous préféreriés l'esclavage, aux avantages que vous promet la liberté, il dépend de vous de déterminer, quel despote doit vous rendre des fers; je protégerai tous les pouvoirs constitués, jusqu'au moment ou un vœu libre, ait exprimé la volonté des bourgeois, proprietaires et païsans, des villes et autres lieux dépendants de l'archevêché de Mayence, des évêchés de Worms et Spire et de toutes les autres contrées de l'Allemagne, dans lesquelles seront plantés les drapeaux de la république Françoise; jusqu'au moment, dis-je, qu'un vœu libre, ait fait connoître la volonté de chacun des individus, qui composent la Nation Allemande. " Afin de remplir l'objet qu'on se proposoit et disposer les habitants de Mayence à rejetter les anciennes institutions monarchiques, on crut devoir ajouter aux prédications des apôtres de la nouvelle religion, l'effet que pouvoit produire la proclamation du général Custine adressée aux allemands; cette piece fut affichée avec profusion, aux portes de la ville et aux coins de toutes les rues et quand on crut en avoir obtenu une impression, suffisamment avantageuse, on engagea le Commandant des François, à ne pas suspendre

long-tems l'assemblée des sections, qui fut indiquée pour le vingt-six Octobre.

L'embarras de chacune des sections, ne fut pas petit; on exigeoit d'elle, de déterminer dans cette premiere assemblée: si elle vouloit adopter la constitution Françoise, s'en faire une nouvelle, ou bien conserver l'ancienne. D'une telle déclaration, devoit dépendre le bonheur ou le malheur, de la génération présente et de la postérité, pendant des siecles entiers; cette anxiété étoit encore accrue par la réflexion, que Custine ayant promis sa protection et son appui, à une societé qui n'avoit d'autres vuës, que de changer l'union monarchique avec l'empire d'Allemagne, contre une alliance Républicaine avec la France, elles pouvoient prévoir, que si elles ne votoient pas conformément à cette opinion, elles exciteroient le mécontentement du Général. S'il étoit des individus, qui ayant remarqué quelques défauts, des abus dans l'ancien régime, desiroient de les voir détruire, il ur paroissoit difficile de se déclarer sans re- ions. Les sections se tirerent cependant d'af- en disant: qu'elles vouloient prendre du oour discuter une matiere aussi impor- ais que dans tous les cas, elles se réu-

niroient aux décisions qui seroient prises par le corps des marchands, qui étoit la principale et la plus riche des communautés.

A la pluralité des voix, les marchands exprimérent le vœu, de conserver l'union avec l'empire et le Gouvernement Monarchique, cependant plus limité que l'ancien et mitigé par une influence plus grande, de la part des états du païs; un membre fut chargé de coucher par écrit la délibération et de la présenter au général Custine, au nom de son corps; ainsi les prétendus amis de la liberté, ou plûtôt Clubistes, se trouverent, au moins pour le moment, déçus dans leurs espérances, car ils avoient compté, que le plus grand nombre des voix dans les sections, seroit pour adopter les principes d'innovation. Dans la premiere séance qui fut tenue, un de leurs orateurs, chercha à peindre les avantages qui résulteroient, pour la ville de Mayence si elle adoptoit un gouvernement républicain démocratique; il établit que tous les Electeurs et surtout le prince Régnant, avoient mis des entraves nuisibles à l'accroïssement du commerce, que la ville de Mayence, vû les avantages de sa situation, attireroit à el' tout le commerce qui se faisoit à Francfc

long-tems l'assemblée des sections, qui fut indiquée pour le vingt-six Octobre.

L'embarras de chacune des sections, ne fut pas petit; on exigeoit d'elle, de déterminer dans cette premiere assemblée: si elle vouloit adopter la constitution Françoise, s'en faire une nouvelle, ou bien conserver l'ancienne. D'une telle déclaration, devoit dépendre le bonheur ou le malheur, de la génération présente et de la postérité, pendant des siecles entiers; cette anxiété étoit encore accrue par la réflexion, que Custine ayant promis sa protection et son appui, à une societé qui n'avoit d'autres vuës, que de changer l'union monarchique avec l'empire d'Allemagne, contre une alliance Républicaine avec la France, elles pouvoient prévoir, que si elles ne votoient pas conformément à cette opinion, elles exciteroient le mécontentement du Général. S'il étoit des individus, qui ayant remarqué quelques défauts, des abus dans l'ancien régime, desiroient de les voir détruire, il ur paroissoit difficile de se déclarer sans reions. Les sections se tirerent cependant d'af, en disant: qu'elles vouloient prendre du oour discuter une matiere aussi impor-ais que dans tous les cas, elles se réu-

niroient aux décisions qui seroient prises par le corps des marchands, qui étoit la principale et la plus riche des communautés.

A la pluralité des voix, les marchands exprimérent le vœu-, de conserver l'union avec l'empire et le Gouvernement Monarchique, cependant plus limité que l'ancien et mitigé par une influence plus grande, de la part des états du païs; un membre fut chargé de coucher par écrit la délibération et de la présenter au général Custine, au nom de son corps; ainsi les prétendus amis de la liberté, ou plûtôt Clubistes, se trouverent, au moins pour le moment, déçus dans leurs espérances, car ils avoient compté, que le plus grand nombre des voix dans les sections, seroit pour adopter les principes d'innovation. Dans la premiere séance qui fut tenue, un de leurs orateurs, chercha à peindre les avantages qui résulteroient, pour la ville de Mayence si elle adoptoit un gouvernement républicain démocratique; il établit que tous les Electeurs et furtout le prince Régnant, avoient mis des entraves nuisibles à l'accroïssement du commerce, que la ville de Mayence, vû les avantages de sa situation, attireroit à el' tout le commerce qui se faisoit à Francfc

pourvu qu'elle se décidât pour le Républicanisme; qu'on ne devoit pas perdre un ſeul inſtant et profiter le plûtôt poſſible, d'une occaſion auſſi favorable de se déclarer libres et de se conduire comme tels ; pour parvenir plus ſûrement au but, de rendre haïſſable aux habitants de la ville, le régime monarchique, il fit lecture d'une lettre d'un Savoyard, enthouſiaſte outré de la liberté, qui vantoit, avec excés, les avantages du républicanisme, et taxant de tirannie tous les Souverains de l'Europe, vouloit rendre mépriſable leur autorité: ce même membre propoſa la motion : que pour échauffer davantage les Citoyens, ſur les droits de l'homme et en faveur de la Révolution Françoiſe, quelqu'un de la ſocieté fut chargé de faire des lectures publiques, que chaque habitant de la ville auroit la faculté d'entendre, ſans que pour cela, il fut éxigé de payement.

Dans la matinée du vingt-ſept, on rendit publics pluſieurs avis et proclamations ; entre autres la chambre électorale, fit connoître à tout le public, par la voye de la feuille ordinaire, le littéral d'une déclaration que le Générales François, avoit fait paſſer à la régence, voici copie. „ Le général Cuſtine ne veut

rien changer aux ſtatuts, droits et réglements, qui ont exiſtés jusqu'à préſent; il attend au contraire, que la juſtice reprendra sa marche et que les ſentences ſeront portées, d'après les loix et uſages conſacrés, ſans que le ſens doive en être altéré ou changé; meſſieurs les membres de la régence, peuvent faire connoître à tous et à ũn chacun en particulier, l'intention du Général à ce ſujet. "

Les plaintes ameres des habitants de la campagne, à raiſon des extorſions de fourrages, étant parvenues aux oreilles du Général, il eſſaya d'appaiſer le mécontentement et d'obtenir une impreſſion moins défavorable; il fit donc déclarer par ſon commiſſaire des guerres principal: „ que quoiqu'il fut de ſon devoir, de s'aſſurer les approviſionements néceſſaires, pour les armées de la République, ſon intention n'étoit pas de dépouiller le cultivateur; qu'il n'exigeroit que les denrées, dont les habitants de la campagne, pouvoient se paſſer et ce qui appartenoit aux ennemis; mais qu'il interdiſe aux communautés, de vendre ſous quelq[ue] prétexte que ce fut aucunes denrées. "

Le Général voulant auſſi faire ceſſer, au[-] tant qu'il étoit en ſon pouvoir, les inquiétud[es]

des bourgeois de la ville, relativement au dénuement des marchés; fit connoître au public, par l'organe de la municipalité: que sa volonté n'étoit pas de gêner le commerce et le transport des provisions de bouche; mais qu'au contraire, il feroit permis de passer librement, de commercer et apporter les comestibles. On voit que le Général ne se piquoit pas d'être conséquent; il avoit fait vuider totalement les granges des païsans, puis il les assure, que son intention n'a été et ne sera, que d'avoir le superflu de leur consommation; Il défend aux habitants de la Campagne, de vendre aucunes de leurs productions et le même jour, il instruit le public, qu'il y a liberté de porter dans la ville, les vivres nécessaires à sa subsistance.

On placarda aussi une affiche, qui annonçoit aux amateurs, que cent-cinquante foudres de vins du cru de Johannesberg, appartenants au Prince-Evêque de Fulde, feroient vendus à 'enchère à jour dit. C'étoit la premiere entre-ise qu'on se permettoit, sur les propriétés iculieres et elle étoit fort contraire aux prin de justice, qu'on prétendoit servir de gui- Nation Françoise; même Custine y ré- t les eut peut-être fait délivrer au pro-

priétaire, qui ayant envoyé les réclamer, vouloit les déplacer ; le Général se fut contenté d'une petite partie de cette provision, qu'il auroit reservée pour son propre usage ; car je dois dire que mon héros aimoit le bon vin et que si par fois, il se livroit avec un peu d'abandon à cette liqueur séduisante, il préféroit celle qui flattoit le plus son palais connoisseur ; mais ses bien-aimés les Clubistes, qui fondoient leurs espérances les plus grandes, sur le dépouillement de leur prochain et vouloient, de bonne-heure, s'occuper de leurs intérêts, le tourmenterent jusqu'à ce qu'il eut refusé, de rendre à l'Evêque sa propriété et qu'il eut fait annoncer la vente des vins.

Le général Custine fut visiter les travaux de Cassel, et ayant trouvé qu'ils n'avançoient pas, au gré de l'impatience qu'il avoit de les voir bientôt à leur perfection, il ordonna d'augmenter de deux mille cinq-cent, le nombre des ouvriers employés à cette construction et de là il se rendit à Francfort.

L'objet de ce voyage, étoit de hâter le payement de la contribution qui avoit été imposée sur cette ville, on n'avoit pu jusqu'à ce momen l'obtenir en totalité. Comme son arrivée

imprévue, elle produisit beaucoup de sensation et la curiosité amena une partie des habitants sur son passage; il se méprit sur le motif, qui avoit réuni un si grand nombre d'individus; enclin à se persuader ce qui caressoit son amour-propre, il imagina que c'étoient des partisans de la Révolution et des admirateurs, qui vouloient lui faire accueil; regardant donc la foule avec complaisance et le rire sûr les levres, il demanda: „ avés-vous vu l'Empereur François? " quelques voix ayant repondues affirmativement, il ajouta: „ à présent vous n'en verrés plus aucun! " ces paroles déplurent souverainement aux Francfortois; dans le principe l'opinion du plus grand nombre et surtout des riches de cette ville, avoit été, peut-être plus que favorable à la Révolution Françoise, mais cette impression avoit été effacée, en partie, par le mécontentement qu'avoit occasionné la demande d'une rançon, fondée sur des prétextes futiles et déraisonnables; la ville de Francfort, outre l'honorifique qui est attaché au privilège exclusif, de voir couronner l'empereur dans ses murs, tiroit en outre de grands avantages de cérémonies; les plénipotentiaires des puis-s et le concours immense d'étrangers, ré-

pandent et laissent, dans ces occasions, des sommes considérables; ainsi un propos tel que celui qu'avoit tenu le général Custine, ne pouvoit qu'ajouter à l'indisposition des esprits, et lui-même, s'étant trompé dans une attente qui le flattoit, quitta l'assemblée avec humeur; il alla pour faire entrer dans la ville, de nouvelles troupes qu'il avoit fait marcher, pour en relever la Garnison; avant de partir de Mayence, il s'étoit muni d'une proclamation, qu'il fit afficher avec abondance.

„ Proclamation d'Adam Philippe Custine, Citoyen François, Général des armées de la République.

Citoyens! la Nation Françoise, n'a adopté une nouvelle constitution, que pour venir au secours des pauvres et pour mettre enfin un terme et des bornes, aux oppressions des riches.

J'apprends Citoyens! que le banquier, le marchand, commerçant en gros, qui sont conjurés avec nos ennemis, pour tirer l'argent monnoyé hors de la France et y introduire dans la circulation de faux assignats, ont voulu faire payer au peuple de votre ville, la partie de la Contribution qui les regarde et que je veux q soit payée uniquement par les riches, pr tionnément à leurs facultés.

Sachés au contraire, que quiconque ne possède pas, au moins, trente-mille Florins en propre, doit être affranchi de cette imposition et que si quelqu'un de cette classe, se trouvoit avoir déjà payé quelque chose, son argent doit lui être restitué.

Je suis venu en Allemagne, pour offrir au peuple, l'alliance de la République Françoise et pour montrer aux oppresseurs, que le François devenu libre, ne forme d'autre vœu, que de protèger les foibles et de convaincre ceux qui abusent des richesses, que les hommes par leur naissance égaux en droits, n'ont pas été destinés à vivre sous le joug des riches.

Le Citoyen François, Général des armées,
Custine: Conforme à l'original;
D. Stamm. "

Le projet constamment suivi par le général Custine, de séparer d'intérêts et d'affection, la partie pauvre des habitans de Francfort, de la classe des riches, étoit-il raisonnable? y avoit il de la vraisemblance à croire qu'il y parviendroit? celui qui n'a aucune propriété, qui doit ...ister du fruit de son travail, sera toujours ...ndant de l'homme opulent, qui est en état ...r des salaires; car si la reconnoissance,

est un lien insuffisant pour attacher les êtres corrompus, les ingrats ont aussi des besoins ; admettant donc qu'ils soient parvenus au dernier période de l'immoralité, le bon sens leur dicte, qu'il faut nécessairement ménager, la source qui les abreuve. On dira peut-être que dans la Révolution Françoise, on a vu l'exemple du contraire, que le peuple de Paris s'est élevé, sans hésiter, contre ceux qui avoient été ses bienfaiteurs, auxquels il devoit sa subsistance. Le fait est vrai, mais les circonstances n'étoient pas les mêmes. Après avoir corrompu les cœurs, démonté les esprits par des promesses chimériques, les factieux maîtres de disposer des ressources publiques, ont soldé ceux qui se sont déclarés indépendants, les paresseux et les mauvais sujets, ont préféré cet aliment précaire, à des ressources plus durables, mais qu'il falloit acheter par un travail pénible; payés pour déclamer, ils ont monté leurs voix sur un ton si bruyant, qu'elles ont couvert les sons moins exagérés, que vouloient faire entendre les honnêtes gens et ce qui n'étoit réellement, da[illegible] principe, qu'un echo animé par quelqu[illegible] turbateurs du repos public, a passé p[illegible] pression de la volonté du plus grand

Tous les appas de séduction, que dans les états monarchiques, on peut faire goûter à des têtes foibles, ou turbulentes, étoient ici sans valeur; les expressions pompeuses inventées par les philosophes modernes, pour exprimer un degré de perfection méthaphisique dans les Gouvernements et qui selon eux devroit tourner au profit du bonheur de la race humaine; les mots si souvent prostitués: de droits de l'homme, de liberté, d'égalité, n'avoient pas le mérite de la nouveauté et étoient sans effet, dans une ville qui avoit un régime Républicain de nom et de fait. La conduite sage des Magistrats, auroit aussi été un préservatif suffisant, contre les idées de bouleversement; chaque fois que le Général des François, cherchoit à introduire des impressions corruptrices, une proclamation sensée et raisonnée, étoit un contre-poison efficace, contre des insinuations perfides, qui auroient pu troubler l'union et diviser les intérêts, on seroit fort embarrassé de trouver des motifs, avoués par le bon sens, pour excuser, sur ce point, [illegible] duite du général Custine; on pourroit [illegible] e sentant, que la contribution qu'il [illegible] ée sur la ville de Francfort, étoit un [illegible], il a cherché à le voiler d'un pre-

texte spécieux; mais que les griefs qu'il a réprochés, fussent solides ou foibles, ils étoient appuyés par la loi irrésistible du plus fort; pourquoi vouloit-il donc ajôuter à la rigueur d'une concussion, les semences malfaisantes de la discorde et tout en prêchant l'amour de ses semblables, faire le mal, pour le mal?

Le payement de la rançon, n'avoit été, jusqu'à ce moment, que partiel; ce retard avoit d'abord eu pour motif, l'espérance d'obtenir la justice d'en être déchargé; quand ensuite la nécessité de payer fut démontrée, le rassemblement d'une somme aussi considérable, éprouva des lenteurs qui déplurent au général des François, auquel cet argent étoit nécessaire pour les dépenses courantes; c'étoit donc principalement pour en accélerer la rentrée, qu'il étoit venu à Francfort; afin de donner plus d'activité aux démarches, il fit arrêter et retint en ôtage, sept personnes entre les plus riches de la ville et annonça, que la liberté ne leur seroit rendue, que lorsqu'il seroit satisfait, sur le point de contribution; leur détention dura jusqu'au ty et un Octobre, que le premier Million se va soldé eu totalité et que les Magistrats, nirent des sûretés pour le payemen

cent mille Florins restants, dans le cas que l'assemblée nationale, ne fut pas assés juste pour en libérer la ville. La régence demanda et obtint une Sauve-garde pour la ville, mais ayant desiré l'assurance, que Francfort ne payeroit plus de contribution, pendant le cours de la guerre présente; ce même Custine, qui avoit exécuté son invasion en Allemagne sans permission, qui avoit imposé une contribution, sans en avoir prévenu la Convention Nationale, répondit: quel cela n'étoit pas en son pouvoir, que ce feroit entreprendre sur la Souveraineté du peuple, ce qu'il n'osoit pas se permettre.

Le séjour du Général Custine à Francfort, se prolongea jusqu'à ce que l'affaire fiscale qu'il avoit à y traiter, fut entiérement terminée. Mais il ne resta pas oisif, car il enrichit encore sa caisse, de deux sommes considérables qu'il exigea, l'une de la poste impériale, l'autre du quartier des juifs; il vouloit aussi mettre ce tems à profit, pour faire des prosélites à la nou- religion civique, voyant cependant qu'il issoit pas à son gré, dans l'intérieur de , il se flatta de plus de succès dans le rg de Saxenhausen, qui est habité par ort-grossiere, y ayant donc dirigé

son apostolat, il leur parla de la liberté et des autres bienfaits qu'il leur apportoit „ ceux-ci dirent: “ qu'ils la connoissoient et en jouissoient long-tems avant les François. „ leur ayant demandé ensuite: s'ils avoient un bois et voudroient bien lui faire venir un arbre, il n'obtint que la réponse laconique: “ S'il veut avoir un arbre, il peut aller le chercher, si nous en avons besoin nous mêmes nous verrons ou nous pourrons le trouver. “ Le bon sens grossier de ces gens simples, ne lui plût que médiocrement.

Voulant terminer ici, la premiere partie de ces mémoires, je me bornerai à dire, que le trente et un Octobre, le général en chef des armées Françoises sur le Rhin, retourna à Mayence, qui étoit son établissement principal; me réservant de reprendre le fil des événements militaires, ou plûtôt des mouvements de troupes, qui se sont passés ces derniers jours, mais dont j'ai suspendu le récit, pour achever d'une fois, celui des tracasseries relatives à la contribution de la ville de Francfort.

MÉMOIRES POSTHUMES

du

GÉNÉRAL FRANÇOIS

COMTE DE CUSTINE;

Rédigés

PAR UN DE SES AIDES DE CAMP.

Seconde Partie.

HAMBOURG ET FRANCFORT.

1794.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
[illegible]
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R 1915 L

MÉMOIRES POSTHUMES

DU GÉNÉRAL FRANÇOIS

COMTE DE CUSTINE.

Seconde Partie.

Un écrivain exercé, un auteur qui s'est rendu recommandable, par des productions qui ont obtenues des succès, se livre avec confiance au jugement du public et si le nouvel enfant de son travail, a besoin d'indulgence, il sent qu'il a des droits, pour y prétendre; cette confiance est très-rassurante, elle est en ce moment, l'objet de mon envie et de ma jalousie. Plus accoutumé à manier l'épée, qu'une plume, j'entre dans la carriere avec beaucoup de désavantage et puisque je n'ai encore, par devers moi, aucun mérite qui me donne droit à la faveur, je vais tâcher de rendre mes juges moins sévè-

res, en leur peignant de bonne foi, la méfiance que j'ai de mon ouvrage et encore plus de moi même.

Quoique le ſujet que je traite, ne ſoit pas des plus avantageux, il n'eſt pas, à beaucoup près ſans intérêt; si le général Cuſtine, s'eſt montré en Allemagne, avec des vices et peu de vertus, le bonheur qui l'accompagnoit, malgré lui-même, a produit des événements, qui ont influés ſur la politique générale de l'Europe et ſur le ſort particulier, d'un grand nombre d'individus, d'une étendue de païs aſſès conſidérable, pour que l'hiſtoire conſerve ſon nom à la poſtérité.

J'étois propriétaire des documents, qui pouvoient ſervir à donner un enſemble à l'hiſtorique de ces evénements; ils ſeroient racontés avec plus de charmes, si de même, j'avois poſſédé les dons heureux, qui rendent un auteur intéreſſant. Indépendamment de l'inſuffiſance de mes moyens, je n'ai pu donner que très-peu de tems, à la rédaction de ces mémoires, comme l'éditeur vouloit jouir le plûtôt poſſible, à meſure que j'ai travaillé, les feuilles ont été livrées à la preſſe, à peine la premiere partie étoit achevée, que plus des deux tiers en étoient

dèjà imprimés ; ce feroit donc une rigueur, que d'exiger un grand enfemble d'un travail exécuté auffi partièllement. S'il se trouve des ambiguités ou des défauts de ftile, dans les pieces que j'ai rapportées, j'ai crû devoir les copier ou les traduire dans leur intégrité ; elles ferviront à donner une idée plus vraie, de ceux qui en font les auteurs. Les fautés d'impreffion, ne peuvent pas, non plus, être fur mon compte et je me garderois bien, de rien adopter des erreurs qui ne me font pas perfonnelles, car j'ai dèjà affés befoin de toute la complaifance de mes lecteurs, pour les objets que je ne puis défavouer.

La feule perfonne qui ait lu, fucceffivement, les différentes parties de mon manufcrit, m'a obfervé, que les tableaux que je traçois, avoient une forte teinte d'ariftocratie, qui peut être, contraftoit avec la pofition dans laquelle je me fuis trouvé ; j'ignore si le public portera le même jugement ? je l'affure, d'avance, que j'ai confervé autant qu'il a dépendu de moi, la vérité des faits et que je les rends tels que je les ai apperçus, lors qu'ils se font paffés ; quant à mon fentiment intérieur, il ne feroit pas extraordinaire, qu'il fut un peu exalté et je me

ſens toute la ferveur du nouveau converti, qui a abjuré de bonne foi.

J'ai rapporté dans la premiere partie de ces mémoires, toutes les circonſtances d'une invaſion aſſés étenduë; on y a vu que le chef qui a dirigé cette entrepriſe, n'a rencontré aucune réſiſtance, n'a éprouvé d'inquiétudes, que celles que lui ont ſuscité sa puſillanimité et ſon caractère famélique. Si pour se procurer les moyens de conſerver ſes conquêtes, ou même ſeulement, pour s'aſſurer la conſervation des païs qu'il avoit déjà occupés, il étoit important, pour lui, de se rendre favorable l'opinion des habitants, la prévention cette influence qui agit si puiſſamment chés les hommes, lui avoit frayé une route facile et corrigeoit, en quelque manière, ce que ſes démarches militaires, pouvoient avoir de défectueux; mais ce ſentiment presque toujours créé par le hazard, veut cependant être cultivé et si on veut le conſerver, il ne faut rien promettre qu'on ne veuille, qu'on ne puiſſe tenir; il faut avoir un plan de conduite et y reſter conſtamment attaché; ſinon le charme diſparoit et des diſpoſitions dont on auroit pu tirer les plus grands avantages, font

place au discrédit, au mépris et même à la haine.

A l'époque où le général Custine, avoit fait son entrée eu Allemagne, la Révolution Françoise, n'y avoit été montrée, que sous un aspect favorable ; on y connoissoit quelques décrets, qui avoient fort bien pu séduire par leurs expressions mensongères ; les grands mots avoient voilés la perfidie des intentions ; on ne voyoit les cruautés et les vexations, dont une partie de la Nation Françoise étoit victime, que comme le résultat nécessaire, d'un choc d'opinions et d'intérêts, qui ne pouvoit être que momentané ; se tenant au littéral des mots, on ne pouvoit croire, que des hommes qui ne parloient, que d'amour pour la race humaine et qui exaltoient toutes les vertus sociales, fussent les destructeurs de leur propre païs, voulussent étendre la corruption chés leurs voisins ; ils s'étoient véritablement déclarés les ennemis des Souverains, mais ils affichoient le plus grand respect, pour la volonté des peuples ; on ne craignoit donc pas qu'ils contraignissent, à bouleverser des gouvernements, des usages, qui s'ils n'étoient pas entierement sans défauts, assuroient au moins les propriétés, faisoient jouir

de la tranquillité; des gens qui ont conservé la raison hésiteront toujours, quand il sera question, de sacrifier le bonheur de la génération vivante, à l'espoir incertain d'assurer, par là, des avantages à leur postérité, ainsi la venue des François ne paroissoit pas dangereuse à qui n'étoit pas très-clairvoyant.

Les Allemands ne connoissoient réellement la Révolution Françoise, que par les dires de ses partisans; quoiqu'ils entendissent un autre langage, de la part des émigrés, qui s'étoient rétirés en grand nombre dans leur païs, ils se méfioient de la bonne foi de ces derniers, ou les regardoient comme trop intéressés à la cause contraire, pour qu'ils peignissent, avec vérité, les événements qui s'étoient passés chès eux. Ils avoient plaint une nation, qui croioient-ils, avoit été contrainte de culbuter son ancien Gouvernement, pour échapper aux extorsions de la cour, du clergé et de la noblesse. Tous les principes de désintéressement, qu'avoit cherché à accréditer l'assemblée nationale et sur lesquels elle avoit la prétention de se diriger; la promesse formelle de ne faire aucunes conquêtes, tous les grands mots consacrés dans la nouvelle religion civique, avoient été répétés par le gé-

néral Custine et on étoit persuadé, que sa conduite seroit conséquente avec ses paroles. Quand les Magasins de Spire avoient été enlevés et la ville rançonnée, on avoit regardé ce procédé, comme une suite des droits de la guerre; si Worms avoit dû payer une forte contribution, elle étoit motivée, trés-naturellement, par le séjour prolongé de Monsieur le Prince de Condé; les rassemblements armés des Emigrés, au moins tolérés, pouvoient bien être regardés, comme une raison d'animadversion de la part des François, comme un titre à la vengeance; la prise de Mayence, fût envisagée comme une opération militaire, que prescrivoit la bonne politique; on disoit, d'ailleurs, que l'Electeur avoit donné des sujets de mécontentement suffisants, pour justifier qu'on lui fit la guerre. La prévention porta l'aveuglement à un tel point, que lorsque le colonel Houchard se montra devant les portes de Francfort, à la tête d'une troupe et y demanda des vivres en payant, les habitants de cette ville, vouloient encore regarder les François, comme des amis; mais lorsque sous des prétextes misérables, on signifia la demande d'une contribution de deux millions de Florins, à une ville neutre dont le régime

étoit démocratique, qui pour des prétendus services d'amitié, avoit reçu des louanges, de la part du Sénat François, sur la conduite de ses Magistrats; les écailles tomberent de tous les yeux, l'ivresse cessa et l'attente trompée, peut être encore davantage l'amour pour l'argent, changea en haine, la prévention la plus enracinée; ce sentiment pénible, prit encore de nouvelles forces, quand le général Custine eut fait connoître, par ses proclamations et les autres écrits qu'il répandoit avec profusion; que sa volonté étoit de bouleverser les anciens gouvernements. Si on avoit cru jusqu'à ce moment, que les François contents de leur nouvelle situation, et voulant faire partager le bonheur dont ils jouissoient, conseilloient aux autres peuples, d'imiter l'exemple qu'ils avoient donné, on trouva fort mauvais, qu'ils prétendissent contraindre les Nations, à se précipiter dans le cahos.

Le défaut de jugement du général Custine, fit échouer de bonne heure une entreprise, qui devoit, naturellement attendre des fruits, du tems et de la persuasion; il éleva par sa précipation, des obstacles qui devinrent insurmonta-

bles et l'excès de ſon ambition, a ſauvé l'Allemagne des malheurs les plus grands.

Croire qu'on voit toujours les objets, ſous le jour le plus vrai, se perſuader qu'on pourra diriger les hommes et les choſes, ſuivant sa volonté, d'après ſon intérêt, eſt une des erreurs ordinaires, qu'enfante l'amour-propre, quand on se livre à ſes inſinuations, ou bien s'il n'eſt pas balancé par la raiſon et le bon ſens. Le général Cuſtine dominé fortement, par cette influence ſéduiſante; étoit bien loin de se méfier de ſes propres forces; lorsqu'il devoit employer des inſtruments étrangers, il croyoit que leur exiſtence paſſivement active, ne pouvoit recevoir le mouvement que de lui ſeul, qu'il ſeroit toujours maître, de leur donner la direction qu'il jugeroit lui être la plus avantageuſe; ſelon lui, ſes agents ne devoient avoir en vuë, que de lui plaire et de le faire valoir; mais il éprouva dans la ſuite, que ces ſonges agréables, qui font voir tout en beau, ſont par fois menſongers. Ceux de la Nation Allemande, qui dès les premiers inſtants de ſon invaſion dans leur païs, cherchérent à l'approcher de plus près, à capter sa bienveillance, étoient des

res, en leur peignant de bonne foi, la méfiance que j'ai de mon ouvrage et encore plus de moi même.

Quoique le ſujet que je traite, ne ſoit pas des plus avantageux, il n'eſt pas, à beaucoup près ſans intérêt; si le général Cuſtine, s'eſt montré en Allemagne, avec des vices et peu de vertus, le bonheur qui l'accompagnoit, malgré lui-même, a produit des événements, qui ont influés ſur la politique générale de l'Europe et ſur le ſort particulier, d'un grand nombre d'individus, d'une étendue de païs aſſès conſidérable, pour que l'hiſtoire conſerve ſon nom à la poſtérité.

J'étois propriétaire des documents, qui pouvoient ſervir à donner un enſemble à l'hiſtorique de ces evénements; ils ſeroient racontés avec plus de charmes, si de même, j'avois poſſédé les dons heureux, qui rendent un auteur intéreſſant. Indépendamment de l'inſuffiſance de mes moyens, je n'ai pu donner que très-peu de tems, à la rédaction de ces mémoires, comme l'éditeur vouloit jouir le plûtôt poſſible, à meſure que j'ai travaillé, les feuilles ont été livrées à la preſſe, à peine la premiere partie étoit achevée, que plus des deux tiers en étoient

déjà imprimés ; ce feroit donc une rigueur, que d'exiger un grand enfemble d'un travail exécuté auffi partiellement. S'il se trouve des ambiguités ou des défauts de ftile, dans les pieces que j'ai rapportées, j'ai crû devoir les copier ou les traduire dans leur intégrité ; elles ferviront à donner une idée plus vraie, de ceux qui en font les auteurs. Les fautes d'impreffion, ne peuvent pas, non plus, être fur mon compte et je me garderois bien, de rien adopter des erreurs qui ne me font pas perfonnelles, car j'ai déjà affés befoin de toute la complaifance de mes lecteurs, pour les objets que je ne puis défavouer.

La feule perfonne qui ait lu, fucceffivement, les différentes parties de mon manufcrit, m'a obfervé, que les tableaux que je traçois, avoient une forte teinte d'ariftocratie, qui peut être, contraftoit avec la pofition dans laquelle je me fuis trouvé ; j'ignore si le public portera le même jugement ? je l'affure, d'avance, que j'ai confervé autant qu'il a dépendu de moi, la vérité des faits et que je les rends tels que je les ai apperçus, lors qu'ils se font paffés ; quant à mon fentiment intérieur, il ne feroit pas extraordinaire, qu'il fut un peu exalté et je me

res, en leur peignant de bonne foi, la méfiance que j'ai de mon ouvrage et encore plus de moi même.

Quoique le ſujet que je traite, ne ſoit pas des plus avantageux, il n'eſt pas, à beaucoup près ſans intérêt; si le général Cuſtine, s'eſt montré en Allemagne, avec des vices et peu de vertus, le bonheur qui l'accompagnoit, malgré lui-même, a produit des événements, qui ont influés ſur la politique générale de l'Europe et ſur le ſort particulier, d'un grand nombre d'individus, d'une étendue de païs aſſès conſidérable, pour que l'hiſtoire conſerve ſon nom à la poſtérité.

J'étois propriétaire des documents, qui pouvoient ſervir à donner un enſemble à l'hiſtorique de ces evénements; ils ſeroient racontés avec plus de charmes, si de même, j'avois poſſédé les dons heureux, qui rendent un auteur intéreſſant. Indépendamment de l'inſuffiſance de mes moyens, je n'ai pu donner que très-peu de tems, à la rédaction de ces mémoires, comme l'éditeur vouloit jouir le plûtôt poſſible, à meſure que j'ai travaillé, les feuilles ont été livrées à la preſſe, à peine la premiere partie étoit achevée, que plus des deux tiers en étoient

dèjà imprimés ; ce feroit donc une rigueur, que d'exiger un grand enfemble d'un travail exécuté auffi partiellement. S'il se trouve des ambiguités ou des défauts de ftile, dans les piéces que j'ai rapportées, j'ai crû devoir les copier ou les traduire dans leur intégrité ; elles ferviront à donner une idée plus vraie, de ceux qui en font les auteurs. Les fautés d'impreffion, ne peuvent pas, non plus, être fur mon compte et je me garderois bien, de rien adopter des erreurs qui ne me font pas perfonnelles, car j'ai dèjà affés befoin de toute la complaifance de mes lecteurs, pour les objets que je ne puis désavouer.

La feule perfonne qui ait lu, fucceffivement, les différentes parties de mon manufcrit, m'a obfervé, que les tableaux que je traçois, avoient une forte teinte d'ariftocratie, qui peut être, contraftoit avec la pofition dans laquelle je me fuis trouvé ; j'ignore si le public portera le même jugement ? je l'affure, d'avance, que j'ai confervé autant qu'il a dépendu de moi, la vérité des faits et que je les rends tels que je les ai apperçus, lors qu'ils se font paffés ; quant à mon fentiment intérieur, il ne feroit pas extraordinaire, qu'il fut un peu exalté et je me

ne projettoit plus de nouvelles entreprises ; il avoit seulement, depuis ce tems, fait sommer et obtenu la remise du fort de Königstein, qui étoit gardé par quelques invalides des troupes Mayençoises, qui même n'y étoient pas approvisionnés ; ce poste n'étoit pas sans importance, d'abord par sa position avantageuse et en outre par le peu de monde que pouvoit exiger sa défense. Ce n'étoit pas par esprit de justice que le général des François, avoit suspendu son mouvement invasif ; il auroit bien voulu faire du mal aux Souverains de ces cantons et obtenir de l'argent, mais quelques puissants que fussent ces mobiles, ils étoient suspendus par des causes encore plus décisives.

Le Prince, dont les possessions étoient les plus voisines, étoit le Landgrave de Hesse, comme comte de Hanau ; si les François eussent marché en force sur cette ville, aussitôt qu'ils se furent établis à Francfort, il est vraisemblable qu'ils s'en fussent emparés, mais ce n'auroit pas été sans coup-férir. Hanau a des remparts baignés par des fossés qui le mettent à l'abri dun coup de main, mais il n'est pas de force à résister long-tems, une nuit et des fascines suffisent pour que l'attaque soit conduite jusqu'au

dèjà imprimés ; ce feroit donc une rigueur, que d'exiger un grand enfemble d'un travail exécuté auffi partièllement. S'il se trouve des ambiguités ou des défauts de ftile, dans les piecés que j'ai rapportées, j'ai crû devoir les copier ou les traduire dans leur intégrité ; elles ferviront à donner une idée plus vraie, de ceux qui en font les auteurs. Les fautés d'impreffion, ne peuvent pas, non plus, être fur mon compte et je me garderois bien, de rien adopter des erreurs qui ne me font pas perfonnelles, car j'ai dèjà affés befoin de toute la complaifance de mes lecteurs, pour les objets que je ne puis défavouer.

La feule perfonne qui ait lu, fucceffivement, les différentes parties de mon manufcrit, m'a obfervé, que les tableaux que je traçois, avoient une forte teinte d'ariftocratie, qui peut être, contraftoit avec la pofition dans laquelle je me fuis trouvé ; j'ignore si le public portera le même jugement ? je l'affure, d'avance, que j'ai confervé autant qu'il a dépendu de moi, la vérité des faits et que je les rends tels que je les ai apperçus, lors qu'ils se font paffés ; quant à mon fentiment intérieur, il ne feroit pas extraordinaire, qu'il fut un peu exalté et je me

ſens toute la ferveur du nouveau converti, qui a abjuré de bonne foi.

J'ai rapporté dans la premiere partie de ces mémoires, toutes les circonſtances d'une invaſion aſſés étenduë ; on y a vu que le chef qui a dirigé cette entrepriſe, n'a rencontré aucune réſiſtance, n'a éprouvé d'inquiétudes, que celles que lui ont ſuscité sa puſillanimité et ſon caractère famélique. Si pour se procurer les moyens de conſerver ſes conquêtes, ou même ſeulement, pour s'aſſurer la conſervation des païs qu'il avoit déjà occupés, il étoit important, pour lui, de se rendre favorable l'opinion des habitants, la prévention cette influence qui agit si puiſſamment chés les hommes, lui avoit frayé une route facile et corrigeoit, en quelque manière, ce que ſes démarches militaires, pouvoient avoir de défectueux ; mais ce ſentiment presque toujours créé par le hazard, veut cependant être cultivé et si on veut le conſerver, il ne faut rien promettre qu'on ne veuille, qu'on ne puiſſe tenir ; il faut avoir un plan de conduite et y reſter conſtamment attaché ; ſinon le charme diſparoit et des diſpoſitions dont on auroit pu tirer les plus grands avantages, ſont

place au discrédit, au mépris et même à la haine.

A l'époque où le général Custine, avoit fait son entrée eu Allemagne, la Révolution Françoise, n'y avoit été montrée, que sous un aspect favorable ; on y connoissoit quelques décrets, qui avoient fort bien pu séduire par leurs expressions mensongères ; les grands mots avoient voilés la perfidie des intentions ; on ne voyoit les cruautés et les vexations, dont une partie de la Nation Françoise étoit victime, que comme le résultat nécèssaire, d'un choc d'opinions et d'intérêts, qui ne pouvoit être que momentané ; se tenant au littéral des mots, on ne pouvoit croire, que des hommes qui ne parloient, que d'amour pour la race humaine et qui exaltoient toutes les vertus sociales, fussent les destructeurs de leur propre païs, voulussent étendre la corruption chés leurs voisins ; ils s'étoient véritablement déclarés les ennemis des Souverains, mais ils affichoient le plus grand respect, pour la volonté des peuples ; on ne craignoit donc pas qu'ils contraignissent, à bouleverser des gouvernements, des usages, qui s'ils n'étoient pas entierement sans défauts, assuroient au moins les propriétés, faisoient jouir

ſens toute la ferveur du nouveau converti, qui a abjuré de bonne foi.

J'ai rapporté dans la premiere partie de ces mémoires, toutes les circonſtances d'une invaſion aſſés étenduë; on y a vu que le chef qui a dirigé cette entrepriſe, n'a rencontré aucune réſiſtance, n'a éprouvé d'inquiétudes, que celles que lui ont ſuscité sa puſillanimité et ſon caractère famélique. Si pour se procurer les moyens de conſerver ſes conquêtes, ou même ſeulement, pour s'aſſurer la conſervation des païs qu'il avoit déjà occupés, il étoit important, pour lui, de se rendre favorable l'opinion des habitants, la prévention cette influence qui agit si puiſſamment chés les hommes, lui avoit frayé une route facile et corrigeoit, en quelque manière, ce que ſes démarches militaires, pouvoient avoir de défectueux; mais ce ſentiment presque toujours créé par le hazard, veut cependant être cultivé et si on veut le conſerver, il ne faut rien promettre qu'on ne veuille, qu'on ne puiſſe tenir; il faut avoir un plan de conduite et y reſter conſtamment attaché; ſinon le charme diſparoit et des diſpoſitions dont on auroit pu tirer les plus grands avantages, font

place au discrédit, au mépris et même à la haine.

A l'époque où le général Custine, avoit fait son entrée eu Allemagne, la Révolution Françoise, n'y avoit été montrée, que sous un aspect favorable ; on y connoissoit quelques décrets, qui avoient fort bien pu séduire par leurs expressions mensongères ; les grands mots avoient voilés la perfidie des intentions ; on ne voyoit les cruautés et les vexations, dont une partie de la Nation Françoise étoit victime, que comme le résultat nécèssaire, d'un choc d'opinions et d'intérêts, qui ne pouvoit être que momentané ; se tenant au littéral des mots, on ne pouvoit croire, que des hommes qui ne parloient, que d'amour pour la race humaine et qui exaltoient toutes les vertus sociales, fussent les destructeurs de leur propre païs, voulussent étendre la corruption chés leurs voisins ; ils s'étoient véritablement déclarés les ennemis des Souverains, mais ils affichoient le plus grand respect, pour la volonté des peuples ; on ne craignoit donc pas qu'ils contraignissent, à bouleverser des gouvernements, des usages, qui s'ils n'étoient pas entierement sans défauts, assuroient au moins les propriétés, faisoient jouir

ſera un exemple effrayant pour tous les tirans, une eſpérance conſolante pour tous les peuples qui gémiſſent ſous le jong. “

Le colonel Houchard qui fut chargé de marcher par Friedberg, ſur Nauheim, s'y porta avec environ dix-huit cent hommes, tant infanterie que cavalerie, il menoit auſſi avec lui quelques pieces de Canon de campagne; on ſçavoit que les Salines étoient couvertes, ſeulement, par un très-petit détachement d'infanterie Heſſoiſe; on imaginoit donc qu'on l'enleveroit ſans qu'il y eut un coup de fuſil de tiré, à moins que prévenus à tems de l'arrivée des François, il ne se retirat diligemment. Au grand étonnement de ces derniers, ils trouverent ces braves gens, qui n'ayant point reçu d'ordres qui changeaſſent leur deſtination, croyoient de leur devoir de faire toute réſiſtance poſſible; ils étoient donc ſous les armes, montrant la contenance la plus fiére; on leur envoya propoſer de se rendre, mais ils ne voulurent pas y entendre et oſérent réſiſter à des forces, au moins, dix-fois plus nombreuſes, qu'ils ne l'étoient; ils fuſillerent chaudement leur ennemi, mais voyant que la partie n'étoit pas tenable, et que néceſſairement ils ſeroient tour-

nés, ils entréprirent une retraite qui se fit longtems dans le meilleur ordre, toujours résistants avec fermeté et s'ils eussent pu atteindre les hauteurs de Butzbach, il est à croire qu'ils auroient échappés ; mais enveloppés, sans pouvoir y mettre obstacle, par le trop grand nombre de cavalerie, ils durent se rendre prisonniers de guerre, après avoir fait une défense vraiment glorieuse et mémorable, avoir tué ou blessé du monde à leurs ennemis.

Les Hessois ayant mis bas les armes, le colonel Houchard se trouva maître de disposer de ce que contenoient les Salines ; les bâtiments en resterent intacts, mais il s'appropria tout le sel, qui s'y trouvoit en très-grande quantité et suivant les ordres du général en Chef, il pourvut aussitôt aux moyens de le faire parvenir à Francfort et à Mayence ; on le destinoit pour la consommation des troupes, mais encore davantage à en faire de l'argent, qu'on croyoit réaliser, d'autant plus facilement, que cette marchandise devoit être livrée à meilleur marché, que le prix ordinaire. Les païsans Hessois et autres de ce canton, furent commandés pour faire les transports, on leur fit la promesse d'un payement, que vraisemblablement on avoit peu

l'intention de tenir et ſur laquelle ils comptoient si peu, eux-mêmes, qu'ils trouverent cette corvée très-déplaiſante. Houchard envoya, ſans délai, des détachements pour exiger des rançons, de l'abbaye d'Ilbenſtadt et de quelques autres, le payement de ce qui n'en put être fourni ſur le champ, fut aſſuré au moyen des otages qui furent emmenés. Les ſoldats Heſſois qui s'étoient rendus priſonniers, furent conduits à Francfort, on les fit entrer dans cette ville, ſous une escorte nombreuſe de cavalerie et on donna un air de triomphe enfantin, à un avantage remporté ſur une poigné de monde, par un corps nombreux, puis on les transporta à Mayence.

Si le courage des troupes Heſſoiſes, étoit aſſés connu du général Cuſtine, pour qu'il se ſouciat médiocrement d'avoir à faire avec eux; ce petit événement arrivé à Nauheim, lui inſpira encore plus de reſpect, une plus grande crainte de les rencontrer ſur ſon chemin; croyant qu'il ne réuſſiroit pas à les vaincre, il se détermina à employer tous les moyens poſſibles, pour les corrompre individuellement; pour remplir cet objet, il envoya des affidés, même des femmes, pour eſſayer de les ſéduire et com-

me il croyoit infiniment au pouvoir et aux effets de l'éloquence, il fit répandre par ses émissaires une adresse aux soldats, dont je donne une traduction littérale.

„ Au quartier-général à Francfort le 28 Octobre dans la premiere année de la République Françoise.

Aux Soldats de Hesse-Cassel!

Le Landgrave de Hesse-Cassel rassemble dans le voisinage de sa résidence des corps nombreux d'hommes belliqueux.

Ne pense-t'il pas, que déjà à paru le jour du jugement dernier, pour tous les princes injustes et celui de la délivrance des peuples qu'ils avoient éblouis? —

Il campe autour de lui, ceux dont il croit se servir pour affermir son trone chancelant; la plus pure partie d'un peuple, dont il vendoit le sang pour remplir son trésor. Déjà cette seule circonstance, décidera du sort de ce tiran.

Monstre! sur lequel déjà depuis long-tems s'étoient entassés, semblables à des nuages noirs présages de la tempête, la malédiction de la Nation Allemande, les pleurs des veuves et le cri des orphelins que tu à privé de pain, que tu à rendus misérables. Les Soldats dont tu à fait

un usage abusif, te livreront à la juste vengeance des François. Tu ne leur échapperas pas par la fuite. Comment aussi seroit-il possible, qu'il y eut un peuple dans le monde, qui accordat azile à un tigre tel que toy?

Et vous soldats de Hesse! qui n'étiés pas ennemis du peuple François, la nation vous offre un sort heureux, quinze Kreutzers par jour si vous voulés servir; quarante-cinq Florins de pension si vous ne voulés pas porter les armes, le droit de bourgeoisie — l'amour fraternel et — la liberté! —

C'est ce que je vous fais sçavoir comme général de la République Françoise.

Etoit Signé. Adam Philippe Custine, Citoyen François, général des armées de la République.

Y eut-il jamais un exemple d'une insolence semblable? Le dernier période de la démence à t-il jamais enfanté une telle production? non cela étoit réservé au plus fou, ou au plus écervelé des energumènes, qu'a produit un siecle perverti, dans lequel on affecte le principe, de dégrader ce qui dans tous les tems a été l'objet du respect; ceux que la providence a donné aux peuples pour les régir, auxquels elle a confié

le ſoin de les faire jouir de la tranquilité et du peu de bonheur, dont l'humeur inconſtante des hommes les rend ſuſceptibles. Prince! applaudiſſés-vous d'avoir été l'objet de la rage des méchants, ils fatigueront en vain leurs langues venimeuſes, tous leurs efforts ne ſerviront qu'à prouver, qu'ils redoutent les Souverains qui montrent de la fermeté et qu'ils ne ſçavent employer contre eux, que des injures impuiſſantes. Si tous ceux qui comme vous, ont été appellés par leur naiſſance à occuper des trônes, avoient ſenti le danger de tenir, d'une main tremblante, les rênes du gouvernement, l'Europe entiere n'auroit pas frémi d'horreur, ſur le plus grand des forfaits; le plus vertueux, le meilleur des rois, s'il eut eu moins de foibleſſe, ſeroit encore poſſeſſeur de toute ſon autorité; il auroit étouffé, dès les premiers inſtants l'eſprit de révolte, ou bien plûtôt, les factieux qui ont semé la corruption, auroient été contenus, ils ſeroient reſtés dans les tenébres, ſéjour ſombre fait pour les crimes. Si l'infortuné Louis-ſeize réſiſtant à la voix trop clémente de ſon cœur, eut ſenti que la bonté portée à l'extrême, a des ſuites plus funeſtes encore, que même la dureté; si au moins n'en-

chainant pas le zéle de ceux qui vouloient défendre l'autorité légitime, il eut permis qu'on opposât une digue à la corruption, une partie trop crédule de la Nation Françoise n'eut pas été entraînée à commettre un parricide, et l'autre, malheureuse parcequ'elle vouloit être fidèle, ne seroit pas fugitive, plongée dans la misère et réduite à former des vœux impuissants pour une patrie ingrate qu'elle auroit voulu sauver. Je vous le répete, applaudissés-vons, Prince! d'être l'objet le plus marquant de la haine des factieux, leurs injures sont honorables pour vous, elles contiennent l'aveu de leur persuasion: que si dés le premier instant, tous les Souverains de l'Europe, eussent comme vous, employé leurs forces, pour détruire le monstre révolutionnaire, les trônes seroient restés inébranlables et on n'auroit plus à craindre, les effets inquiétants d'une contagion, dont le terme est resté incertain. Ce sont précisément les motifs sur lesquels on vous fait des reproches, qui garantiront votre autorité, des atteintes qu'on voudroit lui porter, qui conserveront à vos sujets la tranquillité, dont on réussira peut-être à priver les autres peuples; si les princes vos prédécesseurs, si vous-même, n'eussiés pas fourni

des troupes ſubſidiaires, à des grandes puiſſances qui étoient en guerre, votre armée reſſembleroit à celles des Souverains du ſecond ordre, qui ont un nombre d'hommes aſſés conſidérable, qui portent les armes, mais point de ſoldats; au lieu que vos Heſſois naturellement courageux et de plus agguerris, en impoſent militairement par leur bravoure et leur diſcipline et ſans craindre la déſorganiſation d'une machine auſſi bien montée, si la néceſſité l'exige, vous les employerés utilement à contenir les malveillants; conſervés ce régime, que les mauvais eſprits nommeront dur, mais que les gens de bon ſens, trouvent ſeulement exact et ſévere, et vous jouïrés encore de la totalité de vos droits, alors que les autres Souverains auront vu dégrader les leurs, peut-être même en ſeront entiérement dépouillés.

Le vingt-huit Octobre, la nouvelle arriva au général Cuſtine, que les Heſſois étoient entrés la veille de ce jour dans Coblentz et que les troupes Pruſſiennes les ſuivoient de très-près. Il ſentit que le moment où on pouvoit lui faire des reproches, de n'avoir pas occupé cette ville, étant arrivé; il ne pouvoit, trop-tôt, chercher à se débarraſſer de la reſponſabilité qu'on avoit

droit d'exiger de lui, en rejettant sur un autre, des torts qui lui appartenoient bien réellement. Ce fut ce motif plus politique qu'avoué par l'honnêteté, qui le porta à écrire à l'Assemblée Nationale, pour lui faire parvenir une plainte formelle contre le général Kellermann.

„ Au quartier-général à Mayence le 31 Octobre 1792. l'an premier de la République Françoise.

Citoyen Président, dans une République, les vertus, les talents doivent avoir seuls des droits à la confiance; et il est du devoir de tout citoyen de manifester la verité, de faire connoître l'incapacité des hommes chargés de fonctions publiques; et plus encore de la conduite des armées, et quand le hazard, ou la valeur des troupes à donné quelques succés à un général, il ne doit point servir de voile à son impéritie, ou à sa lâchete.

C'est dans ces principes que je dénonce Kellermann indigne du nom de Général, plus indigne encore de diriger les forces de la République. Je saurai prouver qu'il à fui lâchement à Daucheim et ma correspondance avec lui, prouve à la fois sa basse jalousie, son orgueilleuse ivresse de commander une armée (passion

toujours compagne de la nullité); et l'irréflexion de ſes plans eſt démontrée par mes dernières réponses.

Citoyen Préſident, il eſt de mon devoir, comme citoyen, de faire cette dénonciation, non que je redoute de perdre la conquête utile que j'ai été aſſés heureux de faire pour la République. Je connois aſſés le païs ou je fais la guerre, je ſuis aſſés ſur des hommes libres auxquels je commande, pour n'avoir rien à rédouter, mais je dois à la gloire de mon païs de ne pas laiſſer arrêtter le cours de nos ſuccès, lorsqu'il étoit si facile de les completter, si facile d'empécher les Pruſſiens d'atteindre Coblentz.

Les Heſſois n'y ſont arrivés que le vingt-ſept et Longwi avoit capitulé le vingt-deux d'ailleurs falloit-il une armée entiére pour faire capituler Longwi? et le ſeize j'avois indiqué à Kellermann les mouvements qu'il falloit qu'il fit, ainſi que l'on le verra par ma correſpondance. S'il avoit paſſé la moſelle et la ſarre, il se ſeroit rendu maitre de Tréves et de Coblentz ſans combat, y auroit pris tous les magaſins de l'ennemi qu'il à laiſſé évacuer. Cet ennemi n'auroit même jamais oſé se porter ſur un païs ſans Magaſins. Peut il penſer que les

soldats de la liberté auroient hésité d'exécuter cette marche, nuds et sans souliers? je ne puis entrer dans de plus longs détails, ma Correspondance, sous les lettres A jusqu'à I que je joins ici, vous donnera tous ceux nécessaires au rapport du comité, pour prononcer sur ma dénonciation.

Mais même les services passés ne pouroient être un titre pour éviter un juste chatiment; et si j'étois assés heureux pour porter la gloire de mon païs au point ou je la desire, après avoir peut-être, autant qu'un autre, contribué à le sauver, un instant d'oubli devroit porter ma tête sur un echafaud. Tel doit être le régime d'une République, elle ne doit point énorgueillir les citoyens de leurs succès; car dès-lors ils deviendroient dangereux à la liberté; et s'ils ont des talents les employer au service de leur patrie, est un devoir rempli; mais il faut qu'ils sçachent tous, que celui qui néglige de porter des coups mortels, lorsqu'ils sont possibles, aux ennemis de la République, doit voir appesantir sur lui le glaive des loix.

Tels sont mes principes, tels ils ont toujours été, et je ne laisserai pas perdre l'instant de les développer. Croyés à mon zéle pour la

gloire de mon païs; la dernière goutte de mon ſang eſt prête à couler pour celle de la république.

Signe, Cuſtine. "

Il eſt impoſſible de rien voir de plus déraiſonnable, que la plainte portée par le général Cuſtine, contre ſon confrère Kellermann; si ce n'eſt la maniere dont elle étoit motivée. Il vouloit, dit-il, que ce dernier empêchat les Pruſſiens et les Heſſois d'atteindre Coblentz, mais pour parvenir à ce but, de quels moyens prétendoit-il qu'il dût se ſervir; il étoit, il eſt vrai, à la pourſuite ou bien plûtôt il ſuivoit les pas, d'une armée qui se retiroit, cependant malgré la mauvaiſe ſaiſon et la dégradation des chemins, ce mouvement se faiſoit avec beaucoup d'enſemble, dans le plus grand ordre, et les marches étoient toujours terminées par des camps bien choiſis; de maniere qu'il n'eut pas été prudent de l'attaquer, d'abord parce qu'elle se tenoit toujours prête à recevoir le combat, et que si la Bataille avoit tournée à l'avantage des Allemands, ceux-ci après s'être défaits de Kellermann, auroient eu l'avantage du nombre & à coup ſur de la tactique, ſur le général Cuſtine;

qui à son tour auroit été défait par cette même armée, qu'il regardoit comme hors de combat. Si le général Kellermann avoit été aussi disposé à se faire valoir aux dépens d'autrui, il auroit pu, avec plus juste raison, montrer de l'humeur contre celui, qui par sa mauvaise conduite, avoit conservé à l'ennemi commun, le passage le plus facile et le plus libre sur le Rhin; avoit laissé à sa disposition des Magasins dont il auroit dû s'emparer et desquels il eut tiré le double avantage d'en priver l'ennemi et de les employer pour la consommation de sa propre armée. Le général Custine prétendant, que c'étoit agir avec la droiture d'un vrai Républicain, que de prévenir celui qu'il accusoit, du coup qu'il lui portoit, avoit envoyé à Kellermann, copie des plaintes qu'il avoit dirigées contre lui; mais il parut que ce dernier, médiocrement effraïé de l'effet qu'elles pourroient produire, se contenta de mander à la Convention Nationale, qu'il avoit eu part des reproches qu'on lui faisoit, mais que celui qui en étoit l'auteur, ne pouvoit avoir enfanté cette production déraisonnable, que dans un accès de démence, ou bien dans un moment d'ivresse.

Le général Custine étoit si convaincu du délabrement extrême de l'armée Prussienne, qu'il ne doutoit pas, que trop heureuse d'être enfin parvenue sur la rive droite du Rhin, elle ne seroit occupée qu'à prendre un repos, qui lui étoit nécessaire pour se rétablir et que de longtems, elle ne seroit en état de pouvoir songer à agir contre lui; en conséquence il crut inutile de prendre des précautions, pour se mettre à l'abri d'événements qui étoient invraisemblables; il se persuadoit, que quelques petits partis qu'il enverroit pour obtenir des fourrages et des denrées, suffiroient pour le tenir suffisament instruit. Quelques officiers de son état major, renouvellerent en ce moment la proposition de s'emparer de Hanau; quoique cette entreprise fut moins facile, que dans le tems où les François étoient arrivés à Francfort, puisqu'on avoit donné le tems au commandant de cette ville, de faire des dispositions plus solides pour sa défense et que sa Garnison avoit été un peu renforcée; il étoit cependant vraisemblable, qu'on pourroit s'en rendre maître, sans faire des efforts extraordinaires et Hanau par sa position, promettoit des avantages, qui ne pouvoient être suppléés par la possession de

Francfort beaucoup plus foible et d'une défense moins facile, vû son étenduë; mais l'obstination non raisonnée, qui étoit propre au général des François, le fit résister de nouveau à ce conseil sensé, il disoit: que si les ennemis osoient tenter quelque chose contre lui, il les en feroit repentir, qu'il étoit sûr de les battre et qu'il sauroit rendre leurs efforts sans effet; il ne voyoit pas le danger, ou s'il se laissoit un peu appercevoir, c'etoit à une si grande distance qu'il n'opéroit qu'une très-foible impression sur ses esprits; semblable en cela au faux brave, qui se croit sûr de son courage et même s'en vante, tant que le péril est éloigné, mais qui finit toujours par sentir l'influence malheureuse de son tempérament, quand il se présente à lui; il le voit alors sous une forme gigantesque et il ne lui reste pas même assès de sang froid pour l'éviter, encore moins pour le braver.

On ne fut point inquiet, non plus, à Mayence quand on y apprit, que les Prussiens étoient arrivés dans Coblentz; la prise de Königstein, parut être une riche compensation, de tout ce qui pourroit arriver de contrariant et l'enthousiasme s'étoit emparé d'un grand nombre de têtes, d'une maniere si complette, qu'il

leur montroit les Sans-culottes François, comme des conquérants auxquels rien ne pouvoit résister, qui se rendroient maîtres de Vienne et de Berlin, s'ils vouloient se donner la peine de se déplacer, pour en prendre possession.

Les prétendus amis de la liberté et de l'égalité continuoient à tenir fort exactement leurs seances, ils se renforçoient journellement par l'admission de nouveaux membres et leur tribune étoit occupée sans relâche, par des orateurs, à forts poumons, qui vomissoient des invectives et des calomnies, contre tous les Souverains et les administrations monarchiques; exaltant avec emphase les avantages d'un gouvernement Républicain-populaire, ils prétendoient que sur les alternatives dont le général Custine avoit bien voulu laisser le choix, il n'étoit pas raisonnable d'hésiter, qu'adopter la Constitution Françoise et s'associer à cette union puissante qui venoit de se former, étoit un bien innappréciable, dont il falloit entrer en jouissance le plûtôt possible, et qu'il étoit dangereux de le laisser échapper, si on ne le saisissoit tout de suite. Comme parmi les hommes, il en existe un grand nombre, auxquels la nature a refusé le don de combiner des idées, d'autres

qui par pareſſe d'eſprit, trouvent plus commode de laiſſer réfléchir les autres, même ſur les intérêts qui leur ſont les plus directs; ces prédicateurs d'une nouvelle croyance, auroient reuſſi à capter un grand nombre d'opinions, ou au moins à s'aſſurer de la majorité des voix, si le Commandant des François, ne les avoit pas contrariés, par l'inconſéquence, qui régnoit conſtamment entre ſes dires et ſes actions.

Le général Cuſtine ayant oublié, ſans doute, les termes de la déclaration adreſſée aux Magiſtrats de Mayence, avant l'entrée des François dans cette ville, et l'aſſurance qu'il avoit prononcé à l'hotel de ville le vingt et un Octobre: que les habitants ne ſeroient pas traités en ennemis, mais en frères chéris; avoit fait annoncer par des affiches et au bruit du tambour, un encan déſigné pour le dix de Novembre, dans lequel devoient être vendus au plus offrant, les chevaux, voitures et attirails d'écurie, qui avoient été laiſſés en arriere par les gens du Prince-Electeur; tout le monde vit cette déciſion du plus mauvais oeil, les uns parcequ'ils s'étoient perſuadés que ces effets se trouvant confisqués, d'après les principes de la Conſtitution Françoiſe au profit du département, ou

ils se trouvoient placés; ils pouvoient espérer de s'en approprier une partie de la valeur; ceux qui croyoient qu'il étoit possible que les choses changeassent et qu'elles revinssent sur l'ancien pied, prévoyoient qu'on seroit obligé de remplacer ces objets, au retour du maître légitime.

Le mécontentement des Mayençois, prit encore un grand accroissement, par l'effet d'une proclamation, dans laquelle Custine faisoit savoir à la régence et à toute la bourgeoisie: que vû que les Magasins de bois et ceux de sels, qui jusqu'à présent avoient servi à la consommation des habitants, se trouvoient à peine suffisants pour celle des troupes Françoises, il n'en seroit plus rien délivré pour l'usage des particuliers. L'assurance que donnoit le Général, d'aider les habitants de tous les secours, qui seroient en son pouvoir, afin qu'ils pussent se procurer ces objets d'une nécessité absolue, n'apporta qu'une bien foible consolation; cette promesse étoit de fait à peu-près illusoire, car les Hessois maîtres de Hanau, pouvant maîtriser le cours du Mein, il étoit sûr que les bois qu'on pourroit faire descendre par cette riviere seroient arrêtés et qu'il n'étoit pas possible d'obtenir du

Sel de l'Electorat de Cologne, puisque les Prussiens occupoient Coblentz et avoient intercepté la navigation du Rhin; on ne pouvoit pas non plus se flatter, de tirer ces objets du Palatinat, puisque déjà depuis long-tems, il ne laissoit pas passer le bois de l'Electorat de Mayence, qui seroit venu de la Bergstrasse et des bords du Necker. Ce qui indisposoit et fesoit crier le plus, c'est que si les François au lieu de gaspiller le bois, y avoient voulu mettre la plus petite économie, sans en dénuer les troupes, on auroit pu en céder considérablement à la bourgeoisie. La mauvaise volonté des Mayençois à l'égard du général Custine se manifesta d'une maniere sensible, par le peu d'empressement, qu'ils marquerent, à lire une proclamation adressée aux Soldats des armées combinées, pour les engager à quitter leurs drapeaux; jusqu'à ce moment, dés qu'il paroissoit quelque chose de sa part, on venoit en foule pour en connoître le contenu.

Le général Custine ne fut pas plus fidèle à la déclaration dans laquelle il avoit formellement promis à la régence de protéger toutes les autorités constituées, et de n'y faire aucun changement, jusqu'à ce qu'un voeu libre eut fait

connoître la volonté du peuple, quelques uns des principaux Clubiſtes, ayant vu, avec mécontentement, qu'à chaque nouvelle feuille des annonces publiques, on rappelloit le privilège donné par l'Electeur; que dans les cours de juſtice, on employoit encore le nom de ce Prince; quelque contradiction qui dût en résulter, ils inſiſtèrent pour qu'à l'avenir on changeat ces formules. Le Général crut cependant ne devoir établir un nouvel ordre de choſes, que ſeulement aprés qu'il auroit acquis quelques lumieres ſur l'ancien ſiſtême de gouvernement; il fit donc ſignifier à la régence, qu'elle eut à lui fournir un tableau détaillé, qui put lui donner la connoiſſance parfaite, de toutes les parties de l'Adminiſtration de l'Electorat, qu'en outre il regardoit comme une néceſſité, de raſſembler toutes les dicaſtères, pour en recevoir les inſtructions qu'il pourroit deſirer et répondre à toutes ſes queſtions. La régence adreſſa une Copie de l'ordre d'Aſſemblée à tous les differents colléges, avec l'invitation de se rendre à jour et heure dite. S'étant reunis, le Général remit à la régence un écrit, dans lequel il ſignifioit: qu'il avoit trouvé très-mauvais, que par courtoiſie, on eut continué à se ſervir du nom

de l'Electeur, qu'il ordonnoit qu'à l'avenir on employat seulement la forme: „ au nom de la République Françoise, la régence conservée provisoirement &c. " l'écrit fut adressé par les membres de la régence, ainsi maintenuë, à tous les employés supérieurs et subalternes de l'Electorat, même dans les Cantons qui n'étoient pas occupés par les François, avec ordre de s'y conformer.

Pour fortifier le zèle des prédicateurs de la nouvelle Religion, le général Custine avoit accordé un traitement considérable aux principaux orateurs, mais le public ignoroit encore, que leur éloquence eut reçû ce véhicule; comme on se persuada qu'il étoit possible d'accroître d'une maniere plus sensible les prosélites, en multipliant les convertisseurs, il fut annoncé dans une feuille publique, que le Commandant des François, cherchoit à se procurer encore quelques sujets, doués du talent de la parole et qu'il leur seroit fait un sort, de cent-cinquante Florins par mois; cette demande servit de curatif à beaucoup de personnes, qui étoient au moment de se laisser aller au sistême d'innovation, ils refléchirent et guéris de leur ivresse, ils jugerent quel degré de confiance, méritoient ceux

qui non par perſuaſion, mais pour de l'argent, ou un autre intérêt auſſi peu louable, cherchoient à donner une direction à l'opinion publique.

Quoique les différentes cauſes que j'ai rapportées euſſent dejà produit un mécontentement très-marquant, et chés beaucoup d'habitants de Mayence, un ſentiment d'éloignement pour les François et leur Conſtitution; cependant la curioſité amenoit toujours beaucoup de monde, comme ſpectateurs, aux aſſemblées du Club; dans la ſcéance du trente et un Octobre, il se préſenta à la tribune un orateur, qu'on vit avec étonnement, prendre pour texte une opinion directement contraire, aux principes affichés par la ſocieté; il déclara qu'il avoit cherché à s'en procurer l'entrée, non pour ſuivre le torrent, mais au contraire pour y oppoſer une digue; il établit que Mayence ne pouvoit se ſoutenir, si elle adoptoit une Conſtitution contraire à celle de l'empire, que cette ville dans l'état de liberté pour lequel on la ſollicitoit, couroit risque d'être gelée, dés le premier hiver, ſans pouvoir en être ſauvée par la chaleur de ſon patriotisme; que si elle se ſéparoit de l'union germanique, privée par là des ſecours

qu'elle tiroit du Palatinat, du païs de Darmſtadt et autres contrées voiſines, elle ſeroit réduite à mourir de faim; que si la nobleſſe et le Clergé, qui avoient la plus grande partie de leurs poſſeſſions, hors de ce territoire, perdoient leur exiſtence civile, les habitants libres de Mayence, ſeroient privés de leurs moyens de ſubſiſtance les plus aſſurés. D'après les diſpoſitions connuës d'une partie des ſpectateurs, on se perſuadera facilement, que ce langage fut infiniment de leur goût, mais il n'étoit pas vraiſemblable, qu'il eut les mêmes ſuccès vis-à vis des amis ſalariés de la Conſtitution, eux qui jusqu'à préſent, n'avoient employé leur tribune qu'à prononcer des blasphémes contre les Souverains et leurs gouvernements, étoient dans la plus grande colère, d'y entendre débiter des paroles si contraires à leurs vuës; ce qui rendoit la choſe encore plus fâcheuſe, étoit que celui qui les prononçoit, jouiſſoit de la conſidération de ſes concitoyens; ils firent donc tous leurs efforts, pour étouffer dès les premiers inſtants cette voix discordante, en impoſant ſilence à l'Orateur; mais si les murmures des Clubiſtes étoient bruyants, l'expreſſion de la joye des ſpectateurs et la demande qu'ils faiſoient, de

continuer ſur le même ton, l'étoit encore davantage; le Préſident ayant élevé sa voix, pour ordonner à l'Orateur de se taire, celui-ci conſervant toute sa préſence d'eſprit, rappella que d'après les principes de liberté et d'égalité adoptés par cette ſocieté; chacun de ſes membres avoit le droit de parler d'après sa maniere de voir et de penſer, et à la grande ſatisfaction de la galerie, il continua sa harangue, ſans que les contrariétés, qu'il éprouvoit fuſſent capables de lui faire abréger ſon diſcours; les applaudiſſements qu'il avoit obtenus, de la part des ſpectateurs, parurent d'une ſuite si dangereuſe, pour les amis de la Conſtitution, qu'ils crurent devoir tenir un conſeil extraordinaire, pour y délibérer ſur le parti qu'il étoit convenable de prendre en une telle circonſtance; il y fut convenu que le Profeſſeur Böhmer qui partageoit leurs interêts et à titre de ſécretaire approchoit plus particulierement le général Cuſtine, préſenteroit à ſes yeux cette approbation à un diſcours si coupable, dans le ſens de la Révolution, comme une révolte des bourgeois contre un Conquérant si bien intentionné; Böhmer remplit si parfaitement cette commiſſion, peignit les prétendus perturbateurs, avec des couleurs si noi-

res et les donna pour si dangereux, que le lendemain il fut promulgué une ordonnance, qui enjoignoit à tous les bourgeois et habitants, de quelque état qu'ils fussent, de porter à l'arsenal, dans le délai de cinq jours, au plus, toutes les armes à feu, qu'elles leur appartinssent en propre, ou bien qu'ils les eussent reçuës pour la défense de la ville; que ceux qui se trouveroient dans le premier cas, recevroient une reconnoissance; mais que ce terme écoulé, il seroit fait des perquisitions dans les maisons et qu'alors chacun de ceux chés qui seroient trouvées de semblables armes, seroit tenu à payer une amende de cinq-cent Florins du Rhin.

Ce n'étoit pas assés que Böhmer eut reussi à faire punir les habitants de Mayence, d'avoir osé exprimer leur approbation sur le discours de Linnigs; on crut qu'il étoit essentiel, de travailler à atténuer les impressions qu'ils pouvoit avoir laissées; il fut convenu que les Clubistes se répandroient dans les sociétés et accuseroient l'orateur diffident, d'être gangréné de l'Aristocratisme le plus virulent; que Metternich prépareroit une réfutation; mais comme il étoit possible, que les huées fussent aussi bruyantes, que l'avoient été les applaudissements, sur la thèse

contraire, on sentit que si on ne prévenoit cet inconvénient, la soiceté des amis de la Constitution, courroient risque de tomber dans un discrédit total et d'être obligée de renoncer à ses assemblées; on crut donc nécessaire, pour se mettre à l'abri de ces malheurs, d'employer la force pour maîtriser le silence et on fit occuper la salle, où se tenoient les seances, par une garde armée. Metternich s'etant présenté à la tribune, débuta par des déclamations contre le despotisme et le tableau des avantages que promettoit un régime Républicain; il ajouta ensuite: que d'après les promesses formelles du général des François, il n'étoit pas incertain, que la liberté seroit portée plus avant dans l'intérieur de l'Allemagne; que ce seroit véritablement une chose ridicule, de vouloir établir, que la ville de Mayence étoit destinée à former, seule, un état particulier; mais que réunie au reste de l'Electorat, aux païs de Darmstadt et de Nassau, la République seroit suffisamment puissante; qu'ainsi les inconvénients dont avoit menacé le harangueur indiscret de la veille, ne pouvant exister, n'avoient rien d'effrayant; on vit que les précautions qu'on avoit prises, pour en imposer aux spectateurs, n'avoient pas été inuti-

les, plusieurs fois les murmures s'étoient fait entendre, mais des gestes significatifs, quoique muets, avoient contenu les expressions de mécontentement; les Clubistes s'étant apperçus que l'éloquence de leur confrère, n'avoit pas produit l'effet qu'ils s'en étoient promis; cherchèrent à employer les moyens, qu'ils crurent les plus décisifs, pour montrer la liberté sous un jour séduisant; rien ne leur parut plus propre à remplir ce but, que de répandre des écrits démocratiques, particulièrement les discours qui auroient été prononcés à leur tribune, lesquels devoient être imprimés aux frais du général Custine; on fit aussi traduire et distribuer les productions de quelques fanatiques François, entr'autres une adresse de Condorcet, qui étant remplie de sophismes, en étoit plus propre à propager les fausses lumieres, qui devoient remplacer l'ancien bon sens des Allemands.

Un des membres les plus exaltés de la société des amis de la Constitution, se persuada qu'en donnant un jou-jou à ses nouveaux sectaires et montrant un spectacle à la parisienne, aux yeux curieux du peuple, il parviendroit aisément à faire disparoître les mauvaises impressions dont on craignoit les suites et donneroit

un mouvement d'enthousiasme, favorable aux projets de bouleversement, qu'on vouloit mettre à exécution; en conséquence il proposa que tous les membres de la société fussent distingués par une Médaille attachée, par un ruban tricolor, à la boutonniere de l'habit; il fit ensuite la double motion, de détruire un monument de la barbarie, qui étoit placé auprès du Palais où se rendoit la justice et de le remplacer par un arbre de liberté; cette proposition fut reçuë avec approbation, de la part de ses confrères et il fut décidé, qu'on feroit part au général des François, du desir qu'on avoit de procéder à cette cérémonie, avec la solemnité convenable; et qu'on lui demanderoit de permettre qu'une partie de sa musique Militaire, y fut employée à faire retentir des sons libres; le général Custine donna son approbation et son consentement aux priéres qui lui furent faites à ce sujet; l'air de majesté et d'importance qu'on voulut donner à la marche et à la cérémonie rendirent ce spectacle ridicule; il ne produisit aucun des effets qu'on s'en étoit promis et les apôtres de la liberté chercherent, de nouveau, dans leurs imaginations, les moyens de prendre quelque empire sur les esprits et de faire desirer la Con-

ſtitution Françoiſe; outre les autres écrits nombreux qu'ils faiſoient circuler, ils rendirent publiques deux lettres, qui étoient ſenſées venir de deux Mayençois, priſonniers de guerre en France; on y exaltoit, outre meſure, le bonheur dont jouiſſoient les habitants de cette terre de liberté, le bon ordre qui y régnoit; on convenoit, qu'on y depouilloit un peu la nobleſſe et le Clergé, mais on donnoit pour excuſé de ces entrepriſes illégales, la juſtice d'exiger une reſtitution, de la part de ceux qui avoient si longtems devoré la ſubſtance de leurs ſemblables; il eſt à croire que les Clubiſtes, auroient deſiré que les Allemands, se fuſſent laiſſés entraîner, par l'exemple, à ce genre d'excés et par là se fuſſent accoutumés aux déſordres révolutionnaires; mais toutes ces nouvelles démarches et les inſinuations reſterent ſans fruit; les convertiſseurs ne ſçachant plus imaginer rien de nouveau, qui put leur promettre de réuſſir dans leurs projets; appellerent à leur ſecours le Profeſſeur Böhmer; celui-ci se perſuada que puisqu'il étoit si difficile, de diriger les habitants de la ville, vers le but qu'on vouloit atteindre, il ſeroit avantageux, de tourner les efforts vers ceux de la campagne, pour les engager à accepter la

Conſtitution Françoiſe ; en conſéquence il compoſa une proclamation, qu'il fit ſigner par le général Cuſtine et après en avoir fait lecture au Club, où elle reçut de grandes louanges, il la fit diſtribuer avec profuſion.

„ Proclamation du Citoyen général Cuſtine adreſſée aux bourgeois et payſans du païs de Mayence.

Citoyens ! qui depuis long-tems ſoupirés ſous le joug peſant des prêtres, ſous ce joug qui depuis près de trois-cens ans, paroît si inſupportable à une grande partie de vos compatriotes, que las de cette oppreſſion, on a vu se réveiller en eux, le deſir de briſer les liens, avec lesquels les deſpotes de votre païs, eſclaves eux-mêmes de la tirannie d'un prêtre de Rome, vous tiennent enchainés ; comme l'a dit autrefois un abbé des bords du Rhin, si ces chaines euſſent été d'une plus longue durée, on auroit vû les bourgeois et les païſans, obligés de se nourrir avec du foin et de la paille ; tandis que leurs illuſtres bourreaux, se ſeroient plongés dans tous les genres de voluptés.

Citoyens, qui par l'Adreſſe de vos deſpotes, ſous le prétexte hipocrite de la religion, êtes encore compris dans une tirannie étrangère,

rappellés-vous les mots divins, du fondateur de votre religion : mon régne n'eſt pas de ce monde. Comparés, d'un côté, ce modèle de la perfection, avec ſes premiers disciples et ceux-ci, avec leurs ſucceſſeurs des tems poſtérieurs et apprenés à diſtinguer la religion et la paſſion de la domination, et vous vous convaincrés, qu'ils se ſont ſervis d'un manteau reſpecté, pour voiler leurs uſurpations et leurs vexations.

La violence et l'impoſture ne peuvent annuller les droits de l'homme et vous n'avés pas perdu, non plus, celui de ramener vos prêtres et vos ſupérieurs écclésiaſtiques, à leur inſtitution premiere et d'abolir tous les abus, qui ne tiennent pas à l'eſſence de la Religion ; le ſacerdoce n'en ſera que plus reſpectable, quand il se reſtreindra aux fonctions, pour lesquelles un Dieu de paix l'a placé auprès de ſes croyants et par là la religion de vos pères n'acquérera que plus d'éclat, ſans qu'elle en reçoive la moindre atteinte.

Mais de là vient auſſi que la domination des prêtres eſt la plus inſupportable de toutes et eſt tirannique au plus haut dégré ; ſitôt que les miniſtres de la religion franchiſſent les limites de leur deſtination reſpectable, attirent à eux le

pouvoir civil et la Souveraineté, alors voulant voiler leurs usurpations, ils ont intérêt d'entretenir l'ignorance du peuple et font tous leurs efforts, pour étouffer chès les hommes, le moindre rayon de la raison, pendant qu'ils devroient porter devant eux son flambeau lumineux.

Les envoyés de Dieu, ravagent la terre en son nom, ils regnent sur des serfs, qui sont profondément courbés sous le joug de l'esclavage, ils leur font supporter des charges, des impots et les haïssables droits féodaux et ne leur permettent pas, de prononcer le mot sacré de propriété; les hommes doivent apprendre, que la véritable propriété ne peut consister qu'en possessions territoriales, en biens mobiliers et dans les objets de commerce.

Les impositions qu'on vous arrache, ne sont fondées que sur les droits que les plus forts se sont arrogés sur les plus foibles; elles ne sont autre chose que des violences, si dans le principe elles n'ont pas été consenties, pour la concession réelle des terres sur lesquelles elles sont assignées.

L'aurore du beau jour, qui doit proscrire tant d'injustices éclaire votre horizon; l'Assemblée Nationnale est sur le point de supprimer à

jamais, toute impoſition onéreuſe et quand moi, ſon chargé d'affaire ſur les rives du Rhin, vous ai invité à marquer de la conſidération à vos ſupérieurs, cela n'eſt arrivé que pour que vous vous montriés dignes de la liberté, même par votre reſpect pour vos anciennes loix, car la véritable liberté, Citoyens! conſiſte à n'être ſoumis qu'aux loix qu'on s'eſt donné ſoi-même; il eſt néceſſaire que vous obéiſſiés, même aux loix de vos oppreſſeurs, pour montrer que vous êtes des hommes, qui méritent d'obtenir des loix meilleures et plus équitables.

Les repréſentants de la Nation Françoiſe, peuvent ſeuls décider, ſur les droits de ceux qui par les efforts de nos armées, ſont réunis à la ſocieté fraternelle que notre Conſtitution a crée. Avec un profond reſpect pour cette autorité, j'attends quelques uns de ſes plénipotentiaires, qui vous mettront en poſſeſſion de vos droits, et de la liberté, dont on vous a privés il y a déjà pluſieurs ſiecles.

Encore un inſtant et vos moiſſons, les fruits de vos ſueurs, ne feront plus dévorés par les bêtes ſauvages, qu'une nobleſſe endormie dans la molleſſe, a conſervé à vos dépens, pour diſtraire ſon oiſiveté.

Encore un inſtant et vous choiſirés vous mêmes, vos magiſtrats et vos paſteurs; vous déeiderés dans votre ſageſſe, quels ſont ceux qui se ſont le plus diſtingués, par leur probité, l'amour pour leurs ſemblables et leur zèle pour le bien public; il ne reſtera rien à l'homme injuſte qui vous trompe, qui veut perpétuer vos erreurs et votre esclavage, que le mépris et la honte.

Si des circonſtances impératives, inſéparables de la guerre, me contraignent, par fois, de vous inquiéter dans vos paiſibles demèures, ou de vous demander des travaux, qui pourroient ſuſpendre, quelques inſtants, les progrès de vos utiles occupations, au moins je n'ai pas à me faire le reproche, de n'avoir pas employé tout ce qui étoit en mon pouvoir, pour exciter les défenſeurs de la liberté, que je conduis, mes frères d'armes, à se joindre à moi, pour vous alléger, autant que poſſible ces charges accidentelles.

Par ces principes de juſtice, qui dirigent mes actions, par le chagrin que reſſent mon ame, ſur les maux inévitables qu'entraine la guerre, je cherche à me perſuader, qu'ils ne ſont occaſionnés, que par une neceſſité impé-

rieuſe, et je trouve ma conſolation, dans la douce penſée, que le court intervalle, pendant lequel vous ſerés livrés à ces maux, vous amêne au terme important de votre délivrance, vous conduira, à voir aſſurer vos propriétés et fera jouir éternellement, vous et vos enfans de la liberté et de l'Egalité.

Le Citoyen Cuſtine, Général des armées Françoiſes. "

Les Clubiſtes se perſuadérent que cette proclamation, produiroit un effet décisif ſur les habitants de la campagne; mais malgré les contrariétés et les obſtacles qu'ils avoient rencontrés, ils ne renonçoient pas à l'eſpérance, de convertir auſſi les bourgeois de la ville; ils crurent que s'ils parvenoient à se débarraſſer de quelques hommes, qui par leurs diſcours anti-Conſtitutionnels, influoient ſur l'opinion du peuple, il leur ſeroit moins difficile, d'aveugler ou de maîtriſer les eſprits, ils tournerent donc leurs batteries, pour rendre ſuſpects et faire perdre la conſidération, dont jouiſſoient leurs contradicteurs; ils accuſerent ceux d'entr'eux qui étoient en charge, d'avoir commis on des injuſtices ou des malverſations, eſpérant par là donner de la méfiance à leur égard, en impoſer aux autres

et par ſuite les réduire tous au ſilence. Ces amis de la conſtitution montrerent, à cette époque, que s'ils peignoient, habituellement, le deſpotisme ſous les couleurs les plus ſombres, il ne leur étoit pas si haïſſable, quand il pouvoit ſervir leurs intérêts; car ayant ſçû que le diſcours prononcé, dans le Club, par Lennings étoit ſous la preſſe, ils firent dire à l'imprimeur, que si cet ouvrage paroiſſoit, on feroit piller sa maiſon et ſur l'obſervation que fit l'auteur, que d'après les principes de la vraie liberté, promulgués par eux-mêmes, il devoit être permis de dire, écrire et imprimer tout ce qu'on voudroit, ils lui répondirent: que dans un état bien ordonné, il ne devoit jamais être toléré de rien imprimer, qui attaquât les baſes fondamentales du gouvernement.

Déjà depuis long-tems, on deſiroit de trouver le moyen le plus facile, pour parvenir à connoître l'opinion individuelle des bourgeois, en évitant cependant l'Aſſemblée des corporations; le Docteur Böhmer qui avoit promis de ſatisfaire ſes aſſociés, ſur ce point, se rendant à la ſeance du Club, le six Novembre, y apporta deux livres, dont l'un relié en maroquin rouge, étoit décoré ſur ſes deux faces d'un bonnet de

liberté et avoit pour attaches des rubans tricolors; le second plus mince étoit couvert de papier noir, il portoit sur son enveloppe plusieurs simboles du despotisme et au lieu de rubans, avoit pour fermature deux petites chaines de fer; il dit que le premier, qu'il appella le livre de vie, étoit un présent du général Custine; qu'il avoit pour destination, de recevoir les noms de tous les Citoyens, sans distinction d'état, qui ayant passé l'age de vingt et un ans, voteroient pour l'abolition de l'ancien monarchisme et l'introduction du régime Républicain. Böhmer avoit écrit sur la premiere feuille de ce livre de vie, comme un exorde qui lui avoit paru nécessaire: „ au nom du Tout-Puissant! nous soussignés, jurons obeissance à la loi qui place l'autorité suprême dans les mains du peuple et doit lui rendre le droit de faire exercer ses pouvoirs, par des personnes qu'il nommera de tems en tems, pour le représenter; nous reconnoissons la liberté et l'égalité comme les bases sur lesquelles doit être fondé un bon gouvernement. Comme le noble peuple François a commencé à bâtir un édifice politique, d'après ces principes; nous adoptons avec plaisir cette constitution dans touts les points qui sont déjà déterminés, ainsi que tous

les réglements qui seront faits par le concours de nos représentants et des plénipotentiaires de la Nation Françoise ; cependant sous la seule condition, que la loi qui supprime les corporations ; vû des considérations locales, n'entrera en vigueur dans nos contrées, que lorsqu'on aura vu cesser les causes, qui en ce moment rendent encore nécessaires à notre bien-être, la conservation des corporations particulieres. Dans le livre noir il n'y avoit nul préambule, il devoit seulement recevoir les signatures, de ceux qui desiroient la conservation du régime monarchique.

Les propositions faites par Böhmer furent adoptées avec enthousiasme ; il fut décidé que ces deux livres resteroient déposés dans la salle des assemblées, où les habitants de la ville et des campagnes viendroient les signer, qu'en outre pour éviter que les mal-intentionnés ne se permissent de faire des outrages au livre de vie ; aux heures désignées pour les inscriptions, il se trouveroit toujours deux membres de la société. L'auteur ingénieux de cette invention, fut prié de se charger d'instruire le peuple de ces réglements nouveaux ; par la tournure qu'il donna à l'avis qu'il fit distribuer, il chercha à décider,

par l'effet de la frayeur, ceux qui n'étoient pas bien solidement aristocrates, à souscrire le livre rouge; comme il prévoyoit qu'aucuns de ceux qui composoient les corporations, ne voudroient se présenter, s'ils croyoient qu'on voulut attaquer leurs droits; il prévenoit que ces associations, n'avoient pas à craindre d'être suprimées et pour détacher par des menaces, tous les gens bien pensans, mais timides, il ajouta que tous ceux qui ne se déclareroient pas hommes libres, par leur inscription au livre rouge, seroient traités comme des esclaves. En calculant avec plus de réflexion, il crut qu'il pourroit être nuisible à la considération de la société, si on s'appercevoit que la majorité n'étoit pas en faveur de son opinion; en conséquence il annonça, que ceux qui ne seroient inscrits, dans aucun des deux livres, seroient censés l'être dans le noir; c'étoit faire entendre, que ceux qui étoient déterminés à mettre leurs noms dans ce dernier, feroient sagement de s'abstenir de se présenter, et on se reservoit le pouvoir d'exagérer les inscriptions du livre rouge; enfin pour en imposer davantage au public, on le prévenoit, que toutes ces dispositions, étoient une suite de la volonté du Général des François, qui

vouloit enfin ſçavoir, avec certitude, quels étoient les ſentiments des habitants du païs.

Il s'en falloit de beaucoup, que le général Cuſtine prit si fort à cœur, tout ce qui étoit le motif des agitations des Clubiſtes; il avoit abandonné à ces intrigants la direction de toute cette partie politique, à peine ſuivoit-il la marche de leurs pénibles travaux et quand on venoit le ſolliciter de donner du poids, à quelque écrit, par sa ſignature, il montroit de l'humeur, si par là, il étoit diſtrait, de quelque occupation qui l'amuſoit. Il étoit parfaitement content du genre de vie qu'il menoit, la bonne chère, les vins exquis, n'étoient pas les ſeuls plaiſirs, les ſeuls paſſe-tems, qui lui rendiſſent agréable ſon inactivité du moment; quelques proſélites du ſecond ſexe, qui trouvoient la liberté charmante, par la manière dont elles l'interprétoient, croyant avoir acquis par elle, le droit de diſpoſer de leurs cœurs et de leurs perſonnes, avoient regardé, peut-être, comme un devoir, de conſacrer les premiers moments de leur indépendance, à l'apôtre principal de la nouvelle religion et venoient auprès de lui, fortifier leur zèle pour des principes qu'elles trouvoient si aimables. Une petite contrarieté, de

la plus foible importance, rembrunit quelques instants l'humeur de notre chef, mais le nuage ne fut pas de longue durée ; il avoit reçu une lettre qu'il avoit cachée soigneusement, mais il étoit aisé de remarquer, qu'elle ne lui avoit pas fait plaisir, on ne sçavoit, cependant, pas en quoi elle l'avoit blessé ; enfin il dit à un de ses aides de camp, auquel il avoit de la confiance qu'il avoit reçu une lettre d'un émigré, qui quoiqu'elle n'eut pas le sens commun, elle pouvoit, peut-être, prêter à des plaisanteries qui lui déplairoient ; qu'il desiroit sçavoir si l'écrivain n'avoit pas eu la méchanceté, d'en adresser une copie à quelqu'un de la ville ; qu'il le chargoit de s'en informer avec sagesse, et la lui ayant prêté pour en faire lecture, celui-ci en prit copie, par cette voye elle est parvenue en mes mains et je puis en faire part au public.

„ Lettre d'un émigré François, au général Custine.

Citoyen Général ! quoique j'aye beaucoup d'humeur, de ce que votre invasion en Allemagne, m'a forcé de quitter une ville, où je me trouvois supportablement bien et que jusqu'à ce que vous ayés mis un terme à vos illustres travaux, je sois errant de village en village,

pour éviter la rencontre de la valeureuſe milice que vous commandés; j'éprouve une trop haute admiration au récit de vos exploits, pour que je puiſſe me refuſer, au plaiſir d'ajouter aux lauriers que vous avés cueillis; un bouquet de chardons, que je vous prie de placer, avec grace, ſur le côté gauche de votre bonnet rouge, même au risque de ſentir un peu piquer votre oreille civique.

Comme toute la terre, comme vous-même, aimable Général, je ſuis étonné de la rapidité de vos ſuccès militaires, de l'étendue de votre génie méconnu jusqu'à ce jour, de l'éloquence républicaine, qui brille dans vos diſcours, dans vos écrits. En peu de jours, vous vous êtes emparé de Spire et de ſes Magasins; vous êtes entré triomphant dans la ville de Worms; le bruit de vos Canons, doué d'un charme ſemblable à celui des trompettes de Jericho, a fait ouvrir les portes de Mayence; Matamore impoſant, vous avés conquis Francfort, dont l'entrée vous étoit offerte; Friedberg n'a pas été, non plus, à l'abri de vos atteintes, encore moins ſes ſalines. Les exploits d'Alexandre, n'ont pas eu un caractère de triomphe plus prononcé. Les vrais connoiſſeurs vous donneront, peut-être,

la préférence sur ce despote conquérant, qui ne sçavoit que vaincre. Bien supérieur à tout ce qui vous a précédé, vous sçavés parler comme Démosthene; Rousseau vous a laissé son stile aimable, sa plume séduisante. Dans la Jacobinerie que vous avés fondée à Mayence, vous vous êtes exprimé, dit-on, d'une maniere si persuasive, que vous avés captivé à vos principes, même ceux de vos auditeurs, qui ne sçavoit pas la langue que vous parliés; on y a vu, que rien ne peut résister au pouvoir d'une éloquence, qui condamne à un oubli éternel, celle de l'âne de Balaam, si célébre jusqu'à présent.

Vos écrits ont encore un caractère plus étonnant; vous avés le talent de prouver aux peuples, dont vous venés troubler la tranquillité, que vous êtes leur bienfaiteur, même alors que vous en exigés des Contributions énormes, qui ne vous sont duës à aucun titre; il est vrai que vous leur apportés en échange, le mépris pour ce qui étoit l'objet de leur soumission et de leurs respects, le goût pour le désordre et l'Anarchie, en un mot, ce qu'on vous a dit être la philosophie; c'est par elle, sans doute, qu'ils seront dédommagés du bonheur faux, qu'ils trouvoient dans des usages antiques, dans l'amour pour la

religion et l'obéissance aux chefs, que le Ciel leur avoit donné. Vous êtes le médecin, qui vient guerir leurs âmes, qui n'étoient pas malades, mais qui exige salaire, pour des conseils qui ne lui étoient pas demandés.

Son Altesse Sérénissime le Landgrave de Hesse, est dans une si grande admiration, des leçons que vous donnés à ses sujets, quoique vous ayés lâché quelques épigrammes contre sa personne et attenté à ses propriétés ; qu'il a dèjà commandé une députation armée, pour vous en remercier. La noblesse et le Clergé de ces contrées, ne pouvant vous rendre des hommages aussi bruyants, se contenteront de combler de bénédictions, le grand homme qui vient vouer leurs personnes à la mort et leurs biens au pillage.

Accablé sous le poids des lauriers et des rançons, vos tîtres à l'immortalité sont incontestables, dèjà vos concitoyens ont désigné la place, que vos dépouilles mortelles, doivent occuper dans le Panthéon National; votre âme a pris la teinte, qui devoit la rendre digne de se reunir dans les antres infernaux, à tout ce qui reste de Voltaire et de Mirabeau, reste à sçavoir, s'ils

s'accomoderont de votre esprit ; je crains pour lui leur jalousie.

Je suis avec l'admiration que je vous ai exprimée, fort audessous de vous, n'étant pas Citoyen François.

Amöneburg 3 Novbre. 1792.
Stile Monarchique.

Le Cre. de D***
Toujours Comte et Chevalier de saint Louis, attaché à la vie et à la mort au Roi ; n'ayant jamais prêté de serment qu'à sa personne, détestant le Régime Républicain et même la Constitution que vous aviés juré de maintenir, mais dont vous êtes las.

P. S. Si pour prouver à la Convention Nationale, votre fidélité immaculée, vous vous croyés obligé, de lui donner communication de tout ce qui vous vient des émigrés, faites-lui je vous prie mes excuses, de ce que mes louanges sont au dessous du mérite que j'ai voulu encenser. Si vous me fournissés des matériaux encore plus beaux et que je devienne plus éloquent, je vous promets de ne rien négliger, pour vous faire valoir ; de même si payant tribut à l'humaine foiblesse, il vous arrivoit de faire quelqu'erreur, de montrer des foiblesses, je

m'engage à vous donner des marques de souvenir, me réservant, cependant, par modestie de ne vous dire de mon nom que la lettre initiale. "

Il paroit constant que l'auteur de cet écrit s'étoit contenté de faire part de ses réflexions, seulement, à notre Général, car il ne fut rien découvert, qui put laisser croire que cette piece fut arrivée en d'autres mains que les siennes; il est vraisemblable que si elle fut parvenuë à quelqu'un d'affectionné à la cause civique, il ne l'auroit pas montrée, mais qu'au moins il eut cherché à se faire un mérite de sa discrétion; si au contraire elle fut tombée à la disposition d'un Aristocrate, il n'auroit sûrement pas laissé échapper une telle occasion, de faire niche au chef du parti contraire; on connoissoit assés l'amour propre du général Custine, pour être sûr qu'il seroit plus blessé par un ridicule, qu'on lui auroit donné, qu'affligé pour un reproche d'immoralité; on verra, par la suite, que l'écrivain émigré ne s'en tint pas à cette mauvaise plaisanterie et qu'il se permit encore de lui adresser quelques louanges épigrammatiques.

Plein de l'idée que l'armée Prussienne étoit délabrée, au point d'être hors d'état de rien en-

treprendre, le général Custine se livroit, avec confiance, aux douceurs du repos et à la jouissance des plaisirs; il se persuadoit qu'elle alloit prendre ses quartiers d'hiver sur la rive droite du Rhin, mais à une telle distance du païs qu'il occupoit, qu'il n'y avoit aucunes dispositions militaires à faire, pour se mettre à l'abri des surprises, de la part de troupes qui ayant un besoin extrême de repos, seroient trop heureuses, qu'on les laissat paisiblement se réparer et recevoir les nombreux remplacements dont elles avoient besoin, pour devenir complettes. Il sçavoit bien que le Landgrave de Hesse-Cassel, outre les troupes assés-nombreuses qu'il avoit déjà sur pied, faisoit de nouvelles levées et que même il avoit ordonné le rassemblement des Chasseurs de ses fôrèts; mais il paroissoit vraisemblable que ce n'étoit qu'une précaution, pour en cas d'attaque, pouvoir arrêter les François, ou même pour leur ôter l'envie de rien entreprendre contre lui; cependant pour augmenter les forces qu'il commandoit, le général Custine s'étoit adressé au ministre de la guerre, pour en obtenir un renfort, à tirer du corps que le général Biron commandoit en Alsace.

Les émiſſaires rapporterent, pourtant, le sept Novembre, que ces mêmes Pruſſiens, dont les têtes de colones étoient parvenuës le quatre de ce mois à Coblentz, se répandoient ſur la rive droite du Rhin, en se rapprochant de la riviere de la Lahne; ces nouvelles ne donnerent pas beaucoup d'inquiétude au général Cuſtine et peut-être fut-il reſté dans l'inaction, mais quelques officiers qui ſervoient ſous ſes ordres, ſentant les conſéquences qui pouvoient réſulter de la moindre négligence, lui repréſenterent qu'il étoit important, de se mettre en poſition, de pouvoir diſputer le paſſage de la Lahne et qu'il valoit mieux employer à cette deſtination de ſûreté, les troupes qui occupoient des poſtes inutiles, que de s'expoſer à voir, l'ennemi, déboucher à volonté et à lui laiſſer prendre des poſitions avantageuſes et offenſives, ſans être en meſure de ſe contrarier. Ces obſervations produiſirent enfin leur effet ſur notre chef et il ordonna au colonel Houchard de reunir tous les détachements épars et de se porter vers Limbourg; par l'effet de cette diſpoſition Bergen, Friedberg, Nauheim et beaucoup d'autres cantonnements furent abandonnés; le général Cuſtine voulut se donner à lui-même, un

air d'activité et partant de Mayence, avec un corps assés considérable, il annonça que passant derriere le colonel Houchard, il vouloit aller se placer à sa droite, pour être en mesure d'attaquer la gauche de l'ennemi; en conséquence le huit il se rendit à Königstein, d'où il écrivit au ministre de la guerre, Pache, pour lui faire part du parti audacieux qu'il prenoit.

„ Lettre du général Custine au ministre. Au quartier-général de Königstein, 8 Novembre.

Citoyen ministre! je vous adresse copie de ma réponse à la lettre de Kellermann à la Convention Nationale, de ma lettre au Citoyen Carra commissaire à l'armée du centre, et enfin de ma lettre au général Biron; elles vous instruiront assés de ma situation, citoyen Ministre, pour qu'il me soit inutile d'entrer dans de plus grands détails; il est bien tard, il faut bientôt me mettre en marche; dans quelques heures, si les Prussiens m'attendent, je serai aux prises avec eux; faites des vœux pour que la fortune soit favorable aux armes de la République; je n'ai de moyen pour empêcher l'ennemi de me cerner, que de tenter le sort des combats à l'instant même de leur arrivée. Assés heureux pour en avoir été

averti avec précision, ils sont arrivés hier au soir, et cette nuit même je les attaquerai: pourvû qu'ils ignorent mà marche, je dois espérer des succès; j'ai tout fait pour la cacher, car ce soir encore, j'étois le seul confident de mon plan; il n'a été développé, qu'au moment ou il a fallu donner à chacun son rôle à remplir, et les principaux acteurs seuls le connoissant.

Le Citoyen-général d'armée, Custine.

Le colonel Houchard exécuta, véritablement, l'opération dont il avoit été chargé avec beaucoup d'intelligence et étoit parvenu devant Limpurg, sans que les Prussiens fussent informés de sa marche, même ils se gardoient avec peu de précaution, se persuadant être à une grande distance de l'ennemi; les soldats se croyoient dans un cantonnement de tranquillité et qu'ils devoient occuper, au moins, pendant quelque tems, en conséquence ils avoient commencé à s'occuper des soins de tenue et à nettoyer leurs armes, beaucoup les avoient même démontées; cependant à la vue des François, leurs chefs les rassemblerent avec la plus grande diligence possible et vinrent se placer en avant de la ville; mais battus vivement par de l'artil-

lerie, qui étoit déjà en position, avant qu'ils eussent eu le tems de prendre un ordre de Bataille, malgré une charge assés-vive de leurs Hussards, ils furent dans la nécessité de rentrer dans Limpurg, où les François les ayant serrés de près, ils se virent encore contraints de l'abondonner, et après avoir perdu quelques hommes, ils firent leur retraite sur Montabaur; le colonel Houchard entra dans la ville, établit ses postes de sûreté et envoya des détachements pour reconnoître des deux côtés, la rive droite de la riviere de Lahne, mais il ne s'y trouva point d'ennemis; les Prussiens qui étoient dans Limpurg, faisoient la pointe la plus avancée, des nouveaux cantonnements qu'ils avoient pris. Le général Custine et le corps qu'il conduisoit, étoient en marche, avec lenteur, sur la direction d Usingen, quand il reçut l'agréable message, qui lui annonçoit les succès qu'avoient obtenus les siens; il hâta alors avec détermination, son mouvement et arriva dans cette ville, où il se donna le plaisir de tracer à sa fantaisie le récit de l'événement.

„ Lettre du général Custine au ministre de la guerre, au quartier-général à Usingen le 10 Novembre 1792.

Fatigué des lenteurs et des refus du général Kellermann de faire mouvoir les troupes cantonnées sur la Chiere; ces lenteurs ayant fait former le projet à nos ennemis, de me faire abandonner Francfort et de me renfermer dans Mayence; quoique ne croyant pas à leurs fanfaronades et à la jactance avec laquelle ils m'annonçoient, qu'ils alloient se porter sur Mayence pour l'attaquer; j'ai pensé qu'il étoit nécessaire, pour la dignité de la Nation Françoise, pour soutenir la gloire de ses armes en Allemagne, de marcher au devant de ceux qui se vantoient de nous faire abandonner la Franconie; en conséquence, étant au moment de recevoir une partie du renfort que vous venés de m'envoyer, citoyen ministre, renforts qui serviront à assurer l'importante place de Mayence, je me suis décidé à me mettre en marche avec un corps de troupes d'environ neuf-mille hommes, pour me porter en avant de Königstein, sur le chemin de Limbourg. J'avois été obligé pour former ce corps, de prendre une partie des troupes qui composoient la garnison de Francfort,

puisque je devois en imposer aux troupes Autrichiennes et Prussiennes, qui restoient encore dans le Hundsrück et non seulement laisser sur la Nau les troupes qui y étoient, mais encore envoyer des troupes pour les renforcer ; à mon arrivée à Königstein, j'appris que les Prussiens venoient de cantonner sur la Lahne, qu'ils devoient occuper depuis Nassau jusqu'à Wetzlar; le rendés-vous des Hessois étoit à Giessen, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma derniere dépêche; je me suis décidé à ne laisser établir aucun cantonnement à la rive gauche de la Lahne, en conséquence à attaquer à la fois tous ceux qui étoient à cette rive ; le général Meunier et le colonel Houchard étoient chargés de l'attaque des cantonnements à gauche, et un corps aux ordres du Lieutenant-général Neuwinger avec lequel je marchois, devoit attaquer ceux de droite ; le neuf, le colonel Houchard a attaqué les Prussiens, qui occupoient un poste très-avantageux au dessus de Limbourg, une éminence avec un grand ravin devant eux, ils avoient été prévenus de son arrivée, quelque diligence qu'il eut pû mettre dans sa marche; le général Eben avoit rassemblé environ quinze cent Hussards et trois mille hommes d'Infante-

rie; le colonel Houchard débouchant avec l'Artillerie à cheval et quelques escadrons de Chasseurs à cheval, que j'avois mis sous ses ordres, fit diriger cette artillerie sur ces Hussards et à l'instant où il alloit les charger avec les Chasseurs à cheval, ils se sont retirés assés loin, pour n'avoir pu en prendre que quelques uns, ils ont non seulement passé le ravin, mais aussi la ville de Limbourg et le pont de la Lahne.

Le colonel Houchard s'est alors décidé à attaquer l'infanterie Prussienne, ce que les troupes libres de la république, ont fait avec la plus grande vigueur; après un combat d'une heure, malgré la mousquéterie très-suivie et très-vive des Prussiens, les troupes de la république les ont forcés d'abandonner leur poste, le colonel Houchard ayant trouvé le moyen de les prendre en flanc; les Prussiens se sont retirés dans la ville de Limbourg, ils ont été vivement suivis par nos braves soldats, qui ont combattus avec ce nerf qui appartient à la liberté, le premier Bataillon des volontaires du Jura, surtout, s'est fait distinguer par son habileté, il a toujours poursuivi les Bataillons Prussiens à trente pas dans leur retraite; le septieme bataillon des Chasseurs de ligne, a aussi combattu avec un

très-grand nerf. Je demande enfin qu'on donne au colonel Houchard le grade de maréchal de camp; il seroit trop étonnant que le nouveau régime sanctionnat les injustices de l'ancien, en laissant dans l'oubli un des plus braves officiers, des plus intelligents de l'armée; ce n'est pas pour lui qu'il le faut faire Général, c'est pour la chose publique.

Le citoyen Sibeau premier-lieutenant Colonel du premier Bataillon du Jura, mèrite non seulement de très grands éloges, mais de l'avancement et je demande pour lui le premier régiment de troupes de ligne vacant; les Prussiens ont laissé sur la place plus de cent-morts; on leur à fait cinquante prisonniers, parmi lesquels sont un Colonel et un lieutenant-colonel; ils ont eu prodigieusement de blessés, notre artillerie les ayant tirés à mitraille à cent-vingt toises pendant plus d'une heure; j'ai toujours à me féliciter de l'heureux destin qui semble préserver les troupes de la république; il est incroyable que d'après un feu de mousquéterie affreux, nous n'ayons eu que quatre hommes de tués et dix de blessés, parmi lesquels se trouve le citoyen Becdelievre lieutenant-colonel en second du septieme regiment de Chasseurs à pied,

toute leur mousquéterie portant beaucoup trop haut.

Je voudrois, citoyen-miniſtre, n'avoir jamais que d'heureuſes nouvelles à vous annoncer et que la fortune ſécondât toujours nos entrepriſes, mais elle eſt une femme et mes cheveux griſonnent.

Signé, Cuſtine.

P. S. Les Heſſois se ſont retirés de l'autre côté de Marpourg en paſſant par Hernbourg, ce qui les a détournés de quelques lieues ſur la gauche; les Pruſſiens ne se ſont trouvés ni à Weilbourg, ni à Wetzlar. "

Le général Cuſtine avoit été, depuis ſon entrée en Allemagne, l'amant conſtamment gâté de la fortune, dont il ſemble en ce moment se méfier; c'étoit l'effet d'un preſſentiment, qui se vérifia complettement, car véritablement elle venoit de le faire jouïr de ſes dernieres faveurs. Cette Déeſſe capricieuſe, qui diſpenſe ſes bienfaits à l'avanture, n'exige de ſes favoris d'autre mérite que celui de lui plaire; s'ils se plaignent par-fois, d'en avoir été abandonnés inopinément, presque toujours ils ont à s'en prendre à eux-mêmes, de ne l'avoir pas fixée plus long-

tems; car elle se dégoûte, à coup sûr, de ceux qui ne sçavent pas tirer parti de ses dons et laissent échapper les biens qu'elle leur destine; il est vrai qu'elle se plait, quelque fois, à les faire offrir par l'occasion, une de ses compagnes fidéles, que la mithologie nous peint chauve, celle-ci qui, par humeur se plaît à tourmenter les hommes, ne peut être saisie que par la tête et elle fait presque toujours des dupes des mortels maladroits.

Ce petit combat, auquel un récit emphatique attribue beaucoup d'importance, étoit peu de chose par lui-même; mais si le général Custine eut profité de l'occasion, pour faire occuper avec intelligence les gorges près de Limpurg, la marche des Prussiens et leur réunion avec les troupes Hessoises, auroient pu être retardées et même inquiétées, mais il ne portoit pas encore ses regards aussi loin et tout l'avantage qui en résulta pour les François, fut de tirer des rançons, des fourrages et d'emmener des otages des villes situées dans le voisinage, de la Lahne; le Prince de Nassau-Weilbourg fut sur-tout, très-maltraité, quoiqu'il eut fait un accueil très-gracieux à ces nouveaux venus, ils emporterent de chès lui, tout ce qui étoit à

leur convenance et non contents de l'avoir dépouillé aussi malhonnêtement, ils exigerent, encore des otages, pour assurer le payement des contributions qui étoient trop considérables pour avoir pu être acquittées sur le champ.

On doit se rappeller que notre Général s'étoit adressé au ministre de la guerre, pour lui demander un renfort de troupes, à prendre sur le corps que le général Biron commandoit en Alsace; celui ci ayant reçu l'ordre de faire passer à Custine, tout ce qu'il lui demanderoit, sentit qu'il ne lui resteroit que la responsabilité, sur des opérations qui ne dépendoient de lui en aucune maniere; il voulut tirer parti de cette circonstance et en se débarrassant d'une charge, se faire un mérite vis-à-vis de l'Assemblée Nationale, par l'apparence d'un grand sacrifice à la chose publique; en conséquence, s'adressant au Président, il demanda d'être mis sous les ordres de celui, qui précedemment, avoit été aux siens; les plus amples louanges furent la récompense de ses vertus patriotiques et sa demande ayant été accueillie, il adressa à son nouveau chef la lettre qui suit.

„ Lettre du général Biron, au général Custine. Strasbourg, le 9 Novembre 1792. l'an premier de la liberté.

Je vous envoye, mon ami, la copie de la lettre du ministre que je viens de recevoir; elle vous prouvera que toutes les troupes de l'armée que je commande sont à vos ordres : ceux que vous m'adresserés seront promptement exécutés. Je vous jure que cette disposition du ministre ne me donne personnellement aucune humeur, et que toutes les manieres de contribuer avec vous, au succés des armes de la république, ne cesseront jamais de me convenir, et de m'être agréables.

Vous sentés bien, mon cher ami, que je dois raisonnablement cesser d'être responsable de la sûreté du haut Rhin et de ses places, puisqu'un autre peut disposer des troupes qui y sont employées. Je le mande au ministre et au comité extraordinaire de la Convention Nationale. Je crois que vous serés content de Bournonville, à qui le commandement de l'armée du centre est maintenant confié. A la maniere dont je l'ai vu servir, je crois pouvoir vous répondre, qu'il sera avec un grand zéle et une grande exactitude, tout ce que vous lui prescrirés.

Signé, Biron.

Le général Custine qui aimoit à commander et qui ne doutoit pas de ses moyens quand, sur-tout, les moments d'opérer ne paroissoient pas prochains, fut enchanté de cette lettre et attribua, modestement, la démarche du général Biron, à la conviction où il étoit de la supériorité de ses talents; il lui manda de faire partir, sans délai, douze mille hommes qu'il croyoit devoir lui suffire pour le moment, ce détachement se mit tout de suite en marche et fut bientôt rendu à Mayence, il avoit été amené par le général Van-Helden; qui tout de suite après son arrivée, fut placé commandant de la ville de Francfort et y resta jusqu'à sa reddition aux armes Allemandes.

La persuasion que le général Custine avoit conservée, que les Prussiens ne songeoient qu'à prendre du repos et étoient loin d'avoir le projet, de former quelqu'entreprise contre lui, fut bientôt affoiblie par les nouvelles qui lui parvinrent; il apprit que leurs troupes se rassembloient en force vers Montabaur, qu'elles occupoient dans cette partie, des cantonnements trop serrés, pour qu'on put croire que le païs où ils se réunissoient en si grand nombre, dut leur servir de quartiers d'hiver; d'ailleurs les rap-

prochements et les mouvements que faisoient les troupes Hessoises, annonçoient aussi une expédition combinée avec les Prussiens ; voulant retarder des périls qui lui paroissoient trop prochains, il renonça à la volonté qu'il avoit annoncée de disputer le passage de la Lahne et songea à prendre une position en arriere, qui couvrant Mayence, assurat à son armée la communication avec cette ville ; pour cet effet il vint établir son quartier-général à Hombourg et fit reconnoître le terrain, qui partant de la rive droite du Mein, vers le confluent de la Nidda, se prolonge jusqu'à une chaine de montagnes, qui s'étend assés loin des deux cotés d'Ober-Ursul ; il fut ordonné d'élever des retranchements le long de ce front et surtout d'appuyer solidement la gauche; Francfort et Hombourg, placés en avant des deux flancs, étoient deux points saillants, qui devoient encore fortifier ce sistème de défense ; cette position ainsi prise, étoit très-bonne par elle-même et si la rigueur de la saison, n'avoit pas été un obstacle à ce que les troupes restassent sous la toile, cette ligne auroit pu être soutenue avec succès ; mais si on est contraint de les loger dans des villages épars, elles y sont fatiguées, continuellement, par de

fausses allertes et à la fin il peut arriver, que les retranchements soient forcés, avant qu'on ait eu le tems d'arriver pour les défendre; mais le général Custine se persuadoit qu'il ne seroit pas obligé d'en venir là; un songe-creux que son imagination avoit enfanté, lui paroissoit la vérité la plus constante et de l'exécution la moins difficile; il s'étoit formé l'idée la plus avantageuse de l'audace et du courage du général Bournonville, qui avoit remplacé Kellermann sur la Moselle, il sçavoit que Dumouriez lui avoit donné le surnom d'Ajax de la France, d'ailleurs encore dernierement, le général Biron lui avoit vanté son mérite, en conséquence de la conviction où il étoit que rien ne pouvoit résister à ce guerrier invincible, il lui avoit mandé de passer sur le ventre du petit corps d'Autrichiens qui défendoient les passages du païs de Trèves, de se porter vivement sur le Rhin pour y faire une diversion, que dans le cas où on ne vint pas lui disputer le passage de ce fleuve, il devoit se transporter sur l'autre rive, n'importe sur quel point, et mettre par cette manœuvre les Prussiens entre deux feux; les tenant une fois dans cette position, il comptoit les combattre et remportant sur eux une victoire aisée, mais com-

plette, s'assurer une gloire immortelle; cette idée l'enchantoit trop, pour qu'il fut possible qu'il apperçut la démence qu'il y avoit, à croire qu'elle put être mise à exécution; aussi dans une lettre qu'il adressa le seize Novembre au Ministre de la guerre, lui annonçoit-il, que si le général Bournonville venoit le joindre comme il y comptoit, il étonneroit de nouveau par des succès mémorables; cette erreur caressante et ses esperances étoient encore dans toute leur force le dix-huit Novembre, comme on le verra par une lettre en dâte de ce même jour, qu'il adressa au Président de la Convention Nationale, laquelle je crois devoir rapporter.

„ Copie d'une lettre du général Custine, du quartier-général d'Hombourg le 18 Novembre.

Citoyen Président! les Prussiens se vantoient déja de me renfermer bientôt dans Mayence, de pouvoir bientôt m'y bombarder; je n'ai pas balancé d'aller les attaquer, malgré ma grande infériorité; ils avoient fait la faute de prendre des cantonnements, au lieu de se camper; j'avois pris des moyens pour être instruit, et c'est le jour même de leur arrivée dans ces cantonnements, que par une marche de douze heures,

je les aurois attaqués par-tout, mais prévenus de ma marche ils se sont retirés; le seul colonel Houchard a pu joindre l'avant garde commandée par Eben; il lui a tué deux cent hommes et blessé plus de quatre-cent, d'après tous les rapports qui me sont arrivés depuis.

C'est ainsi qu'avec douze-mille hommes en campagne, et neuf-mille seulement au bord de la Lahne le jour de l'action, j'ai fait retirer les Hessois jusqu'au de la de Marbourg, et que les Prussiens n'ont pas cru prudent de mettre leurs avant-postes à moins de deux lieues en arriere de la Lahne; leurs patrouilles viennent seulement en visiter les bords; les miennes en font autant; mes avant-postes en sont aujourd'hui à quatre ou cinq lieues et je tiens en force tous les défilés des montagnes, de maniere à pouvoir me reunir en huit-heures, si les Prussiens se déterminoient à vouloir tourner ces montagnes, pour arriver par la pleine à l'extrémité de laquelle j'ai une position reconnue; je vais aujourd'hui continuer mes reconnoissances et j'ose vous assurer, que s'il m'arrivoit quelque événement facheux, ce que je ne puis penser, étant trop près du moment ou il va m'arriver des moyens, ce ne seroit ni faute de soins ni

de prévoyance de ma part, ni même faute d'avoir employé tous les moyens politiques, ainsi que vous avés pu le juger. J'espere encore que nous vous étonnerons par nos résultats, pour peu que la saison puisse encore nous seconder.

Signé, Custine.

Revenons quelques moments à Mayence, pour rappeller quelqu'unes des particularités principales, de ce qui s'y étoit passé en l'absence du général Custine; dès le dix Novembre les Clubistes par le ministère du militaire, commencerent à faire arrêter et fouiller ceux des habitants de la ville qui vouloient émigrer, pour s'assurer s'ils n'emportoient pas avec eux du numéraire, de l'or ou de l'argent en matiere; cette entreprise contre les propriétés, étoit une violation formelle de l'article sept de la Capitulation, mais les représentations à ce sujet resterent sans aucuns fruits et ils furent obligés d'employer toute leur adresse, pour faire sortir leurs effets précieux; mais par la suite, on trouva moyen de mettre des obstacles invincibles, pour empêcher ceux qui ne vouloient pas rester, de déplacer ce qu'ils pouvoient avoir en bijoux ou argenterie, et plus tard il fut bien difficile de

conſerver en s'en allant, autre choſe, que ce que ceux qui s'étoient arrogés cette police; vouloient bien accorder.

Les amis de la conſtitution apprirent avec une grande joye, la nouvelle du petit ſuccés du colonel Houchard, et ils le firent valoir comme un événement de la plus grande importance, voulant par là imprimer dans les eſprits, une grande confiance aux armes invincibles des François; mais ils furent bien affligés d'un autre côté; quand ils ſçurent le peu de ſuccès, que les émiſſaires qu'ils avoient envoyés en apoſtolat dans les villages y avoient obtenus; si dans chaque lieu, ils pouvoient faire cinq ou six proſélites, c'étoit dejà beaucoup et le reſte des communnautés, étoit indifferent à la vuë de l'arbre de liberté et ſouvent même s'oppoſoit à ſon ineuguration; ils avoient auſſi à se plaindre de ce que la belle invention des ſignatures ſur le livre de vie, n'avoit pas eu un ſuccès auſſi complet qu'ils se l'étoient promis; compris les Clubiſtes et quelques habitants de la Campagne, il ne s'y trouvoit au plus que mille ſouſcriptions et le général Cuſtine, leur faiſoit ſouvent le reproche, qu'ils l'avoient trompé, en jurant ſur leur parole la plus ſacrée, que les habitants de

Mayence desiroient, pour la plupart, avec ardeur la nouvelle Constitution Françoise; ils appercevoient aussi les contrarietés, qu'ils avoient à attendre de la part du corps des marchands; en conséquence les coriphés de la société résolurent de tout employer pour parvenir au but qu'ils se proposoient et se promirent, que si la douceur et la persuasion continuoient à n'opérer qu'un effet lent, d'employer la violence; n'abandonnant cependant pas encore, en ce moment la voye de la séduction, ils chercherent à persuader aux habitants de Mayence, qu'il étoit impossible qu'il arrivat que les puissances d'Allemagne coalisées, pussent parvenir à vaincre les François, et ils montrerent des canons et autres attirails militaires, qui avoient été emmenés de Weilbourg et appartenoient à Monsieur le Prince de Nassau, comme des trophées enlevés aux Prussiens, dans l'affaire qui avoit eu lieu auprès de Limpurg; précisément, à cette époque, arriva à Mayence la nouvelle de la victoire remportée dans le voisinage de Mons, par le général Dumouriez, sur les troupes Autrichiennes, les amis de la Constitution marquerent une joye démesurée sur un évenement qui arrivoit si à propos, pour appuyer l'opinion qu'ils vouloient

accréditer ; ils publierent que les lauriers qui avoient été cueillis par les François, leur avoient coutés, au plus, neuf-cent hommes, pendant que leurs adversaires avoient fait des pertes prodigieuses.

Voulant singer la France, en adoptant tout ce qui pouvoit augmenter leur influence, les principaux meneurs du Club, firent proposer par un de leurs affidés, d'établir une commission prise dans son sein, qui seroit chargée de s'assurer, par tous les moyens possibles, de l'opinion individuelle de tous les habitans de Mayence; qui d'après des recherches exactes désigneroit, ceux qu'elle croiroit avoir du penchant pour les principes aristocratiques ; „ il est important, dit il ; " de prendre des mesures promptes, contre des hommes aussi dangereux au bien public, et il faut les éloigner, sans que les considérations de parenté, ou de liaison d'amitié ancienne, puissent les mettre à l'abri de la proscription ; „ selon lui, l'amour de la patrie devoit avoir le pas, sur tous les sentiments de la nature ; mais la majorité des membres qui composoient la société, n'étant pas encore parvenus à cette perfection patrioti-

que, qui peut se faire sacrifier toutes les autres affections du cœur, la motion fut rejettée.

Les intrigants ayant, en vain, usé de tous les moyens possibles, pour parvenir au but, de donner à l'opinion générale, la direction qui convenoit à leurs vues; mais déséspérant de reussir à moins que ceux qui étoient à la tête de l'Administration, ne leur prêtassent les mains, ce qu'ils croyoient ne pas dévoir attendre de la Régence et du Vicariat Electoral, qui continuoient provisoirement leurs fonctions; ils persuaderent au général Custine, que ces corps rendoient nuls tous les efforts qu'on avoit tentés, pour faire admettre la Constitution Françoise; que pour faire cesser les contrarietés de leur part, il seroit avantageux de les remplacer, par une administration départementale, crée sur le modèle de celles établies en France; le Général adopta leur opinion, et il fut décidé qu'ils choisiroient eux-mêmes les membres de ce nouveau régime, entre ceux des bons patriotes qui étoient les plus propres à accréditer cet établissement; l'installation fut fixée pour le dix-neuf de Novembre; le général Custine qui avoit promis de déposer lui-même l'ancienne régence et de constituer la nouvelle administration, vint à

Mayence et s'étant rendu dans la salle du Gouvernement où tout étoit préparé pour la solemnité du jour, il prononca le discours qui suit.

„ Discours du général Custine à l'installation de l'Administration provisoire.

Les armées Françoises ont pris possession de Mayence, Worms et Spire, il a dépendu de moi comme chargé d'affaires de la République Françoise, d'établir, tout de suite, une nouvelle Administration Provisoire, dans ces contrées.

Je ne l'ai pas fait. Je voulois auparavant me convaincre s'il n'étoit pas possible de gagner aux principes sacrés de la liberté et de l'égalité, ceux qui avoient été, auparavant, les Instruments du despotisme.

Avec grande douleur, je me suis vu trompé dans mon espérance, j'ai appris, avec un vif mécontentement, que les conseillers du peuple, n'ont pas eu honte de fausser le sens de mes proclamations, ou de les cacher à leurs concitoyens, que même ils ont cherché à tromper ces bonnes gens sur leurs véritables intérêts, par des insinuations fausses et des apparences trom-

per

que, qui peut se faire sacrifier toutes les autres affections du cœur, la motion fut rejettée.

Les intrigants ayant, en vain, usé de tous les moyens possibles, pour parvenir au but, de donner à l'opinion générale, la direction qui convenoit à leurs vues ; mais désespérant de reussir à moins que ceux qui étoient à la tête de l'Administration, ne leur prêtassent les mains, ce qu'ils croyoient ne pas devoir attendre de la Régence et du Vicariat Electoral, qui continuoient provisoirement leurs fonctions ; ils persuaderent au général Custine, que ces corps rendoient nuls tous les efforts qu'on avoit tentés, pour faire admettre la Constitution Françoise ; que pour faire cesser les contrarietés de leur part, il seroit avantageux de les remplacer, par une administration départementale, crée sur le modèle de celles établies en France ; le Général adopta leur opinion, et il fut décidé qu'ils choisiroient eux-mêmes les membres de ce nouveau régime, entre ceux des bons patriotes qui étoient les plus propres à accréditer cet établissement ; l'installation fut fixée pour le dix-neuf de Novembre ; le général Custine qui avoit [illegible]is de déposer lui-même l'ancienne rége[illegible] de constituer la nouvelle administra[illegible]

Mayence et s'étant rendu dans la salle du Gouvernement où tout étoit préparé pour la solemnité du jour, il prononca le discours qui suit.

» Discours du général Custine à l'installation de l'Administration provisoire.

Les armées Françoises ont pris possession de Mayence, Worms et Spire, il a dépendu de moi comme chargé d'affaires de la République Françoise, d'établir, tout de suite, une nouvelle Administration Provisoire, dans ces contrées.

Je ne l'ai pas fait. Je voulois auparavant me convaincre s'il n'étoit pas possible de gagner aux principes sacrés de la liberté et de l'égalité, ceux qui avoient été, auparavant, les Instruments du despotisme.

Avec grande douleur, je me suis vu trompé dans mon espérance, j'ai appris, avec un vif mécontentement, que les conseillers du peuple, n'ont pas eu honte de fausser le sens de mes proclamations, ou de les cacher à leurs concitoyens, que même ils ont ch[illegible] à tromper ces bonnes gens sur l[illegible] [illegible]érit[illegible]érêts, par [illegible]les insinuations f[illegible] [illegible]enn[illegible] peuses.

Vous, Messieurs! auriés pu l'empêcher, si vous aviés montré de la vigilance, à l'égard des officiers qui étoient soumis à votre direction; du zele pour le bonheur de vos concitoyens gouvernés, depuis long-tems, bien plus par l'arbitraire que d'après les loix. Mais loin de remplir l'un ou l'autre de ces devoirs, la plûpart de vous ont travaillé à maîtriser le penchant, que démontroit pour la liberté, ce bon peuple qui déjà depuis plus de deux ans, par une insurrection salutaire, a manifesté son horreur pour les chaines, aveo lesquelles on le conduisoit — mais en vain jusqu'à présent a-t'il declaré son vœu.

A présent je confie le pouvoir administratif, à un nombre d'hommes, dont le premier devoir, sera d'étendre l'esprit public de leurs concitoyens, de leur faire connoître, toujours d'avantage, les droits sacrés de l'humanité et de punir, suivant leur mérite, les oppresseurs du peuple —

Ceux que j'ai nommés pour exercer ces emplois, sont des hommes doués de talents, de pénétration et de vertus; des hommes qui possédent la confiance générale et desquels je puis

me promettre, que leur gestion justifiera mon choix.

Rappelés-vous souvent, administrateurs nouvellement élus! que seulement la sagesse et une probité incorruptible, que seulement une constance male à suivre les préceptes de la raison et de la vertu, peuvent vous acquerir un amour durable et de l'estime de la part de vos concitoyens.

Remarqués bien, que le peuple aime les hommes, dont les cœurs purs ne battent que pour le bien, dont la seule ambition est de se montrer justes. Remarqués bien, que ce ne sont pas ceux qui le flattent qui en sont aimés; ces malheureux ne peuvent l'abuser, que pendant quelques instants; mais des hommes qui remplissent leurs devoirs avec plaisir et zéle; que la crainte d'aucuns dangers ne peuvent éloigner du chemin de leurs devoirs, que l'idée seule d'une injustice fait trembler; ce sont ceux la, qui plaisent constamment au peuple, qui peuvent former l'espérance d'être conservés dans leurs fonctions, alors qu'il se décidera, à exercer le droit qui lui appartient de faire lui même un choix. "

On voit clairement par les paroles du général Custine, que les Clubistes avoient reussi à lui persuader, que la Régence étoit l'obstacle qui arrêtoit le penchant décidé, que les habitants de Mayence avoient pour la Constitution Françoise. La prétendue sainte insurrection dont on lui avoit parlé et qu'il rappelle comme l'expression d'un vœu prononcé, tendant à obtenir la liberté, n'étoit nullement une révolte du peuple, pour secouer des chaînes qui le blessoient, et encore moins pour culbuter violemment le régime du Gouvernement; mais seulement un mouvement tumultueux de la part des garçons de métiers, qui prétendoient qu'on leur accordât une satisfaction, pour des outrages, qu'ils disoient avoir reçus, des étudiants.

Les pouvoirs confiés aux nouveaux administrateurs, ne se bornoient pas à la jouissance des attributions de leurs charges; ils avoient obtenu du général Custine, de rendre publique une proclamation, qui donnoit une extension prodigieuse à leur autorité, car elle leur accordoit le droit de déposer, arbitrairement, tous les fonctionnaires publics, dont ils croiroient que les principes, se trouveroient en contra-

diction, avec ceux de la liberté et de l'égalité.

„ Proclamation du général Custine, au quartier-général à Mayence 19 Novembre 1792. premiere année de la République Françoise.

Nous, Adam Philippe Custine Commandant en chef de l'armée centrale et du Rhin.

Après avoir éprouvé que plusieurs fonctionaires publics, se laissent conduire par des principes qui sont en opposition avec la liberté des peuples; nous nous sommes déterminé, à confier provisoirement, sous le bon plaisir et acceptation de la Convention Nationale, à commencer du dix-neuf du mois courant, l'Administration qui étoit cidevant dans les mains de la Régence Electorale, en matiere de justice et de police, comme dans toutes les autres circonstances et dépendances, aux citoyens suivans, que nous nommons à cet effet; le citoyen Dorsch Président, Reuter, Forster de Mayence, Kremer de Worms, Blau de Mayence, Charles Holzmann de Spire, Pfeifenbring de Mayence, Schraut de Worms, Willsohn célebre cultivateur de cette derniere ville et pour procureur Général Sindic le Citoyen Booss de

Höchst; tous hommes que la voix publique, nous à fait connoître, comme très dignes d'obtenir la confiance du peuple; ainsi que le citoyen Blessmann de Göttingen qui sera revêtu de la place de Sécrétaire Général.;

En Outre sous les mêmes acceptations, nous leur confions le pouvoir de déposer tous les fonctionaires publics, dont les principes sont contraires à la liberté du peuple et qui usent de l'autorité, d'une maniere tirannique et oppressive.

Comme d'après les pouvoirs qui nous sont confiés, il ne dépend pas de nous de déterminer l'abolition des impots onéreux et des charges qui foulent le peuple, lesquels depuis plusieurs siecles, ont été crées par une autorité arbitraire, mais seront bientôt supprimés par la justice; nous saisissons au moins, avec un plaisir sensible, l'occasion d'alléger ces charges si accablantes, en établissant une Administration, qui fidéle aux bons principes, prendra pour régle de ses actions la sagesse et la modération.

C'est avec joye, que nous annonçons aux peuples de ces évêchés et de l'archevêché, que l'instant est arrivé, où le pauvre à la même droit

que le riche, à la protection des loix et au respect qui est du à la propriété, sans lequel un Gouvernement ne peut être que tirannique. En consequence nous ordonnons à tous les officiers civils et écléſiaſtiques, et particuliérement à ceux qui occupent des charges publiques, sur leur propre responſabilité; comme auſſi à tous les citoyens, étrangers, militaires et autres, de quelque religion qu'ils soient; d'obéir à toutes les ordonnances qui émaneront de la nouvelle Administration, auſſitôt qu'elles seront approuvées par le Commiſſaire-Général des armées, acceptées par nous et revétues du sceau de la République.

Signé Custine. Conforme à l'Original Böhmer. "

Le pouvoir de cette Administration provisoire, nouvellement crée, portoit sur plusieurs districts, qui jusqu'alors avoient été entiérement séparés et indépendants les uns des autres; tels que la partie des évêchés de Worms et de Spire, située sur la rive gauche du Rhin, la ville et territoire de Bingen appartenant au chapitre de la Cathédrale de Mayence, le comté de Falckenstein; de maniere que par ces dispoſitions nouvelles, ces différentes poſſeſſions se trouvoient

réunies et ne plus former qu'un ſeul et même état; dans toute leur étendue, le nouveau régime apportoit des changements très-conſidérables, car d'après les principes de ſon établiſſement, non ſeulement la direction de la police lui étoit confiée, mais encore sa ſurveillance devoit s'étendre, ſur le pouvoir Eccléſiaſtique Spirituel et temporel, ſur la juſtice et les finances. Ceux qui avoient été chargés, jusqu'à ce moment, de diriger ces differentes parties du gouvernement, n'avoient aucuns ſupérieurs et relatoient directement au Souverain, à préſent ils entroient ſous la férule de ces Clubiſtes promus. Une conſéquence de la ſuppreſſion de l'ancienne régence, fut que l'Electeur de Mayence ne voulant pas laiſſer régir, par ces intrus Jacobins, la partie de ſes états qui n'étoit pas occupée par les François, ſongea à lui donner des adminiſtrateurs; ainſi des parties qui, jusqu'alors, avoient formé un tout, se trouverent ſéparées.

Les faiſeurs s'étant mis dans la tête qu'il étoit avantageux de changer toutes les anciennes formes et les dénominations, pour adopter celles qui étoient uſitées en France, perſuaderent au général Cuſtine d'ériger dans les villes de Mayence, Worms et Spire des Municipalités et lui pré-

ſenterent, ceux qu'ils deſtinoient à remplir les places de maires et de procureurs des communes ; il les accepta et par une proclamation auſſi en date du dix-neuf Novembre, il fit connoître leur nomination et ordonna de leur obéir à ce titre.

A la premiere ſéance de l'Adminiſtration nouvellement conſtituée, elle notifia ſon établiſſement aux officiers de la totalité du territoire dépendant, de l'Electorat de Mayence, des évêchés de Worms et de Spire, quoique ſeulement une bien petite partie de ces païs, fut au pouvoir des François et que ce qui n'en avoit pas été envahi, reconnut toujours l'autorité de ſes anciens Souverains et y fut demeuré ſoumis. On imagina plaire au peuple et être conſéquent aux principes de liberté et d'égalité, qu'on prêchoit avec affectation, en ſupprimant les expreſſions qui étoient uſitées, ordinairement, vis-à-vis des anciens colléges, comme trop humiliantes pour l'humanité, et il fut annoncé, qu'à l'avenir, dans les ſuppliques, repréſentations et autres adreſſes aux tribunaux, on mettroit ſeulement en titre : „ à l'Adminiſtration publique, " et en finale, les mots : „ très obéiſſant. " L'introduction de cette formule ſimple,

fut approuvée, mais elle ne produisit pas sur les bourgeois de la ville et les habitants des Campagnes une impression aussi étendue, que ses auteurs se l'étoient promis; car en y réfléchissant, on jugea qu'une inscription ainsi abrégée, pouvoit être beaucoup plus naturelle, mais n'ajoutoit, en rien au bonheur de la race humaine.

Toujours parlant de la liberté et vantant, avec emphase, ses prétendus charmes; l'Administration publique fit des actes de despotisme, que l'ancien Gouvernement, si fort accusé d'oppression par les sectaires modernes, n'avoit jamais cru devoir se permettre; il avoit paru, nouvellement, une brochure dont les principes étoient en opposition avec ceux qu'on vouloit accréditer, elle avoit été luë par les habitants de Mayence, avec beaucoup d'avidité et de plaisir, on voulut se garantir, à l'avenir, des impressions qui pourroient contrarier les progrès de la nouvelle doctrine; pour remplir cet objet; on rendit publics deux avertissements, dont l'un donnoit des bornes resserrées à la la liberté de la presse, et par l'autre on interdisoit, sous des peines rigoureuses, toute correspondance verbale on pár écrit, qui pourroit discréditer le

nouveau Régime François, je vais rapporter ces deux pieces imaginées pour maîtriser les langues et les plumes trop hardies.

„ Copie d'un Avertissement, adressé aux bourgeois, maires et Municipalités des villes de Mayence, Worms et Spire.

Comme la liberté de la presse, est la véritable Sauve-garde des peuples libres, contre tous les genres de despotismes temporels on spirituels; nous croyons ne pouvoir différer de rappeller à tous les habitants des villes et païs qui nous sont subordonnés, les principes des droits imprescriptibles de l'homme, sur lesquels est fondé le régime libre de la République Françoise, et détruire totalement les doutes et toutes les incertitudes, que l'usage abusif d'un pouvoir arbitraire, à pu graver trop profondément dans les esprits.

Mais de même, qu'il doit être permis, à un chacun, de manifester publiquement sa façon de penser par la presse; cette liberté ne peut exister, ni être entendue, sur ce qui pourroit compromettre, la sûreté publique des personnes et des propriétés, ou bien la mettre en danger; à ces fins l'Administration publique à

65613

résolu d'intimer à vous maires, comme elle vous enjoint par le présent, de veiller à ce qu'aucun écrit ne soit rendu public, sans qu'on y trouve le nom de l'imprimeur, auquel on s'en prendra, dans le cas qu'il s'y rencontre des principes ou des maximes, qui pourroient troubler l'ordre et la sûreté publique; qui seroient contraires au bien général, qui est la loi suprême d'un Etat, pourroient tromper le peuple sur les droits dont on lui a si long-tems dérobé l'usage, ou bien le rendre rebelle à ses devoirs; en même tems la municipalité doit veiller à ce que des écrits préjudiciables au peuple, de quelque part qu'ils viennent, ne soient vendus ni distribués; regarder et punir comma ennemis du bien public, les vendeurs et distributeurs. Mayence, le vingt et un Novembre 1792, dans la premiere année de la République Françoise.

Signé Dorsch, Président de l'Administration publique.

„ Avertissement. Au nom de la République Françoise.

Comme plusieurs indices annoncent: que différentes personnes en place, habitant dans ce lieu et dans le voisinage, ainsi que d'autres se

permettent, dans un commerce de lettres avec des étrangers et particuliérement avec des Emigrés, de blâmer l'Administration actuelle et par la cherchent à mettre en discrédit et rendre réprisable la Constitution Françoise; l'Administration publique avertit un chacun par le présent, de s'abstenir de tomber dans cette faute; que dans le cas contraire, celui, qui l'aura commise, ou en sera suffisamment convaincu, sera châtié par une punition exemplaire. Mayence 21 Novembre, premiére année de la République Françoise.

Signé Dorsch, Président de l'Administration Publique. "

On ne peut disconvenir que la conduite des amis de la Constitution, étoit parfaitement copiée sur celle des François leurs modèles; qui en parlant, sans cesse, des droits que l'homme a de jouir pleinement de sa liberté, n'ont cessé d'agir contre ce prétendu principe et ont exercé, contre ceux qui ne vouloient pas adopter leurs opinions erronées, un despotisme bien plus cruel, que n'avoient jamais fait quelques Souverains, que l'histoire nous fait connoître comme des monstres, qui ont emporté la haine de

leurs contemporains et dont les noms ont été cités avec horreur par la postérité. Dans les premieres séances du Club, ces mêmes hommes avoient peint, plusieurs fois, comme l'acte d'un despotisme impardonnable, un réglement que fit la régence en l'année 1790, par lequel il étoit défendu de parler dans les lieux publics, de choses qui fussent contraires à l'Etat, à la Religion et aux bonnes mœurs; à présent ils n'ont pas rougi, quand ils ont cru y trouver leur intérêt, de faire des entreprises contre la liberté de leurs concitoyens, dont l'ancien Gouvernement n'auroit pas cru avoir le droit et qu'il ne s'est jamais permises.

Après l'installation de la nouvelle Administration, les zélateurs de la liberté crurent avoir remporté une victoire décisive sur les Aristocrates leurs ennemis; car le pouvoir se trouvant placé entre les mains de leurs frères, ils pouvoient, dorénavant, tout oser sans craindre de rencontrer des oppositions embarrassantes; précédemment leurs émissaires convertisseurs, étoient contraints de mettre du mistère dans l'exercice de leur apostolat, mais à présent on prêcha, publiquement, la doctrine de la liberté dans tous le païs et si on parvenoit à faire quel-

ques prosélites dans un lieu, on y plantoit un arbre de liberté, dont l'érection se faisoit avec des formes solemnelles, il y venoit toujours dans les cas semblables, un orateur Clubiste, qui avec l'impudence la plus outrée, vomissoit de plates injures contre tout ce qu'on appelle Souverains, puis présentoit le tableau des charmes de la liberté et la perfection de la Constitution Françoise; on avoit l'attention de faire trouver à ces cérémonies, un nombre de Volontaires nationaux, pour éviter que les mal-intentionés, qui partout étoient les plus nombreux, ne vinssent troubler le bonheur dont jouissoient, en ce moment, les vrais croyants.

La societé des constitutionels, étoit en rapports intimes avec l'Administration et ces deux corps ayant le même but, les mêmes intérêts, loin de se contrarier, se favorisoient mutuellement; les premiers quoique sans méfiance sur les evénements militaires, crurent cependant qu'il étoit de la sagesse de presser la confection des ouvrages de Cassel; mais comme les païsans qui étoient commandés pour ces travaux, en étoient ennuyés et se servoient de tous les prétextes possibles pour s'en dispenser, ils composerent une adresse aux habitants du païs, qui

eſt très-remarquable par ſon commencement et par les aſſertions qu'elle contient; ſelon eux, elle devoit produire le double effet, d'étendre la religion qu'ils profeſſoient et d'animer les gens des Campagnes, à terminer les retranchements de la rive droite du Rhin.

„ Adreſſe de la ſociété des amis du peuple de Mayence, à tous les habitans du païs. Mayence 21 Novembre 1792, dans la premiere année de la République Françoiſe.

Chers amis! il doit vous être déjà connu, que des honnêtes gens au nombre de quelques centaines, nous ſommes réunis et avons prêté le ſerment de vivre libres ou de mourir. Mais nous deſirons auſſi à nos concitoyens, oui s'il étoit poſſible à tous les hommes, une liberté légitime, ſans laquelle on ne peut vivre heureux.

Une vie contente, du pain ſuffiſamment pour nous et nos enfans, les habillements néceſſaires et dans les moments où nous nous repoſons de nos travaux, le ſouvenir joyeux que Dieu nous a rendus des hommes raiſonnables — eh bien! nous eſpérons d'obtenir tout cela, parceque nous voulons adopter les bonnes inſtitutions des François, auquelles ils nous offrent

fraternellement de participer, après avoir, auparavant, chassé les hommes méchants qui rançonnoient le païs et ses habitants.

Les François veulent reconnoître pour frères, tous les habitants du territoire de Mayence et les traiter comme tels; ils veulent protéger leurs freres contre leurs ennemis et les tirans, les défendre jusqu'à la derniere goutte de leur sang, afin que nous puissions faire avec tranquillité et sans désordre, les nouveaux établissements qui doivent assurer à chaque homme laborieux, la subsistance et le bien-être, outre la certitude que personne n'osera plus l'opprimer injustement.

Les François construisent, maintenant, la forteresse de Cassel pour la sûreté de la ville, quand ces ouvrages seront achevés, Mayence ne peut pas être assiégé et c'est un grand bien, aussi bien pour la ville que pour son territoire, car ou il y a une place forte, l'ennemi n'ose pas se hazarder aussi en avant. Vous voyés aussi chers compatriotes et amis, combien nos frères les François sont bien intentionnés à notre égard, car ils dépensent leur argent pour bâtir une forteresse, dont la construction a été assés souvent conseillée à votre ci-devant Souverain,

mais il préféroit de dissiper pour ses plaisirs l'argent qu'il vous prenoit, ou de le donner à des personnes qui ne le méritoient pas.

Si nous vous sommes chers et que vous vouliés nous aider, oui nous disons encore plus, si vous connoissés votre propre avantage, vous viendrés aider aux travaux de la forteresse, afin qu'elle soit bientôt achevée. Nous y allons nous mêmes et nous travaillons aussi souvent que nos occupations peuvent le permettre. Vous ne voudrés, sûrement, pas faire moins pour vous mêmes et vos concitoyens, que ne font les braves François.

Le général des armées Françoises vous a fait appeller, par vos Baillis pour ce travail, parceque dans cette saison vous avés peu de chose à faire et il paye un salaire de vingt Kreutzers par jour, à quoi il faut encore ajouter, que dans plusieurs endroits, on donne un supplement de deux batzes, ce qu'autrefois vous n'avés cependant pas pu gagner; car dans le précédent Gouvernement, celui qui étoit commandé pour le service, n'étoit payé que cinq Kreutzers. Croyés-vous que si les Autrichiens, ou les Prussiens avoient pris Mayence, ils en auroient agi aussi fraternellement avec vous; ils

ne l'auroient pas fait; ils eussent envoyé un détachement de soldats, dans chaque endroit où les païsans n'auroient pas voulu venir assés vîte, et au lieu d'argent, ils vous auroient donné des coups de bâton et dit des injures, ils vous auroient traités comme des chiens. Ils viennent à présent de le faire à Coblentz; tous les païsans de l'Electorat de Tréves ont dû travailler aux retranchements, mais sans recevoir, pour cela, ni salaire ni pain. Dans ce moment les François desirent que vous veniés travailler pour un salaire payé comptant, ils ne vous font aucun mal et cependant nous avons le déplaisir d'entendre dire, que vous n'allés pas de bon cœur à l'ouvrage. Quelle en est la cause? nous voulons croire, que vous êtes des gens honnêtes et raisonnables et suivés les conseils qui sont sages. Ne préférés-vous pas de faire volontairement quelque chose, que d'y être contraints par la violence et les mauvais traitements?

C'est pour cette raison que nous vous écrivons, amis! pour vous conseiller fraternellement ce qui est le meilleur. Il faut absolument que la forteresse soit construite, cela ne peut pas être changé, ainsi, si vous n'allés pas de bon gré et de votre propre volonté au travail, le Géné-

ral sera enfin obligé de vous forcer de faire ce qui est votre propre avantage ; mais nous serions honteux que nos compatriotes fussent si déraisonnables, que de se laisser pousser avec violence, pour faire une chose qui fait un aussi grand plaisir à nous autres Mayençois, qui procurera la sûreté au païs et de plus, pour laquelle ils peuvent être si bien payés.

Quand on demande à un homme, veux-tu être libre ou non ; il faudroit qu'il eut perdu la tête, s'il disoit je ne le veux pas ; chacun ne demande pas mieux que d'être libre ; mais il ne doit pas se persuader, que ce qui est appellé liberté, soit de se livrer à la paresse, ou de faire impunément du tort à son voisin ; mais bien, être obeissant aux loix, travailler comme une honnête et bonne créature, nourrir femmes et enfans du fruit de son industrie, donner protection et secours aux autres hommes quand ils en ont besoin et ne faire d'injustice à personne ; mais aussi n'en éprouver ni du gouvernement, ni de qui que ce soit, les gens sensés et libres, font d'eux-mêmes ce qui est juste et bon, car c'est pour cela que Dieu leur a accordé la raison ; l'animal sans intelligence doit seul être forcé au travail et être battu. Pourquoi un hom-

V. J. Kubanyi
244 W 48 A

me voudroit-il se laiſſer contraindre à faire quelque choſe, quand il juge, lui-même, qu'il ſeroit bien de le faire volontairement. A quoi nous ſert donc la raiſon, ſi nous ne l'employons pas à propos, pour notre contentement perſonnel et pour le bien général de tous nos frères? chacun doit aider à l'autre; ſi l'un a du bon ſens, l'autre a plus de force de corps; un ſeul ou un petit nombre, ne doivent pas vouloir tout poſſéder et ne rien laiſſer aux autres; mais au contraire celui qui peut travailler, doit ſe montrer très-laborieux et très-empreſſé, quand il apprend qu'il peut être utile au bien général, ſans cela, il eſt un membre inutile de la ſocieté humaine.

Comme nous voulons le bien de tout notre cœur et que particuliérement nous deſirons que nos chers compatriotes jouiſſent du bonheur et des avantages de la liberté, dont l'occaſion s'offre préſentement par l'arrivée des François; nous pouvons d'autant moins différer plus longtems, de vous mander, nos chers amis et compatriotes! que la ſûreté de Mayence, eſt un des premiers pas vers la liberté et vous prier de venir comme d'honnêtes gens, volontairement et ſans y être forcés, pour travailler à Caſſel

New York (1911)

nous ne voulons pas, non plus, vous cacher qu'il a été porté plainte, par l'Officier qui eſt chargé de ſurveiller les travaux, qu'il venoit beaucoup de gens foibles et d'enfans, qui ne pouvoient point faire d'ouvrage; que ceux qui étoient commandés ne paroiſſoient pas; que d'autres qui véritablement venoient, ne montroient aucune bonne volonté, quittoient le travail auſſitôt qu'ils pouvoient s'échapper et étoient si pareſſeux qu c'étoit une honte.

C'eſt pourquoi nous vous reitérons le conſeil ſincere et amical, de vous rendre de bon cœur et volontairement au travail, au nombre complet qui eſt commandé; d'envoyer des hommes faits, non des petits garçons et des vieillards et que loin de vous laiſſer aller à une pareſſe condamnable, actifs et laborieux vous rempliſſiés comme d'honnêtes gens, la tâche d'une journée qui vous eſt si bien payée.

Si vous ne comprenés pas les François à cauſe de la différence de leur langue, adreſſés vous à quelqu'un qui la ſçache ainſi que la vôtre; par ce moyen vous ferés ceſſer les petits méſentendus; avec de la bonne volonté les hommes viennent à bout de tout; vous en voyés l'exemple par les enfans de la liberté, les Fran-

çois, qui ſont entrés si gayement et de si bon cœur, en campagne contre vos tirans et ſupportent toutes les incommodités de la guerre, ſans perdre la patience. Si vous imités cet exemple, hommes libres vous-mêmes, la ſûreté publique aura été votre ouvrage, et vive la République Françoiſe.

Les amis du peuple de la ville de Mayence. "

Après l'inſtallation de l'Adminiſtration publique, le général Cuſtine avoit abandonné à ce corps et à ſes affidés entre les Clubiſtes la direction de tous les objets politiques; il n'avoit pas alors le tems de s'occuper d'autre choſe, que de la poſition militaire où il se trouvoit; il comptoit toujours très-fermement, que le général Bournonville perceroit et viendroit faire une diverſion, qui le tireroit d'embarras; mais lui-même qui étoit très-ſujet, quand il devoit opérer en perſonne, à voir des obſtacles inſurmontables, où il n'y avoit que de très-petites difficultés; étoit toujours étonné de voir que les autres ne fiſſent pas l'impoſſible. Ce qu'il exigeoit de l'armée de la Moſelle étoit, au moins, très-difficile; pour venir ſur Coblentz, comme il l'avoit ordonné à Bournonville, il falloit que

ce Général, passât sur le ventre d'un corps de troupes Autrichiennes, qui occupoit les hauteurs et les gorges dans les environs de Trèves; il n'étoit pas nombreux, mais par les soins et l'intelligence du général Brentano, il s'étoit retranché de maniere, qu'on ne pouvoit guere se flatter de pouvoir le forcer et que dans un païs montagneux et aussi coupé, il étoit à peu-près impossible, en manœuvrant même avec le plus d'adresse, de pouvoir le tourner; c'étoit cependant ce qu'avoit dicté le général Custine, sans laisser d'autres alternatives, qui auroient pu être plus praticables; comme, à l'exception du détachement autrichien qui gardoit les défilés auprès de Trèves, il n'y avoit pas d'autres troupes allemandes sur la rive gauche du Rhin, rien n'auroit pu empêcher le général Bournonville d'arriver à ce fleuve, par un chemin peut-être un peu plus long, mais sûr; si ensuite par des démonstrations, il n'avoit pas pu faire changer les dispositions et les projets de l'ennemi, réunissant son corps à l'armée du général Custine, qui étoit déjà renforcée par les troupes que le général Biron, avoit envoyées précédemment et devoit l'être encore de celles qu'il amenoit lui même; le général en chef n'avoit plus besoin

que de talent et la volonté de combattre pour attaquer son ennemi avec l'avantage du nombre, qui est innapréciable si l'on sçait en tirer parti.

Tous les jours l'inquiétude du général Custine, qui commençoit à croire au projet de l'attaquer, de la part de l'ennemi, s'accroissoit parce que toutes les nouvelles qui lui parvenoient, confirmoient que les Prussiens, à mesure qu'ils avoient passé le Rhin à Coblentz, venoient se reunir à ceux de cette nation, qui s'étoient déjà approchés de la Lahne et se tenoient très-serrés. Il paroissoit de même constant, que les Hessois étoient en mouvement, et vraisemblable qu'ils devoient se joindre à ces premiers, à un point de reunion déterminé d'avance. A calculer d'après les localités connues, il étoit à croire que l'objet que les ennemis vouloient remplir étoit de faire abandonner par les François la ville de Francfort et ensuite de les resserrer, successivement, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à occuper la rive droite du Rhin. Le général des François n'avoit, dans la circonstanse, à choisir qu'entre deux alternatives; la premiere étoit de ne plus penser à passer l'hiver sur la droite du Rhin, faire de bonne heure sa retraite et par cette précaution, ne pas risquer de se commet-

tre avec l'ennemi, la saison avancée rendoit ce parti très-raisonnable et les ouvrages de Cassel quoique n'étant pas entiérement achevés, avoient dèjà assés de consistance pour mettre Mayence à l'abri d'insulte, jusqu'à ce que la saison rendit possible d'entreprendre un siège en régle; ce qui étoit d'autant moins à craindre, en ce moment, qu'il étoit connu, que les Prussiens n'avoient pas d'Artillerie de gros calibre; par cette retraite on ne renonçoit à rien, ou au moins à peu de chose, car si le général Bournonville parvenoit à remplir l'effet qu'on attendoit de lui et que les Prussiens, crussent devoir rétrograder, pour le contenir; il étoit toujours tems de repasser le Rhin, et le pont de Mayence, dont on conservoit la disposition, fournissoit le moyen de le faire à volonté.

Si au lieu de prendre le parti prudent de se retirer sur Mayence, on préféroit celui, plus brillant, mais plus hazardeux, d'essayer de conserver un établissement sur la rive droite du Rhin, il falloit se déterminer, à courir les evénements d'un combat; en ce cas faire d'avance les dispositions qui pouvoient promettre des succés et comme dans le mois de Decembre, la Campagne ne peut se tenir bien long-tems,

qu'il eſt presqu'impoſſible d'avoir les troupes ſous la toile, dans une ſaiſon auſſi rigoureuſe; il eut été queſtion de se décider, si prenant des cantonnements ſerrés et très-rapprochés, on vouloit attendre l'attaque de l'ennemi, dans une poſition déterminée, où on se ſeroit fortifié par des retranchements et des abbatis; ou bien si on vouloit aller le combattre partout où on le rencontreroit. Ce dernier parti auroit pu avoir des avantages, ſur-tout en s'y prenant de bonne heure; en ce que joignant les Pruſſiens avant que leur reunion fut totalement effectuée et qu'ils euſſent été renforcés par le corps Heſſois, il ſeroit reſté plus de probabilités pour la victoire et dans le cas qu'on obtint des ſuccès décidés et qu'on ſçût en profiter, on les auroit mis dans le cas de se retirer aſſès loin, pour n'avoir plus rien à en craindre, au moins pendant quelque tems; d'ailleurs il eſt connu que le génie National des François les rend plus propres à l'attaque, qu'à la défense et qu'on peut attendre d'eux, plus d'ardeur, que de conſiſtance; ce motif n'étoit pas d'un poids médiocre, ſur-tout vû le peu de diſcipline de leur armée actuelle et le peu d'enſemble qu'on devoit attendre, de la part des corps de volontaires nationaux levés à

la hâte et qu'on n'avoit pas eû le tems de former et d'instruire, ce n'étoit donc qu'offensivement, qu'on pouvoit espérer s'en servir avec utilité; mais quelque fut le parti qu'on préférât, il falloit s'y décider de bonne heure, faire un plan bien conçu et agir conséquemment aux résolutions déterminées.

Je viens de tracer le tableau de la position où se trouvoit le général Custine, j'ai dit ce que je crois qu'il eut été raisonnable qu'il fit; quelques Officiers de son Etat-Major, qui voyoient les objets, à peu près des mêmes yeux que moi, avoient aussi leur opinion et lui en avoient fait part, mais ce qu'ils desiroient sur-tout, c'est que notre chef se décidât à adopter une résolution quelconque et eut assés de tenue, pour ne pas s'en départir; mais leurs instances furent vaines et leurs représentations sans effet; le général Custine avoit la tête si pleine, qu'on ne pouvoit lui faire comprendre les choses les plus simples et qu'il déraisonnoit complettement sur toutes; tantot il nous promettoit qu'il iroit battre complettement les Prussiens, dans d'autres moments, il disoit qu'il les attendroit, pour pouvoir prendre contre eux, tous les avantages possibles; même quelquefois, il parloit de se retirer dans

Mayence; mais on ne pouvoit jamais obtenir de lui de s'arrêter à un plan fixe, ni d'adopter ceux qu'on lui présentoit; il ne vouloit ni faire lui-même, ni se laisser suppléer et cependant le tems devenoit tous les jours plus précieux, car l'ennemi qui n'étoit pas, comme lui, incertain dans ses projets, agissoit et étoit toujours plus près de lui tomber sur les bras. Ce fut dans ces moments de perplexité et d'incertitude, que lui parvint une seconde lettre de cet émigré François, qui l'avoit dejà contrarié par sa premiere; comme celle-ci arrivoit dans un tems où ses sens étoient en grand mouvement, elle produisit en lui beaucoup de colére, il assura que s'il en connoissoit l'auteur et qu'il tombât entre ses mains, il lui feroit payer, bien cher, son audace et son insolence.

„ Deuxième lettre d'un Emigré François, au général Custine.

Citoyen Général!

Si après avoir exalté vos hauts faits militaires, vanté les succès de votre éloquence sans pareille, je gardois absolument le silence sur vos erreurs, sur vos foiblesses; je passerois aux yeux des contemporains qui vous regardent et de la postérité

qui a le droit de juger tout le monde, pour un enthousiaste atteint d'une trop forte prévention pour vous. Dans la premiere ébauche de votre portrait, je n'ai encore employé que les couleurs brillantes, ma tâche est, à présent, de placer les ombres; si je négligeois ce qui doit rendre la ressemblance parfaite, je serois bientôt un peintre sans pratique, réduit à mourir de faim, dans un tems où votre aimable Nation, nous dépouille de tout, hors de nos talents. Il est donc de la justice, comme de mon intérêt, de relever quelques immoralités, quelques peccadilles que vous et votre troupeau guerrier-civique, vous êtes permises.

D'abord la manière aisée et franche, avec laquelle vous vous êtes établi dans le Palais Electoral de Mayence, prouve bien que vous cherchés à faire croire à l'égalité et que vous avés renoncé, à montrer des égards, aux personnes, auxquelles jusqu'à présent, on a cru en devoir. C'est par goût ou par intérêt, que vous vous êtes mis au niveau de la derniere classe des hommes, mais vous ne pouvés vous abuser, au point d'établir comme principe, qu'un vrai républicain, doit être un homme sans éducation; les grands zélateurs de votre

secte affectent, quelque fois, la prétention de prendre pour modéles les anciens peuples, eh bien si vous avés le tems de lire autre chose, que les productions de votre fameux sénat de Paris et vos propres écrits, vous pourrés voir dans l'histoire des républiques, que les mœurs de Sparte étoient austéres, mais point brutales; qu'Athénes et Rome, n'étoient pas habitées, exclusivement, par des rustres; qu'outre Alcibiade qui a passé pour aimable et civilisé et que vous pourriés prendre pour modéle, il y a eu encore dans ces deux belles villes, quelques citoyens bien élevés et qui se piquoient de politesse; il en étoit, aussi, qui croyoient devoir du respect aux bonnes mœurs, Scipion l'Africain qui vous a ressemblé par les talents militaires, car il avoit eu aussi quelques succès à la guerre, a fait preuve de moralité et de continence; si le trait qui lui a fait tant d'honneur, vous eut été connu, vous ne vous seriés, sûrement, pas permis, de donner à votre armée, avide d'imitation, un mauvais exemple, en menant avec vous une créature qui vous sert de femme, mais ne porte pas votre nom; en la logeant dans le Palais d'un Souverain, ministre éminent d'une religion, qui a été la vôtre pendant toute votre

vie monarchique ; vous n'auriés pas eu assés peu de retenue, pour permettre qu'on la vit en public dans les voitures, servie et suivie par les propres domestiques d'un Prince Ecclésiastique. Scipion refusa des présents faits pour tenter les plus indifférents à leurs intérêts, vous au contraire, qui ne mettés pas le désintereßement au nombre des vertus pratiques, êtes toujours prêt à accepter, on dit même que personnellement, vous vous emparés, sans pudeur, de tout ce qui tombe en vos mains et en usés librement comme de votre propriété.

On sçait à présent, partout, la maniere qu'ont employée les Officiers qui sont sous vos ordres, pour dégoûter les Princes de l'Allemagne, de faire des façons quand ils ont des étrangers chès eux et les persuader du ridicule de l'ancien cérémonial ; que le Prince de Nassau-Weilbourg s'étant avisé de faire la politesse de les inviter à dîner, ces républicains tout brûlants d'amour pour l'égalité, s'appercevant qu'il possédoit à lui seul, plus que plusieurs d'entr'eux ; après avoir fait honneur à sa cuisine et à sa cave, ont procédé au partage de ses meubles, vaisselle et chevaux. Autrefois pour exprimer un procédé de ce genre, on se fut servi du vieux

mot voler, à présent cela s'appelle égaliser les fortunes, c'est un terme bien plus civique.

Je viens de parcourir une partie du païs de Hesse, je dois vous dire avec franchise, que vos succès n'y sont pas aussi complets, que sur les bords du Rhin; que la louable impression, que devoit produire votre adresse aux habitants de cette contrée, a été sans effet, au moins dans le sens projetté; le païsan veut toujours rendre à César ce qui lui appartient; le militaire obeïr à son chef et combattre ses ennemis quels qu'ils soyent, le gentilhomme y est prêt à sacrifier sa vie, pour venger le moindre outrage fait à son Souverain. La conquête de l'opinion de gens semblables, à vos principes, ne me paroit pas chose facile; je vous plains, véritablement, si jamais il vous arrivoit de tomber en leurs mains; je suis bien persuadé que son Altesse Sérénissime le Landgrave, regarderoit comme au dessous de lui, tout esprit de vengeance, mais la nation entiere demanderoit que vous fussiés traité en insolent, avant que de l'être en prisonnier de guerre; tout le mondre voudroit être à son tour caporal exécuteur, la céremonie seroit longue et à coup sûr vous ennuyeroit beaucoup. De vous à moi, je crois que vous au-

riés mieux fait, de laiſſer ces germains idiots, qui en langage moderne, ne ſont pas mûrs pour une Révolution, croupir dans leurs vieilles erreurs; eſt-ce leur faute, s'ils ſont encore aſſés bornés dans leurs lumiéres, pour ſe croire heureux, en se confiant aux deſſeins de la Providence et en obeïſſant à un chef, qui leur évite le ſoin de veiller, eux-mêmes, à leur défense contre les ennemis étrangers et aſſure la jouiſſance de leurs proprietés.

J'eſpère, citoyen Général, que vous avés fait part à vos amis, de la lettre où j'exprimois toute mon admiration pour vous; pour leur prouver que je ne ſuis pas un louangeur fade et ſans discernement, je vous prie de leur communiquer les obſervations aigre-douces, que des circonſtances nouvelles, m'engagent de vous adreſſer.

Je crois pouvoir prétendre à des remereiements publics de votre part, car je vous traite auſſi fraternellement, que si je fuſſe reſté votre concitoyen; je fais valoir, avec chaleur, vos proueſſes, je vous avertis amicalement de vos erreurs; c'eſt aſſurément beaucoup, peut-être trop, pour un émigré royaliſte par devoir et par principe, qui ne doit voir en vous qu'un

ennemi implacable; mais l'intérêt que je vous marque est une de ces influences impérieuses et involontaires; auxquelles on résiste vainement.

Pour vous sauver l'ennui des formules antiques, que vous avés abjurées, je finis en signant seulement mon nom, mais je conserve cependant, un titre proscrit chés vous, mais auquel je tiens encore obstinément.

Biedenkopp, païs de Darmstadt,
20 Novembre 1792.

Le Cte. de D***

Quoique depuis quelques jours, il ne fut plus douteux que les Prussiens avoient le projet, de faire abandonner par leurs ennemis, la rive droite du Rhin; le général Custine et ceux, qui pour lui plaire, s'étoient décidés à être incrédules, avoient toujours soutenu que les apparences n'avoient rien de sérieux, que c'étoit une démonstration pour décider les François à repasser le Rhin, mais que si on n'avoit pas l'air de s'en étonner, ces préparatifs, qu'on vouloit rendre imposants, n'auroient aucune suite et qu'après avoir fait cette épreuve inutile, les Prussiens se retireroient en arriere, pour prendre des quartiers d'hiver, qui étoient si nécessaires à des troupes harassées, par les fatignes

précédentes, sans se commettre à un combat inégal, contre des héros libres. Cependant le vingt-cinq au matin, les nouvelles que reçut, de différents côtés, notre chef; ne laissérent plus aucune possibilité, de soutenir cette chimère par trop innocente; il apprit que l'armée Prussienne, en totalité, formoit trois divisions combinées, celle de droite, sous les ordres du général Prince de Hohenlohe, celle du centre, où se tenoit le Roi en personne, sous ceux du comte de Kalckstein et que la gauche étoit commandée par le général Comte de Kalckreuth; que tous ces différents corps s'étoient portés en avant et continuoient leur mouvement. Le Prince de Hohenlohe se dirigeoit par Nasteden, le comte de Kalckstein par Usingen sur Hombourg et le général Comte de Kalkreuth, après avoir effectué à Butzbach, sa réunion avec les troupes du Landgrave de Hesse, devoit venir serrer la droite du Mein.

Ces circonstances nouvelles, ne fixèrent pas encore l'indécision du général Custine, mais vraisemblablement pour gagner du tems, il fit retirer celles de ses troupes qui étoient en avant, abandonna de sa personne Hombourg, pour venir établir son quartier-général à Höchst; il

fit entrer toute son armée, renforcée des secours que venoit de lui amener le général Biron, derriere la ligne qui avoit été tracée depuis Königstein et les hauteurs d'Ober-Ursel, qui convroient sa gauche; jusqu'au Mein, sa droite défendue par la riviere de Nida; il voulut conserver Francfort et ordonna au général van Helden commandant de cette ville, de faire occuper Bergen par un petit détachement de sa Garnison qui devoit tenir éclairée sur les mouvements de l'ennemi, la droite de sa position. Pour peu qu'on connut le général Custine, on ne pouvoit douter, qu'il ne se trouvât dans le plus grand embarras et qu'une situation telle que celle où il se trouvoit embarqué, ne fut fort audessus de son talent et des forces de son génie; mais il faisoit comme ces gens timides et craintifs, qu'on voit trembler de tous leurs membres, qui cependant croyent encore pouvoir en imposer sur leur foiblesse et donner le change, en assurant qu'ils n'ont pas peur. Ce sentiment de vaine gloire révoltée, se montra alors d'une maniere risible et vraiment ridicule; on lui avoit demandé, précédemment, une Sauve-garde qui assurat la liberté des transports du commerce, sur les différentes routes qui se trou-

voient occupées par les troupes Françoises ; il profita de ce prétexte, pour étaler des titres qui contrastoient, prodigieusement, avec la simplicité civique de sa signature à son arrivée en Allemagne et qui annonçoient, non seulement, la volonté ou l'espoir de conserver les païs qu'il occupoit, mais encore d'accroître ses conquêtes à des distances presque indéfinies; telles étoient les qualifications qui précedoient cette Sauve-Garde : „ nous Adam Philippe Custine, citoyen François, général - commandant en chef des armées de la République Françoise sur le haut et bas Rhin, au point central de l'empire et en Allemagne. " Il ne doutoit peut-être pas, que ses ennemis instruits de l'assurance, qu'il montroit et de la confiance héroïque qu'il croyoit annoncer, ne fussent bientôt atteints d'une frayeur supérieure à celle dont il se sentoit possèdé ; n'oseroient pas attaquer un guerrier si déterminé; mais ce fut en vain ; vraisemblablement les généraux Prussiens, n'eurent pas à tems cet avertissement, ou bien ils ne connoissoient pas le courage téméraire du général en chef des François, il se peut faire aussi qu'ils fussent aussi audacieux qu'il vouloit le paroître, puisqu'ils continuerent à marcher en avant.

On a vu que le général Custine, avoit annoncé l'intention de conserver Francfort; avec le projet de ne pas repasser le Rhin, sans y être contraint par la nécessité, il étoit tout simple de ne pas évacuer cette ville; mais il ne l'étoit pas, si on vouloit la défendre, de prendre à poste fixe la position que j'ai décrite; si on étoit décidé à ne pas attaquer et à attendre l'ennemi, il falloit choisir, pour l'armée, un emplacement en avant, ou au moins à la hauteur de Francfort, qui dans ce dernier cas, eut servi à appuyer la droite; car on ne pouvoit douter, que les premiers efforts de l'ennemi, porteroient sur ce point, s'il restoit découvert; il falloit donc le mettre dans le cas de ne pas être attaqué, ou bien le faire occuper de maniere, qu'il pût attendre que l'armée Françoise, venant livrer bataille à l'ennemi, s'en assurat la possession par une victoire; et prévoyant la possibilité d'une chance défavorable, avoir calculé les moyens de l'évacuer, à tems, par l'une ou l'autre rive du Mein; mais on peut assurer, que le général en chef des armées de la République Françoise, avoit entiérement perdu la tête, dans un moment, cependant, où elle lui eut été très-nécessaire, pour reflêchir au parti qu'il de-

voit prendre; on concevra, difficilement, comment il est possible, que dans cette perplexité il ne se soit pas décidé à se retirer sur Mayence; son talent ne lui dictant pas les moyens de se soutenir de l'autre côté du Rhin; mais il ne lui restoit pas même assés de présence d'esprit, pour prendre ce parti, et de plus son amour-propre, qui se trouvoit prodigieusement en jeu, d'après les propos rodomonts qu'il n'avoit cessé de tenir, agissoit sur lui-même, dans ce moment de détresse, avec un grand empire et redoutant prodigieusement d'en venir aux mains, il ne sçavoit comment s'y prendre pour l'éviter, sans s'exposer au ridicule, qui est le prix mérité de la jactance, sur-tout, quand elle n'est pas appuyée par du courage et du talent.

On a vu que le général Custine, avoit ordonné au général van-Helden, de se défendre en cas d'attaque; mais il lui avoit laissé peu de moyens pour le faire d'une maniere un peu sérieuse. La Garnison de Francfort étoit d'environ deux mille hommes, mais le général en chef en avoit retiré ce qu'il y avoit, précedemment, d'Artillerie Françoise, et n'avoit laissé que deux seules pieces de Bataillon. Le Commandant van Helden étoit un des hommes les moins pro-

pres, à remplir une commission aussi épineuse, que celle dont il se trouvait chargé; ce Hollandois réfugié en France, avoit véritablement été long-tems attaché au général du Moulin, Ingénieur de grande réputation au service des Provinces Unies; celui-ci avoit bien pu lui communiquer les connoissances qui servent à former un Officier de cette arme, mais il ne dépendoit pas de lui, de donner ce que la nature seule peut accorder, le courage sans lequel la plus grande capacité, ne peut faire un bon militaire; et pendant la Révolution de Hollande, cet écolier d'un maître célèbre, avoit donné des preuves qu'il en manquoit. Van-Helden étoit un grand raisonneur, plat intrigant et c'étoit par des démarches, que son caractère souple et bas, lui rendoient familieres, que dans sa patrie adoptive, il avoit fait, en peu de tems, une carriere militaire rapide; aussi lui fût-il plus facile, par ses airs patelins et l'apparence de l'intérêt, de capter la bienveillance des habitants de Francfort, que de montrer, qu'il avoit assés d'intelligence et de nerf, pour défendre cette ville contre une attaque ennemie.

Le général Custine avoit été faire une course légére à Mayence, et ce fut là qu'il reçut des

rapports, qui lui confirmoient les progrès de la marche des Pruſſiens et leur approche ſur lui, par les différents points qu'ils avoient pris pour direction; il envoya, tout de ſuite au général van-Helden, par une ordonnance, la lettre ſuivante.

„ Lettre du général Cuſtine, au général van Helden. Au quartier-général de Mayence, 27 Novembre 1792.

Citoyen! les ennemis ſont en marche de toute part; j'ignore encore quel eſt leur projet, s'ils en ont ils ne ſeront pas toujours cachés. Il faut que le poſte de Bergen, ſoit en Infanterie, ſoit en Cavalerie, ſoit formé de votre garniſon. Vous lui commanderés la plus grande ſurveillance; vous le releverés tous les jours de diſtribution. Il se repliera ſur vous en cas d'attaque en force, en avertiſſant le poſte du Cordon de Houchard; et vous me donnerés avis de ce que vous ſcaurés.

Je vous enverrai après-demain un Bataillon de plus et quelques petits canons de trois et de six livres de balles; mais en cas d'attaque, pour la défence de Francfort, vous forcerés, malgré toutes repréſentations, le Magiſtrat de laiſſer

prendre Artillerie et Munition pour votre défence.

Vous ferès ensabotter des boulets et faire des paquets de poudre pour gargousses. Vous désarmerés même la garde de la ville, si vous le jugés nécessaire, même si vous le trouvés utile. Il n'en faut pas parler avant que le moment d'exécuter soit arrivé, je prends sur moi la responsabilité. Croyès, citoyen à mon estime.

Signé, le citoyen général d'armée Custine. "

L'approche du Prince de Hohenlohe, qui commandoit le corps de Prussiens, qui formoit la droite de leur armée, ayant donné de l'inquietude au général Custine, pour la gauche de sa position, il envoya l'ordre d'abandonner Ober-Ursel et les retranchements qu'on avoit fait élever, sur la croupe de la montagne qui domine ce village; pour être plus à portée d'apprendre des nouvelles de ce qui se passeroit, vis-à-vis de sa droite, il retourna ce même jour à Höchst, d'où il écrivit une seconde lettre au général van-Helden.

„ Lettre du général Custine, au général van-Helden. Au quartier-général à Höchst, 27 Novembre 1792.

Citoyen, Maréchal de Camp! vous sçavés que les Prussiens marchent sur moi de toutes parts, qu'ils ont le projet de m'attaquer, et moi de me défendre de mon mieux de leurs attaques; mais rien n'est incertain comme le sort des combats et il faut prévoir les événements désastreux, en conséquence, d'abord il faut que vous soyés maître de la manœuvre des eaux et que l'on ne vous mette pas à sec à votre insçu pendant la nuit. En second lieu, il faut que sans en faire bruit, vos troupes couchent habillées ces jours-ci et que chacun sçache l'endroit du rempart où il doit se porter, troisiemement que vous ayés reconnu l'emplacement de votre canon et celui de la clef de l'arsenal; afin de vous en emparer de vive force, à l'instant de l'arrivée des ennemis, car mon intention est, que vous ne vous laissiés pas forcer, tant que je tiendrai dans ma position.

Je laisse à votre prudence le désarmement de la troupe de Francfort; mais c'est une mesure qu'il ne faut prendre qu'à la derniere extrémite.

Vous enverrés ſur le champ enlever deux cent voitures dans le païs de Darmſtadt à la rive gauche du Mein ; où du païs de Mayence elles auront pour nourrir leurs chevaux, des fourrages pour quatre jours, qu'on leur payera ; on leur donnera ſix francs par jour pour voiture, et vous me les enverrés ſur le champ à Höchſt.

En cas de retraite forcée de ma part, je vous en ferai prévenir, ou vous l'apprendrés par mon ſilence et par la rumeur publique, et alors la nuit ſuivante, ſans en avoir prévenu qui que ce ſoit, en faiſant les démonſtrations de vouloir ſoutenir un ſiège de Francfort, en diſant aux habitants, que ſi les Pruſſiens vous attaquent, la Nation Françoiſe payera les dommages, mais que ſi la ville bouge, vous mettrés tout à feu et à ſang.

Enſuite à la nuit, après avoir laiſſé dix hommes à chaque porte, pour qu'on ne les ouvre pas, vous ſortirés par Saxenhauſen, et vous dirigerés votre marche ſur Oppenheim, où vous aurés envoyé à l'avance, pour qu'on vous prépare le pont volant, vous mettant en défenſe

pour protéger votre retraite. Alors vous en verrés un Bataillon à Worms ; vous resterés à Oppenheim, où vous commanderés ; vous garnirés le Rhin entre Oppenheim et Mayence avec le reste de vos troupes, vous instruirés à Mayence celui qui y commande de votre arrivée.

Il faut faire mettre d'avarce sur des bateaux, que vous louerés, les grains qui appartiennent à l'armée, ainsi que les autres effets, et si vous apprenés ma retraite, les faire filer sur Mayence.

Supplées à ce que je n'aurai pu prévoir. A six-heures du matin les troupes qui auront gardé les portes s'en iront et essayeront leur retraite vous choisirés de bons marcheurs, ou à votre choix vous les ferés descendre par le Mein pour leur retraite.

Signé, le Citoyen général d'armée, Custine.

On jugera par le contenu de cette lettre, que lorsque le général Custine l'écrivit, il croyoit à la possibilité de ne pas attendre l'ennemi ; plusieurs propos qu'il tint, pendant le courant de la soirée et le lendemain vingt-huit, laissoient présumer qu'il prendroit le parti de se retirer,

tout en parlant de battre les Prussiens et de ne pas leur céder, sans combat, un pouce de terrein; mais son amour-propre, qui alternoit, au moins, avec le bon sens, le retenoit encore et il est à parier que s'il se fût moins soucié, du qu'en dira-t-on, il auroit fait évacuer, décidément, Francfort et se feroit retiré vers Mayence, peut être sans entrer dans la ville; mais concentrant ses troupes d'une maniere imposante. Ballotté entre l'inquiétude, pour ne pas dire la frayeur et des accès de vaine gloire, il resta dans une inaction parfaite, jusqu'à ce qu'il reçut, du général van-Helden, communication de la sommation, qui lui avoit été faite de la part du général comte de Kalkreuth, de rendre la ville de Francfort et de la réponse qu'il y avoit faite; rien dans le monde, n'est moins inquiétant qu'une sommation; c'est une formule militaire d'usage; il est presque toujours prévu, qu'on refusera d'y entendre et qui démontre, seulement, le voisinage de l'ennemi; celle ci n'avoit rien de rodomont, rien qui put blesser l'amour-propre du chef, ni l'honneur de sa Nation; cependant à cette nouvelle le général Custine entra en fureur et se montra attaqué d'un de ces accés de démence, auxquels la foi-

ble humanité, n'eſt que trop ſujette, et ordinairement on fait enfermer, la victime infortunée, qui se trouve affligée d'un tel renverſement de cervelle; non content de la réponse négative du Commandant de Francfort, il écrivit au général van-Helden et lui fit paſſer une ſeconde lettre, qui devoit être tranſmiſe par lui au général Pruſſien; l'un et l'autre de ces écrits, paroîtroit encore extraordinaire, quand bien même il ſeroit dâté des petites maiſons, je vais mettre le public à même d'en juger, en les rapportant, ainſi que les deux pieces qui y avoient donné lieu et remué si impétueuſement la bile de leur auteur.

„ Copie de la ſommation faite de la part du général Comte de Kalkreuth, au général van-Helden, Commandant les troupes Françoiſes à Francfort, ſur le Mein.

Le comte de Kalkreuth, lieutenant-général au ſervice de sa Majeſté Pruſſienne, m'a envoyé ici, pour ſommer le général François Van-Helden; et m'a chargé de ſtipuler la condition, que si Monſieur le général van-Helden veut se rendre inceſſamment priſonnier de guerre avec sa garniſon, on lui fera garder, ainſi qu'à tou-

te la Garnifon ; leurs équipages et tous les effets appartenants aux Soldats.

A Francfort, le 28 Novembre 1792.

Signé, Pellet.

Lieutenant-Colonel de Cavalerie, au service du Roi de Prusse. "

„ Réponse du-général van-Helden à la sommation.

Le soussigné Maréchal de Camp, Commandant, les troupes de la République Françoise à Francfort, à l'honneur de répondre à la sommation du général de Kalkreuth: qu'il est citoyen François, que les braves troupes, qu'il commande le sont, qu'ils en sentent tous trop le prix et la dignité, pour ne point être fidèles à leurs serments et que le citoyen Custine n'est pas loin de nous.

Signé, van-Helden. "

„ Lettre du général Custine, au général van-Helden. Höchst, le 28. Novembre 1792.

Citoyen général! à une insolence telle que celle du général Prussien, on ne lui répond que par une ironie, et je vous envoye la lettre écrite à ce général Prussien.

Je suis là près de vous et n'en sortirai que quand le sort des armes m'y forcera, et alors

vous avés des bâteaux et des bayonettes pour vous faire un passage.

Souvenés-vous qu'un Républicain ne capitule pas avec des esclaves, suppots des despotes: il n'y a qu'a choisir entre la victoire et la mort.

Si la ville de Francfort bouge, mettés le feu à la ville, désarmés la garnison et réalisés si elle bouge.

Je n'aime pas les partis violents, et j'aime moins encore les êtres lâches et pusillanimes.

Ils rampent devant la force, eh bien! il faut en montrer pour faire ramper les capitalistes Francfortois.

Je vous verrai demain vers la fin du jour.

Le général d'armée; signé Custine. "

„ Lettre du général Custine à l'Officier général Prussien, commandant les troupes du roi son maître sous Francfort. Höchst le 28 Novembre 1792.

J'apprends, Monsieur le général, l'obligeante attention, avec laquelle, pour ne pas voir couler le sang, vous voulés bien proposer aux troupes Françoises et à leur Commandant de rendre Francfort.

Moi qui ne veux pas vous céder en politesse, j'aurai l'honneur moi-même de vous porter en personne la réponce du Commandant François.

Signé, Custine. "

D'après cette colére et les écrits qu'elle avoit dictés, on avoit lieu de croire qu'on alloit entendre battre la générale et se mettre en mouvement pour, marchant cette même nuit, attaquer l'ennemi à la pointe du jour; il n'y avoit pas un espace bien long, à parcourir, pour le joindre, puisque ce même jour, il s'étoit avancé tout près de Francfort; le détachement qui occupoit Bergen avoit été écharpé et une patrouille de Cavalerie qui étoit en poste d'observation, vers la tour sur le chemin de Friedeberg, avoit été sabrée et poursuivie jusqu'aux jardins, qui sont situés aux portes de Francfort, par les troupes légéres des Prussiens, qui avec les Hessois garnissoient l'espace entre Bergen et Bonamées.

Après les incartades qui j'ai rapportées, on fut bien étonné de voir le courage téméraire du général Custine se refroidir presque subitement et sa colère se calmer; bientôt il ne fut plus

queſtion de fureurs, et ſon extérieur, parut reprendre le calme dont il étoit ſuſceptible, dans la poſition où il se trouvoit. Ce qui paroîtra vraiſemblablement bien extraordinaire; c'eſt que je crois que cette ſcène orageuſe n'étoit autre choſe qu'un jeu joué; on ſçut depuis que dans l'après-dîner de ce même jour, le fils du général Cuſtine s'étoit rendu à Francfort, auprès du général van-Hèlden, pour lui faire une viſite d'amitié et non chargé lui dit-il de commiſſions de la part de ſon père; dans une converſation qu'il eut avec ce Commandant, qu'il ſçavoit très-embarraſſé ſur les moyens de se tirer décemment d'affaire; il lui exagéra le danger où il se trouvoit, lui dit qu'il avoit été obligé, pour parvenir jusqu'à lui, de percer une troupe ennemie, et qu'en conſéquence, il le croyoit, entierement cerné ſur la rive droite du Mein; d'après ces circonſtances, il voulut lui perſuader, qu'il feroit bien de se retirer avec ſon monde, pendant la nuit ſuivante; le général van-Helden ne demandoit aſſurément pas mieux et se livroit complaiſamment à cette lueur d'eſpérance; mais Cuſtine le fils lui ayant déclaré que ce n'étoit ni un conſeil, ni un ordre venant de ſon père; van-Helden n'oſa pas prendre ſur

lui et sa resposabilité, un parti qu'il craignoit qu on lui reprochât, d'après les ordres positifs qu'il avoit reçus précédemment. Custine fils s'en retourna accompagné d'un détachement, qui lui fut donné pour sa sûreté, mais sans succès, supposant, ce qui est apparent, qu'il eut eu le projet de faire faire une fausse démarche au Commandant de Francfort. Il est impossible, que le général Custine n'eut pas connoissance du voyage de son fils, puisque celui-ci, qui n'étoit pas censé employé dans l'armée, avoit cependant avec lui, une escorte de Cavalerie; le description qu'il fit au général van-Helden, des difficultés, que sur son chemin, il avoit rencontrées de la part de l'ennemi, prouvent qu'il vouloit lui rembrunir le tableau de sa position, ou qu'il avoit une négociation importante à amener à bien; car il est peu ordinaire qu'on aille faire des visites d'amitié, encore moins de politesse, à travers les coups de fusils. De tout ce que je viens de rapporter, sans courir les risques de passer pour un inventeur de chimères, on peut tirer la consequence, que notre général en Chef, se flattoit que Francfort seroit abandonné, sans qu'on eut un ordre de sa part à produire; par conséquent d'une maniere cou-

pable ; qu'il pourroit accuſer le Commandant de lâcheté ou de perfidie ét que par là, il mettroit ſon amour-propre à l'abri du ridicule et sa conduite à couvert de reproches et pourroit alors se retirer, décemment, en fulminant contre les lâches et les traîtres, qui par leur conduite, avoient fait échouer les plus beaux projets et fait manquer la victoire la plus complette et la moins douteuſe. Les ſoupçons que je hazarde de donner, comme une plus que probabilité, ne ſont pas l'éloge, des principes de moralité du général Cuſtine ; mais je ne crois pas lui faire une injuſtice, en diſant, que je ſuis perſuadé, que lorsqu'il joua sa ſcène pathétique, il eſpéroit que la négociation de ſon fils auroit un plein ſuccès.

Le vingt-neuf au matin, le général van-Helden, fit commander un Détachement, qui reçut l'ordre de s'emparer de l'arſenal de la ville de Francfort, mais il se raſſembla un nombre conſidérable d'habitants, qui vinrent pour s'opposer à cette entrepriſe, à laquelle on renonça si facilement, qu'il eſt grandement à croire, que le Commandant ne deſiroit pas bien vivement qu'elle réuſſit et s'étoit flatté, qu'on y mettroit des obſtacles qu'il prendroit pour in-

ſurmontables, ou au moins pour trop dangereux à vaincre; car si de bonne foi, il avoit voulu se rendre maître de l'Artillerie et des munitions, il étoit des moyens déciſifs qu'il auroit pu employer; mais il ne joua que l'apparence du vouloir; il avoit entrepris cette opération, qu'il prévoyoit ne pas réuſſir, par préference en ce moment là, parceque ſachant, d'après une lettre du général Cuſtine, qu'il devoit venir ce même jour à Francfort, il comptoit lui faire un tableau si touchant, de la pénurie de ſes moyens de défense, qu'il le décideroit, peut être à ordonner qu'on evacuât la place et dans le cas contraire, se mettre à l'abri de recevoir, plus tard, des reproches de ne s'être pas procuré, dans la ville même, ce qui lui manquoit dans ce genre d'approviſionnement; je dois ajouter, qu'outre le deſir qui étoit naturel au général van-Helden, de mettre sa perſonne à l'abri des hazards de la guerre; il auroit rempli celui de ne pas reſter chargé d'une beſogne, qui ne pouvoit lui promettre aucuns avantages pour sa fortune, ou ſon amour propre; il ſçavoit très-bien, étant en grande familiarité avec les principaux habitants de la ville, que l'opinion, du moment, n'étoit pas très-favorable,

aux François et que le bas peuple, avoit exprimé sa mauvaiſe volonté à leur égard, par les acclamations qu'il s'étoit permiſes, à l'arrivée du parlementaire Pruſſien, qui étoit venu pour la ſommation. On ne doutera pas d'après cela, qu'il ne regarda comme un grand bonheur, s'il pouvoit se procurer un prétexte, qui ſervît à le tirer de ces embarras.

Ainſi qu'il l'avoit annoncé, le général Cuſtine entra dans Francfort, le vingt-neuf à quatre ou cinq-heures du ſoir, ſuivi de peu de monde; il se rendit au Römer avec ceux qui l'avoient accompagné; comme il n'étoit pas attendu, parce que van-Helden ne l'avoit pas annoncé, ſon arrivée fut un événement et on se persuada, qu'il venoit témoigner au Sénat, ſon mécontentement de ce qui s'étoit paſſé dans la matinée; mais loin de là, il se conduiſit d'une maniere très-amicale et dit à l'aſſemblée; que ſon but unique, en venant en perſonne, étoit de donner aux Magiſtrats, l'aſſurance, que s'il étoit obligé par les circonſtances, de livrer un combat dans le voiſinage de la ville, ils devoient, de ſon côté, être parfaitement tranquilles, ſur le dommage qu'ils pourroient craindre du canon et que dans tous les cas, la ville n'avoit

pas à redouter un siége; après cette déclaration formelle, il sortit du Römer, s'arrêta quelques moments à la grand-garde, où il eut une conversation avec le général Van-Helden qui lui fit des doleances et des représentations; il lui promit des secours, lui dit qu'il ne l'abandonneroit pas à lui-même; mais malgré le propos qu'il venoit de tenir aux Magistrats, il lui répéta, qu'il s'en tenoit aux ordres qu'il avoit précédemment donnés, puis il reprit le chemin de son quartier-général de Höchst. La régence de Francfort fit annoncer aux bourgeois de cette ville les paroles consolantes, que leur étoit venu apporter le général en Chef des François, par la même occasion on renouvella l'ordre de se tenir tranquilles et dans le cas d'une attaque, on conseilloit de s'abstenir de toute curiosité nuisible ou dangereuse.

Le voyage du général Custine à Francfort et les promesses gratuites, qu'il y vint faire aux Magistrats, de ne pas exposer cette ville à un siège; et d'un autre côté, l'ordre contradictoire donné, au même moment, au Commandant de se défendre; resteront vraisemblablement une énigme, dont je n'ai pu avoir la solution; quelque soin que je me sois donné, pour tirer des

conſéquences raiſonnables, de ſes dires et de ſes geſtes, la vérité eſt reſtée impénétrable pour moi et je crois, le ſera auſſi pour tout le monde et pour toujours. Ce même vingt-neuf il avoit écrit au miniſtre de la guerre, que vû la ſupériorité des forces de l'ennemi, il feroit, peut être, contraint d'abandonner Francfort; de plus ce même jour encore, il avoit dit à l'Adjudant-général Beaurevoir, que telle étoit ſon intention; et en conſéquence celui-ci, pour en prévenir Van-Helden, lui avoit adreſſé la lettre qu'on verra ci-après; à moins que le général en chef; n'ait eſpéré que cet avertiſſement, décideroit ce dernier à se retirer ſans autre nouvel ordre et qu'il eut calculé, que dans ce cas, il pourroit déſavouer que cet avertiſſement vint de sa part et qu'alors il eut rejetté la faute, si elle eut eu lieu, d'avoir agi contradictoirement à des ordres précis, ſur l'Adjudant-général Beaurevoir et ſur le général Van-Helden; ou bien s'il étoit déçu dans cette eſpérance, et qu'il arrivât un événement déſagreable à Francfort, ſoit occaſionné par l'ennemi, ſoit dans l'intérieur de la ville, par un ſoulévement, perſuader au public, qu'il n'avoit à s'en prendre qu'au Commandant de la ville.

„ Lettre de l'Adjudant-général Beaurevoir, au général Van-Helden. A Höchst 29 Novembre 1792.

Je m'empresse de vous prévenir, mon cher général, que l'intention du général Custine étant de faire évacuer la ville de Francfort, des troupes que vous y commandés, il est nécessaire, qu'aussitôt le présent avis reçu, vous fassiés secrétement vos dispositions pour vous retirer, de maniere qu'au premier avis du général, vous puissiés sortir sans embarras et sans perte de tems.

Le deuxième Bataillon des Vosges, cantonné à Bockenheim, reçoit en même tems l'ordre de partir pour venir cantonner près du quartier-général; il passera sous les murs de Francfort et je les préviens, que vous protégerés la retraite, qui sera aussi couverte par plusieurs corps de troupes que le général fait avancer: elles pourront également assurer votre marche, si vous recevés l'ordre de sortir de Francfort.

L'Adjudant genéral, signé Beaurevoir.

P. S. Je vous prie de ne pas oublier d'avertir le citoyen Matthieu, de faire embarquer, aujourd'hui, tous les approvisionnements de l'armée, qui existent à Francfort et de leur faire

descendre le Mein pendant la nuit ; leur destination est pour Mayence. "

Tout ce qui s'étoit passé, n'étoit pas fait pour mettre le général Van-Helden à son aise sur l'avenir ; mais il craignoit les embuches et vraisemblablement, se méfioit de la bonne foi du général Custine ; car malgré cette lettre de l'Adjudant-général, il ne fut pas persuadé qu'on eut la volonté, de lui donner l'ordre de se retirer et il crut, qu'il ne seroit pas de la prudence, de le faire sans cette autorisation. Dès le matin du trente, il reçut une lettre du général Custine, qui lui envoyoit quelques cartouches à fusil, et bientôt après une seconde ; comme pendant le cours de cette journée, la correspondance entre lui et le Commandant de Francfort, fut très serrée, que ces lettres donnent toutes les lumieres possibles, sur les événements qui ont suivi, je crois nécessaire de les rapporter de suite et dans l'ordre, où elles furent reçuës et répónduës.

„ Lettre du général Custine, au général Van-Helden, 30 Novembre 1792.

Je vous envoye deux caissons de cartouches, vous n'avés besoin d'autres choses. Je ne veux

pas que vous provoquiés des coups de canon; vous en avés assés de deux pour éloigner les patrouilles: si l'on vous attaque vous connoissés ma résolution.

Le général d'armée, signé, Custine. "

„ Lettre du général Custine, au général Van-Helden 30 Novembre 1792.

Citoyen, calmés vos craintes au nom de Dieu. Vous avés quatre Bataillons de Grenadiers tout près de vous, à Rödelheim, destinés à prendre de revers toute troupe qui viendra vous attaquer.

Le général d'armée, signé, Custine. "

„ Lettre du général Van-Helden, au général Custine. A Francfort, le 30 Novembre 1792, l'an premier de la République.

Je vous prie d'être persuadé, mon général, que je n'ai aucun exces de crainte, et que je n'en ai pas plus qu'il en faut, mais que je sens ma position, que tout ce que je puis faire est de la mettre sous vos yeux avec exactitude, et de m'en tirer ensuite le mieux que possible.

Je dois donc vous dire encore: que les fossés qui entourent la ville, sont très-peu profonds, et en plusieurs endroits presqu'à sec, et

qu'il est impossible de remédier à cet inconvénient, soit par des ruisseaux, ou par des eaux tirées du Mein : vû que des premiers il n'en existe pas, et que la surface des eaux du dit fleuve est beaucoup au-dessous du fond des fossés. Mais tout ceci, je le répete encore, mon général, m'inquiéte encore bien moins, que le grand nombre de portes et poternes que j'ai à garder avec aussi peu de monde, et encore avec des troupes de nouvelle levée, dont la très-grande partie des Officiers sont, entiérement, sans expérience.

Vous sçavés, mon général, qu'un Commandant ne peut point se trouver partout, la connoissance que vous avés de l'histoire militaire me dispense entiérement de vous rappeller, combien de places fortes et bien munies de tout ce qui fut nécessaire à leur défense, out été perdues par la négligence de quelques postes, ou par des accidents et des malheurs imprévus. La ville de Bergopzoom, dont la défense fut des plus belles et des plus opiniâtres jusqu'au jour de l'assaut, comme il est prouvé, tant par la perte énorme que l'armée Françoise a essuyée devant cette place, que par les sommes immenses que ce siege à couté à la France, et qui ne

fur prise, ce jour là, que par la négligence de ceux qui étoient de garde à la sortie capitale sous la courtine du poligone attaqué, en fournit un exemple très-frappant. Et sans parler d'exemples antérieurs, l'histoire des guerres du grand Fréderic, écrite par lui-même en fournit bien d'autres encore.

Je me trouve aussi en devoir de vous prévenir encore, mon Général, que si dans vos dispositions vous avés tablé sur la résistance de Francfort, il faut que le secours que vous me faites espérer, arrive bien promptement, attendu que sans cela cette résistance ne pourra être de longue durée, non seulement par la raison, que je n'ai que deux petites pièces d'Artillerie avec un seul caisson de gargousses, et seulement environ trente cartouches par homme; mais encore par d'autres raisons qui sont faciles à saisir, et qu'il seroit inutile de vous développer.

Jusqu'ici, mon Général, je n'ai eu qu'à me louer du Magistrat, et je n'ai aucune raison, ni indices a soupçonner les bourgeois de Francfort de quelques desseins sinistres contre nous, quoique cependant il n'est pas bien difficile de s'appercevoir, qu'ils sont très-agités d'inquié-

tudes causées par les cohortes nombreuses et tant de bouches à feu qui se trouvent aussi près de leur ville : mais il vous est connu que la populace est très-nombreuse à Francfort ; qu'indépendamment des natifs de la ville il se trouve toujours ici quelques milliers de garçons de métiers, tous étrangers, Prussiens, Hessois, Palatins et autres, et qu'en outre il y a une grande quantité de Juifs, qui à l'arrivée du Colonel Prussien, qui est venu pour me sommer, ont fait éclater tant de joye, que si leur Messie étoit arrivé à Francfort, ces Israélites n'auroient pu en montrer davantage. Et peut-on s'assurer, mon Général, qu'avec toute la bonne volonté possible le Magistrat et les bons bourgeois, pourroient contenir un aussi grand nombre, lorsque l'Artillerie ennemie commenceroit à tirer contre la ville, et y faire des dégats.

Je vous ai rendu compte de ce qui s'est passé jeudi matin, lorsque, suivant vos ordres, j'ai fait forcer la porte de l'arsenal de la ville ; et vous avés vu vous-même ce jour-là, combien le peuple est nombreux ici, et comment il peut s'attrouper promptement en grand nombre.

Il est vrai que depuis la déclaration que vous avés faite au Magistrat, de garantir la ville d'un

siège, qu'on a eu soin de faire afficher par-tout, et dont j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un imprimé, les esprits me paroissent un peu tranquillisés : mais je ne puis cependant vous faire illusion, que depuis l'histoire de l'arsenal on se méfie toujours de moi; et que je suis observé de près; et que je ne puis pas même sortir de chès moi, sans être entouré et suivi de quelque monde. Et je dois vous observer encore, mon Général, que depuis ce tems là tous les préparatifs qui indiqueroient le dessein de vouloir soutenir une attaque, si toute fois on pourroit en faire, sont devenus tout à fait impossibles, tant par la trop grande supériorité du nombre des gens de la ville sur la Garnison, que par la proximité de l'ennemi : et d'après tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, il n'est point douteux, que ma situation est épinense à tous égards.

Il vous est connu, mon Général, qu'un petit attroupement, qui en 1747. eut lieu à Gênes, à l'occasion de l'embarquement de quelque Artillerie, eut pour suite, que le Marquis de Botta, avec sa nombreuse garnison Autrichienne fut chassé de la dite ville par les bourgeois, qui suivant toutes les relations, n'y pen-

ſoient pas même un moment avant que cet attroupement avoit commencé.

Me trouvant par hazard à Bruxelles en Décembre 1789, j'y ai vu moi-même que quelques bourgeois qui furent longtems ſans chef, ont contraint le général d'Alton d'évacuer cette ville, et de partir précipitamment, avec tout ſon Etat-major, toute ſon Artillerie et toute la garniſon Autrichienne, composée de ſept à huit-mille hommes en Infanterie et d'un bon régiment de Cavalerie, ſans qu'il ait même pu ſauver sa caſſette, contenant sa correſpondance avec l'Empereur, ni une quantité prodigieuſe de fuſils tout neufs, ni les Magazins conſidérables d'effets, d'habillements, et autres objets de toute eſpèce, qui furent abandonnés aux Belges inſurgents.

Et m'étant trouvé enfin en 1790, à la malheureuſe et ſanglante affaire de Nancy, j'y ai vu, combien de militaires François ont été tués et bleſſés par des coups ſortant des fenêtres, des greniers et des caves; et j'ai encore devant les yeux ce que nous ſerions devenus tous, si le régiment du Roi, composé de quatre Bataillons complets, ne ſe fût pas ſoumis dans un moment où on s'y attendoit le moins.

Ces trois exemples, et principalement les deux derniers, dont j'ai été témoin de très-près, m'ont amplement prouvés, de quoi sont capables les habitants, lorsqu'ils veulent se défaire d'une Garnison, ou lorsqu'ils veulent s'opposer à l'entrée d'une troupe dans leur ville, et m'imposent le devoir d'agir avec la plus grande circonspection; mais je vous prie d'être persuadé, que je ne me ferai point abbattre par les dangers, tout éminents qu'ils puissent paroître, et que je ferai tout ce qui me sera possible de faire dans la position où je me trouve placé. Au reste je me fie entierement sur votre prompt secours en cas d'attaque, et soyés assuré, je vous en prie, mon Général, que depuis longtems je posséde assés de philosophie, pour ne point craindre de mourir: mais ce que je crains le plus, c'est d'être fait prisonnier de guerre, et réduit dans une inactivité insupportable à tous ceux qui de cœur et d'ame sont attachés à leur état et à la chose publique.

Le Maréchal de camp. Signé, Van-Helden.

P. S. Vous me prescriviés, mon Général, dans votre dépêche que j'ai reçue hier, de mettre le feu à la ville si elle bouge. Je vous prie

avec instance, de réflechir, que je me trouve parmi une nation étrangère, dans une grande et superbe ville, ou il y a toujours un dépot de marchandises étrangères d'une très-grande valeur, et même pour plusieurs millions appartenantes à des négociants François; que c'est une des raisons, pour quoi on y a reçu les troupes Françoises sans faire la moindre résistance; que la population y est très-nombreuse; que toute ma réserve ne consiste tout au plus qu'en cent cinquante hommes; qu'encore les remparts sont si peu garnis, qu'il y a des poligones entiers ou il n'y a guere que quarante soldats; que l'ennemi étant tout près de moi, je ne sçaurai dégarnir les remparts, ni les autres postes; et qu'avec ce peu d'hommes de réserve il m'est impossible de tenter même l'exécution de cet ordre; et qu'enfin ce seroit provoquer les habitants à tomber de toutes leurs forces sur nous. réfléchissés-y, je vous le prie encore.

Mon général. Signé Van-Helden.

„ Lettre du général Custine, au général Van-Helden. Höchst le 30 Novembre 1792.

Vous n'écoutés sans doute que les sots propos des Hussards ennemis. Vous sçavés, que

pour paſſer un foſſé plein d'eau, il faut un pont de faſcines, il ne se fait pas en six heures, encore moins en un inſtant.

Laiſſés dire et ſurtout tranquilliſés-vous.

Je ſçais que le Roi de Pruſſe eſt à Hombourg, il pourra peut-être lui prendre fantaiſie de venir m'attaquer dans ma poſition.

Si je ſuis battu et forcé de me retirer, alors vous ſerés toujours en meſure de vous retirer, dans la nuit-même qui ſuivra ma défaite, par la rive gauche du Mein, pour venir repaſſer au pont volant d'Oppenheim, et exécuter mon premier ordre, que vous avés depuis quelques jours, en emmenant avec vous les canons qui ſeroient à Francfort et en envoyant les Magaſins par bateaux, les faiſant partir dans la nuit avec quelques hommes ſur chaque bateau, à qui vous donneriés ordre de brûler les bateaux, s'ils étoient au moment de tomber entre les mains des ennemis.

Je n'ai encore aucune nouvelle de Scheglinski. Sang-froid et calme, tranquillité, nerf et courage, c'eſt tout ce que j'ai à vous recommander.

Le général d'armée, ſigné, Cuſtine.

Par la lecture des pieces qui précedent, on voit que d'un côté, le général Van-Helden, sentoit parfaitement, combien embarrassante étoit sa position; que peut-être même, elle se présentoit à son imagination, avec des couleurs encore plus rembrunies, qu'il n'auroit été à desirer pour sa tranquillité et surtout pour se tirer, le moins mal possible, de ces circonstances épinenses; mais il parut toujours, que quoiqu'il dût en arriver, il étoit décidé à ne rien hazarder de contraire aux ordres qu'il avoit reçus; malgré qu'en même-tems, il montrat un desir très-naturel de les voir changer; que de l'autre le général Custine, avec l'air de vouloir le rassurer, ne cherchoit qu'à ajouter à ses sollicitudes, ne lui fournissoit, ne lui promettoit, pas même, des secours suffisants et ne laissoit appercevoir, que vaguement la volonté de dégager la ville de Francfort. Cette conduite démontroit, avec évidence, aux personnes désinterressées, que le Commandant-général espéroit que le général Van-Helden, perdroit enfin entierement la tête et se retirant par timidité, le sauveroit lui-même de la honte d'abandonner la partie, malgré la forfanterie qu'il avoit affichée. Mais ni l'un ni l'autre ne parvint à ses fins et

tous les deux eurent leur part des humiliations qu'on leur préparoit, quoique dans le fait, ils ne fussent pas également coupables.

Le premier Décembre il avoit paru très-près de la ville, de fortes patrouilles de Cavalerie, qui ne montroient que la volonté de reconnoître exactement l'enceinte de la Place et qui ne pouvoient vouloir en faire davantage; le Commandant en rendit compte, sur le champ, au général Custine, qui ne se donna pas la peine de répondre lui-même et fit seulement écrire en son nom, quelques mots très-secs et très-concis, ce qui suscita une nouvelle lettre que lui adressa le général Van-Helden.

„ Lettre de l'Adjoint, à l'Etat-Major de Luchi, au général Van-Helden. 1er Décembre 1792.

Mon Général! le général Custine, montant à cheval pour aller reconnoître l'ennemi, me charge de vous dire, que la Cavalerie ennemie ne franchira pas les fossés et les murs de Francfort.

L'adjoint à l'Etat-Major faisant le service auprès du général.

Signé, de Luchi. "

„ Lettre du général Van-Helden, au général Custine. A Francfort le 1. Décembre 1792.

Mon Général. Je sçavois parfaitement, qu'on ne monte point les remparts et qu'on ne prend point des villes avec la Cavalerie, et je l'ai même dit ce matin à tous ceux qui m'entouroient lorsqu'on vint m'apprendre que celle de l'ennemi avançoit sur Francfort: mais je sçavois cependant, que quelquefois on mettoit la Cavalerie en avant, pour masquer l'Infanterie et masquer ses desseins. C'est ce qui pourroit avoir eu lieu ce matin, et dont j'ai cru devoir vous instruire, de même que de tous les mouvements quelconques de l'ennemi, qui viennent à ma connoissance et qui, quoique me menaçant en apparence, pourroient bien être dirigés contre vous.

Pendant les vingt ans que j'ai servi dans un corps du génie, mon Général, par toutes les relations que j'ai luës, et par des conversations avec des anciens militaires, j'ai eu occasion d'apprendre: que toute porte, sortie ou poterne, est dangereuse, et j'ai appris par là qu'il y a des exemples fréquents, que les ennemis y sont entrés en poursuivant des postes extérieurs. Or si cela est jugé tel dans tous les cas, il l'est bien

davantage, lorsqu'on n'a avec soi que des troupes de nouvelle création, commandées par des Officiers, qui quoique pleins de bonne volonté, sont sans expérience; et c'est d'après ce que j'ai vu dans cette place même, que je vous ai témoigné itérativement quelques inquiétudes relativement aux portes, dont j'en ai trouvé de très mal gardées, malgré toutes les précautions que j'ai prises, et à quoi j'ai taché de remédier autant qu'il m'a été possible.

Je dois vous rapeller aussi, mon Général, qu'en cas d'une retraite un peu critique je me trouverois dans une position très malheureuse, n'ayant avec moi que deux petites pièces de canon, que très peu de cavalerie, qui est encore toute abimée de fatigues, et n'ayant comme je viens de le dire, en Infanterie, excepté quelques Officiers du quatre-vingt deuxième régiment, que des Officiers qui n'ont jamais servi dans cette qualité, et des soldats tous jeunes et sans expérience, qui n'ont par devers eux que leur bonne volonté; mais dont on ne peut pas exiger la même contenance, que celle qu'on peut attendre de vieux soldats accoutumés aux événements de la guerre.

Excusés, mon Général, si je vous repête souvent la même chose: mais je sens ma position, je sçais ce que je dois aux braves gens que je commande. Je sçais aussi, que d'abord que notre devoir nous oblige de parler, le silence devient coupable, et je serois au désespoir, si l'on pouvoit trouver quelque chose à me reprocher.

Le Maréchal de Camp employé à l'armée du Rhin.

Signé, Van-Helden.

Les Allemands avoient continué d'approcher le gros de leurs forces, de la ville de Francfort; mais à l'exception de quelques coups de fusils insignifiants entre des patrouilles qui venoient à s'appercevoir, jusqu'au deux de Décembre, il ne s'étoit rien passé et il paroît, que non seulement on avoit compté que les François se retireroient, mais que même on avoit cherché à les favoriser sur ce point, pour éviter d'en venir à l'extrémité fâcheuse de les attaquer dans Francfort, ce qui devoit nécessairement coûter du monde, si on s'y trouvoit forcé et pouvoit être très-préjudiciable à une ville qu'on vouloit ménager; ce qui le prouve en-

core plus évidemment, c'eſt qu'à une Députation, que le Magiſtrat avoit envoyée la nuit du vingt-huit au vingt-neuf, au général Comte de Kalkreuth, à l'effet de le prier de ménager leur cité, il avoit répondu : „ qu'il n'entreprendroit, rien encore, contre la garniſon Françoiſe, pour ne pas expoſer la ville à l'effroi et aux dangers d'une attaque violente et d'une réſiſtance vaine; qu'il lui accorderoit, volontiers, la retraite libre avec ſes équipages, si le général François, vouloit évacuer avec ſes troupes avant le lendemain à midi; parce que le Roi de Pruſſe devant arriver avec le corps de l'armée, dans le voiſinage, les choſes ne dépendroient plus alors de lui, mais de la volonté perſonnelle de ce Prince; que proviſionnellement, pour gêner d'autant moins la retraite des François, il avoit reſſerré ſes avants poſtes et qu'il ne feroit pas fâché, que le général Van-Helden en fut informé et prit ſes meſures en conſéquence. " Au retour de la députation, on avoit fait part, de ces diſpoſitions, au Commandant qui maîtriſé par les ordres précis de ſon Supérieur, ne pouvoit tirer aucun parti de cette ouverture; jusqu'à neuf-heures du matin du deux Décembre, terme fort prolongé au de-

la de celui qu'avoit fixé le général Prussien, on ne tenta rien contre lui.

Enfin les Allemands combinés, qui étoient parfaitement informés de ce qui se passoit dans l'intérieur de la ville, vû que le général François, laissoit entrer et sortir tout le monde, sans la moindre surveillance; sçachant qu'on n'y faisoit aucuns mouvements qui présageassent une retraite, et voyant clairement qu'un retard plus long, n'apporteroit aucun changement et qu'il n'en résulteroit que la perte d'un tems précieux; se déterminérent à attaquer la ville; ils le firent avec d'autant plus de confiance, qu'ils sçavoient que les dispositions militaires qu'on y avoit faites, étoient les plus mal-entendues qu'il étoit possible; cette opinion sur le peu de résistance qu'on avoit à attendre, fut cependant un malheur pour les assaillants, car les troupes qui étoient destinées à l'attaque, se présentérent à découvert devant la porte de tous-les-saints et la porte-neuve; les François qui étoient postés sur les remparts tirerent sur elles comme à la sible et sans nuls dangers, étant couverts eux-mêmes, du feu qu'on pouvoit leur opposer, par les parapets, à l'abri desquels ils ne pouvoient en essuyer aucun dommage; tout en fai-

ſant beaucoup de mal, à leurs ennemis, par leur mousqueterie.

Le général Van-Helden, qui avoit si bien ſçu ſaiſir d'avance, et rapporter tous les genres de dangers, auxquels il pouvoit être expoſé, si on exigeoit de lui qu'il défendit la ville de Francfort, n'avoit pas fait une ſeule des diſpoſitions qui pouvoient l'en garantir et ſur tout le mettre à l'abri du blâme; il avoit prévu qu'il y avoit toujours beaucoup de risques à courir, par tout où il y avoit des portes ou poternes et malgré cela il les avoit inſuffiſamment garnies de troupes, il n'avoit pris aucunes précautions, pour y faire réſiſtance, si par l'effet du canon, les ponts se trouvoient abbaiſſés et par là, le paſſage ouvert; il n'avoit aucune escalade à craindre, ſurtout en plein jour, puisque les foſſés étant pleins d'eau n'étoient pas praticables, il avoit cependant employé la plus grande partie de ſon monde, à occuper des remparts, qui n'exigeoient que quelques ſentinelles d'eſpace en eſpace, pour veiller à ce qui pourroit se paſſer; il n'avoit que peu de cartouches, qui pouvoient lui devenir néceſſaires pour défendre les portes, si on mettoit de l'obſtination à vouloir les forcer et d'ailleurs pour faire une retraite,

si les circonſtances à venir, ou des ordres nouveaux, lui dictoient cette meſure, cependant il n'avoit pas défendu qu'on les brulât et elles furent conſommées, pour faire à l'ennemi, un mal qui étoit inutile, puisqu'il n'opéroit pas au profit de la conſervation du poſte dont il avoit la défense; il avoit à craindre une révolte de la part des habitants et il ne s'étoit pas aſſuré de leur tranquillité, en se rendant maître des principaux Magiſtrats qui par là, auroient été des otages, qui lui auroient répondu des événements et il ne se conſervoit pas une réſerve ſuffiſante, pour en impoſer à une populace non armée, qu'avec de la fermeté et une apparence de forces, il auroit pu contenir. Auſſi comme il ne s'étoit précautionné contre aucuns de ces inconvénients; il les éprouva presque tous et dans un moment où il n'étoit plus tems d'y parer.

L'attaque des troupes Allemandes, se dirigeoit comme je l'ai déjà dit, ſur la porte-neuve et celle de tous-les-ſaints; elle ne pouvoit d'abord conſiſter qu'en quelques coups de canon et des obus qui furent envoyés ſur la ville, qui naturellement, éprouvoit un peu de dommage, par l'effet de ce feu, qui n'opéroit cepen-

dant rien de contraire, quant à la conſervation de ce poſte, tant que les ponts et les portes pourroient exiſter; mais tandis que du haut des remparts qui couvroient cette partie, les François feſoient un feu meurtrier de mousqueterie, qui cauſoit beaucoup de dommage à leurs ennemis, le général Van-Helden voulut ajouter encore, aux moyens de défense de la porte neuve, les deux ſeules piéces de canon qu'il avoit et qui jusqu'à ce moment, étoient reſtées près de ſon logement; il ordonna qu'elles y fuſſent conduites et les fit escorter, par la très-petite reſerve dont il lui reſtoit à diſpoſer; mais des gens de la populace s'oppoſérent avec violence au tranſport de ces piéces, barrerent le chemin par lequel on vouloit les faire paſſer, détournerent les chevaux, dont ils couperent les traits, démontérent les roues et ôtérent les canons de deſſus leurs affuts, pour les mettre entierement hors de ſervice; le général Van-Helden voulut se tranſporter ſur les lieux où se paſſoit ce désordre et fut presque témoin de ce qui arrivoit, mais craignant de s'expoſer à la fureur du peuple, il crut de la prudence de regagner ſon logement, des Magiſtrats de la ville vinrent l'y trouver, lui firent des reproches amers, ſur la

contradiction qui se trouvoit exister, entre sa conduite et les assurances données par le général Custine, ils le sollicitérent vivement, de mettre un terme au massacre extérieur et au feu qui endommageoit la ville; le Commandant ne se montra pas difficile à persuader sur ce point, mais comme il n'avoit qu'un seul trompette de la Cavalerie, il demanda qu'il lui en fût fourni un second par la ville, parce qu'il vouloit en faire sortir un par chacune des deux portes attaquées, espérant par cette précaution, s'assurer que son message seroit rempli, quand bien même quelque contrarieté auroit mis obstaclé à la marche de l'un des deux; mais le trompette François qui se présenta à la porte neuve, ne put passer outre, parce que les Hessois, auxquels des garçons de métiers, après avoir désarmé la garde, avoient baissé les ponts; pénétroient avec violence et lui barrerent le passage, de sorte qu'il ne pût parvenir à s'acquitter de la commission dont il étoit chargé; le trompêtte de la ville qui n'étoit revêtu d'aucun uniforme et n'étoit pas muni d'un ordre par écrit du général-Commandant, fut arrêté à la porte de tous-les-saints, par l'Officier qui y commandoit; par une suite de ces contrariétés,

il ne fut pas possible de faire instruire les chefs ennemis, de la volonté qu'avoit le Commandant de Francfort, d'entrer en composition; pendant cet intervalle, la populace étoit aussi parvenue á désarmer la garde de la porte de tous-les-saints et à abbatre les ponts, ce qui ouvrit, aussi sur ce point, le passage aux troupes Hessoises et par ce moyen, les Allemands pouvant pénétrer par deux côtés, se répandirent avec une grande rapidité dans la ville; dès ce moment il ne fut plus question de défense, le peu de Cavalerie Françoise qui étoit dans Francfort et quelques parties dc l'Infanterie, se retirerent diligemment, par la porte de Mayence et celle de Bockenheim et par la échapperent à tous dangers; le reste fut pourchassé vivement dans la ville par les soldats Allemands, quelques-uns furent tués et un plus grand nombre blessés, dans le premier moment de la fureur des assaillants; mais bientôt on fit des prisonniers et le général Van-Helden, qui prudemment s'étoit retiré dans la chambre qu'il occupoit fut du nombre; les bourgeois de Francfort montrerent, en cette circonstance, beaucoup d'humanité et une quantité très-considérable de François leur dût la vie, tant parcequ'ils

obtinrent grace pour eux, en sollicitant les soldats ennemis de la leur accorder, que parce que beaucoup furent reçus dans les maisons particulieres, y furent tenus cachés, tout le tems que dura le grand danger et ne furent dénoncés, que quand on eût acquis la certitude, qu'on pouvoit le faire sans les exposer à la mort; un certain nombre de François, qui n'avoient pas pu, ou n'avoient pas songés à s'échapper par les mêmes issuës que les premiers, passant le Mein sur le pont qui conduit à *Saxenhausen*, se retirerent par la rive gauche de cette riviere, avec d'autant plus de facilité, qu'un Bataillon de troupes Hessoises, venant de Hanau, qui avoit été destiné à barrer le passage en cette partie, ne se trouvant pas encore arrivé, ils ne furent nullement contrariés. Le Roi de Prusse et le duc de Brunswick firent leur entrée dans Francfort, peu de moments après l'invasion, ils y furent reçus avec un enthousiasme très-prononcé, et se montrerent pleins de clémence et de générosité à l'égard des François, en mettant fin le plutôt qu'il fut possible à un massacre, qui sans leurs ordres formels, auroit bien pu s'étendre plus loin.

Au bruit de l'Artillerie qui avoit été dirigée contre *la* ville de Francfort, un Détachement assès considérable de l'armée Françoise, commandé par le général Neuwinger, s'étoit mis eu mouvement, pour venir à son secours, mais malgré la rapidité de sa marche, il ne put être d'aucune utilité à sa conservation; par le peu de tems qu'avoit duré la résistance qu'on avoit opposée à l'ennemi, il n'avoit pas été possible d'arriver à tems, quoique cependant la droite des François, fut déjà parvenuë à la tour qui est située sur le chemin de Mayence, et la gauche à la hauteur de Bockenheim, quand on apprit que les Allemands avoient pénétré dans la ville; ce qui prouve, incontestablement, que si lé général Van-Helden se fut conduit comme un Officier expérimenté et eut montre un peu de nerf, s'il n'avoit pu se défendre et se maintenir, bien long-tems, dans le poste dont il étoit chargé, il auroit été au moins, en position de faire une retraite honorable; ni lui personnellement, ni la Garnison qui étoit sous ses ordres, n'auroient éprouvé le sort que le défaut de précautions et des dispositions mal-faites, leur ont attiré; mais à la guerre, si le hazard favorise par fois l'ignorance et l'ineptie et les

garantit, momentanément, des suites qu'elles méritent, presque toujours la négligence est punie et le défaut de talents, met un Général dans le cas de ne retirer que de l'humiliation, des circonstances qui maniées par des mains plus habiles, eussent tourné bien différemment à tous égards.

Le Roi de Prusse, les Princes et les généraux qui l'avoient accompagné, ne resterent que peu d'instants dans Francfort, ils en sortirent pour rejoindre le reste de l'armée, qui de Bonamés et d'Eschersheim, marchoit à la rencontre des troupes Françoises, qui étoient venues tenter la délivrance de Francfort; on les trouva postées en avant de Bockenheim, il y eut de part et d'autre une canonade assés vive, sans être très-meurtriere et il ne se prit point d'engagement sérieux; les François laissant Bockenheim sur leur flanc droit, se retirérent lentement et en assés bon ordre sur Rödelheim et un petit bois, qui avoisine la Nidda; la nuit qui arrive de bonne heure, dans une saison aussi avancée, mit fin à l'attaque des Prussiens et à la défense de leurs adversaires, qui purent se porter, sans être inquiétés, sur Höchst derriere la riviere de Nidda dont ils briserent tous les ponts. Le gé-

néral Custine encore maître de la superbe position, qu'il avoit ci-devant prise et qui dans le principe avoit été désignée pour lui servir de champ de Bataille; ne jugea pas à propos d'attendre l'attaque des Allemands, qui vraisemblablement auroit eu lieu le lendemain; il fit cette même nuit lever le camp et se retira avec toute son armée sur Cassel et Mayence; ainsi n'osant pas se risquer à combattre sur un local qui avoit cependant été choisi avec réfléxion, retranché avec soin, il abandonna tout le païs qu'il occupoit sur la rive droite du Rhin, à l'exception du fort de Königstein, dans lequel il avoit jetté cinq ou six-cent hommes, avec ordre au Commandant de se défendre jusqu'à la derniere extrémité; de Cassel qui, quoique sur le bord opposé de celui où est situé Mayence, est comme un Fauxbourg et une dépendance de cette ville, de Kostheim et de Hochheim, où il laissa quelques troupes en cantonnement et qu'il étoit très-aisé de secourir, vû la très-petite distance qui les séparoit du quartier-général.

Le même jour que les Allemands attaquerent et prirent la ville de Francfort, le général Prince héréditaire de Hohenlohe, qui commandoit la Division qui occupoit la droite de

l'armée Prussienne, s'étoit porté en avant, un petit corps de François sous les ordres du colonel Houchard, qui gardoit des retranchements qui avoient été élevés près d'Ober-ursel ne fit que très-peu de résistance et il étoit inutile d'en tenter une plus longue, vû la disproportion du nombre des combattants, il se retira vers Ober-Höchstadt, Sulzbach, Soden et Kronenburg et enfin quand le général Custine fut rentré dans Mayence, il alla l'y rejoindre.

Le trois de Décembre l'armée alliée se mit en marche pour poursuivre les François; mais il n'étoit plus possible de les atteindre, attendu que leur retraite avoit été exécutée avec beaucoup de promptitude; elle s'établit dans des cantonnements qui furent farcis de troupes; le Prince héréditaire de Hohenlohe, occupoit tout le Rheingau, Biberich et Mosbach; la grande armée, les environs de Wickert et les troupes du Landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avoient joints les Prussiens près de Butzbach, couvroient son propre païs, situé entre la rive gauche du Mein et la droite du Rhin, elles avoient, en outre, du monde à Gernsheim, qu'on y avoit placé pour rendre difficiles et dangereux les transports qui, par la Rhin, feroient destinés

pour l'approvisionement de Mayence; on éleva plusieurs redoutes entre Wickert et Flörsheim, et on y établit de fortes batteries; les villages étant très-rapprochés les uns des autres, en cette partie et chacun étant rempli de troupes, autant qu'il pouvoit en contenir, l'armée pouvoit très-promptement être rassemblée, en cas que les François eussent fait mine de vouloir tenter une entreprise contre elle.

Il ne seroit point extraordinaire qu'on eut cru, que le général Custine, après avoir mis une fin aussi humiliante, pour lui, aux promesses exagérées qu'il avoit faites et aux annonces de succès, qu'il n'avoit cessé de vouloir donner comme infaillibles, eût été fort embarassé de sa contenance et de ses propos, à son retour à Mayence, qui avoit été le Chef-lieu de ses forfanteries et de son fanfaronnage; mais quoiqu'il se fut passé peu de moments, entre la reprise de Francfort et sa rentrée dans cette ville, il avoit eu un tems suffisant, pour se créer des excuses et une justification; peut-être même, pour se persüeder qu'elles avoient quelque valeur. Le texte qu'il avoit adopté, fut que Francfort avoit été perdu par le défaut de nerf et le peu de précautions qu'avoit prises le général

Van-Helden, qu'il en étoit résulté que les bourgeois ne se sentant pas contenus, comme ils auroient dû l'être, peut-être de plus, favorisés par la trahison de ce Commandans, qui étoit déjà coupable, en ce qu'il n'avoit pas rempli littéralement, des ordres qui lui avoient été donnés pour établir sa sûreté et dont l'exécution, l'auroit sauvé de l'inconvénient d'être maîtrisé par les habitants, lesquels mal-intentionés à l'égard des François et vraisemblablemens gagnés par les puissances ennemies, s'étoient livrés à toute leur méchanceté; aussitôt qu'ils avoient été persuadés de l'impunité et avoient commis des excés, qui n'auroient jamais pu arriver, si on avoit sçu les prévoir et qu'on n'eut pas eu la volonté, ou au moins l'apparence de les favoriser; qu'ainsi il n'étoit nullement extraordinaire, qu'une garnison qui sans être très-nombreuse, étoit assés forte cependant, pour résister à l'ennemi et le contenir jusqu'au moment prochain, où on viendroit l'en délivrer, eut été accablée par les efforts, bien plus dangereux, qu'elle avoit eu à soutenir dans l'intérieur de la ville, tandis qu'elle étoit occupée, à opposer une résistance vigoureuse,

aux assaillants extérieurs, qui déjà avoient reçu un dommage et des pertes considérables par l'effet de son feu; qu'ainsi la perte de Francfort, avoit si peu pour cause, des dispositions générales mal-faites, que si on s'y fut défendu, seulement, pendant quatre heures, ce qui étoit peu exiger d'un poste entouré de remparts et d'un fossé profond, il ne fut jamais tombé dans les mains de l'ennemi, qn'on auroit joint pendant cet intervalle et qui vraisemblablement auroit été battu; même en admettant la disproportion du nombre, du côté des François, elle auroit été plus que suppléé par le courage et une ardeur qui est le propre des enfans de la liberté, auxquels les stipendiaires des despotes chercheroient vainement de résister.

Il étoit bien plus facile de produire des prétextes spécieux qui motivassent la reddition de Francfort et masquassent la mauvaise foi du général en Chef, relativement à ses procédés envers le Commandant et les Magistrats de cette ville; que de donner des raisons solides de la rentrée des troupes Françoises dans Mayence, car si la position que le général Custine avoit prise pour y attendre l'ennemi étoit bonne et

avantageuſe, quel motif avoit-il pour l'abandonner; tant que ſes adverſaires, n'auroient encore fait aucune manœuvre qui changeat l'état des choſes; d'ailleurs puiſque le projet avoit été de se porter en avant, pour combattre les alliés, s'ils tentoient quelque choſe contre Françfort, pourquoi malgré qu'ils se fuſſent mis en poſſeſſion de cette place, n'a-t'-on pas engagé une action, qui, si elle eut eu des ſuites favorables, eut forcé l'ennemi de se retirer en abandonnant sa nouvelle conquête, ou en la livrant à ſes propres forces, ſans avoir eu le tems de l'approviſionner et de faire les préparatifs néceſſaires pour la rendre tenable. Le général Cuſtine auroit cherché en vain à détruire ce raiſonnement, il se contenta de se perſuader à lui-même, qu'on ne feroit pas ces réflexions, s'il étoit aſſés adroit pour donner des motifs quelconques de sa retraite et qu'on ne conteſteroit pas leur validité, ſoit par crainte de lui déplaire, ſoit par l'envie que, tout ce qui l'entouroit, montroit de lui être agréable; il dit donc que Francfort étant l'objet principal, qui lui avoit rendu important de conſerver un établiſſement ſur la rive droite du Rhin, il croyoit faire le bien de la choſe

publique, en ménageant le sang des braves troupes dont la conduite lui étoit confiée, qu'admettant même les succès les plus complets, celui qu'elles auroient versé, n'auroit eu d'autres suites, que la gloire d'avoir remporté une victoire de plus et la nécessité de passer l'hiver à batailler, sans que la fatigue outrée qui en auroit résulté pour ses courageux freres d'armes, eut produit de grands avantages pour le moment et pour l'avenir; que conservant la jouissance du pont de Mayence et quelques postes extérieurs, il seroit toujours à tems de faire, au delà du Rhin, toutes les entreprises qui lui paroîtroient avantageuses; qu'il ne tiendroit qu'à lui de saisir les instants favorables; il demanda à plusieurs personnes, si sa conduite en cette circonstance, ne leur paroissoit pas très-louable, on lui répondit dans le sens qu'il vouloit accréditer, parce qu'on voyoit très-clairement qu'il desiroit être applaudi et que des observations qui auroient été contradictoires, n'auroient produit d'autre effet que de lui donner de l'humeur, sans qu'on put former l'espérance de le ramener à une résolution différente; quand on rencontre de ces gens qui exigent impérieusement l'approbation, on est forcé de prendre

l'air de la conviction, si on ne veut pas s'en faire des ennemis implacables.

Les Clubistes Mayençois et leurs adhérents avoient une idée si exagérée du courage des François et des talents supérieurs des Chefs qui les commandoient, qu'ils ne voulurent pas ajouter foi à la premiere nouvelle, qui leur arriva, de la prise de Francfort; mais la confirmation répétée de cette perte, ne leur laissa plus la possibilité de s'abuser plus long-tems et ils ne purent douter, que cette place n'eut été emportée, presque sous les yeux du général Custine leur héros; les aristocrates de la ville commençoient à démontrer, assés publiquement, leur joye sur cet événement et laissoient paroître leurs espérances, sur un avenir plus conforme à leur opinion; il étoit donc très-important pour les constitutionnels, de persuader leurs concitoyens, de l'invincibilité des troupes Françoises; pour parvenir à ce but, il ne leur restoit que la ressource d'expliquer ce phénomene malencontreux, en criant à la trahison; quoiqu'on ne fut pas encore, précisément informé dans Mayence, des circonstances, le Docteur Böhmer prit sur lui, de faire dans la gazette de ce même jour, un rapport des événements, dans lequel il ac-

cusoit les habitants de Francfort, d'avoir été cause, par l'effet de leur perfidie, de la conquête de leur ville par les Allemands, de plus il présageoit une action décisive, qui devoit plus que compenser la perte qu'on avoit faite; il étoit assés difficile que le public put être abusé bien long-tems, par ces récits hazardés, qui furent bientôt contredits, par ceux des François qui avoient échappés de Francfort; quant aux annonces d'evénements nouveaux et avantageux, elles tomberent en discrédit par l'arrivée du général Custine, qui rentroit sain et sauf, dans la ville, presque au moment que la feuille s'y distribuoit.

Les amis chauds de la Constitution; surtout les principaux zélateurs, se trouvoient dans une position qui les embarrassoit prodigieusement, ils voyoient leurs espérances trompées, les troupes sur les progrès desquelles ils avoient compté, repoussées ou au moins retirées; les Prussiens étoient dans le voisinage et il étoit à craindre qu'ils ne tentassent une entreprise sur Mayence et qu'elle fût favorisée par les mécontents; ils s'appercevoient que l'incertitude sur les événements futurs, donnoit de l'inquiétude, à un nombre considérable des membres de leur so-

ciété, qui déjà cherchoient des prétextes pour faire rayer leurs noms du tableau; que les anti-Révolutionaires levoient la tête avec fierté, osoient se moquer d'eux et parloient librement, de l'espérance qu'ils avoient d'être bientôt délivrés par les troupes Allemandes, de l'oppression sous laquelle on les tenoit; leur Club étoit menacé de devenir désert; il étoit donc important de redonner de la confiance, à ceux de leurs frères qui étoient trop timides et d'en imposer aux détracteurs; pour remplir ce double objet, ils crurent qu'il leur seroit avantageux de répandre, que la conquête de Francfort n'étoit pas duë au courage des troupes alliées, mais uniquement à une trahison manifeste, qui seroit punie par une vengeance effrayante; surtout ils croyoient de leur intérêt général et particulier, que s'il avoit été commis quelque faute, elle ne put être mise sur le compte du général Custine; la plûpart d'eux étoient à sa solde et si les choses eussent été rapportées dans leur intégrité, il étoit à craindre que la Convention Nationale, ne punit l'impéritie et la timidité du général des François par sa déposition, alors que seroient-ils devenus? qui pouvoit les assurer que le traitement qu'ils recevoient, conti-

nueroit d'être payé? il étoit vraisemblable que si leur ami Custine étoit déplacé, son successeur leur seroit moins favorable; tous ces motifs réunis les déciderent, à prendre le parti de contredire les nouvelles qui se répandroient, si elles étoient défavorables à leurs intérêts; d'aggraver dans toutes les occasions les excés commis à Francfort, au détriment des François et de rendre leurs récits plus vraisemblables, par des détails de leur composition; dès ce moment toutes les feuilles publiques, furent remplies d'imprécations contre les habitants de Francfort et beaucoup de bouches gagées, tenoient le même langage; le Club proposa de faire célébrer un service pour tous les François qui avoient perdus la vie à Francfort et pour donner un plus grand degré d'importance à cette cérémonie on afficha partout l'écrit suivant, au nom de la République Françoise.

„ L'Administration publique à arrêté, de faire célébrer mardi prochain à dix-heures, une messe des morts solemnelle, pour nos citoyens François qui ont été traitreusement assassinés, dans la ville impériale de Francfort; la municipalité est invitée à assister à ce service des morts. "

Mayence fut inondé de productions, dans lesquelles on dénaturoit la vérité des faits qui s'étoient passés, et on leur substituoit des récits plus ou moins mensongers, suivant le degré d'impudence de ceux qui en étoient les auteurs; mais le Citoyen Stamm aide de Camp du général Custine, mérita de remporter le prix sur tous les concurrents, par un écrit de sa composition, qu'il fit insérer dans la Gazette; on jugera par la traduction de cette piece, avec quelle audace, il s'étoit permis d'en imposer à la crédulité de ses lecteurs.

„ La Fète de l'avent de Francfort, pour servir de pendant à la nuit de la Saint Barthélemi et aux vèpres siciliennes.

Le vingt-huit Novembre le général Prussien Kalkstein, somma la ville de Frankfort de se rendre et demanda que les troupes qui y étoient se rendissent prisonnieres de guerre; soudain les habitants de cette ville de commerce, se répandirent dans les rues, en criant: vive le Roi de Prusse; dehors les François. Les troupes qui occupoient cette ville, conserverent tout leur sang froid, répondirent négativement au général Prussien et restérent tranquilles, malgré les mouvements tumultueux d'un peuple déchainé,

Le jour ſuivant le Magiſtrat se montra ſurveillant, donna des ordres admirables pour la tranquillité, fit enfermer dans ſon quartier, la Claſſe qui entre les hommes, eſt la plus opprimée, celle qui ſoupire le plus vivement après la liberté; vit avec ſang froid, le tumulte auquel se livroit le peuple, alloit et venoit dans les rues. Subitement parut le général Cuſtine, qui n'étoit pas attendu, adieu le courage et le ton de domination des Francfortois. Avec cette tranquillité ſeraine, qui pare le citoyen François, le reſpectable général tráverſe cette foule étonnée de ſon apparution, pour se rendre au Römer; il y tranquiliſa un peuple rampant, lui promit de ne pas ſouffrir que la ville fut aſſiégée et ſoudain le plus vil de tous les conſeils populaires, s'étendit en louanges, ſur le compte de celui que quelques heures auparavant, il auroit conſpué, que quelques ſemaines plutôt, il avoit accuſé à Paris. Cette Garniſon se croyoit en ſureté et n'appercevoit rien de funeſte dans l'avenir; elle ne prèsageoit, pas que le Roi de Pruſſe et un Landgrave, qui pour l'honneur de l'humanité, auroit dès longtems mérité, d'être banni de ſon ſein; faiſant cauſe commune avec un Magiſtrat, digne ſucceſſeur du Cardinal de

Guiſe, aſſociés avec une Compagnie de changeurs et de boutiquiers, qui donnent le nom de commerce, à un trafic honteux de baſſeſſes et de tromperies; unis avec un peuple qui à la prétention d'être libre, mais qui gémit ſous la tirannie de quelques riches — couvoient une trahiſon, dont elle devoit être victime.

Le deux Décembre, comme premier dimanche de l'avent, fût choiſi pour être un jour de maſſacre. Le matin à huit-heures, on vit deux Colonnes de Heſſois ſe déployer de ce coté du Mein, tout le monde courut aux remparts, pour recevoir ces troupes arrivantes, lorsque tout à coup, les habitants de Francfort, armés de toutes ſortes d'inſtruments homicides, ſurprirent traitreuſement, les défenſeurs de la liberté, les renverſerent ſous leurs coups aſſaſins, couperent en morceaux les chevaux qui tiroient leurs canons, briſerent les roues des pieces et des caiſſons; tirerent ſur eux par les fenètres et porterent au déſeſpoir, une troupe de deux mille François; cette petite armée ſe défendit en déſeſpérés, en vain douze-mille Heſſois, cherchoient à l'aneantir, lorsque les portes s'ouvrirent aux aſſaillants, avec le ſecours des Francfortois; les François ne ſe

rendirent pas encore, long-tems ils se défendirent dans les rues, jusqu'à ce qu'enfin entourés par des soldats et des bourgeois, ils furent en partie faits prisonniers et en partie victimes de traitements barbares. Bientôt après entrerent dans la ville, le Roi de Prusse, son fils et le duc de Brunswick; le premier chercha à présent à s'étendre; il avanca sur Bockenheim, mais ici Frédéric Guillaume ne trouva point de traîtres; Custine y étoit et bravoit sa puissance; vaine fût la disproportion du nombre, inutile la tactique Prussienne; Custine à la tête de ses soldats libres, résista aux efforts furibonds, des stipendiaires Prussiens.

Quatre fois cette Majesté essaya de pénétrer et quatre fois l'Artillerie volante des François, porta la destruction sur son passage, il fut trompé dans ses espérances; il vit le champ de Bataille ruisseller du sang de ses soldats; en colère il se désista de son entreprise et menaça de sa plus grande haine Custine et ses frères d'armes.

Auprès de la tour, la Cavalerie chercha, aussi à se frotter contre le général Neuwinger, mais ce vieux guerrier n'entendit pas de plaisanterie; ici de même ces Cavaliers ardents, du

rent se retirer avec leurs paisibles chevaux et Neuwinger conserva sa position.

Houchard le correcteur des despotes, brava depuis six-heures du matin, jusqu'au soir à quatre-heures, tout le Corps de Hohenlohe fort de douze-mille hommes.

Seulement le soir après que les armées alliées eurent été renvoyées à Francfort, Custine partit pour Höchst avec ses troupes, y dormit paisiblement et se rendit le jour suivant à Mayence; à présent il y attend, s'il prendra fantaisie au conquérant de Verdun, de Longwi et de Francfort d'attaquer une ville qui lui prépare une réception telle que celle de Thionville.

Le dimanche au soir à quatre-heures, Frédéric Guillaume fit son entrée triomphale dans Francfort; un peuple qui se prètend libre, la tète découverte, l'entouroit en foule et faisoit retentir autour d'un cheval écumant, un joyeux vivat et regardoit avec une vénération profonde la Majesté qui d'un mot de sa bouche, peut élever à l'état de noblesse et d'un autre porter la destruction sur la race humaine; chacun de ses mouvements étonnoit ce petit peuple, qui fixoit l'heureuse terre sur laquelle se mouvoit la machine royale. Maintenant le Sénat qui étoit

endormi depuis un jour entier, reprit le mouvement; devant lui marchoit une garde d'honneur avec des bonnets en pains de ſucre et drapeaux deployés et il s'humilia devant l'homme qui étoit ſorti de la France avec de si grands trophés — priſa comme heureuſe, l'heure dans laquelle il avoit été ſon libérateur et étoit venu délivrer la ville, de gens qui oſoient être libres et offrir la fraternité aux hommes opprimés.

Le ſoir les beaux Meſſieurs et les belles dames, qui depuis un mois, avoient été obligés de ceſſer leurs allures, ſortirent de leurs retraites et le bourgeois arretté ſur la rue, s'applaudiſſoit d'avoir commis, le matin précédent, une infamie — Francfortois! malgré vous Gazettes vénales, vous n'effacerés pas ce jour des Annales de votre hiſtoire; les poliſſons des rues vous honiront, le nom de Francfort ſera en horreur à la poſtérité; le François qui pourra vous voir, ſans vous égorger, eſt digne de mépris; détruire vous et vos noms, ſera le ſerment que tout homme libre, prononcera ſur l'autel de la patrie; je le fais de bon cœur et je le tiendrai.

Signé, Stamm aide de Camp du Général. "

Cette diatribe avoit un caractère d'invraisemblance si prononcé, que les personnes les plus pleines de prévention, n'y attacherent aucune croyance ; elle étoit écrite d'un ton de grossiéreté si dégoûtant à l'égard des ennemis, que le général Custine commençoit à craindre et n'osoit plus braver comme il l'avoit fait, dans le tems que la fortune lui étoit favorable, qu'il chercha en faisant désavouer qu'il eut part à cette production, à cajoler le Roi de Prusse ; en conséquence, après avoir fait à l'auteur la mercuriale la plus sévère sur son impudence, il lui ordonna de déclarer au public, que ce n'étoit pas l'Adjudant du général en Chef des François, qui avoit mis au jour cet écrit mensonger, mais le Citoyen Stamm ; celui-ci fit sa rétractation dans les termes suivants, qui lui furent à peu près dictés.

„ Déclaration du Citoyen Stamm.

Ma signature m'appartient et seul je suis responsable de ce que je souscris ; c'est d'après cela que je vois avec déplaisir, que le rédacteur de la Gazette Nationale, a ajouté à mon nom un caractère, que j'ose employer seulement, quand je parle par ordre de mon Général ; ce

qui prouve que je n'ai pas parlé en ſon nom, eſt l'expreſſion de ma façon de penſer particuliere, ſur le compte de Frédéric Guillaume Roi de Pruſſe, qui certainement n'eſt pas celle du Général, dont les principes, ne lui permettent pas de confondre le Roi de Pruſſe avec un certain Landgrave de Heſſe-Caſſel; la fête de l'avant, que je reconnois être de ma compoſition et que j'ai rendue publique, eſt auſſi de Daniel Stamm, le citoyen; comme telle je la ſoutiendrai; comme ſoldat je n'obeis qu'aux ordres de mon Général, qui ſçait apprécier la mérite de ſon ennemi.

Signé, Daniel Stamm. "

Les Magiſtrats de Francfort, avoient lu avec beaucoup d'étonnement dans les papiers nouvelles qui se fabriquoient à Mayence, les noirceurs que le gazetier se plaiſoit à répandre avec impudence; mais quand ils e[illegible]nt connoiſſance de l'écrit de Stamm, qui étoit souscrit avec le titre d'aide de Camp du Général; ils crurent appercevoir un plan de méchanceté, dont les conſéquences pourroient devenir funestes, pour les députés de leur ville, qui étoient à Paris pour y obtenir juſtice, ou au moins

diminution sur la Contribution; les recherches les plus exactes furent ordonnées, les François qui se trouvoient dans les différents hopitaux, furent sommés de déclarer de la part de qui ils avoient reçu leurs blessures; on pria les prisonniers qui n'étoient pas encore transportés de parler le langage de la vérité, de plus il fut promis mille louis, à quiconque seroit dénonciateur d'un seul assassinat; toutes les perquisitions et les réponses des François n'ayant rien produit qui indiquat l'apparence d'un excès criminel; le Magistrat s'adressa directement au général Custine, le priant d'ordonner que le gazetier fut contraint de se rétracter; mais le général répondit qu'il étoit au dessous de la dignité d'un Commandant d'armée, de s'occuper des écrivasseries d'un rédacteur de nouvelles, que de plus, il n'étoit pas en son pouvoir de mettre des bornes à la liberté de la presse. Il avoit oublié sans doute, qu'un des prétextes qu'il avoit employés, pour donner une apparence de justice à la rançon demandée, cidevant par lui à Francfort, étoit qu'un gazetier de cette ville, s'étoit permis d'écrire en sens contraire, de l'opinion des Révolutionai-

res de Paris; il ne se ressouvenoit sûrement pas non plus, en ce moment qu'il étoit défendu sous peine de la corde, d'imprimer ou d'exprimer verbalement des choses qui pouvoient déplaire aux nouveaux régents.

Ce n'avoit pas été sans fondement que les Magistrats de Francfort, éprouvoient des sollicitudes sur le sort des députés de cette ville qui étoient à Paris; un Courier qui leur fut dépêché, tout de suite après la reprise par les troupe alliées, leur avoit annoncé cet événement, avant que qui que ce soit, autre qu'eux, en fut encore informé; aussi quand ils allerent donner communication de cette nouvelle, au conseil exécutif, elle parut simple et naturelle aux ministres; qui étoient déjà prévenus par une lettre en dâte du vingt-neuf Novembre, par laquelle le général Custine les informoit qu'il craignoit de ne pouvoir conserver Francfort. Ce Commandant en Chef de l'armée Françoise, qui lorsqu'il étoit question d'annoncer le moindre fait avantageux, ne prenoit pour en faire part que le tems qui lui étoit nécessaire, pour embellir et broder son récit, avoit été beaucoup moins diligent, dans cette circonstance; vraisemblablement il desiroit, que l'opinion publique, fut

disposée à recevoir avec moins de défaveur le rapport qu'il feroit, il le retarda donc le plus long-tems possible, afin qu'il fut précedé par les différentes fables, que ses affidés de Mayence se plaisoient à créer et desquelles, il arriveroit sûrement quelques exemplaires à Paris ; ce fut seulement le cinq de Decembre qu'il se décida à adresser au ministre de la guerre, un Journal fort étendu, où reprenant de très-loin les choses, il faisoit un détail pompeux et emphatique, des projets qu'il prétendoit avoir formés et des dispositions sçavantes, qu'il avoit faites précedemment ; il cherchoit à établir, qu'une suite nécessaire de sa conduite militaire, auroient été, les succés les plus complets, si le Commandant de Francfort eut fait son devoir ; qu'au premier coup de Canon qui lui avoit annoncé l'attaque de cette ville, il avoit trésailli de joye, regardant ce bruit comme le signal d'une victoire certaine, qu'il avoit mis son armée en mouvement pour joindre l'ennemi, mais que près de parvenir à la hauteur de la ville, il avoit appris avec chagrin, que la suite de l'imprévoyance, peut-être même de la trahison, du général Van-Helden, avoit été que les habitants avoient ouvert leurs portes aux enne-

mis; que son premier soin à cette nouvelle fâcheuse, avoit été de se porter le plus près possible, pour favoriser la retraite de celles des troupes, qui pourroient échapper, que cette prévoyance avoit eu l'effet de protéger le retour de deux bataillons, qui après avoir essuyé le feu des ennemis et des bourgeois de Francfort, étoient malgré ces dangers multipliés, parvenus à le joindre; il faisoit ensuite un tableau, plus brillant que vrai, de ce qui s'étoit passé, pendant le courant de cette journée entre les siens et les Prussiens; il rapportoit des manœuvres qu'il disoit avoir fait exécuter, mais qu'il avoit seulement rédigées à loisir, depuis son retour à Mayence; enfin il suivoit avec cette même vérité, les opérations jusqu'à sa rentrée dans cette dernière ville, avec un ton de satisfaction de lui même, qu'il espéroit probablement, faire partager à ses Supérieurs, ou qui devoit au moins servir à voiler ses fautes réelles, il faisoit un éloge pompeux du courage des troupes et de leurs bonnes dispositions, moyen qu'il croyoit infaillible, pour ne pas se donner de contradicteurs, parmi les François qui étoient sous ses ordres; il vantoit aussi la fermeté et le talent du Colonel Houchard qui disoit-il, avec deux mille hom-

mes ſeulement, avoit réſiſté une journée entiere à douze-mille, ſans perdre ni un pouce de terrein, ni un ſeul des ſiens.

Ce rapport se trouvoit remplir parfaitement l'objet que se propoſoit le général Cuſtine, pourvu qu'on voulut bien lui accorder croyance; en chargeant le général Van-Helden et les Francfortois, de toutes les iniquités qu'il leur reprochoit et annonçant, que tous les beaux plans qu'il avoit conçus, avoient été détruits par la faute de ceux qu'il accuſoit, il ne reſtoit plus rien pour ſon compte, que le mérite d'avoir enfanté des projets brillants et le prétendu regret, de n'avoir pu les mettre à exécution, par la ſuite de contrariétés, qu'il n'avoit pas été en ſon pouvoir de maîtriſer et de plus l'honneur de s'être défendu avec ſuccès, contre un ennemi très-ſupérieur en nombre.

Peut-être que le général Cuſtine se ſeroit contenté, d'avoir rempli la tâche difficile de se diſculper et qu'après avoir fait, ce qui pouvoit le tranquilliſer, ſur les ſuites des événements malencontreux qu'il s'étoit attirés, il n'eut pas cherché à aggraver les charges contre les habitants de Francfort; quoiqu'il se rappellât avec aigreur, que les députés de cette ville, avoient

montré la contribution qu'il y avoit imposé ; comme une injustice manifeste, que cet acte de sa propre volonté, avoit été désapprouvé par les ministres et la Convention, et que par suite, on l'eut accusé hautement d'avoir, par cet abus de pouvoir, mis des bornes aux progrès des armes de la République ; comme il prévoyoit que d'après son rapport, les députés seroient arrêtés, par représailles et comme otages ; cette vengeance auroit suffi pour satisfaire le mécontentement, que leurs plaintes lui avoient suscité ; mais les intrigants ses amis, le poussèrent vivement à faire de nouvelles démarches, en lui persuadant, qu'il étoit de l'intérêt de son honneur, d'effacer une impression désagréable, qu'on avoit cherché à donner contre lui, au sujet de la Contribution et de profiter de cette occasion pour prouver à la Conventiou Nationale, qu'il avoit eu des raisons solides, de regarder les Francfortois comme ennemis des François et de les traiter comme tels.

Il n'étoit question pour remplir cet abominable projet, que d'appuyer les mensonges, qu'on avoit soin de répandre journellement à Mayence et qui de là, se transmettoient aux Jacobins de Paris, avec lesquels le Club de cette

première ville étoit en correspondance réglée ; après avoir débité toutes les méchancetés, que peuvent enfanter des ames vicieuses et perverses, on se décida à s'en tenir à une dernière version, qui eut la préférence, parce quelle étoit la plus virulente ; un soldat fuyard devoit avoir apporté un poignard d'une forme nouvelle, arraché par lui des mains d'un des assassins, et cette arme homicide, fut multipliée jusqu'au nombre de dix-mille semblables, qui devoient avoir été distribuées au peuple, pour égorger la garnison ; de plus une quantité considérable de charpentiers étrangers, devoient avoir été introduits dans la ville, pour en briser les portes et par là, en donner l'entrée aux ennemis et on laissoit à juger, s'il étoit possible que d'autres que les Magistrats, eussent été les chefs d'un complot, qui devenoit par là un crime commun à tout ce qui habitoit Francfort. En accusant le général Van-Helden de trahison, de complicité, on détruisoit d'avance tout ce qu'il pourroit dire pour sa justification et celle des habitants de Francfort ; ainsi on n'avoit à craindre aucun contradicteur, puisque tous ceux qui avoient intérêt à rapporter les faits, tels qu'ils s'étoient passés ; avoient été désignés com-

me des coupables, qui cherchent à défendre leur mauvaise cause.

Le général Custine se laissa séduire par ces raisonnements insidieux, et comme il ne s'étoit jamais promis d'être un martire de la vérité, il n'étoit pas en lui, de se refuser à faire du mal à autrui, quand on lui assuroit, qu'il devoit en résulter le moindre avantage pour lui, en conséquence le sept Décembre, il écrivit directement au Président de la Convention Nationale pour lui donner des détails sur la prise de Francfort, d'après les bases dont il étoit convenu.

„ Lettre du général Custine au Président de la Convention Nationale. Mayence 7. Décembre 1792.

Citoyen Président! je ne puis dissimuler à la Convention Nationale l'insigne trahison qui à donné lieu à la reprise de Francfort, à l'assassinat de nos frères d'armes: trois cent d'entre eux sont tombés sous les couteaux des assasins, en combattant glorieusement pour la cause de la liberté.

J'envoye à la Convention Nationale un de ces couteaux pris dans les mains d'un de ces malheureux, et apporté par un soldat qui l'avoit arraché, et qui à trouvé le moyen de s'é-

chapper de Francfort au milieu des horreurs du carnage. Les couteaux étoient tous du même modéle, près de dix-mille hommes en étoient armés, cent-cinquante charpentiers, destinés à ouvrir les portes, étoient arrivés de Nassau, appartenants au Landgrave, dans deux bateaux; et le sieur Van-Helden, qui commandoit Francfort, ose dire n'avoir point été instruit de cette arrivée, non plus que de la fabrication et de l'arrivée de ces couteaux; ce Commandant ose se vanter d'avoir fait son devoir, et d'avoir reçu les éloges de ses ennemis!

Et dans une-heure et demie, une ville qui à des fossés remplis de douze pieds d'eau, larges de seize-toises, à été emporté par le peu de soin qu'il avoit pris pour être informé d'avance, de ce qui se tramoit sur la sureté de ses postes.

J'aime à penser que le peuple à été plus aveuglé que criminel et qu'accoutumé à courber sous le joug des Autrichiens, il les à cru des géants.

Le Roi de Prusse pour récompense, les à fait désarmer, et leur à fait défense de rester dans les rues trois ensemble.

J'ose recommander à l'humanité de la Convention Nationale et du peuple François les députes de Francfort ; leur liberté, leur sureté seront ma plus douce récompense. La journée du deux Décembre à coutée aux Prussiens et aux Hessois plus de quatre mille-deux-cent hommes, selon l'appel remis au Roi de Prusse le trois de ce mois. Nous avons perdu environ trois-cent de nos frères ; nous avons eu de pris dans Francfort onze-cent-cinquante huit hommes, y compris les employés de l'armée.

Il y à eu un grand nombre de blessés parmi eux, m'a dit un aide de Camp du Roi de Prusse que j'ai trouvé arrivant aux postes avancés ; il m'a assuré qu'on en avoit le plus grand soin.

Nous n'avons pas perdu un seul prisonnier, et eu très peu de blessés hors de Francfort ; nous avons même fait des prisonniers pendant l'engagement qui à eu lieu entre l'armée Prussienne et un corps d'environ huit-mille hommes que j'avois porté en avant pour aller au secours de Francfort.

Ayant appris à trois-quarts de lieue de la ville, qu'elle étoit rendue j'ai arrêté la marche pour combattre les troupes Prussiennes.

Les troupes de la République n'ont jamais cédé le terrain qu'elles occuppoient; et ce n'est que lorsque l'armée prussienne s'est repliée sur Francfort, que les troupes françoises sont retourné rependre leur ancien Camp. Les prussins et les hessois étoient portés a cinquante mille hommes, non compris leur garnison, les troupes de la République étoient au nombre de vingt trois mille hommes, mais compris leur garnison.

Signé Custine Commandant en Chef
lés armées de la République sur le Rhin,

De quelque importance que fut la perte de Francfort et du païs, que les François avoient envahis au delà du Rhin; que ces événements fussent arrivés par des fautes des généraux, ou bien par la trahison des habitants, ils ne pouvoient faire, dans le moment où le général Custine en rendit compte au conseil exécutif et à la Convention Nationale, qu'une bien foible impression sur les esprits, vû l'intérêt que tout le monde, quoique dans des directions opposées, portait à ce qui se passoit alors dans la Capitale de la France et si le Commandant des armées républicaines sur le Rhin, avoit sçu, combien peu ce qui s'étoit passé de glorieux ou d'humi-

liant sous sa direction, devoit intéresser le public, il eut été moins inquiet, sur les suites qui pouvoient en résulter pour lui, tandis que celui-ci donnoit a l'Allemagne, le spectacle de ses prétentions et de sa mal adresse, de son arrogance et de sa foiblesse, de sa jactance et de son impéritie; les chefs de la révolte françoise méditoient sur les moyens de donner une apparence de légalité, à la plus perverse de toutes les actions; juges, sans avoir d'autres titres pour l'être, que la volonté de commettre un grand crime; ne rougissant pas de se déclarer, en même tems, les accusateurs et la partie adverse, de celui qui ayant été long-tems leur maitre, n'avoit montré à ceux qui étoient soumis à son empire, qu'un desir constant de faire leur bonheur, qui, par une clémence outrée, n'avoit pas écrasé ces factieux énergumènes, dans le tems où ils avoient osé déployer l'étendart de l'indépendance, dans celui où ils avoient laissé appercevoir le projet, de renverser un gouvernement qui existoit depuis quatorze cent ans et d'éteindre entiérement, une race auguste, qui avoit fourni une si longue suite de Régents à la Monarchie françoise; qui avoit produit des Rois qu'avoit idolâtré cette même Nation, qui vou-

loit dans ce siecle de feu, porter ses mains criminelles sur le plus vertueux de leurs descendants. La mort de Louis seize étoit décidée, mais on vouloit donner à ce forfait, une apparence moins révoltante, en lui supposant des torts qui n'avoient jamais existé. Malheureusement il n'étoit aucun moyen de s'opposer aux complots ourdis par ces monstres; ceux des françois qui étoient restés fidèles a leur devoir et à l'honneur, réduits à former des vœux impuissants demandoient en vain au Ciel, qu'il écrasât de sa foudre, ou convertit les scélérats, qui tenoient le couteau levé, sur la victime sacrée, objet de leur rage; toute la France, quoiqu'avec un sentiment divisé, attendoit le résultat du procès qui se poursuivoit; les juges ainsi que les spectateurs, quelque fût leur opinion, devoient nécessairement être indifférents, sur des évements d'une bien moins grande importance; ainsi quelques majeures que fussent les fautes du général Custine, dans les circonstances présentes il étoit au moins pour le moment, sûr de l'impunité; le conseil exécutif lui étoit favorable et fit mettre en état d'arrestation les Députés de la ville de Francfort, sans sçavoir si on avoit des motifs de représailles et sur une

ſimple accuſation; on n'avoit en ce moment, ni le loiſir ni la volonté de rechercher la vérité.

Le premier ſoin militaire du général Cuſtine après sa rentrée dans Mayence, retenant ſeulement dix mille hommes dans cette ville et dans Caſſel, fut de renforcer les poſtes qui occupoient la rive gauche du Rhin, depuis Bingen jusqu'à Franckenthal; depuis qu'il avoit eu affaire avec les Pruſſiens, ces ennemis qu'il avoit ci-devant affecté de traiter avec le plus grand mépris, étoient entiérement changés à ses yeux et lui avoient inſpiré une frayeur puſillanime; il croyoit donc que s'il ne se hâtoit de les prévenir en leur oppoſant des obſtacles puiſſants, ils auroient bientôt paſſé le Rhin et coupé par Oppenheim sa communication avec l'Alſace; il crut auſſi qu'il étoit encore tems, d'envoyer détruire un reſte de Magazin, qui étoit dans le Rhingau et de faire retirer, une quantité aſſés conſidérable de bleds et de farines qui se trouvoit dans les Moulins de Wallauf et que les Commiſſaires des vivres, qui ne s'étoient pas attendus à une retraite auſſi précipitée, n'avoient pas imaginé qu'il fut néceſſaire de faire rentrer dans Mayence, avant que la totalité fut moulue; mais comme il ne reſtoit plus de

troupes françoises dans cette partie, et qu'il n'étoit aucun moyen de couvrir les déplacements qu'on desiroit, ce fut en vain qu'on tentat d'exécuter cet ordre; les ennemis arrivant de bonne heure dans ces Cantons, il ne fut plus possible de rien transporter et ces denrées précieuses à la Consommation de l'armée devinrent la proye des Prussiens, sans qu'on essayat de les leur contester.

Le nombre des blessés et des malades s'étant considérablement accru, par les suites des engagements où, malgré les dires du général Custine les François avoient passablement souffert et par l'effet de la température, qui est toujours rigoureuse dans l'arriere saison; il fut nécessaire de former l'établissement de nouveaux hôpitaux et le palais Electoral, offrant un local spacieux, il fut ordonné que la totalité de cet édifice, à la reserve de l'appartement personnel du Prince, que le général en chef des François, avoit habité depuis son arrivée à Mayence, seroit destiné à cet usage et qu'on en evacuât toutes les pièces, même celles qui servoient aux archives, qui durent être transportées ailleurs; on ne laissa pas même à la disposition du Club,

la belle Salle dans laquelle se tenoient ses assemblées.

A mesure que le tems s'écouloit, les petits chagrins dont le général Custine, n'avoit pu préserver son amour-propre, s'effaçoient et il recommençoit à jouir avec délices, des plaisirs de l'amour et de ceux de la table; pendant les moments qu'il avoit été obligé de passer hors de la ville et que sa tête étoit occupée, ou plutôt embrouillée par les circonstances embarassantes où il s'étoit trouvé, Bacchus avoit été sa seule consolation, la nature souffroit alors chés lui et l'occasion n'étoit pas favorable pour sacrifier à la déesse Vénus; depuis qu'il eut disposé ses troupes le long du Rhin et chargé l'administration du soin de surveiller et contenir les malveillants qui remuoient beaucoup, il eut des loisirs, qu'il consacra aux jouissances, qui rendent la vie un bonheur; il ne fut cependant pas long-tems sans entendre de nouveau, les sons bruyants du Canon, car les Prussiens, après avoir sommé le fort de Königstein sans en obtenir la reddition, essayerent le huit de Décembre, d'en imposer au Commandant, par un grand feu d'artillerie; mais ce tapage guerrier ne produisit aucun effet sur sa volonté et le fort n'en souffrit en au-

cune maniere, parceque la portée étoit trop courte et que les boulets parvenoient seulement, jusqu'au bourg qui est situé au dessous, qui en fut considérablement endommagé.

Peu après ce tems, il parvint au général Custine, une troisieme et derniere lettre de cet Emigré François qui se plaisoit à le tourmenter; les deux premieres lui avoient donné un peu d'humeur, mais l'impression avoit bientôt été effacée, alors qu'il étoit dans la prospérité; celle-ci qui arrivoit après des evénements qui n'étoient pas flatteurs, lui causerent un instant de véritable chagrin; quoiqu'il fut loin de croire à des présages sinistres, qu'on sembloit vouloir lui faire appercevoir, il donna une preuve nouvelle, que dans la bonne fortune, on est plus disposé à soutenir de mauvaises plaisanteries, qu'après des dégoûts essuyés; rien ne lui plut donc dans cet écrit, que l'assurance que lui donnoit son correspondant officieux, que c'étoit la derniere marque de souvenir qu'il recevroit de sa part.

„ Troisième et dernière lettre d'un Emigré François au général Custine.

Citoyen Général! je m'arrachois avec peine, d'un des chemins les plus boueux de la Hesse, pour gagner une destination à peu près aussi crottée, quand j'ai appris que la ville de Francfort avoit cessé d'être en vos mains; je ne doutai pas un seul instant, que cette évacuation ne fut un acte volontaire, et que méditant d'autres opérations, vous aviés attiré à vous, les troupes qui gardoient cette place et les postes qui la couvroient; j'étois d'autant plus ferme dans cette opinion, qu'on m'avoit assuré, que vous aviés fait occuper les gorges de Limbourg, dont je connoissois l'importance; je prévoyois l'obstacle, qu'elles devoient mettre à la marche de vos ennemis, venant de l'Electorat de Trèves; enfin j'étois sous le charme d'une prévention sans bornes, sur vos talents militaires, qui deviendra peut-être, une source amère de dégouts, pour celui qui en à été l'apologiste.

Je me hatai donc d'arriver à Francfort, affamé de nouvelles, croyant y apprendre que vous aviés obtenu ailleurs, des succés merités, par des plans aussi bien concertés, qu'habilement exécutés. Rien de tout cela! on m'in-

ſtruiſit bientôt, que véritablement Limbourg avoit été occupé par vos gens, mais que le hazard qui les y avoit placés, les en avoit retirées; que cette trouée ayant été abandonnée, les Pruſſiens avoient facilement débouché et reunis avec les troupes Heſſoiſes, s'étoient approchés, vous avoient fait abandonner des retranchements, dont la conſtruction faiſoit croire, que vous vouliés leur réſiſter; j'ai eu le déplaiſir d'entendre dire aux habitants de Francfort, dont vous avés emporté leur argent, mais non leurs bénédictions, qu'à cette époque, ils avoient eu à se plaindre de votre part, d'une petite perfidie inutile; que vous étiés venu trouver leurs Magiſtrats, avec une apparence de loyauté perſuaſive, que vous aviés engagé votre parole: que cette ville ne ſeroit point expoſée aux dangers d'une attaque de vive force; ils prétendent cependant être ſurs, que vous aviés ordonné au Commandant, de s'y maintenir avec fermeté, je n'ai pas héſité de prendre votre parti, quoiqu'employant, pour votre défence, des raiſons excellentes, on s'eſt permis de rire de vous et de moi; j'ai dit que vous connoiſſiés parfaitement le Commandant et ceux qui étoient ſous ſes ordres, que vous pouviés prévoir, que

la résistance ne seroit pas assés vive, pour que la ville courut des risques; que c'étoient quinze ou dix-huit cent coquins, dont vous vouliés vous débarasser, j'en donnois pour preuve, que vous les aviés laissés à eux mêmes, sans presque leur donner d'Artillerie et que vous n'aviés simulé l'apparence de vouloir les dégager, que pour pouvoir dire à vos maitres, que le Général-Commandant, étoit un traitre et les habitants de Francfort des assassins.

Je suis bien curieux de voir votre rapport à la Convention Nationale, je prévois que j'admirerai la manière adroite avec laquelle vous prèsenterés les objets, afin de lui faire gouter sans amertume, une retraite que vous sçaurés rendre brillante, par le récit que vous ferés de vos manœuvres; d'après ce que j'en connois, elles auroient réellement du frapper d'étonnement vos ennemis les Prussiens; s'ils avoient été un peu moins occupés, par le desir de vous voir de l'autre coté du Rhin, et n'avoient rien eu à faire, qu'à regarder vos mouvements, ils auroient sans doute rendu hommage à votre sçavante tactique. C'est un grand malheur pour votre gloire, c'est une perte, peut être irréparable pour votre amour propre, que de ne pas

jouir des fruits que vous lui aviés destiné; d'autant plus qu'il est possible qu'à l'avenir, le hazard vous serve moins bien; avec le caractère d'inconstance, qu'on connoit à la déesse Fortune, il se pourroit bien, qu'elle vous aye fait jouir de ses dernieres faveurs; quelques tireurs d'horoscopes, commencent même à présager, qu'elle est au moment de vous tourner le dos; je vous plaindrois alors, vous auriés contre vous, la classe nombreuse qui juge de tout d'après les evénements; ceux qui avoient intérêt à vous faire valoir, quand vous ètiés heureux, auront peut-être à votre égard, l'injustice qui leur est ordinaire, d'appeller du nom de trahison, ce que vos amis nommeront malheur, et les indifférents ineptie; imaginés quel sera alors mon embarras, pour excuser la forte prévention, que j'ai affichée en votre faveur; je serai obligé d'avouer que mon enthousiasme à été précoce; mais aussi quels motifs n'avois je pas pour m'abuser? je vous avois vu marchant d'un pas rapide sur le païs ennemi, rien ne résistoit à votre aggression, partout vous faisiés des prosélites; nouveau Mahomet, vous jouissiés des progrès rapides, de la Religion civique que vous prêchiés, l'effroi vous servoit d'avantgar-

de; vous assuriés la durée de vos succés, avec une suffisance, que j'ai prise pour l'expression d'un âme forte, qui peut rencontrer des obstacles, mais sçait toujours les vaincre; je sçavois il y à long-tems, que l'amour propre et le fanfaronage, étoient l'attribut ordinaire des sots, mais je vous le demande, pouvois je convenir que vous apparteniés à cette classe, après avoir vanté en vous l'orateur et le guerrier? il me restera, il est vrai, des motifs de consolation, car tous les evénements qui vous seront contraires, tourneront au profit de la cause, pour laquelle je forme des vœux et mon cœur me dédomagera amplement, de l'idée défavorable, qu'on pourra avoir prise sur mon jugement.

Pour faire cesser toute ma responsabilité, vis-à-vis du public, je renonce de cet instant, à être votre apologiste, ou votre défenseur; je m'abstiendrai aussi à l'avenir, de vous faire part, de ce qui pourroit en vous, causer mon admiration; je resterai cependant, jusqu'au dernier moment, observateur de vos destinées, soit qu'elles vous conduisent aux honneurs de l'apothéose, soit qu'elles vous préparent les dégouts de la Guillotine; devenu plus sage par l'ex-

périence, je pourrai juger sainement, laquelle de ces deux finales, vous étoit réellement due.

En vous présentant mes derniers adieux, je vous offre encore l'assurance, de la considération que vous croirés mériter.

Francfort 7. Décembre
1792.

Le Cte. de D***

Jusqu'à ce moment, il n'étoit pas vraisemblablement venu dans l'idée du général Custine, que ceux des Emigrés qui avoient habités Mayence, s'étant trouvés dans la nécessité imprévue, d'abandonner précipitemment cette ville, pouvoient y avoir laissè quelques effêts; mais des dépositaires infidèles, qui peut être cherchoient encore davantage, de se procurer un prétexte, pour s'approprier une partiè de ce qui leur avoit été confié, qu'à se faire un mérite vis-à-vis des Républicains François déclarèrent qu'ils avoient entre leurs mains, des effêts appartenants à ces proscrits, et que si on ordonnoit une recherche éxacte chès les habitans, il s'en trouveroit une très grande quantité. Le général se persuada qu'il tireroit des sommes énormes, du produit de ces foibles restes de la

fortune de ſes compatriotes fugitifs, qui abandonnant une patrie qui les repouſſoit, et leurs poſſeſſions, qu'on leur envioit, n'avoient ſauvé, que ſeulement ce qui étoit néceſſaire, pour ne pas ſuccomber à la miſère, dans les premiers moments de leur ſèjour en païs étranger; il fut donc ordonné à tous les habitants ſans diſtinction, qu'ils euſſent à remettre ſous un dèlais très court, les effêts et mobiliers de tous les Ariſtocrates Emigrés, qui avoient quitté la ville, peu ou long-tems avant l'arrivée des Françoîs, ſous peine de cinq-cent Florins d'amande; la grandeur du local qui fut déſigné pour contenir cette remiſe, démontroit qu'on s'étoit perſuadé qu'elle ſeroit d'un produit conſidérable; mais le mauvais cœur du général Cuſtine, qui s'applaudiſſoit d'avance, de cette nouvelle manière de nuire et qui imaginoit, que des perſonnes qui abandonnoient leur païs, peut-être pour toujours, devoient en avoir emporté des treſors, fut trompé dans ſon eſpérance et peu ſatisfait du reſultat des recherches, qui ne produiſirent que quelques coffres; contenants des habits et du linge, effêts d'une grande utilité aux propriêtaires, qu'il avoit la cruauté d'en priver; mais

ne pouvoient produire que peu d'argent en les vendant.

Le quatorze de Décembre, le général Custine déclara que Mayence étoit en état de siège, que d'après les loix Françoises, la police cessant d'être attribuée au civil, deviendroit militaire et plus rigoureuse; il sembla que cette disposition nouvelle, avoit pour cause un présage que l'ennemi devoit serrer de plus près la ville, car le quatorze vers l'heure du midi, les Prussiens tombèrent inopinément sur le poste de Hochheim, tuèrent, blessèrent et firent prisonniers un assès grand nombre de François; le reste se sauva sur Mayence et fut recueilli par des troupes qui, un peu tard, marchoient à leur secours. Si on vouloit occuper le poste de Hochheim, il n'auroit du l'être que comme une garde avancée, qui ne devoit prêter aucune résistance si elle étoit attaquée en force, d'autant que sa possession difficile à soutenir, ne promettoit aucun grand avantage, et il ne faisoit autre chose, que marquer un point plus saillant en avant de Mayence; par sa perte, il ne restoit plus aux François sur la rive droite du Rhin, qu'un front partant de Kostheim vers le Mein, et venant appuyér au Rhin près du moulin de Biberich. On

commença à se préparer à la défence, et comme on prévoyoit, que dans le cas d'une attaque, elle auroit lieu par la rive gauche du Rhin, on fit différents travaux, entr'autres on éleva une batterie pour deux pieces de canon, dirigée sur la pointe du Mein; de plus on fit les dispositions nécessaires, pour rassembler des approvisionnements considérables, et pour éviter que les habitants de Mayence, et de Cassel, craignant la destruction de leurs maisons, et la dégradation de leurs autres propriétés, si l'ennemi s'approchant, jettoit des bombes, ou tiroit des boulets rouges sur la ville, ne se révoltassent et par la donnassent une occupation dangereuse, pour une garnison qui n'étoit pas très nombreuse alors: le général Custine fit afficher une proclamation, dans laquelle après avoir parlé en bons termes, de la confiance qu'il avoit dans les bourgeois, il leur promettoit, que les pertes qu'occasionneroit, un siège ou autre attaque ennemie, seroient supportés par la Nation Françoise, et que dans ce cas, ils obtiendroient des dédommagements généreux et des éloges, semblables à ceux qu'on avoit accordés aux habitants de Lille; malheureusement pour l'effet qu'on se promettoit, on étoit peu disposé dans Mayence, à

croire aux promesses du chef des François, qui jusqu'alors n'avoit pas été très exact à tenir ses engagements, et il faut ajouter que les têtes n'étoient pas suffisament exaltées, pour qu'on voulut tout sacrifier, à l'espérance de recevoir quelques assignats, qui n'avoient aucun cours en Allemagne, et au plaisir de mériter l'approbation et des louanges de la part du senat de Paris; à leur grand déplaisir les habitants de Mayence, virent faire des préparatifs qui leur annonçoient, que les François croyoient a une attaque vive et projettoient une defense sérieuse; indépendamment de la batterie qui avoit déja été élevée derriere la Favorite, on construisit deux batteries flottantes, dont l'une fut placée entre les ouvrages extérieurs de Cassel et le retranchement de Saint Alban, et l'autre entre le confluent du Mein et le batiment principal de la Favorite; en outre on éleva un retranchement à la pointe de l'isle Saint Pierre, lequel ainsi que les deux batteries flottantes, devoit recevoir deux piéces de Canon; et pour établir une communication constante, il fut destiné trois grands bateaux, qui devoient continuellement aller et venir, pour transporter les gardes quand elles étoient relevées et

leur fournir les munitions et approvisionnements nécessaires; outre les pallisades qui étoient déja plantées, on forma un abbatis épais qui régnoit dans toute l'étendue, en avant des fossés de Cassel; au grand detriment du pais qui avoisinoit, on se servit pour cela des arbres fruitiers, au déffaut d'autres bois, dont on manquoit pour cet ouvrage; pour mettre fin aux propos qui se tenoient dans la ville, sur la vraisemblance ou la possibilité que la defence ne fut pas de longue durée, le général Custine, fit connoitre par un placard, que sa volonté étoit de resister jusqu'a la derniere extrémité, que l'ennemi ne parviendroit dans la place, que sur des monceaux de morts, et finissoit par la menace, que quiconque s'aviseroit de parler, de la reddition de Cassel ou de Mayence, seroit pendu sur le champ; même pour rendre encore plus frappant cet avertissement, le dix-neuf il ordonna qu'il fut dressé quatre potences, qui otérent aux habitants toute fantaisie de parler politique, ou de présager les evénements; tout le monde devint si circonspect, que chacun craignant d'être trahi s'il jasoit; les bavardages sans fin, furent remplacés par un silence taciturne.

Les amis de la Conſtitution, qui ne pouvoient ſe promettre la conſervation des places et des traitements conſidérables, qu'ils recevoient, que par la conſervation de Mayence et des territoires conquis, dirigèrent tous leurs moyens vers le but, de faire paroitre l'opinion du païs, favorable aux françois et l'adminiſtration, ſous le prétexte de ſ'aſſurer ſi la pluralité des voix étoit pour les principes de la liberté, détacha des émiſſaires d'une fidélité éprouvée, dans les différentes communes, entre le Hundsruck et Landau exceptant celles qui dépendoient du Palatinat, qui étoit regardé comme neutre; ils devoient faire aſſembler dans chaque lieu les habitants, leur faire comprendre que la plénitude du pouvoir, appartient au peuple et qu'il ne dépendoit que de leur volonté, de changer le régime du gouvernement et de ſ'en choiſir un nouveau, plus conforme a l'intérêt individuel; chaque député devoit avoir un régiſtre, pour y inſcrire ceux qui voudroient adopter le gouvernement françois, par la en ſçachant l'état de la population, il étoit aiſé de connoitre pour quel parti ſe décideroit la majorité; mais comme on étoit loin d'avoir la certitude du ſuccés, ſi on n'y mettoit de la ruſe,

il fut déclaré que ceux qui ne se présentoient pas aux assemblées, perdroient leur voix par leur absence et on se doutoit que la plus grande partie de ceux qui tenoient au mode ancien, s'abstiendroient de paroitre, pour éviter les avanies et les persécutions; dans la ville, on essaya de réunir de nouveau les corporations en assemblées, pour voir s'il ne seroit pas possible d'en obtenir la majorité des voix; on crut qu'on pourroit tirer utilité, du moyen de leur donner une méfiance réciproque. Mais ce fut en vain, elles tinrent constamment a la conservation du gouvernement monarchique, et à l'Alliance avec l'Empire d'Allemagne; les Apôtres des campagnes n'eurent pas un succès plus heureux dans leurs missions, et s'en revinrent avec la honte de la reussite manquée.

Le Commissariat de guerre, fit afficher par ordre du général Custine, que le vingt sept du courant, on vendroit a l'enchère les vins, meubles et effèts qui avoient été trouvés tant dans le palais de la ville, qu'a la Favorite; cette annoncé déplut à toutes les classes des Citoyens, et plusieurs des principaux, s'adressèrent à la Municipalité, afin qu'elle cherchat à détourner le général, de mettre a exécution un ordre

aussi nuisible au bien de la ville, et de plus contraire aux loix de la Constitution françoise; le Magistrat et la chambre des finances conservée, portèrent leurs remontrances à l'administration publique, en lui observant que ce seroit faire une injure et une injustice à l'illustre Nation françoise, si on admettoit, que dans cette circonstance, elle voulut se servir de l'avantage qu'à le plus fort, sur le foible; d'après les représentations de ces deux corps, l'administration coucha une addresse au général Custine, dans laquelle elle le supplioit, de prendre en considération les observations qu'elle lui transmettoit; mais celui-ci tint à sa première résolution, disant: que l'état, c'étoit la Nation françoise et que c'étoit pour son compte que les effêts annoncés seroient vendus; l'administration qui étoit composée de sujets dévoués au général, craignant de lui déplaire par de l'obstination, ne poussa pas plus loin sa résistance.

Ce fut le vingt et un Decembre qu'arriva le premier avis du décret de la Coustitution nationale, qui prononçoit la réunion des païs conquis, au corps de la République; le landemain les membres du Club votèrent un addresse, à l'effet de témoigner aux representants de la

Nation françoise, leur reconnoissance, pour le bienfait de les avoir affranchis du joug du despotisme.

Le vingt-six de Décembre, le général Custine fit promulguer dans tout le païs qu'il occupoit, une copie du décret de la Convention nationale, il y joignit une proclamation très caressante, dans laquelle il exaltoit le bonheur que cette réunion avec la France, devoit nécessairement assurer a ceux qui s'y trouvoient compris; mais il s'en faut de beaucoup, que ces avantages pretendus, qui n'étoient envisagés que comme une nécessité contrariante, fussent du gout de ceux qui avoient refusé avec fermeté, le régime françois; même les habitants des campagnes, ne furent nullement éblouis par la suppression des droits feodaux, qu'on leur vantoit comme un grand bienfait; les membres du Club seuls, étoient au comble de la joye, car ils se promettoient d'obtenir toutes les places lucratives et quoique plusieurs d'entr'eux, suivant les termes du décret, en fussent exclus, parcequ'ils avoient été au service du prince Electeur, ils se crurent parfaitement purifiés de cette tache originelle, parceque depuis leur admission dans la société, loin de se montrer les

partisans de leur ancien maitre, ils étoient ceux qui avoient déclamé contre leur bienfaiteur, avec le plus d'impudence, ce fut dans ce premier moment de la mauvaise humeur des habitants, qu'eut lieu la vente mobiliaire qui avoit été annoncée; le général Custine commenca par s'approprier et faire porter au prieuré de la cathédrale, son nouveau logement: les objets qui étoient a sa convenance; le reste fut adjugé a très bas prix.

Le premier jour de l'année 1793 fut remarquable, par l'arrivée de trois commissaires de la Convention-nationale dans Mayence; c'étoient les Citoyens Reubel, Haussmann et Merlin de Thionville; le général Custine qui en étoit prévenu assembla les troupes avec armes et bagages; pour leur rendre des honneurs plus marquants, elles furent réparties dans l'intérieur de la ville sur le chemin qu'ils devoient tenir; ils étoient escortés par un fort détachement de Cavalerie, qu'on avoit envoyé audevant d'eux jusqu'à Oppenheim et vinrent loger dans le palais, ou ils occuppérent l'appartement, qui avoit été ci-devant celui du général; bientôt ils recurent les homages des corps militaires, de l'administra-

tion publique et de la Municipalité; le général en chef et son état-Major ne negligerent rien, pour leur rendre agréable ce premier moment de leur séjour parmi eux; le Club envoya aussi le lendemain, une députation pour les complimenter et les inviter solemnellement à ses séances; ils eurent satisfaction entiére sur ce point, car les commissaires ne tarderent pas de se rendre à leur vœu et deux des trois, parlerent à la grande satisfaction de l'auditoire enthousiaste.

Pour se donner un air d'audace, vis-à-vis des commissaires, le général Custine, fit marcher le général Houchard sur Hochheim, avec huit bataillons et douze pieces de Canon; il avoit ordre de s'emparer de ce poste, dont les François avoient ci-devant été chassés, mais on sçavoit que l'opération ne seroit pas meurtriere, car les Prussiens n'y venoient plus depuis plusieurs jours; en conséquence on crut pouvoir l'occuper et s'y soutenir sans courir de dangers; mais on n'avoit pas la parole des troupes Allemandes, qu'elles laisseroient les nouveaux venus conserver paisiblement Hochheim, et ils semblerent avoir desiré, de les voir s'y établir pour leur en contester la possession, ils les y attaque-

rent le six avant le jour et après un combat peu obstiné, ils les forcerent de se sauver vers Mayence, abandonnant toute leur Artillerie et après avoir laissé environ cinq-cent hommes tués, blessés ou faits prisonniers, ils furent poursuivis jusqu'à Kostheim, qui fut abandonné par sa garnison; les Prussiens se retirerent, après avoir renversé l'arbre de la liberté qui étoit dans ce dernier lieu et fait quelques prisonniers; le rapport de cet évenement, adressé par le général Custine au Président de la Convention Nationale, étoit tourné comme le plus grand nombre de ceux que j'ai ci-devant transcrits et non moins fabuleux; il avouoit cependant que Hochheim avoit été surpris, mais il prétendoit que si dans la suite de l'engagement, on eut exécuté fidèlement les ordres qu'il avoit donnés, il en fut résulté une victoire complette, qui selon lui, étoit bien duë, au courage surnaturel des troupes Françoises; ce qui a été le plus malheureux, ajoutoit-il, c'est que les chevaux de l'Artillerie n'étant pas ferrés à glace, je n'ai pu la faire transporter sur le lieu, où elle auroit produit un effet décisif, il ne disoit pas un mot de la perte qu'il avoit essuyée; mais il annonçoit qu'il occupoit encore les hauteurs de Hochheim et

qu'ainsi les ennemis n'avoient fait aucuns progrès ; le jour même de ce combat les commissaires se rendirent de nouveau au Club. Reubel y tint un discours, dans lequel pour rassurer ses frères qui étoient transis de frayeur, il parla du malheur arrivé, comme de la plus petite importance et dit que le petit nombre de Canons qui avoient été perdus, n'étoit rien en comparaison de ceux qui avoient été conquis à Mayence.

La Municipalité se persuadant faire un acte de civisme, qui plairoit fort aux Républicains François, avoit ordonné que les écussons des armes des Princes-Electeurs, qui se trouvoient sur les différents bâtiments du Palais, ainsi que ceux qui existoient sur l'extérieur des maisons des familles nobles, seroient effacés et détruits; les commissaires attribuerent cette dégradation enfantine, à l'amélioration des sentiments civiques, chès les Mayençois; aussi mandérent-ils à leurs commettans, que l'opinion faisoit des progrès sensibles; ils leur parurent encore bien plus caractérisés, quand ce même Magistrat, inform que quelques armes avoient été non seulement masquées avec du mortier, mais réellement conservées, ordonnerent qu'elles fussent

absolument détruites, afin qu'à l'avenir, il ne restat aucune possibilité de les restaurer.

Une Commune de l'intérieur de la France, avoit écrit au général Custine, une lettre très louangeuse, en lui adressant quelques nippes, pour des soldats leurs parents; celui-ci, qui n'étoit jamais insensible à l'adulation, leur fit une réponse très-amicale, qui est remarquable par ces mots: „ je n'ai pas été moins touché des vœux que vous formés pour mes succès; ma gloire n'est point à moi, elle est celle de la République, elle est l'ouvrage des braves soldats qui m'obéissent et dont le courage a jusqu'ici fixé la victoire. Il est assés plaisant, qu'après plusieurs échecs consécutifs, Custine se prétendit toujours victorieux, peut être même invincible.

Un Estafette venant de Paris, apporta le vingt-six de Janvier, la nouvelle du jugement atroce qui avoit été porté contre le Roi Louis seize et de son horrible exécution; les commissaires de la Convention, qui avoient eu l'infamie de mander quelle étoit leur opinion sur cette affaire, sans avoir été interrogés, mais seulement pour qu'on ne les soupçonnat pas de rester en arriere, lorsqu'il

etoit question de commettre un crime de plus, montrérent une grande satisfaction, qui fut partagée par les Clubistes et quelques uns des Sans-Culottes armés; mais les troupes de Ligne et les honnêtes gens du païs, ne cherchérent point à cacher leur chagrin et leur indignation; plus l'expression du mécontentement fut vive, plus elle fut déplaisante, pour ceux qui affichoient d'avoir renoncé à tout sentiment d'humanité et cessé d'avoir en horreur les forfaits; un grand nombre furent arrêtés comme mauvais citoyens et détenus longuement dans les prisons. Quand le général Custine apprit cet horrible attentat, il étoit à Spire, il parut d'abord étonné et abasourdi, mais il se remit bientôt et dit qu'il n'avoit jamais cru qu'on en vint à cette extrémité; qu'on ne devoit pas le soupçonner d'attachement pour la maison de Bourbon, qu'il déclaroit n'avoir jamais aimé; mais qu'il regardoit le parti qu'on avoit pris, comme impolitique, en ce qu'on se privoit d'un otage, dont on auroit pu tirer parti à l'avenir. L'inimitié entre les soldats de ligne et les volontaires, s'anima au point que les généraux en prirent beaucoup d'inquiétude; ils craignoient que ces premiers se joignant aux bourgeois

mécontents, voulussent maîtriser les autres, et peut être se portassent à remettre la ville aux ennemis; pour prévenir ces dangers, il fut publié une proclamation, par laquelle il étoit ordonné aux bourgeois, sous des peines sèveres, qu'en cas d'allarme, excepté pour le feu, toutes les portes et fenêtres de leurs maisons fussent fermées et d'y demeurer eux-mêmes paisiblement, jusqu'à ce qu'on eut fait connoître que la tranquillité étoit entierement rétablie.

Les habitants de Mayence, avoient déjà été prévenus deux fois, que leur ville étoit en état de siège; mais un troisième avertissement qui fut le motif d'une proclamation très-étendue du général Custine, en dâte du dix de Février, fut infiniment plus sérieux que celles qui l'avoient précédé; on prévenoit le peuple qu'on feroit détruire les bâtiments et les établissements situés hors de la ville, qui pouvoient nuire à sa défense, et on avertissoit, que ceux qui, au premier Avril, ne seroient pas pourvus de vivres pour sept mois, seroient contraints d'en sortir. Ce qui mit les esprits encore bien plus en mouvement fut un placard affiché le dix-huit au nom du général en Chef, qui fixoit les assemblées primaires et les élections au vingt-quatre

de ce même mois; aussi bien dans la ville de Mayence, que dans tout le territoire compris entre Landau, le Rhin et la Mofelle; et ordonnoit aux Nobles, Ecclésiastiques et autres personnes ci-devant privilégiées, de faire une déclaration par écrit, dans laquelle ils jureroient: d'être fidèles au peuple, aux principes de la liberté et de l'égalité, de renoncer à l'obéissance envers leurs Souverains et leurs représentants, ainsi qu'à tous droits et privilèges, dont ils avoient ci-devant jouis; cette formalité devoit être remplie par ceux qui habitoient la ville, avant le vingt, et par ceux qui demeuroient dans le reste du païs avant le vingt trois, sous peine pour les contrevenants d'être traités en gens suspects et envoyés sur le champ à l'armée ennemie dont ils se déclaroient les partisans, par le refus du serment exigé. Les commissaires du pouvoir exécutif qui avoient été envoyés à Mayence, prirent sur eux d'ajouter aux ordres donnés par le général Custine et annoncerent que tous les habitants devoient prêter le même serment de fidélité et de renonciation à l'Electeur; mais bientôt prévoyant que cette demande seroit refusée, ils se persuadérent que le motif de la résistance étoit l'idée, qu'on

vouloit par là, faire renoncer à la religion du païs; ils se déciderent donc à donner une explication à la proclamation, assurerent que la renonciation qu'on prescrivoit, ne regardoit que la souveraineté temporelle de l'Electeur et non sa jurisdiction spirituelle, mais cette explication n'opéra rien sur des esprits qui étoient déterminés à se refuser au serment; plusieurs corps firent des représentations, dont la justesse frappa les commissaires et ils déclarerent, que la prestation demandée seroit suspendue, qu'on feroit passer les observations produites, à la Convention Nationale, qui décideroit sur ce point; tout le monde étoit satisfait de la tournure que prenoient les choses, mais les trois députés législateurs, ayant eu connoissance de ce qui se passoit, déclarerent nulles, les promesses des commissaires, ne voulurent pas consentir que le serment fut differé, non plus que les Assemblées primaires; trouvant de la résistance ils employerent la rigueur, firent déporter sur le champ quelques prêtres qui refuserent de jurer et laisserent présager les plus grandes persécutions, pour ceux qui oseroient leur montrer une volonté opposée.

Sans s'arrêter aux représentations qui avoient été faites et au déplaisir que montroient les habitants de Mayence sur la subversion à laquelle on vouloit les contraindre; l'ouverture des assemblées primaires, eut lieu le jour désigné; il ne s'y rendit pas un vingtième de ceux qui avoient les qualités et l'âge requis, par les décrets de la Convention nationale; mais on n'en alla pas moins en avant, pour les élections ordonnées, des magistrats et des députés à la future Convention; dès que la Municipalité eut été nommée et qu'elle se fut installée, elle se livra avec ardeur, à remplir la tâche d'obtenir la prestation du serment; mais les obstacles qu'elle rencontra, furent très-grands et la résistance si formelle, qu'elle crut qu'il n'étoit aucun moyen, pour parvenir au but qu'elle se proposoit, que d'établir la crainte d'éprouver des traitements rigoureux; les exportations vers les postes avancés des ennemis furent très-nombreuses et portèrent principalement sur les Ecclésiastiques et ceux d'entre les citoyens laïcs, qu'on prévoyoit qu'il seroit impossible de gagner ou d'effrayer; même pour donner des exemples de rigueur plus imposans, quelques-uns de ces derniers, furent employés à des travaux

pénibles, sous le feu du Canon de l'ennemi; malgré ces vexations inouies, on ne reussit pas à extorquer un grand nombre de serments, seulement quelques particuliers plus faciles à effrayer, ou cédant par foiblesse aux sollicitations de leurs familles, remplirent la formalité exigée; il avoit été proposé une tournure, qui auroit décidé un grand nombre de bourgois, à faire ce qu'on vouloit obtenir deux et que les autorités ne parurent pas éloignées d'adopter; c'étoit de jurer fidélité aux françois pour tout le tems de leur séjour dans le païs et on s'adressa à la légation Electorale, qui résidoit à Francfort, pour en obtenir l'agrément; mais bientôt les Commissaires rejetterent cet engagement conditionnel et les précautions devinrent plus vives que jamais; même celui qui pour le bien de ses compatiotes, avoit imaginé ce biais avantageux pour les françois et rassurant pour la conscience des honnêtes gens, qui par cette restriction ne manquoient à aucuns de leurs devoirs, promettant seulement de rester paisibles témoins de ce qui devoit se passer, fut exporté avant que la réponse de Francfort eut eu le tems d'arriver,

Pendant que tous ces débats politiques se passoient à Mayence, le général Custine avoit jugé à propos de s'en absenter; il n'étoit pas fâché de pouvoir se dispenser, de se mêler le moins possible des tracasseries qu'il prévoyoit, devoir être une suite de la proclamation, qu'il avoit dû faire publier et il vouloit éviter de se trouver en contradiction avec les Commissaires députés, qui, se montroient très jaloux de leur autorité, qui avoient déjà entammé ses prérogatives de Général et n'avoient pas craint de lui donner un désagrément fort sensible, en déplaçant l'Officier auquel il avoit confié le commandement de Landau et le remplaçant par un de leurs protégés; il se trouvoit que dans ce moment, il pouvoit produire des motifs solides, pour étayer le projet qu'il avoit de se rendre à Paris et d'y faire un petit séjour; il étoit question de répondre à des accusations qu'on avoit portées contre lui et qui commençoient à prendre de la consistance dans les esprits; jusqu'alors sa conduite n'avoit été connue, que par les comptes qu'il avoit rendus et qui avoient été transmis au public, par les ministres et les journaux de la Convention nationale; il étoit difficile d'après cela, que l'opi-

nion générale ne lui fut pas favorable, d'autant qu'on a vu, qu'il ne s'étoit pas refusé une seule fois, au plaisir de dire du bien de lui-même et de rapporter les moindres événements avec toutes les circonstances qui pouvoient les embellir. Il ignoroit quels étoient ses Détracteurs, mais il étoit constant qu'il en avoit eu, et que ceux-ci n'étoient point mal informés. Le général se persuada, que par sa présence dans la Capitale, il en imposeroit à ses ennemis et que sa venue feroit beaucoup d'impression, sur ceux qui ne connoissant que ses succès, ne sçavoient pas s'il les avoit mérités par sa conduite; qu'elle lui donneroit un assés grand nombre de partisans, pour étouffer la voix de ceux qui s'étoient élévés clandestinement contre lui.

Les motifs d'accusation étoient nombreux et plusieurs d'entr'eux, parfaitement fondés; on l'inculpoit d'avoir de l'ambition; si c'étoit un tort d'en avoir, il étoit gravement coupable et en vérité ceux qui le connoissoient peu ou beaucoup, ne trouverent pas, qu'on lui eut fait une injustice, ni outré à beaucoup près la vérité, puis qu'on ne disoit pas qu'il en étoit rongé; suivoit un reproche qu'il étoit difficile

de combattre; il falloit pour croire qu'il n'étoit pas inepte au métier qu'il faisoit, avoir habité loin du théatre, de ses travaux guerriers, et ne le connoître que par ses rélations réfléchies, auxquelles il ne manquoit, que la question au public; ce que j'ai fait n'est-il pas mémorable? ne suis je pas un très grand homme, sous tous les aspects? pour faire ouvrir la bouche et les oreilles aux sots; pour infidèle il ne le fut jamais, et les preuves qu'on produisoit contre lui, à ce sujet étoient pitoyables; il ne fut jamais traitre et lorsqu'on lui fit payer de sa tête cette inculpation, ses accusateurs n'étoient pas plus exacts; mais aussi ils étoient moins dangereux, à présent qu'ils le devinrent dans la suite, quand un homme accrédité auprès de la multitude se mit à leur tête; mais leur nombre et leur influence, qui déciderent alors sa ruine, ne rendirent pas pour cela, leurs assertions plus fondées sur la vérité; seulement il avoit perdu alors, la faveur du public et peu de gens sont assés généreux, pour venir étayer un arbre déraciné; si le général Custine avoit réellement, par trop dégarni Landau et Strasbourg, aucun événement fâcheux n'en est résulté et n'a pu l'en faire repentir,

ainsi relativement à cet objet, si on a à lui reprocher que par défaut de tête, il a fait des dispositions dangereuses, on lui a dû des compliments sur son bonheur; quant au défaut d'avarice qu'on reprochoit au général Custine et qu'on fondoit sur ce qu'il s'étoit emparé de beaucoup d'objets appartenants à l'Electeur de Mayence, cette imputation n'étoit-elle pas du plus grand ridicule? entre ses imperfections morales, qui assurément étoient très-nombreuses on ne pouvoit pas compter l'avarice, ou s'il en étoit atteint, son goût pour les plaisirs, qui le dominoit avec empire, avoit si fort pris les dessus sur ses autres affections, qu'il avoit dérangé une fortune très-considérable; il est certain que sa délicatesse n'étoit pas à l'épreuve des occasions d'acquerir et qu'il ne se refusoit pas, quand elles se présentoient; de s'approprier ce qu'il trouvoit à sa convenance; mais cette maniere d'agir qui auroit été une turpitude, dans les tems où on regardoit une action basse, comme un crime impardonnable, étoit tellement d'usage en ce moment, que la Nation qui elle même avoit violé toutes les propriétés et commis les plus grandes injustices, ne pou-

voit, ni ne devoit se plaindre, lorsque ceux qui servoient d'instruments à ses injustices, imitoient son exemple.

Le général Custine arrivé à Paris, où il fut reçu avec enthousiasme! présenta à la Convention Nationale un long mémoire justificatif, qui eut un plein succés, quoique les moyens de défense qu'il y employoit, fûssent aussi médiocres, que les reproches qu'on lui avoit faits étoient ridicules; il disoit que quoique la calomnie ne méritât que le mépris et qu'il eut peu se dispenser, de prendre le soin de la confondre, il ne pouvoit refuser à son amour propre, la satisfaction de la châtier; ses raisons furent prises pour bonnes, parce qu'on ne desiroit pas qu'il fut coupable; même le ton de fierté qui regnoit dans sa défense fut applaudi et appellé l'expression d'une ame noble et sensible, et il fut déclaré que loin de mériter des reproches, on lui devoit des éloges sur la totalité de sa conduite; ayant ainsi obtenu un avantage complet sur ses détracteurs, il voulut jouir encore quelques jours de cette victoire et du doux plaisir de se voir fêté et vanté dans la Capitale; il conféra avec les ministres, sur les opérations brillantes qu'il leur promettoit de mettre à exécution;

puis très-satisfait de son voyage, il reprit le chemin de Mayence, où à son arrivée, il apprit la reddition du fort de Königstein; ce poste n'avoit rien souffert de la part de l'ennemi, qui ne l'avait pas attaqué, depuis la Canonade qui à été rapportée ci-devant; mais il avoit été cerné de si près, que sa garnison ne pouvoit échapper, ni recevoir des raffraichissements; au moyen de cela, quand ses approvisionemens, se trouverent consommés jusqu'au dernier morceau de pain, il ne resta plus au Commandant, d'autre parti à prendre, que de demander à capituler, ce qu'il fit le dix de Mars; la possession de Königstein, étoit avantageuse pour les troupes alliées, en ce qu'elle eut pu servir d'appui aux François, s'ils avoient voulu tenter une expédition sur la rive droite du Rhin et que d'ailleurs, elles pouvaient disposer d'un petit corps, qui jusque là avoit été employé à l'entourer.

Le général Custine de retour à son quartier-général, se trouva débarrassé de beaucoup de soins et de détails, qui jusqu'au moment de l'arrivée des députés de la Convention Nationale, avoient été entiérement sous sa direction; ceux-ci étoient trop jaloux d'exercer les pou-

voirs qui leur avoient été confiés, pour ne pas en user dans toute leur étendue; ils s'attribuerent même des parties, qui pour le bien de la chose publique, devoient rester à la disposition du Commandant de l'armée, qui ne conserva plus d'autre emploi, que l'exécution des objets purement militaires; il cessa donc de s'occuper des progrès de l'opinion publique, de l'établissement des formes nouvelles, qui devoient assimiler au reste de la France, le gouvernement de cette partie de l'Allemagne, qui d'après le décret de la Convention Nationale, devenoit un département de la République, même on cassa des marchés qu'il avoit faits, pour des approvisionements qu'il étoit très-urgent de terminer, vû qu'on arrivoit à la saison, où les opérations de l'ennemi devoient s'entamer et vraisemblablement, la ville de Mayence être assiégée dans les formes.

Ainsi qu'on avoit dû le prévoir, les Prussiens commencerent de bonne heure leurs opérations militaires; le Colonel Seculi fut le premier qu'on porta sur la rive gauche du Rhin, avec un corps leger et peu considérabable, qui étoit destiné à contrarier et tourmenter les postes François, qui étoient établis sur la riviere

de Nahe ; ſur la nouvelle de sa marche, le général Cuſtine ſécondé par le général Houchard, se porta en avant, avec douze bataillons, vingt Eſcadrons et un train d'Artillerie, pour attaquer ce foible détachement, qu'il joignit le vingt-mars près de Stromberg ; malgré la diſproportion du nombre, les Pruſſiens oppoſerent une réſiſtance ob[illegible]ée, qui dura pluſieurs heures, mais ne pouvant se flatter d'obtenir la victoire, ils firent avec beaucoup d'adreſſe leur retraite, au moment qu'ils alloient se trouver entourés ; le général François ne manqua pas de donner un air d'importance à ce petit avantage et les commiſſaires de la Convention Nationale qui étoient à Mayence, le firent auſſi beaucoup valoir.

Ce premier ſuccès n'eut pas des ſuites auſſi brillantes qu'on s'en étoit flatté ; car le général Cuſtine ayant voulu faire à sa fantaiſie et contrairement à l'opinion des généraux, qui ſervoient ſous ſes ordres les diſpoſitions pour la défenſe des gorges et des poſitions avantageuſes, au moyen deſquelles, il eut été très-facile d'empêcher les Pruſſiens de paſſer la riviere de Nahe ; mais ceux-ci qui se portoient en force au delà du Rhin et qui étoient venus s'appuyer aux trou-

pes Autrichiennes qui se trouvoient dans l'Electorat de Trèves, attaquerent les François le vingt sept de Mars près de Stromberg, les battirent complettement et s'emparérent de plusieurs pieces de canon; leur Cavalerie serra de près les fuyards et leur fit des prisonniers, dans le nombre desquels se trouva le général Neuwinger; cette victoire rendit les Prussiens maîtres de Bingen et par là, d'avancer sans obstacles dans le pais, où ils pénétrerent vivement; le général Custine prit sur le champ le parti de se retirer sur Worms et d'abandonner la ville de Mayence à ses propres forces; il fixa la garnison qui devoit la défendre, à quinze-mille hommes et envoya ordre, que les troupes qui resteroient au delà de ce nombre, se mettroient en marche le plutôt possible pour venir le joindre; rendu à Worms le Général se décida, à faire le récit des événements désastreux qu'il venoit d'éprouver, à la Convention Nationale; mais suivant son usage ordinaire, quand il avoit éprouvé un échec, il lui plut de charger quelqu'un de ses propres fautes et quoiqu'assurément, le général Neuwinger n'eut rien à se reprocher, dans cette circonstance, et que par tout où il s'étoit trouvé, il eut rendu des services signalés au géné-

ral Custine, en réparant même souvent des mal adresses; comme il se trouvoit prisonnier et par là hors de position, de pouvoir se défendre des inculpations, il l'accusa d'être la cause des malheurs qui étoient arrivés.

„ Lettre du général Custine au Président de la Convention Nationale, le 30 Mars 1793.

Un peu reposé des fatigues que j'ai éprouvées, par les travaux et actions que j'ai essuyés depuis plusieurs jours, je vais vous faire récit des évênements qui sont arrivés à l'armée que je commande. Vous connoissés, citoyen Président, quelle étoit ma position sur la Nahe; j'y avois réuni ce que j'avois de troupes sur deux points l'un à Bingen et l'autre près des défillés qui permettent de déboucher dans la plaine. J'ai rendu compte au ministre de la guerre de l'affaire qui avoit eu lieu entre les avant postes de la République et ceux de l'armée Prussienne, le mardi après midi; le landemain ils revinrent en force à l'attaque. Dès qu'on vint m'en avertir, j'ordonnai sur le champ à la brigade du douzieme régiment d'Infanterie de se porter sur les hauteurs de Bingen les seules que l'ennemi pouvoit occuper et que j'avois ordonné en effet

d'occuper. Auſſitôt je partis pour me rendre ſur ces hauteurs; ou j'arrivai en même tems que cette Brigâde. N'entendant plus de canon, je lui ordonnai d'arrêter avant d'arriver, afin qu'elle ne pût être vue: alors j'envoyai ordre à Neuwinger, de venir ſur ces hauteurs, d'ou je voyois toutes les diſpoſition de l'ennemi; je lui fis voir que ſon Infanterie s'étendoit ſur la gauche; je lui expoſai la crainte que j'avois qu'elle trouvat quelque chemin aſſés libre, pour venir nous déloger de la ſommité que nous occupions, pareeque dans la reconnoiſſance très exacte que j'avois faite de ce terrain, j'en avois reconnu la poſſibilité.

Le général Neuwinger m'aſſura, qu'il avoit déjà repouſſé l'ennemi dans une pareille entrepriſe, et qu'il lui avoit coupé le chemin; en effet, dès les dix-heures du matin, l'ennemi avoit déjà tenté de s'emparer de cette hauteur, occupée par cinq Compagnies du département de la Correſe; mais Delmas leur brave Commandant, avoit donné le tems à Neuwinger d'envoyer quatre Compagnies de Grenadiers qui à leur apparution, déterminèrent l'ennemi à rétrograder. Deux heures s'étoient écoulées, je prévins Neuwinger de changer de poſte. Il me

dit que son honneur étoit intéressé, et que je chérissois trop cet honneur là pour le forcer à y manquer. Apprenant qu'il paroissoit des troupes vis-à-vis la gauche, je m'y transportai pour les reconnoitre. On avoit tiré le canon depuis quelque tèms sur les troupes ennemies; une demie heure ne s'écoula pas qu'une Canonade se fit entendre sur Bingen, et bientôt on entendit une fusillade très vive, qui dura une heure. Je m'assurai les troupes de la gauche, qui paroissoient ébranlées. Mais quel fut mon étonnement quand on vint me dire, par une ordonnance, que la hauteur étoit emportée, que vainement les cinq Compagnies de la Corrisé, s'étoient battues jusqu'à l'extrémité, que son Artillerie avoit aussi fait vainement un effet terrible sur la Colonne prussienne; que n'ayant point été sécondé par les Compagnies de Grenadiers, qui avoient abandonné leurs canons pour se rétirer avec une précipitation inouie, on avoit livré à l'ennemi la hauteur; que l'Artillerie ennemie ayant tiré sur notre Cavalerie, elle avoit été obligé de se retirer; que celle de l'ennemi ayant profité de ce mouvement rétrograde et traversé un marais, avoit chargé nos Cavaliers, qui d'abord l'avoient repoussée; mais les enne

mis s'étant ralliés et revenant à la charge, nos troupes s'en laissant imposer par le nombre, se retirerent sans entendre la voix du Commandant, qui leur disoit de charger. J'appris aussi que le général Neuwinger avoit été pris dans cette affaire. La ville de Bingen n'étoit pas encore prise; mais d'une part je ne comptois pas assés sur les troupes, et de l'autre les hauteurs étoient emportées.

Ma premiere idée, comme mon premier sentiment, fut de le reprendre. Je ne connoissois pas la fuite de cinq Bataillons grenadiers; mais en l'apprenant, je quittai ce projet: je fus arreté par la réflexion que ma témérité compromettroit le salut de l'armée qui m'étoit confié par la République; j'ai donc abandonné cette résolution. Ma position est indépendante de celle dans laquelle j'ai été forcé et ou je ne l'eusse point été, si j'avois eu de la Cavalerie. Les ennemis ne nous ont pas montré moins de huit à neuf mille chevaux: il falloit donc penser à la retraite; il eut été imprudent de la différer, autant elle étoit aisée dans ma position, autant il ent été difficile de résister quand neuf mille hommes de Cavalerie coupoient les chemins. Je suis venu camper hier

auprès de Worms. Je vais me retirer successivement vers Landau le plus lentement possible: Je serai peut être obligé de faire détruire les magasins de fourages qui se trouvent à Worms, par la trahison évidente des administrateurs du Directoire des achats, ma position est d'autant plus pénible, que je sçais par des nouvelles positives, que le revers des Vosges à été abandonné par l'armée de la Moselle, il ne faut cependant pas désespérer du salut de Mayence ni de celui des Départements du Rhin: j'ai mis dans Mayence le général D'oyré, dont le talent est connu; je laisse a Cassel le Général de brigade Meunier, dont les talents et le civisme sont recommandables. Je vais couvrir les Départements du Rhin, et j'espère me saisir bientôt d'une position qui les mettra à l'abri. J'ai envoyé aux Commissaires de la Convention à Mayence la priere la plus positive de sévir avec rigueur contre les lâches Bataillons qui ayant abandonné leur poste, sont cause du malheur que nous avons essuyé. Les infâmes ont fui à Mayence sans s'arreter.

Signé, le général Custine. «

Le général Custine ne resta pas long-tems à Worms; il avoit compté que les troupes et l'artillerie, qui partant de Mayence devoient venir se réunir à lui, seroient bientôt arrivées; mais il apprit que ce convoi s'étoit mis véritablement en marche, mais avoit trouvé les passages déjà occupés par l'ennemi et n'avoit eu d'autre parti à prendre, que de retourner dans la ville dont il étoit parti, après avoir tenté en vain, de se faire jour, que même un bataillon de Nassau qui marchoit à la tête de la Colonne, avoit entierement été fait prisonnier, après une résistance très-vive; on ne pouvoit douter que le projet du général Custine ne fut de se retirer jusqu'à Landau, quoiqu'il dit affirmativement qu'il vouloit prendre une position, dans le voisinage de Worms et y tenir jusqu'à la derniere extrémité; mais bientôt, il changea de langage; il donna pour motif d'une retraite plus prolongée, l'abandon du païs des Deux-ponts et des passages des Vosges, qui avoit été ordonné par le ministre de la guerre Bournonville; il prétendoit que puisque cette partie avoit été dégarnie, s'il restoit en avant de Landau, les ennemis pouvoient le tourner par son flanc gauche; c'étoit un prétexte ou une erreur,

car il disoit l'Armée alliée trois fois plus nombreuse, qu'elle n'étoit réellement et on voyoit parfaitement, qu'elle n'étoit occupée qu'à se mettre en position de pouvoir assiéger Mayence.

Le trente, il y eut une affaire assés-vive, quoique peu importante près de Turskeim; les françois conserverent leur position; mais bientôt après ils l'abandonnérent, pour continuer leur retraite sur Neustadt; de cette ville le général Custine écrivit une lettre à la Convention, qui contenoit le récit de l'engagement du trente; il mandoit qu'il se retiroit décidément sur Landau, qu'il étoit contraint à prendre ce parti, par une suite des ordres perfides du Ministre de la guerre; il rendoit compte qu'il avoit dû faire brûler des magasins considerables, qu'on avoit formés à Worms et à Frankenthal et qu'on y avoit laissés, malgré des ordres contraires de sa part, qu'il avoit même réitérés; que la necessité de les détruire, avoit été une suite de la trahison du fournisseur général, qui espéroit que ces denrées tomberoient dans les mains de l'ennemi; qu'il voyoit bien, que tout le monde cherchoit à contourir, à la ruine de l'armée du Rhin; qu'en conséquence, il prioit qu'on acceptât sa démission du Commandement,

ne voulant à l'avenir servir qu'en qualité de Soldat; quoique c'eut été un grand bonheur pour lui, d'être pris au mot, il ne le desiroit pas à beaucoup près et comptoit bien véritablement qu'on le solliciteroit de garder sa place; il s'étoit apparemment persuadé, qu'en accusant la nature entiere, de vouloir lui nuire, il se mettroit par là à l'abri des reproches et du blâme, qui devoient être la suite de ses fautes et qu'on le plaindroit d'être si mal secondé, pendant que de sa personne, il agissoit avec tant d'habileté.

Le deuxième Avril, le général Custine arriva à Landau; il se persuadoit que l'ennemi avoit continué à le poursuivre, avec la totalité de ses forces et qu'à peine, enfermé dans cette place, il seroit à l'abri de ses atteintes; aussi se hatat-il de mettre en réquisition, toutes les gardes nationales de ce départements; c'est à dâter du départ de Landau, pour l'expédition d'Allemagne, que j'ai commencé de faire le récit des opérations du général Custine; c'est son retour dans cette ville, qui sera le terme de ces mémoires. Depuis cette époque, sa vie militaire, a été marquée par peu d'événements; dans le courant du mois de Mai suivant, après la mort du général Dampierre, tué dans les

Païs-bas, il fut nommé pour le remplacer, dans le Commandement de l'armée du Nord; avec regret et presque contraint, il accepta ce déplacement; mais avant son départ, ayant voulu tenter d'attaquer les Autrichiens près de Germsheim, il ne fut pas heureux dans cette entreprise et pour ne pas déroger à son louable usage, il accusa du mauvais succès de cette journée le général Ferrieres; puis il se rendit à sa nouvelle destination; son Commandement n'y fut pas de longue durée; ses ennemis s'étoient accrus, ils avoient pour organe un homme accrédité auprès du peuple; le général Custine eut la mal-addresse de se rendre à Paris, pour se disculper; il avoit cru que sa présence opéreroit un effet semblable, à celui de son premier voyage, mais les tems étoient changés; il y fut arrêté, poursuivi criminellement, bientôt après déclaré traître à la patrie et condamné à perdre la vie, pour des torts dont il n'étoit pas coupable, puisque les fautes qu'il avoit commises et que souvent on avoit même louées, n'ont jamais eues pour cause, que son défaut de talent, les foiblesses de son esprit et de son caractere; il avoit été porté aux nuës, lorsque par un effet du hazard, il avoit eu des succès; il

tomba dans le discrédit, quand la fortune, qui l'avoit traité quelque tems en enfant gâté, cessa de le favoriser ; il éprouva une destinée, qui est souvent le lot des ambitieux, quand la nature ne s'est pas plue, à leur donner les qualités nécessaires, pour se soutenir dans les occasions embarassantes, où il ne suffit pas d'avoir, pour tout mérite, le desir ardent de jouer un rôle.

F I N.

SEP 1 4 1944